
Devenir mère dans un couple lesbien : le choix de la parentalité biologique alternée

Auteur : Daco, Marie

Promoteur(s) : Naziri, Despina

Faculté : Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/19183>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023

DEVENIR MÈRE DANS UN COUPLE LESBIEN :
"LE CHOIX DE LA PARENTALITÉ
BIOLOGIQUE ALTERNÉE"

Mémoire présenté par
Marie Daco

En vue de l'obtention du grade de Master en Psychologie Clinique

Sous la direction de Madame Despina Naziri,
Professeure de psychologie clinique adulte

Lectrices : Madame Lucie Latour
Madame Maria Elena Brianda

- Remerciements -

De manière générale, je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude envers toutes les participantes qui ont généreusement contribué à la réalisation de ce projet. Je les remercie sincèrement de m'avoir consacré leur temps, de m'avoir ouvert les portes de leur intimité et de m'avoir accordé leur confiance. Leur précieuse contribution a été la clé de l'existence de ce mémoire.

Mes remerciements vont ensuite à ma promotrice, Madame Despina Naziri. Je la remercie d'avoir écouté mes questionnements et de m'avoir guidée tout au long de ce processus. Au-delà de son aide précieuse, ses publications et sa contribution à la littérature ont été une source d'inspiration majeure pour moi. C'est avec enthousiasme que j'ai abordé ce sujet, initialement suggéré par ses réflexions lors de notre première réunion de mémoire. Mon engagement passionné dans ce travail en est la résultante.

Toute ma reconnaissance également à Madame Monica Bourlet et à Monsieur Kevin Goffart. Leur patience et leur engagement envers les étudiants, particulièrement lors des nombreuses réunions d'accompagnement qu'ils ont organisées, ont été d'une valeur inestimable.

J'exprime mes remerciements les plus sincères aux lectrices de ce mémoire, Madame Maria Elena Brianda et Madame Lucie Latour, pour l'intérêt qu'elles ont porté à mon travail. Je leur suis reconnaissante pour le temps qu'elles ont consacré à cette lecture.

Enfin, mes remerciements s'adressent à mon entourage.

Un immense merci à mes parents pour leur soutien inébranlable et leur amour inconditionnel.

Un remerciement particulier à ma tante Viviane, dont la relecture attentive a considérablement enrichi mon travail. Sa contribution a été inestimable.

Un grand merci à Martin, mon égal et coéquipier en toutes circonstances.

Sa présence constante a été une source de réconfort tout au long de cette aventure.

Merci.

- *Résumé* -

Cette étude qualitative à orientation psychodynamique a été motivée par notre désir de mettre en lumière les processus décisionnels liés au choix des couples lesbiens d'opter pour une parentalité biologique alternée, et d'explorer leur vécu de la maternité caractérisée par la double perspective de celle-ci ; biologique et sociale. Pour ce faire, nous avons entrepris une exploration des processus d'élaboration de leur projet parental et de leur expérience de la maternité, en nous plongeant dans leur vécu intrapsychique et intersubjectif. Nous avons également examiné leur processus de construction identitaire en tant que mères, en explorant plus spécifiquement leur identification avec l'imaginaire maternelle et paternelle.

Nous avons entrepris cette exploration de manière à répondre à ces trois questions de recherches :

Question de recherche 1 : Lors de l'élaboration de leur projet parental, de quelle manière les couples lesbiens effectuent-ils le choix de la maternité biologique alternée ?

Question de recherche 2 : En choisissant l'alternance des grossesses dans leur projet parental, comment les couples lesbiens, élaborent-ils les décisions et les étapes nécessaires pour réaliser leur désir de parentalité ?

Question de recherche 3 : Comment les conjointes ont-elles vécu et intégré leurs expériences de maternité à la fois biologique et sociale, et comment ces aspects ont-ils impacté leur perception du rôle parental ainsi que leur relation avec l'enfant ?

Pour mener à bien ce projet, nous avons rencontré cinq participantes au travers d'entretiens en couple et en individuels. En croisant l'analyse des discours de nos cinq participantes avec les connaissances issues de la revue de la littérature, nous avons entrepris une analyse transversale visant à répondre à nos questions de recherche.

- Table des matières -

INTRODUCTION	5
PARTIE THÉORIQUE	6
1.1 CHAPITRE 1 : L'HOMOPARENTALITÉ.....	6
1.1.1 <i>Historique</i>	6
1.1.2 <i>Contexte législatif</i>	7
1.2 CHAPITRE 2 : LE PROJET D'ENFANT CHEZ LES COUPLES LESBIENS	8
1.2.1 <i>Le désir d'enfant</i>	9
1.2.2 <i>La procréation médicalement assistée au sein des couples lesbiens</i>	10
1.2.3 <i>Autres approches de procréation pour les couples lesbiens</i>	13
1.2.4 <i>Le choix de la mère biologique dans le couple homoparental lesbien</i>	13
1.2.5 <i>Le choix du nom de famille : stratégies compensatoires et symbolique d'ancrage ?</i>	14
1.2.6 <i>La question du donneur</i>	15
1.3 CHAPITRE 3 : L'EXPÉRIENCE DE LA PARENTALITÉ AU SEIN DES COUPLES LESBIENS	17
1.3.1 <i>Devenir Parent</i>	17
1.3.2 <i>Processus d'assignation des places de la mère biologique et de la mère sociale.</i>	21
PARTIE PRATIQUE	23
1.4 CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE.....	23
1.4.1 <i>Nos objectifs</i>	23
1.4.2 <i>Questions de recherche</i>	23
1.4.3 <i>Échantillon de l'étude</i>	24
1.4.4 <i>Récolte du matériel</i>	26
1.4.5 <i>Analyse du matériel</i>	28
1.5 CHAPITRE 2 : ANALYSES DES ENTRETIENS	29
1.5.1 <i>Océane et Audrey</i>	29
1.5.2 <i>Nathalie</i>	38
1.5.3 <i>Stéphanie</i>	46
1.5.4 <i>Sandrine</i>	58
1.6 CHAPITRE 3 : ANALYSE TRANSVERSALE DES DONNÉES	67
CONCLUSION	78

INTRODUCTION

Les progrès de la médecine, le développement de la famille contemporaine et l'évolution des mentalités, ont permis aux couples homosexuels d'avoir accès à la parentalité et ont généré ainsi une nouvelle configuration de la famille. Cette nouvelle parentalité nous amène à réinterpréter nos conceptions de celle-ci, à repenser la notion de maternité (et de paternité) et à dépasser les limites imposées par les modèles familiaux traditionnels pour les adapter aux nouvelles réalités.

Les familles homoparentales et plus particulièrement lesboparentales ont fait l'objet d'un grand nombre d'études depuis une trentaine d'années. Des enquêtes menées par divers courants ont examiné la santé mentale et le bien-être des enfants issus de couples lesbiens. D'autres études ont porté sur l'expérience des mères biologiques de ces couples. Un nombre plus restreint d'études s'est penché sur le vécu des mères "non-biologiques" ou désignées sous l'appellation de "mères sociales". Cependant, au cours de nos recherches théoriques, nous avons constaté que les études se concentrant sur l'expérience des femmes lesbiennes qui endossent ces deux rôles à la fois et qui naviguent entre ces deux perspectives de la maternité sont rares ou du moins ne portent pas sur le sujet à proprement parler.

Dans le cadre de cette étude qualitative d'orientation psychodynamique, notre motivation a été alimentée par le désir de mettre en lumière la parentalité toute particulière de ces femmes, en portant une attention particulière aux éléments psychodynamiques qui la sous-tendent. Pour ce faire, nous avons entrepris une exploration des processus d'élaboration de leur projet parental et de leur expérience de la maternité, en nous plongeant dans leur vécu intrapsychique et intersubjectif. Nous nous sommes également penchés sur leur construction identitaire en tant que mères explorant leur identification avec l'imgo maternelle et paternelle.

PARTIE THÉORIQUE

Au fil des XVIII^e et XIX^e siècles, le modèle familial s'est développé, privilégiant la structure de la famille nucléaire, dite "traditionnelle". Celle-ci est définie par Anne Cadoret (2007) comme étant la forme familiale de référence à partir de laquelle évoluent les autres types de famille et qui comprend un couple marié et leurs enfants (Cadoret, A. 2007). Ce modèle tire ses origines de la famille bourgeoise traditionnelle caractérisée par une autorité supérieure exercée par l'homme et des rôles traditionnels assignés aux hommes et aux femmes au sein du foyer. Progressivement, cette configuration familiale traditionnelle a acquis le statut de norme dominante au sein de la société (Cal, 2020).

De nos jours, la diversification croissante des modèles familiaux remet en question les conceptions traditionnelles de la famille. Aujourd'hui, la famille se définit plus largement et offre un éventail de configurations possibles. Outre la famille traditionnelle, on peut citer la famille recomposée, la famille monoparentale, la famille d'adoption, la famille d'accueil, la famille homoparentale, et vraisemblablement d'autres qui requièrent encore une appellation appropriée.

1.1 Chapitre 1 : L'Homoparentalité

1.1.1 Historique

Les progrès de la médecine, l'évolution et les transformations des configurations familiales ainsi que les changements juridiques et sociétaux, ont contribué de manière significative à l'émergence des familles homoparentales. C'est en 1997 que la notion d'homoparentalité a été inventée par l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (AGPL) en France. Anne Cadoret définit le concept de "famille homoparentale" comme un ménage composé d'un ou deux parents qui sont de même sexe et qui élèvent des enfants (Cadoret, A. 2007). Mailfert (2005) met en évidence deux caractéristiques principales de l'homoparentalité : une multiplicité de parents, ceux-ci étant, biologiques et sociaux, et une symétrie des sexes dans la parentalité (Mailfert, M. 2005). De ce fait, cette nouvelle configuration familiale casse les codes et se confronte à un principe psychologique fondamental qui a traditionnellement lié sexualité et reproduction (Naziri, D. 2017). Anne Cadoret (2007) pointe du doigt deux facteurs novateurs susceptibles d'avoir contribué à remettre en question ce principe fondamental précédemment

énoncé ; « Avec la contraception, une sexualité sans procréation était devenue possible ; avec la procréation médicalement assistée, une procréation sans sexualité le devint aussi » (Cadoret, 2007). En effet, il y a environ cinquante ans, les personnes homosexuelles devaient recourir à des relations hétérosexuelles pour devenir parents. Cependant, avec l'avènement de la procréation médicalement assistée, de plus en plus de couples lesbiens ont pu concrétiser leur projet d'avoir des enfants. Cela a entraîné une augmentation considérable du nombre d'enfants nés d'une union homosexuelle préétablie, ce que Patterson (1994) a qualifié de "Lesbian Baby-Boom" (Fossoul, C., D'Amore, S., Miscioscia, M. & Scali, T. 2013 ; Patterson, C.J. 1994). Ceci nous amène à réinterpréter nos conceptions de la famille, à repenser les notions de maternité et de paternité et à dépasser les limites imposées par les modèles familiaux traditionnels pour les adapter aux nouvelles réalités.

La famille homoparentale se décline en structures diverses et variées. Christèle Fraïsséc (2012) distingue quatre types principaux de familles homoparentales : des couples homosexuels qui élèvent un ou plusieurs enfants issus d'une relation hétérosexuelle antérieure ; des couples homosexuels qui font des enfants et les élèvent conjointement avec un autre couple (coparentalité) ; des couples homosexuels qui adoptent un ou plusieurs enfants ; des couples homosexuels qui ont des enfants par insémination artificielle ou par gestation pour autrui (Fraïsséc, C. 2012).

1.1.2 Contexte législatif

Depuis les trente dernières années, les familles homoparentales ont fait l'objet d'une attention particulière pour la recherche. C'est aux États-Unis et en Angleterre que les premières recherches empiriques ont été entreprises. Ces études se sont principalement intéressées à l'exercice de la parentalité lesbienne et à la manière dont le développement psychologique de leurs enfants se compare à celui des enfants issus de couples hétérosexuels (Bos, van Balen and van den Boom, 2005 ; Johnson, 2012). Les études empiriques ont démontré qu'il n'existe pas de différences significatives entre les enfants issus de familles hétéroparentales et homoparentales. En d'autres mots, les enfants ne présentent pas de meilleurs ou de moins bonnes conditions sur divers critères ayant été évalués. L'intérêt croissant suscité par la question de l'homoparentalité, les résultats convaincants issus des recherches menées à ce sujet, ainsi que la visibilité croissante des couples homosexuels dans la société, ont contribué à faciliter l'acceptation grandissante de cette nouvelle parentalité.

Le 13 février 2003, le mariage a été ouvert aux personnes homosexuelles en Belgique. À l'époque, la Belgique était l'un des rares pays européens à permettre le mariage entre personnes de même sexe (Gallus, N. 2011).

Le 18 mai 2006, la loi autorise les couples du même sexe à adopter conjointement un enfant, et à se voir attribuer les mêmes droits et devoirs parentaux vis-à-vis de l'enfant. Lorsqu'une famille lesboparentale s'est constituée par insémination artificielle avec un donneur, on la qualifie d'adoption intra-familiale (*Homoparentalités–Born in Brussels, 2022b*).

La loi du 6 juillet 2007 concernant la procréation médicalement assistée (PMA) (c'est-à-dire les fécondations in vitro et les inséminations artificielles) est également ouverte à toutes les femmes (Renchon, J. 2012). Le législateur belge a refusé de « favoriser un type de famille plutôt qu'un autre ». En conséquence, il a donné le droit à tout "auteur de projet parental", notamment les femmes lesbiennes et célibataires, d'avoir accès à cette technique (Cessou, S. 2019).

Depuis le 1 janvier 2015 une modification législative a été instaurée pour reconnaître la mère sociale en tant que parent ne rendant plus nécessaire de procéder préalablement à l'adoption. Cette modification introduit une présomption de comaternité similaire à la présomption de paternité existante pour les couples hétérosexuels. Ainsi, si les 2 femmes sont mariées, la coparente est automatiquement reconnue comme parent, et si le couple n'est pas marié la coparente peut obtenir une reconnaissance officielle. Cette mesure vise à garantir l'équité entre les couples lesbiens et les couples hétérosexuels dans l'établissement de la filiation des enfants, offrant ainsi une sécurité juridique renforcée pour les enfants issus de ces unions (Fédération Royale du Notariat belge, 2014).

1.2 Chapitre 2 : Le projet d'enfant chez les couples lesbiens

Contrairement aux parents biologiques, hétérosexuels, les couples lesbiens ne peuvent pas devenir parents par hasard. Comme G.Delaisi de Parseval (2000) l'a souligné, les couples homosexuels sont confrontés à une stérilité phénoménologique. C'est-à-dire qu'il est physiquement impossible pour deux personnes de même sexe d'engendrer un enfant leur étant

biologiquement lié. Néanmoins, les deux femmes d'un couple lesbien possèdent cette capacité physiologique de porter un enfant, ce qui diffère des couples homosexuels masculins. Si elles envisagent de vivre la maternité, elles doivent prendre des décisions importantes telles que ; le choix de la mère porteuse, le choix de la méthode d'insémination qui sera utilisé, le choix du donneur de sperme (un donneur anonyme ou connu) et quelle sera la place de ce donneur dans leur nouvelle famille (Chabot et Ames, 2004 ; De Brumath, 2006). Selon leur budget, leur état de santé, leurs préférences et leurs valeurs personnelles ces couples disposent de différentes options pour entamer leur parcours vers la parentalité (Villines, 2021).

1.2.1 Le désir d'enfant

Il serait pertinent de préciser deux notions, à savoir "l'enfant du désir" et "le désir d'enfant". Selon Gauchet (2004), "l'enfant du désir" se rapporte à la progéniture résultant de l'acte sexuel, tandis que "le désir d'enfant" se réfère davantage aux couples faisant face à des difficultés pour concevoir un enfant ou étant confrontés à l'impossibilité de procréer, en particulier dans le contexte des couples de même sexe.

Selon les conclusions de Cyril Desjeux (2008), le désir d'enfant chez les couples homosexuels rimerait avec celui observé chez les couples hétérosexuels infertiles. Un désir ancré dans un besoin de transmission et de perpétuation de la lignée.

D'après Naziri et Dargentas (2011), et Gross (2006), l'origine du projet parental au sein du couple homosexuel différerait selon le genre des individus. Concernant les femmes homosexuelles, le désir d'enfant serait généralement considéré comme un projet commun qui symbolise leur amour et s'inscrit dans la continuité de leur couple (Naziri, D. & Dargentas, M. 2011 ; Gross, 2006).

C'est dans une autre optique qu'Elixabete Imaz (2017) considère les choses. Selon elle, le désir d'enfant chez les partenaires lesbiennes consiste au partage de la vie quotidienne avec l'enfant, à la reconnaissance légale de la parentalité, mais aussi aux processus de reproduction et d'allaitement.

Amal Abdel-Baki (2004) définit de manière plus psychodynamique le désir d'enfant chez les femmes en général. Ce désir serait à la fois conscient et inconscient. Celui-ci serait vécu de manière consciente tout en étant entaché par des souvenirs, des pensées et des émotions

inconscientes. La grossesse serait une sorte de crise développementale faisant ressurgir des conflits partiellement ou insuffisamment résolus.

Pour Alain Ducosse-Lacaze (2006), que les individus soient homosexuels ou hétérosexuels, le désir d'enfant les appelle à se référer à leurs propres ascendants.

Selon Bos, Van Balen et Van Den Boom (2003), il existe une différence notable entre les familles lesbiennes et hétérosexuelles en termes d'intensité du désir d'avoir des enfants. En effet, les parents lesbiens passeraient plus de temps à réfléchir à leurs motivations pour avoir des enfants et exprimeraient un désir plus fort que les parents hétérosexuels. Les couples de femmes doivent surmonter un grand nombre d'obstacles pour arriver à enfanter, ce qui pourrait expliquer un plus grand désir et une plus grande détermination au vu d'un tel défi.

1.2.2 La procréation médicalement assistée au sein des couples lesbiens

Dans cette section théorique, notre attention sera portée sur des recherches menées auprès de femmes ayant fait un choix de procréation similaire à celui de la majorité des participantes de notre présent mémoire, c'est-à-dire, celui de fonder une famille en ayant recours à la procréation médicalement assistée (PMA). Appelée également l'"Assistance médicale à la procréation" (AMP), elle consiste en un ensemble de pratiques cliniques et biologiques (la "Fécondation in vitro (FIV)", l'insémination artificielle (IAD) et la gestation pour autrui (GPA) ainsi que toute autre technique engendrant un effet équivalent) permettant la procréation en dehors du processus naturel (Baumanns, s. d.-b). Ces techniques se distinguent par leurs méthodes, leurs coûts et leurs probabilités de réussite (« PMA, FIV, insémination artificielle : quelles différences ? », 2022).

Les couples lesbiens, n'étant pas en mesure d'avoir un enfant par des moyens conventionnels et ne souhaitant pas adopter ou encore avoir des relations sexuelles avec une personne du sexe opposé, ont tendance à recourir à la procréation médicalement assistée (PMA) en raison de ses avantages en termes d'établissement et de reconnaissance immédiate de la filiation entre les deux mères et l'enfant dès sa naissance (Chabot et Ames, 2004).

Un nombre considérable de femmes lesbiennes privilégient l'utilisation de la PMA avec don anonyme pour accéder à la maternité (Gross, Courduriès, de Federico, 2014a). Toutefois, il convient de noter qu'une proportion significative d'entre elles font le choix d'un « donneur

connu ». Dans ce contexte, il s'agit d'un homme appartenant à leur cercle social, qui consent à faire don de sperme afin d'apporter son soutien à ces femmes dans leur désir de fonder une famille, sans toutefois acquérir la paternité légale de l'enfant (Coté, Gross, Lavoie, Chamberland, 2020).

D'après Touroni et Coyle (2002), Les couples lesbiens qui ont choisi de recourir à un donneur de sperme, qu'il soit anonyme ou connu, sont motivés par des considérations de contrôle et d'autonomie. Les couples qui optent pour un donneur anonyme voudraient éviter toute interférence extérieure à leur couple pouvant menacer leur famille. D'autre part, ceux qui choisiraient un donneur connu seraient également soucieux de garder le contrôle, cependant, ils souhaitaient limiter l'intervention des cliniques de fertilité (Touroni, E., & Coyle, A. 2002).

1.2.2.a L'insémination artificielle avec don de spermes (IAD)

L'insémination artificielle avec don de spermes (IAD) est une procédure pratiquée par un médecin, procédure qui consiste à introduire des spermatozoïdes préalablement traités en laboratoire (provenant d'un donneur connu ou non) directement dans l'utérus de la femme qui a suivi un traitement hormonal avant la procédure d'insémination. Suite à cette intervention, la fécondation se produit tout naturellement dans l'utérus de la maman (PMA anonyme, 2019, « PMA, FIV, insémination artificielle : quelles différences ? », 2022).

L'étude réalisée par Gross (2009) met en évidence que les couples lesbiens ont une préférence marquée pour le recours à l'insémination artificielle avec donneur (IAD), en déclarant que leur enfant est une prolongation de leur couple et qu'il n'est pas opportun de complexifier son environnement en lui donnant plusieurs parents. A contrario, certains seront d'avis que pour le bien-être et le bon développement de l'enfant, il est important qu'il possède un père et une mère, ces couples seront alors plus enclins à opter pour une approche de coparentalité. (Gross, M. 2009).

Le choix du donneur anonyme offrirait aux couples lesbiens la possibilité de construire un projet parental commun sans l'intervention d'un tiers parent, que ce soit au niveau de l'engagement parental ou de la reconnaissance de la filiation de l'enfant (Chabot et Ames, 2004).

Le donneur anonyme introduit un aspect inconnu pouvant être perçu comme menaçant pour les couples qui ont recours à l'insémination artificielle avec donneur (IAD). Toutefois, cette situation offre également une opportunité de se projeter idéalement, permettant aux couples de

construire des représentations optimistes du donneur (Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ovar, A. 2010).

Comme mentionné par Gross (2014), un donneur connu désigne une personne, dont l'identité étant connue de la mère, qui consent à contribuer à la conception d'un enfant tout en renonçant à revendiquer sa paternité. Dans certaines régions, tels que les Pays-Bas, le donneur peut être identifié par la personne née du don de gamète à partir de seize ans, tandis que dans des pays comme le Danemark, la Belgique, la Finlande, le Royaume-Uni, la Suède, le Portugal et l'Irlande, ceci peut se faire à sa majorité (PMAnonyme, 2019).

1.2.2.b La Fécondation In Vitro (FIV)

La FIV est une technique de procréation médicalement assistée qui consiste à prélever des ovules dans le corps de la mère biologique, ensuite de les féconder en laboratoire avec des spermatozoïdes frais ou congelés provenant d'un donneur (connu ou inconnu) et attendre qu'ils se transforment en embryon. À ce moment-là, le médecin les réimplante dans l'utérus de la mère porteuse. Cette technique est généralement employée en dernier recours, chez des femmes pour qui des méthodes moins contraignantes ne sont pas réalisables. La fécondation in vitro concerne donc des femmes présentant une obstruction des trompes, des problèmes ovariens tels qu'une réserve faible ou un dysfonctionnement, ainsi que celles pour lesquelles les tentatives d'insémination artificielle se sont révélées infructueuses (« PMA, FIV, insémination artificielle : quelles différences ? », 2022). Les taux de réussite de la FIV dépendent de l'âge, de la santé et de la fertilité de la mère porteuse, ainsi que d'autres facteurs pouvant s'y ajouter (fertilité du donneur, etc.). Une alternative à cette technique est ce que l'on appelle la FIV réciproque ou FIV entre partenaires ou encore comaternité biologique. Dans ce cas, l'une des partenaires donne des ovules que le médecin transfère dans l'utérus de la conjointe une fois qu'ils sont fécondés. De cette manière, chacune des partenaires est impliquée de façon personnelle dans la grossesse (Marcin, 2020 ; Villines, 2021).

1.2.2.c La gestation par autrui (GPA) ou la maternité de substitution

Si aucune des partenaires ne souhaite vivre la grossesse, elles peuvent envisager de recourir à la gestation pour autrui en faisant appel à une mère de "substitution". Cela consiste à faire appel à une mère porteuse qui mènera la grossesse à terme et accouchera l'enfant du couple. Pour ce faire, une FIV sera effectuée en utilisant l'ovule de l'une des partenaires et le sperme d'un donneur pour créer un ou plusieurs embryons (Marcin, 2020).

1.2.3 Autres approches de procréation pour les couples lesbiens

1.2.3.a L'insémination artisanale

L'insémination artificielle est une méthode de procréation dans laquelle le sperme prélevé dans un contenant (le donneur est connu généralement) est introduit dans le vagin de la mère porteuse, soit par la mère porteuse elle-même soit par sa partenaire, sans l'intervention d'un médecin ni l'utilisation d'un rapport sexuel. Afin d'imiter la pénétration lors d'un rapport sexuel, cette procédure est réalisée à l'aide d'une seringue et n'implique pas de personnel soignant ni d'anesthésie. Également appelée auto-insémination, on peut donc dire que cette méthode d'insémination artificielle « artisanale » ne constitue pas un traitement de PMA. (Fossoul, C., D'Amore, S., Miscioscia, M. & Scali, T. 2013 ; Barranquero Gómez, M., Rodrigo, A., Salvador, Z., & Villalobos Plumé, M. 2021).

1.2.3.b La coparentalité

La coparentalité homoparentale désigne une situation dans laquelle un homme et une femme s'unissent pour concevoir et élever un ou plusieurs enfants et l'élèvent en résidence alternée avec leurs conjoints respectifs (Gross, 2006). L'enfant aura donc deux parents biologiques, un père et une mère reconnus légalement, ainsi que deux beaux-parents qui ne peuvent pas adopter. La loi (...) stipule qu'un enfant ne peut avoir que deux parents légaux. Cela nécessite alors une négociation entre les différents parents, sans aucun cadre légal. (Fossoul, C., D'Amore, S., Miscioscia, M. & Scali, T. 2013). Les personnes qui optent pour la coparentalité homoparentale déclarent généralement qu'elles souhaitent offrir à leur enfant un père et une mère, même si ceux-ci ne forment pas un couple (Gross, 2006). Gross (2014) souligne que cette configuration a une certaine résonance avec le modèle traditionnel de la famille, basé sur le couple hétérosexuel et sa progéniture. Cela peut réduire la possibilité pour la mère sociale d'investir pleinement le rôle de second parent, son rôle étant assigné parfois à une position périphérique (Gross, M. 2014).

1.2.4 Le choix de la mère biologique dans le couple homoparental lesbien

Pour un couple lesbien, le projet de concevoir un enfant soulève inévitablement la question du choix de la conjointe qui assumera le rôle de la mère biologique et celui de la mère sociale. Les travaux de Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ovarit, A. (2010) ont révélé que, dans la majorité des cas étudiés, le choix de la mère biologique se faisait de manière évidente. La mère biologique

manifeste un désir profond d'être mère, car cela lui permet de s'accomplir en tant que femme et de s'identifier à sa propre mère. En revanche, pour la mère sociale, bien qu'elle ait le désir d'avoir un enfant, ce désir vital de grossesse avec toutes les implications qui en découlent (identification au modèle féminin, modifications corporelles, etc.) n'est pas aussi prononcé.

Paldron (2014) a mené une étude qualitative auprès de mères sociales pour déterminer les facteurs qui influencent le choix de la mère biologique dans le couple. Le principal facteur identifié était le désir de porter un enfant (Paldron, Morgan F., 2014). L'âge et l'horloge biologique jouent un rôle déterminant dans la prise de décisions de la mère biologique également (Touroni, E., & Coyle, A. 2002).

1.2.5 Le choix du nom de famille

Konicheckis (s. d.) a dit « *Le nom représente une sorte de liaison, de pont, à l'intérieur même du psychisme, qui nous permet de définir la fonction narcissique de la paternité. Elle y préserve non seulement la continuité de l'espèce, mais aussi celle de l'individu. Ce sentiment narcissique de continuité s'établit alors par la possibilité de rassembler des éléments hétérogènes : le corps et le nom* ». En d'autres mots, l'auteur met en évidence le rôle du nom de famille dans la construction psychologique de l'individu. Le nom de famille est associé à l'identification à la figure paternelle et contribue à la construction de l'identité de l'individu en relation avec ses origines familiales. Le nom de famille permettrait de préserver une continuité de l'héritage génétique, mais il aurait également une importance supplémentaire. Il favoriserait la construction d'un sentiment de continuité narcissique pour l'individu. Une continuité qui est établie entre le corps (aspect physique et biologique) et le nom (aspect social et identitaire), ce qui renforce le sentiment de cohérence et de lien entre l'individu, sa famille et sa lignée, et contribue ainsi au sentiment d'appartenance et d'identité personnelle.

Il est intéressant de mentionner que la question du nom donné à l'enfant est soigneusement réfléchi et semble revêtir une signification porteuse de sens pour les parents de même sexe.

Courduriès (2017), dans son travail « *The naming of children in same-sex families* », avance l'hypothèse que les mères lesbiennes sont moins enclines à se conformer aux attentes normatives entourant la maternité hétérosexuelle. Considérer chacune des deux mères comme mère à part égale de l'enfant n'est pas une évidence. Les représentations traditionnelles de la maternité, basées sur le lien génétique et surtout sur l'expérience de la grossesse et de

l'accouchement, persistent encore fortement dans notre société. Des enquêtes, menées en France, montrent que les mères hétérosexuelles accordent peu d'importance à la transmission de leur nom à l'enfant, les mères lesbiennes, au contraire, y attachent une grande valeur. Dans ce contexte, le choix du nom est sujet de discussion, tout comme l'ordre dans lequel ils sont attribués si les deux noms sont choisis. Selon le pays de naissance d'un enfant issu d'un couple homosexuel, les droits relatifs à l'attribution du nom de famille varient d'une législation à l'autre. Dans certains pays, le nom de la mère biologique est attribué par défaut, tandis que d'autres pays permettent un libre choix quant au(x) nom(s) donné(s). Dans les cas où le choix du nom de famille est autorisé, on observe une prévalence chez les couples homosexuels lesbiens d'attribuer à l'enfant le nom de la coparente. En effet, l'absence du nom de la mère sociale, celle-ci n'ayant pas de lien biologique avec l'enfant, accentue l'occultation de sa lignée familiale. En d'autres termes, donner le nom de famille de la mère sociale à l'enfant permettrait à celle-ci de maintenir un lien juridique avec l'enfant, acté à l'état-civil. Il est à souligner que lorsque l'option d'attribuer les noms de chaque parent est envisageable, le nom de la mère sociale est plus fréquemment choisi en premier lieu, suivi ensuite par celui de la mère biologique (Courduriès, 2017).

1.2.6 La question du donneur

Les résultats de l'étude menée par Gross (2006) mettent en évidence la façon dont les mères lesbiennes abordent la question du donneur. Qu'il soit anonyme ou non, le donneur est souvent nommé en termes de parenté ; *"un père biologique, un papa qu'on ne connaît pas"*. Cette référence à la figure paternelle pour désigner le géniteur, témoigne d'une certaine acceptation implicite du modèle reproductif ; un homme, une femme, un enfant (Gross, 2006). Dans ses recherches les plus récentes, Gross (2014) apporte des conclusions qui contredisent les résultats précédemment rapportés. Les mères lesbiennes manifesteraient généralement la capacité de différencier un père d'un géniteur, cette distinction étant accentuée lorsque le donneur demeure anonyme. Ce constat est attribué au fait que le projet parental, au sein des couples lesbiens, se conçoit généralement comme un projet de couple. De ce fait, elles ont tendance à se faire appeler toutes les deux "mamans". Par conséquent, elles évitent d'utiliser des termes de parenté pour désigner le donneur, préférant plutôt les termes de "géniteur" ou "donneur", car, selon leur perspective, un "père" est un parent qui s'implique dans la vie de l'enfant (Gross, 2014).

Selon les recherches menées par Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ovar, A. (2010), l'insémination artificielle avec donneur présente un paradoxe. Bien que cette méthode semble occulter la présence du tiers donneur pour les femmes lesbiennes qui y ont recours, les démarches qui la constituent introduisent inévitablement des éléments faisant référence à ce donneur (parcours PMA). Alors que les chercheurs présumaient que le recours à l'insémination artificielle avec donneur (IAD) chez les couples lesbiens était synonyme d'exclusion de l'homme et déni des lois naturelles de fécondation, leurs investigations ont révélé que la présence de l'homme revêtait une importance significative dans les discours des femmes concernées. Au sein du couple, l'introduction du tiers, en l'occurrence le donneur, par le biais de l'acte médical de l'insémination artificielle, conduit les partenaires à réévaluer leur position respective. La mère biologique peut ressentir l'IAD comme une forme d'intrusion ou d'effraction corporelle. La mère sociale quant à elle, est confrontée à la nécessité de redéfinir sa position au sein de la famille, mais cela s'avère être un défi complexe, car elle doit concilier son identité de femme avec son rôle de tiers séparateur entre l'enfant et sa mère biologique. La mère sociale se trouve dans une position particulière qui peut l'amener à s'interroger plus profondément sur la question du donneur, en raison de son rôle qui n'est pas clairement défini.

Ducouso-Lacaze (2004), lui s'est intéressé à la manière dont la fonction paternelle s'immisce dans l'expérience subjective consciente et inconsciente de la parentalité au sein des couples lesboparentaux. À travers les récits des femmes participant à son étude, il a identifié quatre types de figure paternelle ; « *le père qui autorise, le père en tant que modèle identificatoire, le généreux donneur et le père qui dérange* ». Le père qui autorise est considéré comme une figure de référence et d'autorité, celle qui détient le pouvoir d'interdire et d'autoriser et qui structure l'expérience de la parentalité. Le père en tant que modèle identificatoire, comme son nom l'indique, fait référence au parent auquel l'individu s'identifie lorsque celui-ci devient parent. En ce qui concerne le généreux donneur, Cadoret (2002) a souligné que la perception la plus fréquente du donneur, pour les femmes ayant recours au don de sperme, est celle d'une personne généreuse. Dans le plan du conscient, la notion du don provenant d'un homme leur étant indispensable pour fonder une famille, leur offre l'opportunité de se familiariser avec son existence. Enfin, le père qui dérange symbolise la notion de cette figure paternelle qui fait irruption, souvent par l'intermédiaire de facteurs culturels, engendrant des interrogations chez l'enfant en pleine croissance (Ducouso-Lacaze, 2004).

1.3 Chapitre 3 : L'expérience de la parentalité au sein des couples lesbiens

1.3.1 Devenir Parent

1.3.1.a Parenté, parentalité et filiation, des notions à définir.

En droit, la filiation est traditionnellement définie comme le lien juridique qui établit les relations de parenté entre un enfant et ses parents, à la fois sa mère et son père. Ce lien de filiation peut être basé sur des liens biologiques ou légaux qui unissent le parent et l'enfant. La notion de filiation se concentre principalement sur les liens de descendance directe, c'est-à-dire les relations directes entre un parent et son enfant (Joyal, 2007).

La parenté fait référence à l'ensemble des liens sociaux, culturels et légaux qui existent entre les membres d'une famille élargie. Cela inclut les liens entre parents, enfants, grands-parents, oncles, tantes, cousins, etc. La parenté englobe les relations familiales au sens large et peut être basée sur des liens biologiques, adoptifs ou légaux. Par exemple, les membres d'une famille nucléaire (parents et enfants) ainsi que les membres de la famille élargie (oncles, tantes, cousins, etc.) font partie de la parenté (Joyal, 2007).

Au sein de notre tradition juridique, la parenté et la parentalité sont deux notions étroitement liées. En effet, penser que la parentalité découle de parenté semble évident. Toutefois, elles peuvent être dissociées en raison de leurs définitions fonctionnelles et temporelles. La parenté constitue un lien juridique liant un individu à ses ancêtres (Francoz Terminal, L. 2018). En revanche, la parentalité englobe l'ensemble des processus psychologiques par lesquels on accède au statut de parent. Comme l'ont souligné Ducouso-Lacaze et Grihom (2010), *"il ne suffit pas d'être institué "père ou mère" pour se sentir parent"*. De plus, la parentalité peut être considérée comme une fonction temporaire, limitée dans le temps, s'exerçant pendant la période de la minorité de l'enfant ou, du moins, pendant un laps de temps plus ou moins défini. En contraste, la parenté attribue à l'enfant un statut intemporel et permanent (Francoz Terminal, L. 2018).

1.3.1.b La symbolique de la biologie

Dans le cadre d'une étude qualitative menée en Belgique, Raes et al. (2014) ont exploré la manière dont les couples de lesbiennes vivent et gèrent la différence de parenté génétique au sein de leur famille. Globalement, ces femmes ont décrit le lien biologique comme ayant une importance limitée, mettant plutôt en avant l'égalité qui règne entre elles. Toutefois, leurs

discours laissent transparaître des distinctions entre elles en ce qui concerne leur statut vis-à-vis de l'enfant. Le lien génétique serait perçu comme un élément supplémentaire précieux dans la relation entre l'enfant et sa mère biologique. Les résultats mettent en évidence l'existence d'une attitude ambivalente de ces mères à l'égard de la parenté biologique (Raes et al., 2014).

Par la suite, Malmquist (2015) a réalisé une étude menée en Suède. L'objectif était d'explorer la manière dont les mères de couples lesbiens décrivent leurs rôles parentaux en relation avec leur statut biologique ou social. Les résultats obtenus sont plus disparates et mettent en évidence trois répertoires interprétatifs différents adoptés par ces femmes. Dans un premier répertoire, les mères se décrivent comme étant égales dans leurs rôles envers l'enfant. Dans un deuxième répertoire, les mères perçoivent un déséquilibre entre elles pouvant être pallié pour parvenir à l'égalité. Et dans un troisième répertoire, les mères considèrent que leurs rôles biologiques et non-biologiques sont distinctement différents (Malmquist, 2014).

Selon l'étude qualitative de Touroni and Coyle (2002) le lien biologique jouerait un rôle prépondérant dans la relation entre un parent et un enfant. La mère biologique aurait un lien plus profond et plus fort avec l'enfant, tandis que la mère non-biologique devrait mettre plus d'efforts pour établir une relation significative (Touroni, E., & Coyle, A. 2002).

Selon les travaux de Cadoret (2007), l'exercice de la parenté va au-delà de la simple procréation. Bien que la procréation soit un élément essentiel pour donner naissance à un enfant et que la connaissance de nos origines contribue à la formation de notre identité, l'exercice de la parenté joue un rôle fondamental dans sa survie, son développement et sa construction en tant que personne humaine. Cadoret (2007) reconnaît l'importance du facteur biologique dans le processus de formation de l'individu, toutefois, elle souligne que le biologique ne constitue qu'une facette de l'identité d'une personne et ne peut tout englober.

1.3.1.c La permutation symbolique des places

Selon Alain Ducouso-Lacaze et Marie-José Grihom (2010), devenir un parent, que l'on soit un homme, une femme, homosexuel(le) ou non, implique de faire référence à nos propres parents. Le processus de la parentalité implique un triple mouvement au niveau intrapsychique : « *La permutation symbolique des places* ». Ce concept fait référence à des processus conflictuels, conscients et inconscients, que traverse une personne en devenant parent. Ces processus impliquent chez l'individu, qu'il abandonne sa position d'enfant vis-à-vis de ses

propres parents, qu'il substitue de manière fantasmatique ces derniers en tant que grands-parents et qu'il délègue de façon intrapsychique sa position d'enfant au nouveau-né (Naziri & Ducouso-Lacaze, 2021). « Être le « fils de », la « fille de » tout en devenant « père de », « mère de », c'est accepter de s'inscrire dans une double filiation, paternelle et maternelle et de repositionner la place de chacun dans la succession des générations » (Bruwier, 2012). Dans leur article intitulé « Familles homoparentales : itinéraire d'une recherche psychanalytique », Despina Naziri et Alain Ducouso-Lacaze exposent ce triple mouvement intrapsychique qui sous-tend le phénomène de permutation symbolique des places, comme jouant un rôle central dans l'expérience de la parentalité chez les parents gays et lesbiens. Dans un premier temps, ils ont observé des processus associés à la réactivation des conflits œdipiens. En devenant parents, les hommes et les femmes semblent reprendre des positions infantiles œdipiennes envers leurs figures parentales, impliquant à la fois rapprochement, identification et détachement à leur égard. Dans un second temps, les chercheurs ont observé des processus psychiques associés aux liens avec la génération antérieure. Les futurs parents doivent substituer leurs propres parents à la place de grands-parents. Cependant, cette substitution n'est pas uniquement le résultat des processus intrapsychiques du parent en devenir, mais dépend également de la disposition des grands-parents à permettre ce changement générationnel. Enfin, les processus psychiques soutenant l'instauration du lien avec l'autre sexe chez les futurs parents gays et lesbiens ont été identifiés. Il y a une conscientisation de la procréation hétérosexuelle nécessaire au désir d'enfant et c'est grâce à du matériel génétique masculin que ce projet devient réalisable. De plus, il est à noter que les mères adoptent une perception paradoxale à l'égard du donneur anonyme. D'une part, elles ressentent une gratitude envers lui pour avoir rendu leur maternité possible, mais d'autre part, elles éprouvent des inquiétudes liées à l'idée ambivalente d'une potentielle menace de perte du lien avec leur enfant (Naziri & Ducouso-Lacaze, 2021).

Devenir un parent réactualise la représentation des parents que l'on a eu ainsi que l'enfant que l'on a été autrefois. Les liens avec nos ascendants sont revisités, induisant une attitude qui oscille entre deux mouvements opposés : une identification aux parents et une différenciation à leur égard. Ce dernier mouvement tend à être plus prononcé lorsque des événements traumatisants ont marqué l'enfance (Bruwier, 2012). Ainsi, comme l'a énoncé Bruwier (2012), les nouveaux parents se définissent en faisant référence à leurs propres parents, mais plus particulièrement à celui de même sexe. Les conjointes des couples lesbiens partagent le même processus de ré identification à leurs propres parents que les partenaires hétérosexuels.

L'approche psychanalytique d'Alain Ducouso-Lacaze et de Marie-Josée Grihom suggère que, dans le cas de la mère biologique c'est l'identification à la mère qui prédomine en premier plan, alors que pour la mère dite "sociale", c'est plutôt l'identification au père qui prime (Ducouso-Lacaze, A. & Grihom, M. 2010).

L'étude de Bouissou, C. & Bergonnier-Dupuy, G. (2004) suggère que le processus d'élaboration identitaire est différent chez les femmes et chez les hommes, ce qui serait probablement dû à l'importance de l'influence des rôles hétéronormés et des figures identificatoires sur la construction identitaire.

1.3.1.d La bisexualité psychique

Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ouart, A. (2010) s'alignent sur la perspective d'Alain Ducouso-Lacaze et Marie-Josée Grihom (2010), concernant la nécessité du passage de la permutation symbolique des places, cependant, ils prolongent leur réflexion en explorant un autre travail psychique complexe, à savoir la notion de bisexualité psychique et son rôle dans le processus de désignation des rôles de la mère biologique et de la mère sociale au sein du couple. Selon Naziri et Feld (2010) ; « *la bisexualité psychique rétablit dans le fantasme l'infini des possibles, combine le masculin et le féminin, l'actif et le passif, déploie des identifications aux deux sexes, jusqu'à, parfois, faire prévaloir la réalité psychique sur la réalité anatomique* » (Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ouart, A. 2010). Dans le contexte des couples homosexuels, la bisexualité psychique pourrait être davantage sollicitée, étant donné l'absence de différence anatomique entre les conjoints et l'absence de rôles sexués socialement prédéfinis. La bisexualité psychique prend ses racines dans la scène primitive par le biais des identifications aux partenaires du couple originel.

Loncan (2004), souligne l'importance de considérer le concept de bisexualité psychique. Selon lui, ne pas s'y référer voudrait dire dénier l'origine même d'une dynamique dans laquelle a lieu les interactions entre les aspects masculins et féminins. De manière permanente, cette dynamique est présente en chacun de nous. Elle influence notre vie psychique et contribue notamment à des comportements parentaux différenciés, influencés par les aspects masculins et féminins.

1.3.2 Processus d'assignation des places de la mère biologique et de la mère sociale.

1.3.2.a Hétéronormativité des rôles parentaux

L'hétéronormativité se réfère à un modèle prédominant dans lequel les normes et les attentes liées au sexe et au genre sont organisées autour de l'hétérosexualité (Rubin, 1998). Elle implique une différenciation asymétrique et une complémentarité obligatoire des sexes (Rich, 1981). Selon Bouissou et Bergonnier-Dupuy (2004), l'expérience parentale diffère en fonction du sexe des parents : les mères s'occupent habituellement des soins alimentaires, du réconfort de l'enfant, de la gestion de la maison et des tâches ménagères, tandis que les pères sont plus susceptibles d'exceller dans leur carrière professionnelle et de participer à des activités ludiques avec leurs enfants (Bouissou & Bergonnier-Dupuy, 2004; Cicchelli, 2001).

1.3.2.b Rôles homoparentaux : la place des deux mères

Dans les couples hétérosexuels, le rôle maternel incombe à un seul membre, ce qui n'est pas le cas des couples lesbiens, où les deux partenaires sont impliquées dans le processus de définition et d'exécution de ce même rôle (Ciano-Boyce & Shelley-Sireci, 2002).

Martine Gross (2006), Cyril Desjeux (2008) et Naziri (2011), s'intéressent au positionnement et à l'implication de la mère sociale dans la relation à l'enfant. Les conjointes lesbiennes, en comparaison aux conjoints gays, se positionneraient en tant que second parent de par leur projet de parentalité commun. Malgré qu'elle ne soit pas impliquée biologiquement, la mère sociale s'impliquerait de manière égale dans sa relation avec l'enfant.

Selon Gross (2007) le fait d'élever des enfants correspond à la représentation sociale de la féminité. Ce qui signifie que toute mère, indépendamment de son orientation sexuelle, ou de son statut "biologique ou social", est considérée comme en adéquation avec son sexe. Par conséquent, la maternité peut être envisagée selon deux dimensions; gestationnelle ou sociale. (Gross, 2007).

Virginie Descoutures (2006), explore comment les femmes homosexuelles internalisent le cadre hétéronormatif dans lequel elles ont évolué. Elle met en lumière la façon dont ces normes sociales traditionnelles influencent la parentalité des mères lesbiennes. La définition vague de l'identité et du rôle de la mère sociale pose des défis aux femmes qui n'ont pas donné naissance

à un enfant, rendant ainsi leur identité maternelle plus difficile à appréhender. La mère sociale occupe une position de seconde mère, dépendante à l'égard de la mère biologique, reconnue comme le parent premier. Ce n'est que depuis peu que leur statut est défini socialement, ce qui fait naître un sentiment d'illégitimité vis-à-vis de l'enfant alors qu'elles sont à l'origine-même du projet parental. D'autre part, les mères sociales sont confrontées à une conception de la famille nucléaire traditionnelle, qui ne correspond pas à leur propre situation. Les représentations communes de la famille hétérosexuelle incluent un père et une mère. Bien que les mères sociales ne considèrent pas leur rôle comme étant celui d'un père, leur discours quant à leur propre place dans la famille se réfère quelques fois à ce rôle paternel (Descoutures, V. 2006).

1.3.2.c Rôles homoparentaux : la répartition des tâches entre les deux mères

Au sein du couple homoparental, la répartition des tâches domestiques ne repose pas sur les rôles stéréotypés traditionnels attribués aux hommes et aux femmes. Il s'agit plutôt d'une attribution des responsabilités liées aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants entre les partenaires du couple, indépendamment de leur sexe (Cal, 2020).

Les travaux de Fuller et Fincham (1994) montrent que les rôles parentaux des conjointes sont déterminés et influencés par leurs rôles préalables à la grossesse. En d'autres termes, leurs rôles avant la grossesse sont utilisés comme référence pour définir en partie leur rôle de parent (Fuller, T. L., & Fincham, F. D. 1994).

Les recherches de Patterson (1994) et l'étude menée par Bos et al. (2004) concordent pour montrer que les couples lesbiens ont tendance à avoir une répartition plus équitable des tâches ménagères et parentales par rapport aux couples hétérosexuels. Dans les familles lesboparentales, les responsabilités domestiques et parentales sont réparties de manière égalitaire entre les deux mères. Cependant, Ciano-Boyce et Shelley-Sireci (2003) soulignent une légère différence dans la prise en charge des soins aux enfants, où les mères biologiques semblent être plus impliquées. Néanmoins, les mères sociales montrent une plus grande implication dans les soins à l'enfant par rapport aux pères dans les couples hétéroparentaux (Bos et al., 2004).

1.4 Chapitre 1 : Méthodologie

1.4.1 Nos objectifs

Lorsqu'il nous a été demandé de sélectionner notre sujet de mémoire, nous avons décidé de nous pencher sur la question de la parentalité au sein des couples de femmes. Après de longues réflexions, notre intérêt s'est davantage porté sur l'étude de la parentalité au sein des couples lesbiens, dans lesquels chaque conjointe occupe à la fois le rôle de mère biologique et de mère sociale. Les objectifs de cette étude exploratoire consistent à mettre en lumière les processus décisionnels liés au choix des couples lesbiens d'opter pour une parentalité biologique alternée, et d'explorer leur vécu de la maternité caractérisée par la double perspective de celle-ci ; biologique et sociale.

L'étude clinique menée par Despina Naziri et Eliane Feld (2010), intitulée "La représentation de la fonction parentale chez les couples lesbiens en demande d'IAD", a joué un rôle essentiel en tant que point de départ de notre recherche. Ces chercheurs se sont intéressés, d'un point de vue psychodynamique, au processus par lequel les rôles de mère sociale et de mère biologique sont attribués au sein des couples lesbiens en quête d'insémination artificielle avec donneur (IAD). Leur exploration a porté sur des thématiques variées telles que la question du donneur, la signification psychologique de l'acte médical qu'est l'IAD avec donneur, ainsi que la bisexualité psychique. Leurs travaux ont constitué une source majeure d'inspiration et ont éclairé notre démarche de recherche dans ce domaine spécifique.

1.4.2 Questions de recherche

En collaboration avec notre promotrice, Madame Naziri, nous avons défini trois questions de recherche. Cependant, À la suite de la conduite des entretiens et de l'analyse de ceux-ci, nous avons apporté des ajustements à nos questions de recherche. Plus spécifiquement, nous avons pris la décision d'intégrer les questions :

Question de recherche 1 : Lors de l'élaboration du projet parental, comment les conjointes procèdent-elles pour déterminer qui sera la mère porteuse de l'enfant ?

Question de recherche 2 : Comment les conjointes opèrent-elles le choix d'alterner les rôles lors de la seconde grossesse, conduisant ainsi à la transformation de la mère sociale en mère biologique ?

En raison de l'observation que leur traitement individuel ne semblait pas pertinent, étant donné la nature de leur choix qui sera détaillé dans la section « Analyse transversale ». En conséquence de cette fusion, nous avons introduit une nouvelle question que nous considérons dorénavant comme étant plus pertinente.

Nos questions de recherches finales sont donc ;

Question de recherche 1 : Lors de l'élaboration de leur projet parental, de quelle manière les couples lesbiens effectuent-ils le choix de la maternité biologique alternée ?

Question de recherche 2 : En choisissant l'alternance des grossesses dans leur projet parental, comment les couples lesbiens, élaborent-ils les décisions et les étapes nécessaires pour réaliser leur désir de parentalité ?

Question de recherche 3 : Comment les conjointes ont-elles vécu et intégré leurs expériences de maternité à la fois biologique et sociale, et comment ces aspects ont-ils impacté leur perception du rôle parental ainsi que leur relation avec l'enfant ?

1.4.3 Échantillon de l'étude

1.4.3.a Échantillon envisagé

Initialement, notre objectif était de rencontrer cinq couples lesbiens qui avaient fait le choix d'alterner les grossesses dans le cadre de leur projet parental, et dont le dernier enfant avait été conçu il y a maximum 3 ans. Cette approche visait à assurer que les souvenirs recueillis soient relativement récents.

1.4.3.b Le recrutement

Le recrutement des participantes s'est réalisé de différentes manières. Tout d'abord, nous avons utilisé les réseaux sociaux, notamment Facebook et Instagram, en publiant une annonce dans différents groupes dédiés aux familles homoparentales. Dans le but d'accroître nos chances d'atteindre le nombre souhaité de participantes, nous avons pris l'initiative de nous rendre au

cœur de l'évènement qu'est la Gay Pride de Bruxelles afin d'établir un contact direct avec des couples de femmes et de leur présenter notre projet. Enfin, le bouche-à-oreille a joué un rôle essentiel, en reliant notre étude aux contacts de notre réseau personnel, permettant ainsi de solliciter favorablement leur participation.

1.4.3.c Remise en question de l'échantillon

Malgré notre dévouement et nos efforts pour obtenir l'échantillon espéré, nous avons été confrontés à des défis et des imprévus qui ont rendu le processus de recrutement particulièrement complexe, et le nombre envisagé de participantes n'a pas été atteint.

Dans un premier temps, il semblait relativement aisé d'obtenir des réponses positives concernant la participation à notre projet, suscitant ainsi un sentiment optimiste quant à la possibilité d'un recrutement réussi dans des délais raisonnables. Cependant, bien que plusieurs couples aient manifesté leur intérêt pour participer à notre étude : certains en venant spontanément à nous, d'autres étant recommandés par des contacts de notre réseau commun, et d'autres encore répondant positivement à notre annonce sur les réseaux sociaux, plusieurs d'entre eux se sont finalement rétractés pour diverses raisons. Ces motifs incluaient des emplois du temps chargés, des indisponibilités, ou tout simplement une absence de réponse de leur part.

Deuxièmement, en relation avec l'optimisme initial quant au nombre de propositions volontaires de participation, nous avons pris conscience que notre sujet n'était pas toujours compris. Malgré l'enthousiasme manifesté par certaines femmes pour participer à notre étude et à nos discussions en vue d'organiser des rencontres, il est apparu à plusieurs reprises, que nous constatons que leur situation familiale ne présentait parfois aucun lien avec le sujet de notre mémoire. Par la suite, nous avons été attentifs à assurer cette correspondance dès le début de la prise de contact.

Troisièmement, étant donné que la population ciblée était peu courante (couples lesbiens ayant alterné les grossesses), le critère de sélection lié à l'ancienneté de la dernière grossesse rendait la constitution de l'échantillon visé d'autant plus complexe.

Enfin, obtenir l'accord des deux membres du couple s'est avéré difficile. En effet, dans la plupart des cas, seule l'une des conjointes était volontaire pour participer à notre étude.

En raison des difficultés rencontrées, il s'est avéré nécessaire de revoir et d'assouplir quelque peu nos exigences et nos critères de sélection préétablis pour s'adapter aux opportunités limitées qui se présentaient à nous. Nous avons alors fait le choix d'accorder moins d'importance à l'ancienneté de la dernière grossesse, en supposant que des discours porteurs de sens pourraient être recueillis même dans le cas où la grossesse serait plus éloignée dans le temps. De plus, nous avons mis en avant l'importance de l'expérience maternelle vécue par ces femmes, qu'elle nous soit racontée de manière individuelle ou au travers de leur binôme.

1.4.3.d Échantillon final

Bien que nous ayons conduit des entretiens avec un total de sept participantes, seules cinq d'entre elles seront intégrées dans les analyses de cas présentées dans ce mémoire. La décision de ne pas inclure les deux participantes restantes repose sur la divergence de leur situation familiale par rapport à nos critères de sélection. Leur inclusion aurait pu introduire des données perturbatrices susceptibles de nuire à notre compréhension approfondie du sujet, en déviant de la thématique centrale abordée dans ce mémoire. Notre échantillon final se compose de cinq femmes. Chacune d'entre elle est présentée dans le sous-chapitre « *Tableau des présentations* » de chaque analyse de cas. Dans le souci de préserver l'anonymat et la confidentialité des participantes, toutes les données permettant de les identifier ont été modifiées. Des noms fictifs ont été utilisés à la fois pour les participantes et pour les membres de leur entourage et de leur cercle familial. Cependant, les informations relatives à leurs âges et au nombre de leurs enfants sont demeurées inchangées.

1.4.4 Récolte du matériel

Bien que notre intention initiale était de réaliser des entretiens en présence du couple dans le but d'observer la dynamique au sein de leur relation conjugale et dans un souci d'efficacité et d'économie dans la phase d'analyse des entretiens, nous avons parfois réalisé des rencontres en individuel. Cette situation s'est présentée lorsque l'une des conjointes ne se sentait pas à l'aise de partager son vécu, ou lorsque des contraintes temporelles empêchaient les deux conjointes d'être disponibles simultanément. Dans ces situations, nous avons opté pour la réalisation d'entretiens avec la conjointe qui exprimait sa disposition à partager avec nous. Ce choix était motivé par l'importance que nous accordons au vécu de ces femmes ayant cette double perspective de la maternité, qu'il nous soit raconté en binôme ou non.

L'entretien, qu'il se soit réalisé en couple ou en individuel, s'est profilé de la même manière. Celui-ci a débuté par une prise de contact et des présentations mutuelles. Par la suite, il s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord nous avons réalisé un entretien semi directif, et ensuite, nous avons procédé à l'élaboration de l'arbre généalogique des participantes.

Avec l'accord de nos participantes, les entretiens semi-directifs et la réalisation des arbres généalogiques ont été enregistrés dans leur intégralité. Après chaque entretien, nous avons entrepris leur retranscription dans les plus brefs délais afin de maintenir une fidélité à leurs discours incluant les éléments contextuels, les attitudes et les détails subtils et significatifs.

1.4.4.a Entretien semi-directif

L'entretien clinique semi-directif a été initié par la question exploratoire du récit de vie ; « Qu'est ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ? ». Préalablement à cela, nous avons élaboré une grille thématique englobant des sujets que nous avons l'intention d'aborder, tout en préservant la souplesse de nos questions et l'orientation globale de l'entretien, afin de laisser une marge à la spontanéité du discours des participantes. Cette approche peut faciliter l'expression de pensées inconscientes, l'association libre des participantes et permettre l'émergence de nouvelles sous-thématiques, enrichissant ainsi la qualité de notre démarche psychodynamique.

La grille thématique englobait des thèmes reflétant nos questions de recherche, tels que ; l'émergence du désir d'enfant, l'émergence du projet parental et les choix qui en découlent, le vécu de leur maternité, les représentations de la parentalité, les conceptions associées au donneur.

1.4.4.b L'arbre généalogique

Dans un second temps, nous avons élaboré, en collaboration avec les participantes, leur arbre généalogique. Pour ce faire, aucune directive spécifique n'a été fournie. La réalisation de l'arbre a facilité la mise en évidence d'aspects pertinents relatifs à ces femmes. De plus, son apport visuel à parfois constitué une base pour initier des éléments de discussions supplémentaires et complémentaires au discours préalablement recueilli. Néanmoins, l'utilisation de l'arbre généalogique s'est avérée plus fructueuse dans certains entretiens par rapport à d'autres.

Il est important de souligner que les informations tirées de l'arbre généalogique ont été analysées en lien avec les éléments issus de l'entretien semi-directif. Cette approche combinée permet d'obtenir une vue d'ensemble plus complète et nuancée des données recueillies.

1.4.5 Analyse du matériel

1.4.5.a Analyse au cas par cas

Après avoir effectué la retranscription intégrale de chaque entretien, nous avons entrepris une analyse méticuleuse de chaque discours, portant autant sur sa forme que sur son contenu. Dans le chapitre suivant, intitulé « *Analyses des entretiens* », nous présenterons nos analyses de nature psychodynamique en les étayant au moyen d'extraits de verbatims issus des entretiens. En complément de l'analyse de cas, l'analyse de notre contre-transfert constitue également une composante intégrante de notre matériau d'analyse. Cela englobe nos sentiments, nos émotions et nos réactions inconscientes qui se développent envers les participantes par le biais de nos interactions avec elles.

1.4.5.b Analyse transversale

La dernière étape est l'analyse transversale des données. Une fois l'analyse de chaque entretien réalisée, l'analyse transversale implique une analyse à une échelle plus large et la comparaison horizontale des données recueillies à partir des diverses analyses. L'objectif principal de cette approche est d'identifier des motifs récurrents, des thèmes ou des tendances qui apparaissent à travers l'ensemble des cas étudiés. Une fois les thématiques communes tirées des analyses de cas identifiées, nous les avons regroupées et comparées, mettant en lumière à la fois les ressemblances, les redondances et les liens entre elles. Dans cette partie, nous confrontons également, nos observations cliniques avec les connaissances théoriques de la littérature (« *Partie théorique* »). Cette confrontation avec la littérature a servi à enrichir notre compréhension de la parentalité dans le contexte spécifique des couples lesbiens où chaque conjointe joue simultanément le rôle de mère biologique et de mère sociale.

Il est important de souligner que nos analyses demeurent hypothétiques. Il s'agit de nos interprétations subjectives de ce que ces femmes ont désiré nous livrer à un moment précis. Par conséquent, nos analyses ne prétendent nullement saisir toute la complexité des femmes que nous avons eu l'opportunité d'écouter.

1.5 Chapitre 2 : Analyses des entretiens

Dans ce chapitre, nous exposerons l'analyse de chacun des entretiens, comprenant nos observations, nos réflexions et nos interprétations. À cet effet, nous opterons pour une alternance entre la première personne ("Je") et la forme plurielle ("Nous"), en fonction des aspects abordés.

1.5.1 *Océane et Audrey*

1.5.1.a *La rencontre*

À la suite de la publication de mon annonce sur le groupe Facebook intitulé "Homoparentalité asbl (Belgique) – conversations", Océane m'a contactée de sa propre initiative. Elle m'a fait part de son souhait de partager avec moi "*Un petit bout de sa famille*". Il convient de noter que cette démarche a été entreprise indépendamment par Océane, sans avoir préalablement consulté sa compagne pour obtenir son accord. Après plusieurs échanges de messages et suite à l'accord conjoint d'Audrey, sa compagne, nous avons rapidement fixé notre rendez-vous. Océane et Audrey sont les premières participantes que j'ai eu l'occasion de rencontrer. La rencontre s'est tenue à leur domicile. Le trajet pour parvenir à leur domicile a été relativement long, et durant le voyage, j'ai ressenti une certaine appréhension. Une appréhension liée au fait de me rendre chez des femmes étant totalement inconnues dans le but d'explorer leur sphère intime. Une fois arrivée à leur domicile, mes inquiétudes se sont rapidement dissipées et j'étais alors pleinement engagée dans ma démarche.

De prime abord, Océane, bien que l'initiatrice de cette rencontre, se présente avec une certaine distance et réserve. D'un autre côté, Audrey m'accueille de façon spontanée et emploie rapidement l'humour, ce qui facilite l'établissement d'une atmosphère décontractée et confortable. Océane me propose un verre d'eau que j'accepte, tandis qu'Audrey m'invite à m'installer sur le canapé. À ce stade, j'ai le sentiment qu'Audrey est plus encline à la discussion que ne l'est Océane. Toutefois, cette dynamique va graduellement s'inverser au fil de l'entretien. Alors qu'Audrey intègre de l'humour dans ses propos, son discours conserve un caractère plutôt superficiel, elle contournera parfois mes questions et introduira plutôt de nouveaux sujets en remplacement de celui qui avait été abordé initialement. De plus son discours peut par moments manquer de cohésion, devenant parfois difficile à suivre. De son côté, Océane va s'ouvrir davantage et approfondir son discours.

Il est pertinent de noter qu'avant notre rencontre, je n'avais pas été informée de leur situation familiale. Océane n'avait communiqué aucune information à ce propos, hormis le fait qu'elle et sa compagne répondaient aux critères de sélection. Au début de l'entretien, j'ai été quelque peu désorientée en raison de leur structure familiale particulière. Je n'avais pas anticipé ce scénario, qui me semblait plus complexe encore que celui d'une rencontre avec deux conjointes ayant vécu une maternité biologique à tour de rôle.

1.5.1.b Tableau des présentations

<i>Océane et Audrey</i>
<p>Océane est âgée de 32 ans et Audrey en a 43. Ensemble, elles sont les parents de deux enfants: Alice, âgée de 5 ans, et Jean, âgé de 2 ans. Audrey est la mère biologique d'Alice, tandis qu'Océane est la mère biologique de Jean. Par ailleurs, Audrey est la mère d'un jeune homme de 20 ans, prénommé Henry, dont la venue a été une "surprise" issue d'une relation hétérosexuelle qui n'a pas été poursuivie. Audrey est également la mère de Simon, âgé de 9 ans, issu d'une relation homosexuelle antérieure. Il est pertinent de noter qu'Audrey n'est pas la mère biologique de Simon et qu'elle n'a que peu de contacts avec lui.</p> <p>Le nom de famille des enfants ;</p> <p>En ce qui concerne la sélection des noms de famille pour leurs enfants, le choix de leur deux noms était particulièrement important pour Audrey. Elles ont choisi le nom d'Audrey en premier lieu, suivi du nom d'Océane. Par rapport à l'ordre, Océane explique « <i>ça donnait mieux dans ce sens-là et en plus c'est dans l'ordre alphabétique</i> ».</p>

1.5.1.c Analyse de l'entretien

Dès l'âge de douze ou treize ans, Océane a pris conscience de son homosexualité. À cette époque, elle croyait que son orientation sexuelle excluait la possibilité de devenir mère. Elle exprime : « *J'me disais : ben voilà, j'aurais pas d'enfant puisque j'savais pas que c'était possible* ». Cette déclaration suggère que malgré son désir d'être mère, elle n'aurait pas sacrifié son orientation sexuelle en faveur de la maternité.

Lorsque nous abordons leur rencontre, Océane explique qu'elles se sont rencontrées deux fois à cinq ans d'intervalle. C'est Océane qui a réinitié le contact avec Audrey à travers un site de rencontre. Océane a utilisé le fils d'Audrey comme amorçage à la conversation en disant : "*Je ne me souviens plus de qui tu es, mais je sais que tu as un fils qui s'appelle Henry.*" Cette

approche suscite la question de savoir si Océane, animée par le désir profond de devenir mère, n'aurait pas perçu une opportunité de concrétiser son désir de maternité. Lorsque qu'elle évoque sa relation précédente ; « *Avant d'être avec Audrey, j'étais en relation 9 ans avec quelqu'un et je n'attendais qu'une chose, c'est de faire un bébé et puis pff, c'était une relation qui allait dans le mur... Mais que je maintenais parce que je me disais si je la quitte, je serai jamais maman...* », pour Océane, être en couple semble être une condition sine qua non pour envisager un projet d'enfant. C'est finalement sa compagne de l'époque qui mettra un terme à leur relation. « *Et puis finalement, j'ai rencontré Audrey qui elle aussi voulait un enfant, alors...* ». En revanche, pour Audrey, le fait de désirer un enfant et de le concevoir ne semble pas devoir être enraciné dans une relation de couple. Elle avait déjà envisagé d'avoir un enfant en tant que parent célibataire avant l'arrivée d'Océane dans sa vie. De ce fait, le choix de la mère biologique de leur premier enfant s'est imposé en quelque sorte à Océane qui dit « *Ca a un peu contrarié mes plans parce que moi dans l'optique je voulais porter un enfant.../...Mais Audrey était déjà en train de faire des essais* ». Il semble évident qu'elle ressentait le désir de vivre la grossesse elle aussi. Océane semble intellectualiser cette expérience dans le but de contrôler ou atténuer ce sentiment de contrariété ressenti, « *Elle avait 10 ans de plus que moi, donc ben c'est vrai qu'elle me disait vouloir vivre une dernière grossesse, ben je me suis dit oui, ben oui, c'est logique, elle passe d'abord et heu et donc ben... Donc, j'ai dit ok, on se lance et on y va* ». Cependant, Océane maintient toujours son désir de vivre une grossesse. Elle déclare « *Ca c'était clair dès le départ que je n'allais pas porter cet enfant-là mais que moi aussi, je voulais en porter un après... Donc ça, c'était clair dès le départ et c'était heu, ça allait à tout le monde* ». On peut observer l'élaboration d'un compromis entre Audrey et Océane. En raison de la différence d'âge et de l'engagement initial d'Audrey dans le processus d'insémination, Audrey a porté le premier enfant. Ensuite, c'est Océane qui porterait le second.

Quand Audrey parle de sa grossesse d'Alice, elle a tendance à mettre en avant les aspects positifs et à valoriser l'idée d'une grossesse idéale et de la naissance d'un enfant parfait : « *J'ai bossé jusqu'à 38 semaines. Heu, pas de nausées, pas de vomissements, pas de diabète gesta, heu, quelques vagues petites varices, heu... Pas une vergeture rien, juste l'accouchement un peu plus compliqué mais pff, sans plus quoi et heu, y a bien pire... Je souhaite à tout le monde des grossesses comme la mienne.../... Alice, c'était le bébé parfait, tout le monde veut un bébé comme ça.../... Le bébé parfait quoi, que tout le monde voudrait. Et heu, après, il y a eu Jean..* » On peut observer dans le discours d'Audrey une forte idéalisation de sa maternité. Audrey déclare : « *J'ai eu une grossesse plus cool que la sienne (rire), vachement plus cool* », Océane

répond : « *Oui mais mon accouchement était plus cool que le tien* », Audrey surenchérit : « *A choisir je préfère 9 mois cool et une journée pas cool que 9 mois pas cool et une journée cool, tu vois ?* », Océane rétorque : « *Heeen mais le dernier mois ça allait* ». Ce dialogue entre Océane et Audrey reflète une dynamique de comparaison et de compétition concernant leurs expériences de la grossesse et de l'accouchement.

Océane raconte qu'elle a ressenti de l'ambivalence concernant la grossesse d'Audrey, soulignant des sentiments qui oscillent « *Ca été un peu dur parce que ben c'est voilà , c'est quand même pas pareil que quand on a accouché, heu surtout quand il y avait l'allaitement et tout ça, mais oui, il y avait des moments ambivalents mais globalement j'étais plus contente que heu que tristounette même si il y avait des moments où, pfouf, j'aimerais bien vivre tout ça et heu, heu ben, je me disais que mon tour viendrait et heu, en effet, mon tour est venu.* », ce passage souligne des sentiments oscillant entre des sentiments positifs et négatifs de ne pas être directement impliquée dans le rôle de la mère biologique « *C'est pas moi* ». Ces sentiments pourraient émaner d'une combinaison de désir et de frustration. D'un côté, elle ressent de la joie pour Audrey en tant que partenaire et mère de l'enfant, mais d'un autre côté, elle pourrait éprouver une forme d'envie ou d'insatisfaction de ne pas avoir vécu cette expérience elle-même.

Lorsque j'aborde avec Océane la relation par rapport à ses deux enfants, Océane me fait part d'une anecdote : « *C'est d'ailleurs un truc rigolo : c'est que quand Audrey a accouché d'Alice, et ben heu très vite, je me suis sentie heu, fin très vite, je l'ai aimée, ça a cliqué. C'était mon bébé, c'était ma fille, et quand j'étais, heu, enceinte de Jean ou même avant de concevoir Jean je me disais purée ... Jeeee... Non... Quand elle était enceinte de Alice, je me disais : mais est-ce que quand moi je vais porter un bébé, le fait qu'il y ait les hormones, la biologie, etc., est-ce que je ne vais pas plus aimer le bébé que je vais porter qu'Alice ?* ». Son discours est confus. Elle aborde d'abord sa propre grossesse, puis déplace ses propos vers ses réflexions pendant la grossesse d'Audrey. Son discours suggère une appréhension quant à la possibilité d'éprouver un amour plus intense envers un enfant qui lui serait biologiquement lié. La suite de ses propos prend une toute autre tournure : « *Quand on a eu Alice, je me suis dit : Purée, est-ce que je vais arriver à aimer autant l'enfant que je porterai que l'enfant que j'ai déjà maintenant ? J'avais peur de ne pas aimer autant Jean que j'aimais Alice et au final, heu, j'ai mis plus de temps à ai, aimer Jean parce que c'était pas instantané parce que ça été un peu compliqué au début et heu, voilà , j'dis p't'être que j'ai mis heu deux jours pour Alice vraiment cliquer et me dire : « Woaw, c'est mon bébé » et que Jean ça m'a pris p't'être 3-4 jours, heu, mais oui j'ai cliqué*

plus vite pour Alice que pour Jean. » Cette tournure pourrait suggérer la présence d'un mécanisme de défense psychique appelé "formation réactionnelle". Dans un premier temps, Océane exprime des préoccupations quant à sa capacité d'aimer autant Alice que l'enfant qu'elle portera biologiquement. Étant attachée à l'idée de ne pas faire de distinction entre ses enfants, elle pourrait percevoir cette pensée comme étant inacceptable. Ce mécanisme inconscient se manifeste lorsque des pensées intolérables sont transformées en leur opposé de manière à ce que ces pensées soient plus tolérables (Chabrol. H, 2005). En revanche ici, elle réagit en prétendant que son lien avec son enfant biologique a nécessité plus de temps pour se développer. Cette réaction pourrait refléter une tentative inconsciente de réduire ou de nier ses sentiments ambivalents initiaux envers Alice. Plus tard dans l'entretien, Océane exprime un sentiment qui la place dans une situation inconfortable, mais qui semble s'atténuer avec le temps. Elle partage : « *Moi je commence seulement à sent., à avoir ce sentiment qui s'atténue de devoir me déchirer entre mes deux enfants.../...Quand Jean est né, je me sentais mais.. j'avais l'impression de devoir toujours négliger un pour m'occuper de l'autre.../... Ca me rendait malade de me dire j'm'occupe moins d'Alice qu'avant pour m'occuper de Jean ou je délaisse Jean pour m'occuper de, d'Alice* ». Ces propos suggèrent une émotion de division entre ses deux enfants, pouvant refléter son conflit intérieur pour équilibrer les responsabilités envers son enfant biologique, Jean, et celle qu'elle n'a pas porté, Alice. Cette situation pourrait être interprétée comme le reflet du combat d'Océane pour harmoniser ses deux identités maternelles, biologique et sociale.

Lorsque le sujet des grands-parents est abordé, Océane oriente rapidement la conversation vers la relation entre Alice et sa mère. Océane partage que sa propre mère avait des appréhensions elle aussi, quant à aimer Alice autant que ses autres petits-enfants, en raison du fait qu'Audrey avait porté Alice. Elle conclut par « *ses doutes se sont dissipés complètement et heu, elle adore Alice et Jean autant que ses deux autres petits-enfants portés par ma sœur* ». La réaction positive de sa mère envers Alice, malgré le fait qu'elle n'ait pas été portée par Océane, peut suggérer l'acceptation d'Alice dans sa « lignée » familiale et par la même occasion, l'approbation de l'homoparentalité d'Océane au même titre que l'hétéroparentalité de sa sœur.

Audrey aborde également la relation avec ses enfants à sa manière : « *Alors moi, il faut savoir que je ne suis absolument pas mère poule, rien du tout, etc. C'qui a eu avec Alice, c'est le lien d'allaitement, je l'ai allaitée 8 mois, heu, c'qui a fait qu'elle a été, fin, c'était ma glue, mais, fin, ch'uis pas une maman poule moi c'est...* ». Elle commence par affirmer qu'elle n'est

« *absolument pas une mère poule* », suggérant une certaine distance émotionnelle. Ensuite elle reconnaît que le lien d'allaitement a créé un lien étroit avec Alice « *C'était ma glue* ». Elle aborde ensuite sa relation avec Jean en expliquant « *C'est elle la maman poule, moi je suis heu, après heu Jean m'appelle maman Audrey pour aller au dodo, etc. Mais... Le soir, il se blottit contre moi mais c'est différent, j'saurais, on n'a pas du tout la même parentalité on va dire* ». Cette déclaration suscite une réflexion. Audrey semble adopter une attitude de détachement vis-à-vis des aspects émotionnels, préférant laisser cette responsabilité à Océane, la « *mère poule* ».

Lorsque le thème de leur parentalité est abordé, Océane attribue à Audrey le rôle de la « *maman coup de pied aux fesses* », qui sous-entend de la discipline et de la fermeté dans l'éducation. En parallèle, Audrey attribue le rôle de « *mère poule* » à Océane, qui sous-tend dans ce cas, à de la douceur et de la protection. Audrey souligne que c'est Alice qui a choisi leurs surnoms. Ainsi, pour Alice, Audrey est "Maman Audrey", tandis qu'Océane est "Maman d'amour". Ces surnoms, sélectionnés par leur enfant, semblent refléter les rôles qu'elles se sont mutuellement attribués. En effet, à travers leur dialogue, elles semblent avoir toutes les deux intégré et investi ces rôles : « *Moi, je suis la méchante et elle, c'est la gentille* » dit Audrey. Il semble coexister un « bon parent » et un « mauvais parent » au sein du couple tel un clivage de la parentalité. Le clivage est lié au déni, dans le sens où lorsque l'individu est fortement identifié à une certaine image de lui-même, les autres aspects de son identité sont refusés ou ignorés (Chabrol.H, 2005). A plusieurs reprises au cours de l'entretien, Audrey insistera sur le fait qu'elle n'est pas une « *mère poule* », qu'elle est cette « *mère coup de pied aux fesses* », qu'elle est ainsi, qu'elle le sait et que ses enfants le savent aussi. D'un autre point de vue, celui du narcissisme, cette forte identification au rôle de la mère ferme et rigide pourrait également être une manière pour elle de créer une cohérence entre la perception que son entourage a d'elle, les valeurs et l'éducation qui lui ont été inculquées, et sa propre conception de ce qu'elle pense devoir être en tant que mère. Cela pourrait être une façon de maintenir une image de soi consistante et qui est sécurisante même si cela implique de supprimer ou de nier d'autres aspects de son identité maternelle.

Lorsqu'on explore le lien entre leur propre parentalité et les modèles parentaux qu'elles ont reçus, Audrey et Océane rejettent d'abord l'idée d'une quelconque identification. Audrey partage ensuite son expérience en évoquant une éducation « *à l'ancienne* », elle mentionne qu'elle a un côté plus bienveillant que celui de ses propres parents, « *malgré mon côté méchante, heu, etc.* ». Toujours avec ce côté « *carré* », elle semble équilibrer cet aspect plus strict avec une volonté

de permettre à ses enfants de s'épanouir. Cela pourrait refléter un processus d'identification et de désidentification à ses propres parents combinant à la fois des éléments de son éducation passée, sa propre évolution et l'éducation qu'elle confère à son tour.

Océane raconte également : « *Moi, j'ai une maman poule mais alors poule, plus poule que poule il y a pas, donc, heu, c'est pas mal qu'il y ai une maman coup de pied aux fesses...* ». À travers ses mots, il semble évident qu'Océane s'identifie voire se substitue à l'image de sa mère. Dans son propos, elle introduit sa compagne Audrey, perçue comme un élément bénéfique pour apporter un équilibre à sa parentalité. Par la suite, elle explique qu'elle essaie de se distancer de l'aspect "maman poule" de sa propre mère afin de vivre sa propre expérience de la maternité. Elle mentionne : « *Je suis bien pour couvrir mes bébés, mais j'essaie de leur accorder de l'indépendance et de lâcher-prise, et je crois que j'y parviens plutôt bien* ». On peut interpréter ce mouvement comme une tentative de se désidentifier de l'approche maternelle de sa mère, en cherchant à forger sa propre approche en tant que mère. L'expérience d'Océane avec son père pose question. Océane explique que son père n'incarne pas une figure d'autorité pour elle : « *C'est pas tellement un modèle de parentalité pour moi... /... C'était pas tellement une figure d'autorité pour moi parce que c'est, c'était ma maman pour moi la figure d'autorité* ». Si l'on fait un rapprochement avec la théorie œdipienne, nous pourrions émettre l'hypothèse que le père d'Océane, n'a pas joué le rôle de tiers séparateur. Cette absence de séparation aurait conduit à une fusion prolongée avec sa mère qui aurait pu maintenir un attachement premier envers elle, tout en n'ayant pas développé de désir envers son père en raison de son comportement violent envers sa mère : « *Il était parfois pas super sympa quand j'étais petite, heu, des scènes pas top où il a été un peu violent avec ma maman* ». Les expériences à caractère traumatogène comme les violences envers sa mère, dont elle a été témoin, pourraient avoir entravé le développement de tout désir ou affection envers son père, interférant ainsi avec la formation normale du complexe d'Œdipe. Il en découle alors le maintien d'une relation symbiotique avec sa mère. Cette dynamique pourrait éventuellement avoir influencé son orientation sexuelle « *Moi j'ai su très tôt que j'étais lesbienne... /... Heu, moi, déjà à 12,13 ans je, je savais, heu, j'en avais conscience* ». À travers cette déclaration : « *Maintenant, c'est un papy gâteau qui ferait tout pour ses grands-parents, heu non pour ses petits-enfants mais heu voilà, j... j'ai pas, c'est pas tellement un modèle de parentalité pour moi...* », il est possible que Océane entreprenne un acte symbolique de réparation envers la figure paternelle qu'elle a connu dans son enfance, en la transformant en une version idéalisée de « papy gâteau ».

Lorsque le sujet de l'homosexualité est abordé, contrairement à Océane qui a identifié son homosexualité très jeune, Audrey répond avec une touche d'humour : « *Pas moi* ». Audrey semble avoir réalisé plus tardivement son homosexualité. Son parcours en témoigne : elle décrit sa situation de devenir « *mère sans le vouloir d'Henry* », un « *bébé surprise* » issu d'une relation hétérosexuelle. Par la suite, elle exprime le désir d'avoir un autre enfant, suivi du désir d'une relation, mais son récit dévoile que « *Tout s'est chamboulé, rien ne s'est fait comme prévu* ». Je ressens une tension dans son discours à ce stade de la conversation. Les termes « *chamboulement* » et « *rien ne s'est fait comme prévu* » semblent faire référence à une période de remise en question, voire de révélation personnelle, peut-être liée à son propre coming-out en tant que femme homosexuelle.

En analysant le parcours d'Audrey et ses différentes expériences de la maternité, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il y a en elle un désir de contrôle sur sa vie et une recherche de stabilité. Sa première grossesse n'était pas voulue, elle lui a été comme « imposée » par un homme. Elle a ensuite eu Simon, que son ex-compagne a porté et avec lequel elle n'a plus de contact significatif. Il est possible qu'Audrey, ayant vécu des expériences de parentalité imprévues et marquées par des circonstances qui échappaient à son contrôle, ait ressenti le besoin d'avoir un enfant souhaité cette fois, et de gérer de manière exhaustive tous les aspects de cette maternité, de la conception à la grossesse, en choisissant elle-même le donneur et en procédant à une insémination artisanale. Cela pourrait refléter sa volonté d'exercer un contrôle total sur cette expérience maternelle, élément qui avait peut-être fait défaut autrefois. En rétrospective, nous pourrions interpréter qu'Audrey aspirait de manière inconsciente à une grossesse parfaite et à un enfant parfait, représentés par l'expérience d'Alice, l'enfant qu'elle a porté biologiquement de sa propre volonté.

L'insémination artisanale d'Audrey semble émerger comme un thème perturbateur pour Océane qui impacte son discours. Lorsqu'elle en parle en disant : « *Alors, elle a eu une insémination à peu près un mois, une insém, une insémination artisanale voilà, c'est, fin...* », il y a une pause suivie d'une déviation du sujet de la conversation. Ce moment peut refléter une certaine tension ou une émotion inconsciente associée à ce sujet. Plus tard dans l'entretien, Océane aborde le sujet du géniteur d'Alice, qui est un donneur connu d'Audrey. Elle partage : « *Parce qu'Alice est née d'un, d'un géniteur connu... /... Elle, dans sa tête elle est aussi, elle vient d'une graine de l'hôpital comme Jean, c'est ce qu'elle raconte dans sa tête, je n'ai pas démenti, mais quand elle sera un peu plus grande et qu'elle posera éventuellement des questions alors là, il sera*

encore temps de lui dire ». Ces propos suggèrent que Océane pourrait ressentir une certaine inquiétude et se questionner par rapport au choix du donneur connu, effectué par Audrey. L'idée que la conception d'Alice puisse être perçue comme provenant d'une simple « *graine de l'hôpital* » est acceptée par Océane pour le moment, mais elle semble anticiper les futures questions d'Alice à ce sujet. Cette anticipation peut refléter des inquiétudes sur la manière dont Alice pourrait réagir en découvrant la vérité sur ses origines biologiques impliquant la mise en péril de la relation avec sa fille. Le fait que le géniteur soit connu et qu'il ait une certaine proximité étant donné qu'il provient de Belgique pourrait contribuer à l'inconfort d'Océane. Alors que pour Audrey, le donneur connu d'Alice est « *Juste un géniteur quoi, oui c'est pas son papa, c'est pas son père, c'est un géniteur quoi* ».

Ensemble, elles ont abordé la possibilité d'avoir un dernier enfant, mais elles n'ont pas réussi à parvenir à un accord concernant celle qui le porterait. Bien qu'Audrey ait avancé l'argument que sa dernière grossesse offrait l'opportunité d'avoir un enfant biologique en raison de son âge plus avancé par rapport à Océane, elle semble également enthousiaste à l'idée de revivre à nouveau une grossesse, Au même titre qu'Océane. Cette fois-ci, aucun compromis n'a été établi entre elles. Elles rationalisent chacune à leur manière ce désir de grossesse. Océane dit : « *Moi j'ai encore envie super, super, super envie de tomber enceinte, j'ai envie de revivre une grossesse mais j'ai pas tellement envie qui est une addition à la famille. J'ai pas envie d'avoir un autre membre dans la famille mais je voudrais revivre toute ces sensations-là* ». Cette séquence souligne que c'est davantage le désir de grossesse qui est en jeu plutôt que le désir d'enfant. De plus, le choix de ne pas ajouter une addition à la famille pourrait faire référence à l'attention que porte Océane à considérer ses enfants de manière équitable, ainsi que l'équilibre qu'elle perçoit actuellement dans sa relation et dans son interaction avec eux. L'arrivée d'un troisième enfant pourrait perturber cet équilibre établi. Audrey, elle, rationalise par des justifications logiques et morales ; « *Et puis le contexte actuel aussi, fait que, fin que, la vie devient de plus en plus chère, on a enfin trouvé un équilibre... Puis bon, j'ai bientôt 43 ans aussi, j'me fais plus toute jeune, heuu, même si c'était toi qui le portais, je veux dire j'ai quand même 43 ans... Ca veut dire que le temps qu'il arrive aux études etc.. heu.., j'aurais une canne et tout, un déambulateur.../... Aussi ben les murs de la maison sont pas extensibles, la voiture qui est pas extensible, le, le temps parce que, ben, ça prend du temps les enfants quoi..* ». Il est intéressant de souligner cette séquence « *On a enfin trouvé un équilibre* » qui met en évidence l'équilibre qu'Audrey recherchait et qui semble à présent avoir été atteint.

Dans l'arbre généalogique d'Océane, l'inclusion des parents biologiques de son père, même s'il n'a pas été élevé par ceux-ci, peut suggérer un intérêt profond concernant les origines, la génétique et l'importance de la filiation biologique dans sa construction identitaire.

1.5.2 Nathalie

1.5.2.a La rencontre

C'est grâce au bouche à oreille que Nathalie et moi avons été mises en contact. Informée de mon annonce par une connaissance commune, elle s'est proposée volontairement en me contactant. Lors d'un appel téléphonique, elle me proposera de témoigner de son expérience parentale et m'exposera brièvement celle-ci. Dans l'enthousiasme de recevoir une proposition, j'ai naturellement accepté d'entendre Nathalie et nous avons convenu de tenir l'entretien à son domicile. Cependant, après coup, j'ai pris un temps de réflexion pour considérer cette proposition avec plus d'attention, car Nathalie ne correspondait pas exactement aux critères que nous avons initialement établis pour l'échantillon de notre étude. Nathalie a expérimenté deux expériences de maternité, l'une d'origine biologique et l'autre qualifiée de "sociale". Cependant, ces deux expériences n'ont pas eu lieu au sein d'une même relation, la maternité la plus récente remonte à neuf ans et elle est actuellement divorcée. Par conséquent, je me suis rendu compte que je n'allais pas interviewer un couple, et que son vécu serait quelque peu différent de ce que j'avais initialement envisagé d'étudier. Après mûre réflexion, j'ai choisi de maintenir la rencontre, car l'élément clé demeurerait que Nathalie avait vécu l'expérience de la maternité sous deux perspectives différentes. J'ai donc jugé nécessaire de m'adapter en conséquence. La rencontre s'est donc réalisée en individuel au domicile de Nathalie. Il s'agissait de mon deuxième entretien réalisé. Mon appréhension était moins marquée que lors du premier entretien, et je me sentais plus confortable. L'accueil très spontané de Nathalie dans son environnement a grandement contribué à ce ressenti. Elle me convie à la table de sa cuisine, et nous entamons une phase préliminaire de familiarisation avant de débiter l'entretien proprement dit. Nathalie m'annonce presque immédiatement que son divorce avec son ex-compagne a été extrêmement conflictuel. Observant les émotions (colère) que ce sujet semble susciter en elle, j'espère que cette complexité ne compromettra pas la fluidité de notre échange à venir. Au travers de son discours, il semble évident que Nathalie est une personne réfléchie et capable d'introspection. Cependant, il m'arrive par moments de perdre le fil de ses propos en raison des termes techniques ou des références qu'elle utilise, ce qui engendre, chez moi, une certaine confusion et perturbe ma capacité d'écoute. Par moments, je me trouve submergée par

la quantité d'informations reçues, ce qui m'amène à poser des questions qui ne sont pas toujours en lien direct avec la discussion en cours.

1.5.2.b Tableau des présentations

<i>Nathalie</i>
<p>Nathalie est âgée de 53 ans. Dans une première relation, elle a donné naissance à ses deux premiers enfants, Nathan et Line, qui sont actuellement âgés de 19 ans et sont des jumeaux. Dans le cadre d'une seconde relation, elle a eu un troisième enfant, Léo qui a 9 ans et qui a été porté par son ex-compagne, Anne. Anne est entrée dans la vie de Nathan et Line lorsque ces derniers avaient cinq ans. Au fil du temps, elle est finalement devenue leur mère légale en demandant leur adoption alors qu'ils avaient atteint l'âge de huit ans.</p> <p>Le nom de famille des enfants : Nathalie a choisi d'attribuer son nom de famille à ses jumeaux, Nathan et Line. Cependant, pour leur troisième enfant, Léo, c'est son ancienne compagne qui a choisi de lui donner son nom de famille. Nathalie mentionne qu'à l'époque, l'attribution des deux noms de famille n'était pas courante.</p>

1.5.2.c Analyse de l'entretien

Lorsque j'initie la première question de l'entretien : « *Qu'est-ce qui fait que vous êtes devenue la personne que vous êtes aujourd'hui ?* », Nathalie y répond en m'exposant deux éléments significatifs qui ont construit la personne qu'elle est : sa « *nature* » et « *une histoire personnelle... (silence), semée d'épreuves* ». Elle explique : « *J'ai une nature plutôt, heu, je dirais plutôt douce, plutôt un peu naïve* » ; elle aborde ensuite sa « *nature* » parentale. Elle décide de ne pas la caractériser comme une parentalité homosexuelle. De plus, Nathalie expose sa connexion avec le domaine de l'enfance en évoquant son "enfant intérieur" qu'elle cultive en elle. Elle exprime son aisance dans « *leurs univers* », et apprécie l'amour inconditionnel qu'elle reçoit des enfants.

Elle aborde ensuite le deuxième élément qui est constitutif de sa personne : « *Ma confrontation à des épreuves de vie assez, heu, assez difficiles qui ont fait que je suis sans doute la personne que je suis, heu, que je suis aujourd'hui* ». Elle explique que les épreuves de la vie ont fait qu'elle a dû se forger une « *autre persona* » pour se protéger et c'est la combinaison de tous ces éléments qui font qu'elle est devenue qui elle est. Nathalie semble faire preuve d'une réelle introspection sur sa vie et sur sa personne.

Lorsque j'aborde son homosexualité, Nathalie m'explique qu'elle ne se considère pas être «*fondamentalement lesbienne* ». Selon elle, son homosexualité découle davantage des épreuves de la vie plutôt que d'un choix délibéré. Elle qualifie cette situation de « *non-choix* », ce qui laisse entendre des expériences passées qui ont influencé son orientation sexuelle. Bien que les détails de ces épreuves de vie restent en grande partie non divulgués, elle mentionne tout de même, qu'elles sont en lien avec ses parents. Elle m'explique qu'elle aspirait à vivre une histoire hétérosexuelle : « *Moi, j'aurais de loin préféré être avec un homme. Voilà c'est, c'est, mais bon il se fait que c'est, c'est un peu la, la solution créative que j'ai mis en place, heu, donc je suis partie dans l'homosexualité* ». Ses déclarations laissent sous-entendre que l'homosexualité pourrait être envisagée comme un moyen d'échapper à une situation potentiellement anxiogène voire traumatique. Ses déclarations suggèrent également que l'homosexualité aurait pu être considérée comme une alternative à une situation où la figure masculine n'était pas perçue comme une source de sécurité.

Lorsque nous discutons de son coming-out, elle semble avoir des souvenirs confus de cet épisode, comme si ses souvenirs étaient altérés. Étant donné que son frère est également homosexuel, elle ne se rappelle plus si elle a fait son coming-out en premier ou bien si c'était son frère. Ses souvenirs semblent flous quant à la façon dont elle en a informé ses parents, elle ne se souvient pas si c'était à l'oral ou par le biais d'une lettre. Elle explique : « *Et comment ça s'est passé... Je ne me souviens plus... Mais pas top, heu... Est-ce que je l'ai dit oralement, est-ce que j'ai écrit une lettre, je ne m'en souviens plus trop je dois dire..* ». Progressivement, elle relate l'annonce de son homosexualité par le biais d'une lettre. Ses souvenirs paraissent lointains, presque comme enfouis dans sa mémoire, évoquant potentiellement une forme de déni en réaction aux sentiments inconfortables que ces souvenirs suscitent en elle. En réponse à sa lettre, Nathalie avait reçu une réponse de ses parents suggérant qu'elle devrait consulter un psychologue. Elle ne développera pas davantage ce point, mais il est évident que le sujet de ses parents semble la toucher particulièrement.

Le projet d'avoir un enfant était pour Nathalie une évidence depuis toujours, « *Je ne me voyais même pas ne, ne pas en avoir* ». De plus, elle considère qu'elle n'aurait pas été « *complète* » si elle n'avait pas vécu une grossesse. Dans une première relation, Nathalie a fait le choix de devenir mère. Elle reconnaît avoir imposé cette décision à sa compagne de l'époque, ce qui en fait davantage un projet personnel pour elle plutôt qu'un projet de couple. Nathalie a choisi de recourir à l'insémination artificielle avec un donneur anonyme pour concevoir son enfant. De

manière surprenante, dès sa première tentative, elle est tombée enceinte de jumeaux. Peu de temps après la naissance de ses enfants, Nathan et Line, Nathalie et sa compagne ont mis un terme à leur relation. Cinq ans plus tard, Nathalie a rencontré Anne, avec qui elle a construit un deuxième projet d'enfant. Elle raconte que son rêve était d'avoir une famille nombreuse : « *Je me voyais bien avec 5-6 enfants* ». Elle a alors initié le projet de la maternité dans sa relation avec Anne. Elle ne ressentait, cependant, plus le besoin de vivre la grossesse : « *J'avais la mémoire quelque part de cette expérience, ça me suffisait* ». Nathalie a initié le projet de maternité en mettant en avant l'idée qu'Anne prenne en charge la grossesse. Elle explique également : « *Je me disais aussi que, Anne, parce qu'elle avait... un peu du mal à accepter mes enfants et que le, je me disais, ben voilà si elle en porte, heu, un, peut-être que ça va l'ouvrir à un peu plus de maternité, bon, je me suis complètement plantée mais c'est pas très grave* ». Lorsqu'on examine le contexte de son désir d'avoir un enfant dans sa relation avec Anne, il apparaît que Nathalie avait l'espoir que la grossesse soit une expérience qui sensibilise Anne à la maternité et renforce son lien avec ses enfants. Nathalie reconnaît que cette tentative n'a pas été fructueuse et qu'elle s'est trompée dans ses attentes. Malgré son espoir initial, la réalité a montré que la tentative de renforcer le lien entre Anne et les enfants biologiques de Nathalie a eu des conséquences inattendues, c'est-à-dire un investissement d'Anne dans la relation à son enfant biologique au détriment de Nathan et de Line, ce qui a altéré la dynamique familiale d'une manière contre-productive.

Lorsque nous amenons le sujet du vécu de ses différentes maternités, Nathalie explique qu'au contraire de son ancienne compagne, qui établit des distinctions entre les liens de sang et les liens relationnels, elle ne fait pas de telles distinctions et elle considère ses 3 enfants au même titre, indépendamment du fait qu'elle les ait portés ou non. En ce qui concerne les grossesses, bien qu'elles aient été vécues de manière différente, elles lui ont chacune procuré du plaisir. En mentionnant : « *Je peux comprendre parfois les difficultés des, des pères aussi* », Nathalie met en lien son rôle en tant que mère sociale et le rôle d'un père, tout en soulignant une différence dans son cas, l'absence de l'élément biologique, symbolisé par « *l'ADN* ». Nathalie décrit son rôle de mère sociale comme celui d'une personne qui offre sa présence, son éducation et son amour à l'enfant, sans qu'il existe de lien biologique. Elle manifeste son aisance avec cette situation en exprimant qu'elle trouve « *assez amusant de se retrouver quelque part de l'autre côté de la barrière, de pouvoir jouer un autre rôle* ». Néanmoins, elle reconnaît des défis dans l'établissement de sa position au sein de cette dynamique : « *Ce qui a été plus compliqué...*

Hum... Ca a été de trouver un modus vivendi, donc un accord, quelque part tacite sur le rôle à prendre ».

Lors de l'arrivée de Léo, Nathalie a choisi de s'effacer quelque peu laissant à Anne une place de premier plan auprès de l'enfant. Elle confie : « *Je lui laissais un peu la priorité dans la place à prendre et je venais, je venais un peu compléter* ». Nathalie évoque son intention d'accorder une priorité à Anne, reconnaissant son désir de s'approprier cette maternité. Nous pourrions faire l'hypothèse que Nathalie pourrait être troublée par l'évolution d'Anne vers un rôle maternel plus engagé, étant donné qu'elle ne la considérait pas initialement comme quelqu'un de maternant avec ses enfants à elle, Line et Nathan. Cette évolution peut engendrer des perturbations et des frustrations chez Nathalie, qui aurait espéré qu'Anne adopte un comportement maternel envers ses enfants également. Nathalie pourrait avoir idéalement souhaité former une unité familiale où chaque membre trouverait sa place, où Anne agirait de la même manière qu'elle envers tous leurs enfants, et où chaque enfant ressentirait un amour similaire de la part de leurs deux mères. Lors de son discours, Nathalie semble occulter le fait qu'Anne ne partage pas la même situation maternelle que la sienne. En effet, Anne n'est pas à l'origine du projet parental des jumeaux, elle est entrée dans la dynamique déjà en marche. Cette particularité pourrait expliquer la différence de niveau d'engagement maternel entre elles. Dans cette perspective, Anne occupe davantage une position de belle-mère que de mère sociale.

Nathalie et Anne ont chacune choisi de recourir à l'insémination artificielle avec des donneurs anonymes. Nathalie avait envisagé la possibilité de réutiliser les échantillons de sperme du donneur danois de sa première expérience de maternité, en vue d'un éventuel futur projet d'enfant. Elle précise : « *Malheureusement, on n'a pas pu utiliser le même donneur* ». En effet, une directive européenne a été révisée, restreignant le nombre d'utilisations du même donneur afin de prévenir d'éventuels problèmes de consanguinité. Nathalie semble regretter cette situation. On peut déduire qu'elle aurait souhaité que ses trois enfants partagent le même géniteur, ce qui aurait créé un lien biologique entre eux, renforcé leur sentiment d'unité fraternelle et aurait sûrement contribué également à une plus grande cohésion familiale basée sur leurs liens génétiques. Pour pallier à cette situation, Nathalie et Anne ont décidé de collaborer avec la même banque de sperme danoise : « *Pour essayer quand même de manière un peu artificielle de créer du lien* ».

Nathalie mentionne à deux reprises sa réflexion quant à son choix du recours à l'insémination artificielle avec un donneur anonyme. Elle met en évidence son souci de choisir une

configuration qui correspondait à sa capacité d'assumer au mieux sa situation : « *Pour moi, le plus important, c'était qu'est-ce qu'on est capable de, d'assumer au mieux ?* », « *C'était la configuration qui me convenait le mieux pour, heu, pour assumer en fait, cette situation qui n'était pas idéale pour moi* ». En exprimant que c'était la configuration qui lui convenait le mieux pour faire face à une situation qui n'était pas idéale selon elle. Nathalie pourrait mettre en évidence un effort pour trouver une solution acceptable qui concilie ses aspirations initiales: « *Être avec un homme, heu, que tout se passe bien et d'avoir, heu, voilà, le fruit de l'amour entre deux personnes* » avec les circonstances réelles de sa situation, qui implique d'avoir un enfant dans le contexte d'une relation homosexuelle. Nathalie explique sa décision de ne pas choisir un donneur connu en raison de la crainte non pas que ce donneur prenne une place au sein de sa parentalité, mais plutôt par la peur d'une éventuelle déception. Elle exprime sa préoccupation que le donneur ne réponde pas aux attentes de l'enfant. Elle illustre cette préoccupation en expliquant : « *Je craignais que, hum, allez, que le père soit, heu, pas tellement, justement pas le fait que il veuille jouer un rôle, plutôt le contraire, que ce soit un gars, heu, en gros un con quoi, heu, qui voit les gosses et qui dise, heu, « Ben, je m'en fous »... J'avais, j'avais pas envie de cet abandon en fait* ». Elle considère son choix comme étant «égoïste», car elle l'a fait au nom de ses enfants, agissant en leur faveur. Il est possible d'interpréter ce choix comme le résultat d'une projection sur ses enfants de ses propres craintes d'abandon et de déception. Sa déclaration : « *Voilà, je suis plutôt dans une configuration où je suis incapable de faire confiance à un homme* » suggère une méfiance profonde envers les hommes, qui pourrait influencer son choix d'utiliser un donneur anonyme pour éviter toute possibilité de déception ou d'abandon, aussi bien pour protéger ses enfants au même titre que sa propre personne.

Nathalie aborde ouvertement le thème du donneur avec ses enfants, soulignant qu'il ne s'agit pas d'un sujet tabou ni pour elle ni pour eux. Elle leur a communiqué toutes les informations dont elle disposait à propos du donneur. Lorsqu'elle évoque celui-ci, elle emploie fréquemment des termes associés au rôle paternel, tels que « *père biologique* ». Par le fait qu'elle aspirait à une famille de type traditionnel, offrant donc un père à l'enfant, il est possible que l'utilisation du terme de « père » pour désigner le géniteur lui soit instinctive en raison de sa conception familiale idéale.

Nathalie montre une forte réticence à établir des liens entre sa façon d'être parent et celle de ses propres parents. Elle affirme : « *Ah non justement, j'ai tout réinventé (rit), ça pour moi c'était*

important, heu, voilà, non, je ne pouvais pas reproduire le schéma parental, donc je l'ai fait plutôt... Je ne l'ai pas fait en opposition... ». Elle explique que réinventer sa parentalité sans reproduire le modèle parental de ses parents était primordial. Elle explique d'abord : « *Je ne l'ai pas fait en opposition, hum, mais je n'avais pas de base en fait parce que moi, ce que j'avais reçu c'était juste pas possible, heu, et donc, heu, j'avais une page blanche et j'ai eu la liberté de, heu, en fait, j'avais pas de pression d'éducation au final donc moi j'ai pu inventer le type d'éducation que, que, ben que je voulais... Heu...* ». Elle évoque qu'elle n'a pas inventé sa parentalité par opposition de par l'explication d'une « *page blanche* », symbolisant une absence de modèle parental de référence, ce qui lui a donné la liberté d'agir sans opposition. Paradoxalement, elle dit : « *Je dis que je n'étais pas en opposition... Oui sur certaines choses j'étais en opposition clairement mais c'était pas une opposition de type, heu, « Ah vous aviez mal fait, etc. ».* C'était fondamentalement pas bon et, et toxique et donc, heu... », Nathalie laisse entendre que le modèle parental qu'elle avait reçu était inacceptable à ses yeux, ce qui a déclenché en elle une réaction d'opposition envers la façon dont ses propres parents avaient exercé leur parentalité. En réponse, elle a développé sa propre approche de la parentalité. Elle exprime également avoir eu une « *page blanche* » lui permettant de créer un nouveau modèle de parentalité, basé sur des valeurs et des éléments qu'elle n'avait pas reçus dans son passé, comme « *le lien affectif, les démonstrations affectives, le non-jugement* », qui étaient d'une importance capitale pour elle.

Il serait envisageable de considérer que Nathalie, en tant que parent à son tour, reçoit des enfants ce qui lui a manqué de la part de ses propres parents. Cette notion de « réparation » peut être envisagée du fait qu'elle cherche à combler les manques émotionnels de son passé à travers son rôle de mère. Cette séquence appuie notre interprétation : « *En tout cas, la relation aux enfants, l'amour inconditionnel qu'ils peuvent apporter, voilà, moi ça, c'est quelque chose qui me, qui m'a toujours, heu, attiré.* ».

Lorsqu'elle évoque la notion de "page blanche", il se pourrait qu'elle fasse référence à une absence de repère et d'un « mode d'emploi » pour appréhender la vie. Cette situation l'aurait peut-être poussée à devoir s'aventurer dans un monde sans repères préétablis, à élaborer des idéaux dont elle fait référence plusieurs fois dans son discours, à projeter ses rêves comme le ferait un enfant. Ses propos tels que « *Je dois avoir un enfant intérieur que je cultive* » et sa description d'une nature douce et naïve soulignent cette perspective. Elle est donc amenée à s'auto-construire et à s'adapter continuellement aux événements de la vie : « *Mais je partais un*

peu à l'aventure hein, parce que... Donc c'était un peu au jour le jour où je, mais j'avais pas d'idées préconçues, je ne... Voilà, je vivais un peu ça au quotidien quoi, comme encore aujourd'hui, hein, heu... », ce qui suggère une approche plus expérimentale de la parentalité. Cette réflexion pourrait expliquer sa tendance à projeter ses idéaux sur sa réalité, même si les résultats ne correspondent pas toujours à ses attentes. Un exemple illustratif serait son effort pour impliquer Anne dans une grossesse, espérant ainsi favoriser une parentalité plus maternelle envers ses enfants.

En entreprenant une analyse du mouvement de permutation symbolique des places dans le processus de parentalité de Nathalie, en lien avec l'analyse de son discours et l'exploration de son arbre généalogique, une hypothèse émerge. Il semblerait que Nathalie ait opéré une transition directe de l'état d'enfant à celui de mère, comme en témoigne son affirmation : *« Je suis parfois plus mère que, que femme... »*. Cette déclaration pourrait refléter le fait qu'elle a omis la phase d'identification à la figure féminine en raison d'une nécessité d'explorer et d'expérimenter la vie de manière prolongée : *« J'ai tout réinventé », « J'avais une page blanche et j'ai eu la liberté de, heu, en fait j'avais pas de pression d'éducation »*. Dans le contexte de la permutation symbolique des places, il apparaît que cette démarche n'a peut-être pas été complètement aboutie. Il semblerait que Nathalie n'ait pas réussi à reconfigurer symboliquement la position de ses parents en tant que grands-parents. Une observation significative émerge de sa réaction face à la proposition de construire son arbre généalogique, où elle suggère indirectement l'exclusion de ses parents ; *« Oké, bon ben, non, fin, il y a des faits hein, je vais pas supprimer, heu, mes parents parce que bon, heu, l'arbre généalogique, heu, ou celui que je connais, heuu, ben je... Vous voulez que j'aïlle jusqu'où en fait, c'est quoi votre question exactement? »*. Une interprétation plausible est que le processus de permutation symbolique n'a pas été pleinement réalisé, peut-être en raison de l'absence de symbolisation de ses parents en tant que grands-parents. Cette lacune dans la réassignation symbolique pourrait maintenir son identité d'enfant intérieur, comme en témoigne sa remarque : *« Je pense que moi-même j'ai, je dois avoir un enfant intérieur que je cultive »*.

Lorsque Nathalie réalise son arbre généalogique et en discute. Elle mentionne qu'elle n'a pas de relation avec son frère et qu'elle ne semble pas entretenir de lien profond avec le reste de sa famille. Elle explique : *« J'ai déjà des parents qui ont réussi à s'engueuler avec heu, la famille hein, heu, voilà, donc c'est toujours très conflictuel comme, comme relation. Donc, dès le départ, j'ai pas eu des, beaucoup d'oncles, de tantes, des cousins, des machins, c'était pas du*

tout le style de mes parents donc, plutôt du type à s'isoler on va dire... A posteriori à nous isoler donc également ». Cette déclaration met en évidence le fait que Nathalie avait peu de liens familiaux et, par conséquent, aucun modèle à prendre en considération en termes de relations avec des oncles, des tantes ou d'autres membres de la famille élargie. Ce constat vient compléter notre observation précédente concernant l'absence d'un modèle parental. Cette situation souligne également l'inexistence d'un modèle familial au sens large. Il semblerait donc que Nathalie n'ait pas eu d'exemple ou de cadre familial à partir duquel elle aurait pu façonner sa propre parentalité.

L'analyse de l'arbre généalogique de Nathalie met en évidence une tendance à élargir sa définition de la famille en y incluant les familles de ses anciennes compagnes. Elle semble vouloir agrandir et réinventer sa sphère familiale. Cette démarche peut être interprétée comme une tentative de s'inscrire dans une famille qui a du sens pour elle. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'elle évoque les « Pères biologiques, pour les enfants... », suggérant ainsi qu'ils ont leur place dans son arbre généalogique.

1.5.3 Stéphanie

1.5.3.a La rencontre

Lors de mon escapade à la Gay Pride de Bruxelles, j'ai rencontré une personne qui a généreusement accepté de partager mon annonce avec son propre réseau. C'est par le biais de ce bouche à oreille que l'annonce est parvenue jusqu'à Stéphanie. Stéphanie, à son tour, a pris l'initiative de me contacter par message. Stéphanie fera un bref exposé de sa situation familiale, et exprimera sa volonté de partager son histoire. Elle mentionnera également qu'elle a déjà été volontaire pour « aider » d'autres étudiants par le passé dans leur mémoire de recherche. Elle m'expliquera cependant que sa compagne ne souhaite pas participer. Après avoir examiné l'entretien, il est apparu qu'il aurait été particulièrement enrichissant d'obtenir le témoignage de Manon également. Cela aurait permis d'offrir une perspective plus holistique à l'étude de cas en tenant compte des expériences et des points de vue des deux partenaires, contribuant ainsi à une analyse plus approfondie.

Une fois de plus, la séance d'entretien a eu lieu au domicile de la participante. Nous avons programmé l'entrevue en soirée, après que les enfants soient couchés. La compagne de Stéphanie n'était pas présente car elle travaille selon un horaire de nuit.

Dès mon arrivée à son domicile, Stéphanie m'a directement proposé que l'on se tutoie. Son accueil a été chaleureux et familial, me donnant l'impression que nous étions de vieilles copines. Nous nous sommes installées à la table de la terrasse. Il était évident qu'elle avait choisi cet emplacement pour avoir l'occasion de fumer, car elle a rapidement allumé une cigarette juste avant le début de l'entretien. Cette séance a été particulièrement riche en informations. Stéphanie s'est montrée très engagée tout au long de l'entretien, tandis que de mon côté, j'ai adopté une position légèrement plus passive par rapport aux entretiens antérieurs. En effet, Stéphanie était très expressive et parlait énormément, parfois en enchaînant les sujets sans nécessiter mon intervention. Son discours était pertinent, ce qui m'a incitée à la laisser s'exprimer librement. Cependant, à quelques occasions, j'ai tout de même dû recentrer la conversation. Cet entretien s'est avéré être le plus long de tous, avec une durée de deux heures. Conclure l'entretien a été un défi en raison de la volonté de Stéphanie de continuer la discussion même après que nous ayons mis fin à l'enregistrement. Stéphanie procède à une exposition minutieuse de ses ressentis et explicite souvent ses pensées, mettant en évidence elle-même les messages sous-jacents qu'elle perçoit dans son discours. Lors de l'analyse, j'ai parfois éprouvé des difficultés à approfondir davantage les messages subliminaux évoqués par Stéphanie, étant donné qu'elle semblait déjà les avoir identifiés elle-même. Contrairement à mes attentes, je pensais que l'analyse de cet entretien serait plus aisée que celle des autres, étant donné la richesse en informations que j'avais obtenue. Cependant, il s'est avéré être le plus complexe à analyser en raison de la quantité d'informations détaillées qui me faisaient perdre le fil de mes idées et me dispersaient.

Cette rencontre a été très agréable. J'ai ressenti un certain confort, en grande partie grâce à la sociabilité de Stéphanie. Son utilisation fréquente de l'ironie a contribué à créer une atmosphère décontractée et conviviale. Stéphanie a été la seule à me demander la raison pour laquelle j'ai choisi ce sujet de mémoire. Elle s'est également proposée de relire mon travail si j'en avais besoin.

1.5.3.b Tableau des présentations

<i>Stéphanie</i>
<p>Stéphanie est mariée avec Manon. Ensemble, elles ont eu deux enfants ; Nicolas, âgé de 4 ans, dont Stéphanie est la mère biologique, et Louis, âgé de 2 ans, qui a été porté par son épouse Manon.</p>
<p>Le nom de famille des enfants : Stéphanie explique qu'elles ont pris la décision de donner les deux noms de famille aux enfants, chacune souhaitant donner son propre nom de famille étant donné qu'elles avaient prévu de vivre chacune une grossesse. Pour déterminer l'ordre d'attribution des noms, elles ont procédé à un tirage au sort. Ainsi, les deux enfants, Nicolas et Louis, portent tous les deux les mêmes noms de famille, d'abord celui de Manon, puis celui de Stéphanie.</p>

1.5.3.c Analyse de l'entretien

Au début de l'entretien, lorsque j'introduis la discussion en posant la question du récit de vie ; « *Qu'est-ce qui fait que tu es devenue la personne que tu es aujourd'hui ?* », Stéphanie commence à partager les thèmes de son expérience de vie et son histoire familiale.

En ce qui concerne la famille de Stéphanie, ses parents l'ont eue à un jeune âge, son père à 21 ans et sa mère à 19 ans. Ils se sont séparés lorsque Stéphanie avait 4 ans. Par la suite, ses parents ont refait leur vie en couple avec d'autres partenaires. Son père a eu deux filles, avec des écarts d'âge de 7 et 9 ans par rapport à Stéphanie. Sa mère a également eu un fils, avec un écart d'âge de 9 ans. En tant qu'aînée de la fratrie, Stéphanie a souvent été placée dans le rôle de baby-sitter, prenant en charge la garde et le soin de ses frères et sœurs.

Stéphanie partage le sentiment d'être « *de trop* » au sein de sa propre histoire familiale. Bien qu'elle soit consciente que ses parents la désiraient, cette sensation d'être en trop l'a accompagnée dès son plus jeune âge. Elle relate qu'elle passait beaucoup de temps avec ses grands-mères car ses parents étaient davantage préoccupés par leurs « *guindailles* », une situation qui aurait pu renforcer son sentiment précoce d'être « *de trop* ». Ce sentiment s'est intensifié lorsque ses parents ont divorcé et ont refait leur vie chacun de leur côté. Ils ont formé de nouvelles familles et ont eu d'autres enfants bien plus tard, ce qui l'a amenée à être parentifiée et à occuper le rôle de baby-sitter pour ses frères et sœurs. Elle semble avoir éprouvé des difficultés à trouver sa place en tant qu'enfant dans ces deux nouvelles familles.

Le mode de vie instable et les priorités divergentes de ses parents ont potentiellement ébranlé sa confiance en eux, la laissant avec un sentiment d'abandon. En grandissant dans un environnement où elle aurait pu percevoir qu'elle était conçue par des parents jeunes et peu préparés à assumer pleinement leur rôle de parents, elle pourrait ressentir que ses besoins n'ont pas été entièrement pris en compte, laissant une impression d'être un « enfant brouillon » qui a grandi sans la stabilité, le cadre, l'éducation adéquate et la présence parentale dont elle aurait eu besoin. Stéphanie considère s'être faite toute seule en disant ; « *Je me suis clairement fait toute seule. Je voyais bien que j'étais pas, heu voilà. J'ai grandi avec l'idée que, bah, j'étais là voilà et que si je, si je m'éduquais pas toute seule à un moment donné, ça allait mal finir et donc autant, autant prendre le dessus* ». Il semble que les priorités de ses parents ne prenaient malheureusement pas en compte Stéphanie. Elle met en évidence le sentiment d'abandon dans cette séquence ; « *Ma mère, à seize ans, j'lui disais « Oh je pars 3 jours, j'ai rencontré des types sur internet, je pars 3 jours à Paris », elle me disait « Ok, cool, amuse-toi bien » quoi, tu vois. A aucun moment, elle m'envoyait un message, savoir si j'allais bien.../... Mon père lui, il avait refait sa vie avec sa femme et lui à ce moment-là, il en a rien à foutre de moi* ».

Stéphanie raconte sa relation extrêmement compliquée avec sa mère. Elle décrit que celle-ci ne la traite pas bien « *Tu me traites comme si j'étais la moindre des merdes* ». Elle la décrit comme quelqu'un d'égoцентриque, manipulatrice, et qui a tendance à mentir fréquemment. Cette relation semble toujours très conflictuelle et émotionnellement perturbante pour Stéphanie. Il semble évident que Stéphanie éprouve des ressentiments envers sa mère, et cette relation continue de susciter des conflits et de causer de la souffrance pour elle. Du côté de son papa, Stéphanie confie qu'elle a toujours eu des difficultés à s'entendre avec sa belle-mère. Elle explique que cette relation a été très compliquée lorsqu'elle était plus jeune, à tel point qu'elle en soit venue à perdre le contact avec son père pendant un certain temps en raison de cette situation.

La relation complexe avec sa belle-mère nous interpelle. En considérant l'élaboration du complexe d'Œdipe chez Stéphanie, une hypothèse peut être formulée. À l'âge de 4 ans, correspondant à la période approximative du complexe d'Œdipe, le divorce de ses parents et la remise en ménage rapide de son père avec sa belle-mère peuvent avoir suscité des conflits intérieurs chez Stéphanie. Elle aurait pu se sentir abandonnée par son père à ce moment-là et envisager sa belle-mère comme une rivale menaçant son lien avec son père. Lors de l'adolescence, période de réactivation du complexe d'Œdipe, Stéphanie déclare que son père ne montre plus d'intérêt pour elle et elle cesse de le voir pendant un an. Elle dit : « *Mon père lui,*

il avait refait sa vie avec sa femme et lui à ce moment-là, il en a rien à foutre de moi ». Cette période peut être perçue comme un nouvel abandon. Devenue adulte et parent à son tour, Stéphanie aurait pu envisager la parentalité comme un moyen de renouer le lien avec son père et de créer une relation différente avec lui. Cependant, sa belle-mère semble de nouveau menacer cette relation. Stéphanie interprète ses actions comme une tentative de séparer son père de ses enfants, et par extension, d'elle-même, afin de vivre avec lui en France. Elle énonce : *« Elle est totalement capable de faire ça pour ça. Parce que c'est quelqu'un de vraiment pas bien. C'est pas quelqu'un de bien heu moi je la connais depuis que j'ai 4 ans donc voilà je m'y fais... ».* Cette situation pourrait symboliser un nouvel acte d'abandon paternel.

Stéphanie exprime depuis toujours un désir profond d'être mère. Sa motivation découle en grande partie de sa détermination à éviter de reproduire les mêmes erreurs que ses parents ont commises envers elle. Elle dit : *« Je veux être maman parce que je ne veux pas inflig... Fin, je ne, je veux pouvoir élever mes enfants et avoir mes enfants et ne pas faire les mêmes erreurs que les, mes parents font avec moi. C'était très important et donc, heu j'idéalisais très fort la maternité ».* On peut imaginer également que ce désir de maternité est influencé par le rôle d'aînée qu'elle a joué en s'occupant de ses frères et sœurs plus jeunes. Elle a peut-être été face aux poids des responsabilités parentales à un jeune âge, en étant parentifiée en quelque sorte, ce qui a renforcé également son désir de créer une expérience parentale différente pour ses propres enfants.

Dans ses relations amoureuses, Stéphanie avait une condition non négociable : son désir d'être mère. Si elle rencontrait quelqu'un, qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme, qui ne souhaitait pas avoir d'enfant, la relation se terminait immédiatement. Elle souligne avec insistance : *« Je VOULAIS (insiste) être maman, c'était vraiment le truc le plus important pour moi pour plus tard ».* Ce désir maternel était un prérequis pour entamer une relation amoureuse.

Stéphanie a révélé son orientation sexuelle à l'âge de 15 ans. Elle se considère comme bisexuelle, expliquant : *« Moi, je tombe toujours amoureuse d'une personnalité et jamais d'un sexe. En fait, ça a toujours été comme ça dans ma vie, c'est toujours les personnalités qui me plaisent ».* Les parents de Stéphanie sont super ouverts à ce niveau-là, donc, elle n'a jamais eu de problème à assumer sa bisexualité.

Stéphanie se décrit elle-même comme une élève médiocre, une fêtarde, une *« grande gueule »*, une paresseuse, prenant beaucoup d'espace et ayant une forte personnalité. Elle décrit son

épouse, Manon, comme étant le parfait opposé : une élève exemplaire, timide, réservée, peu encline à faire la fête, « *strictement hétérosexuelle* », très carrée et courageuse. Elle dit : « *Donc tu vois les 2 types de personnalités qui vont pas du tout ensemble (rit)* ». Concernant leur éducation, elles ont chacune reçu deux éducations complètement opposées. Stéphanie retrouve ce qu'elle recherchait en sa compagne, elle dit : « *Bah finalement j'crois que c'est juste ce que je recherchais aussi, hein. Une stabilité familiale quelque part. Et je pense que ma femme avait besoin de quelqu'un qui la bouge un peu de tout ça aussi* ». Le fait que Stéphanie trouve dans sa relation avec Manon une forme de stabilité familiale qu'elle n'a peut-être pas connue dans sa propre enfance met en évidence la manière dont les expériences passées peuvent façonner les attentes et les préférences des individus dans leurs relations futures. Leurs histoires familiales et leurs expériences d'éducation opposées semblent avoir contribué à la complémentarité de leur relation. Stéphanie exprime que sa compagne est devenue son pilier dans la vie, soulignant qu'elle est la seule personne en qui elle a une confiance absolue et sur qui elle peut toujours compter. Lorsque nous réalisons l'arbre généalogique de la famille de Stéphanie, elle dit : « *Il y a ma femme. Que tu peux mettre à côté de moi, pas loin de moi. Tu la mets à côté de moi (rit)* ». Cette remarque renforce une fois de plus l'importance centrale qu'elle accorde à sa compagne dans sa vie.

Lorsque nous abordons avec Stéphanie son projet parental, elle explique que le choix concernant la mère qui porterait le premier ou le deuxième enfant n'a pas été un réel sujet de discussion. Elles voulaient toutes les deux vivre la grossesse et vivre l'accouchement. Le choix de la conjointe qui porterait le premier enfant a été déterminé en fonction de considérations logistiques liées à leurs emplois respectifs. Elle dit : « *En fait, c'était juste une question de, d'organisation et de planification* ». Manon travaillait dans un hôpital, ce qui aurait entraîné son écartement dès qu'elle serait enceinte. D'un autre côté, Stéphanie travaillait dans une maison de repos mais elle prévoyait de changer de profession pour devenir professeure, ce qui ne l'aurait pas écartée pendant sa grossesse. Stéphanie a pris en charge la première grossesse, une situation qui lui convenait parfaitement, correspondant à ses souhaits. Elle exprime qu'idéalement, elle avait préféré assumer la première grossesse en mettant en avant : « *Enceinte, c'est quand même plus facile quand c'est le premier que quand c'est le deuxième parce que quand tu es enceinte avec un deuxième dans le bide, tu dois quand même gérer le premier donc je me suis dit « ouais ça serait bien que ce soit moi quand même »* ».

Dans leur approche de la vie, sa compagne adopte une attitude où elle ne ressent pas le besoin d'anticiper les choses à l'avance, tandis que Stéphanie adopte une attitude différente. Elle manifeste constamment le besoin d'anticiper, de planifier et d'organiser les événements. Cette différence fondamentale met en évidence la préférence de Stéphanie pour un environnement structuré et prévisible, peut-être influencée par son histoire familiale durant sa jeunesse, où un tel cadre sécurisant semblait manquer. Une hypothèse serait qu'en raison de son désir de planification et de stabilité, ainsi qu'à son aspiration à un avenir meilleur, Stéphanie semble avoir forgé des attentes et des idéaux pour sa vie, qu'elle s'efforce de réaliser. Concernant sa relation avec sa compagne, elle a développé des sentiments pour Manon et a agi pour que leurs orientations sexuelles s'alignent afin de former un couple. Ensuite, elle a souhaité se marier et a exprimé son désir que Manon la demande en mariage, un souhait qui a été exaucé. Par la suite, elle a désiré fonder une famille, en exprimant sa préférence pour porter leur premier enfant, ce qui était en adéquation avec sa situation professionnelle. Jusqu'à présent, ses plans semblaient se dérouler conformément à ses attentes. Cependant, les difficultés à concevoir un enfant par insémination artificielle avec donneur ont constitué un véritable obstacle pour Stéphanie. Le parcours de la procréation médicalement assistée a été long et psychologiquement difficile pour Stéphanie. Du fait de l'idéalisation qu'elle se faisait de la grossesse et des idées préconçues héritées de sa mère, Stéphanie a développé une certaine pression psychologique en ce qui concerne sa fertilité. Elle déclare : « *Ma mère m'a toujours dit « De toute façon, dans la famille on est fertile » mais c'est con mais elle m'a répété ça toute ma vie. Donc à un moment donné quand je pense tomber enceinte, ben je me dis c'est quoi le problème quoi, c'est moi le problème ?* ». Au moment du cinquième essai d'insémination artificielle (IAD), qui était la dernière étape de ce processus, Stéphanie était désespérée et anticipait de passer à l'étape de la fécondation in vitro. Cependant, contre toute attente, c'est précisément lors de cette dernière tentative qu'elle a finalement réussi à tomber enceinte.

La grossesse fut également compliquée pour Stéphanie. En effet, elle ne s'est pas déroulée comme elle aurait pu l'imaginer : « *Ca a pas été une grossesse super agréable. De nouveau, j'idéalisais ça énormément et, heu, pfff* ». Elle n'a pas vécu une grossesse comme elle se l'imaginait. Elle a longtemps été malade, elle ressentait beaucoup de fatigue et le ventre de femme enceinte, qu'elle attendait avec impatience, n'est finalement devenu visible qu'à partir du septième mois. L'accouchement a également été une expérience éprouvante pour elle. La douleur qu'elle ressentait était si intense qu'elle s'est repliée en position fœtale et a pleuré tel un bébé d'après elle. Lors de l'accouchement, Stéphanie a aussi fait part de son souhait que l'enfant

soit tué, une réaction qui pourrait refléter sa sensation de perdre toute maîtrise de la situation, engendrant une angoisse intense liée à cette perte de contrôle sur sa propre vie. Le déroulement d'une grossesse est imprévisible, ce qui entre en conflit avec la préférence de Stéphanie pour la prévisibilité et la planification. Les projections et les attentes élevées qu'elle avait de la grossesse et de l'accouchement sont en décalage avec la réalité qu'elle a vécue, ce qui pourrait entraîner en elle un sentiment de déception.

Stéphanie a toujours rêvé d'avoir une fille, elle confie ; « *Voilà, ça, ça a toujours été mon rêve absolu, c'était d'avoir une fille* », « *Maintenant j'ai une relation avec ma mère qui est très complexe et donc je pense que c'était ça aussi clairement, mais voilà pour moi c'est... J'ai toujours, hein, je suis très rose, paillettes, heu, j'aime bien les trucs qui brillent, j'adore les princesses, j'adore tout ça quoi donc heu... Je suis marraine de 3 filles, fin, vraiment, avoir une fille, ça me tenait vraiment à cœur et quand on m'a annoncé que c'était un petit garçon, j'ai eu du mal !* ». Le désir profond de Stéphanie d'avoir une fille pourrait être enraciné dans un désir inconscient de résoudre des problèmes ou de revivre des expériences passées, en particulier en ce qui concerne sa relation compliquée avec sa mère. En d'autres mots, pour Stéphanie, avoir une fille pourrait être une manière symbolique de guérir ou de recréer cette relation maternelle manquée avec sa propre mère. Stéphanie avait encore l'espoir de devenir mère d'une fille à l'avenir. Cependant, leur deuxième enfant s'est avéré être un garçon, ce qui a divergé de ses attentes une nouvelle fois. Pour rationaliser son désir initial d'avoir une fille, elle semble le relier à l'idée d'une équité entre les sexes. Elle partage : « *Finalement, j'me suis dit « ça c'est une équité et c'est chouette pour Nicolas et pour Louis qui ait pas qu'un garçon, même si ça ne change rien, heu, tu peux avoir un garçon et trois filles, mais je trouvais ça chouette finalement, que ce côté masculin il l'ait quand même dans son frère* ». Le fait que Stéphanie ait ressenti moins de frustration à l'annonce du sexe de leur deuxième enfant pourrait s'expliquer par le fait qu'elle avait peut-être moins établi de projections concernant la grossesse de sa compagne. Comme interprété précédemment, le désir de Stéphanie d'avoir une fille pourrait être lié à son besoin de créer une relation mère-fille réparatrice de sa propre relation avec sa mère. Cette relation envisagée aurait peut-être été différente si cette fille ne lui était pas biologiquement liée, ce qui pourrait expliquer le fait qu'elle ait peut-être projeté moins d'attentes sur cette deuxième grossesse à la base. Stéphanie et sa partenaire ont envisagé la possibilité d'agrandir leur famille avec un troisième enfant. Cependant, Stéphanie ressent une certaine appréhension à l'idée d'avoir un troisième garçon. Elle exprime qu'elle serait confrontée pour la troisième fois, à la difficulté de justifier l'absence d'une fille.

Lorsque nous abordons sa deuxième expérience de maternité, Stéphanie met en évidence la différence dans la grossesse de Manon en déclarant : « *Alors, pour Louis, c'était différent car ma femme a eu une grossesse très facile. Et puis, Nicolas était déjà là, donc en réalité, je connaissais déjà ce que c'était d'être maman, tu vois ?* ». Elle a vécu cette expérience de manière très naturelle. Sa propre expérience antérieure de porter un enfant pourrait expliquer qu'elle soit capable de comprendre les émotions de l'autre malgré leurs rôles distincts, et qu'elle perçoive cela comme étant « facile ». Cependant, après un accouchement par césarienne, elle raconte les problèmes auxquels elles ont dû faire face à la naissance de Louis. Louis a vécu un début de vie difficile, présentant des problèmes de santé tels qu'une excroissance à l'oreille, une dysplasie des hanches, des reflux gastriques ainsi que de l'asthme. Elle explique ainsi : « *Donc là, heuu, je commence à me dire, heu, « Non, non, c'est pas possible » fin voilà. Les étapes du deuil, na na na, l'enfant parfait, en bonne santé et na na na* ». Cette séquence témoigne de l'inconfort que ressent Stéphanie en repensant aux complications qu'elles ont dû affronter à l'arrivée de Louis.

Elle décrit Louis comme un enfant assez compliqué, qui pleurait énormément, qui avait un sommeil agité et un fort caractère, se livrant à de nombreuses bêtises, ce qui le différenciait de Nicolas. Contrairement à l'expérience relativement fluide et facile de la parentalité avec Nicolas, l'arrivée de Louis semble avoir été perçue comme un bouleversement ayant rendu cette parentalité bien plus compliquée. Stéphanie partage : « *A aucun moment, je l'ai moins aimé que Nicolas mais par moments, je me suis demandé si on avait bien fait de faire un 2^e. Mais pas parce que c'était lui, parce que la vie était devenue tellement difficile d'un coup* ».

On observe que Stéphanie présente une forte tendance à idéaliser son fils Nicolas. Elle le considère comme un bébé idéal : facile, sociable, calme, qui ne fait pas de crise et qui fait bien ses nuits. Cette image parfaite de son fils montre que Stéphanie projette sur lui son propre idéal, même si Nicolas n'est pas une fille, comme elle l'aurait espéré.

Stéphanie partage son désir profond d'atteindre la stabilité dans sa vie, un élément qui lui a souvent fait défaut pendant son enfance. Elle exprime : « *J'ai toujours eu cette envie d'être maman en tout cas et de créer ma propre famille, ma propre stabilité, ce qui m'a manqué étant plus jeune en fait, tout simplement...* ». Cependant, les attentes de stabilité qu'elle avait associées à la maternité n'ont pas été pleinement satisfaites, car Stéphanie évoque le vécu d'un surmenage parental. En effet, Stéphanie a traversé un burn-out parental. Elle explique que, en

raison de sa profession d'enseignante et de ses horaires de travail, elle se voyait assumer la majeure partie des responsabilités liées aux enfants, tandis que son épouse, en raison de ses horaires de pause, était moins présente à la maison. Étant donné qu'elles n'avaient pas de soutien extérieur pour leur offrir des gardes occasionnelles dans la prise en charge des enfants, la situation est devenue de plus en plus difficile à gérer et Stéphanie s'est épuisée de la parentalité. Lors de ce burn-out parental, des sentiments de frustration et de culpabilité auraient pu accabler Stéphanie. D'une part, elle aurait pu se sentir frustrée de ne pas être en mesure d'élever ses enfants comme elle le désire : « *Je veux pouvoir élever mes enfants et avoir mes enfants et ne pas faire les mêmes erreurs que les.. mes parents font avec moi* ». D'autre part, elle aurait pu ressentir de la culpabilité envers ses enfants en se sentant épuisée par leur présence, ce qui serait en contradiction avec l'image d'une bonne mère à ses yeux. Cette combinaison de sentiments pourraient avoir contribué à ce burn-out.

L'idéalisation qu'elle associe à la maternité pourrait découler de sa volonté de combler les manquements perçus dans son propre passé familial en construisant une réalité parentale qu'elle considère comme meilleure et comme réparatrice de ce qu'elle a pu connaître. Les réalités de la maternité qu'elle vit ne correspondent pas aux idéaux qu'elle s'était imaginés depuis toujours. Elle exprime : « *Moi, le truc c'est que j'ai tellement idéalisé cette maternité depuis toujours, que je suis tombée, heu... J'aurais voulu que quelqu'un me dise avant « C'est pas facile, ça va être le truc le plus dur de ta vie, ça va vraiment être dur* ». Cette déclaration révèle une certaine désillusion par rapport à ses attentes initiales concernant la maternité.

Stéphanie met en évidence que sa partenaire et elle n'ont jamais établi de différence entre leurs enfants, les considérant tous les deux comme leurs fils à part entière. Cependant, elle aborde tout de même l'importance des liens biologiques liés à la mère porteuse avec son enfant. Selon elle, une mère sociale ne ressent pas la même sensibilité qu'une mère biologique envers son enfant. Elle illustre cette idée en établissant une comparaison avec la situation d'un père, en affirmant : « *Même si moi j'étais là, mais, il faut rester logique, un lien biologique même quand c'est un père (ironique), c'est la mère qui l'a porté pendant 9 mois, il a eu son odeur, il a eu ses bruits, il a eu tous ses sens avec elle. Donc, c'est important.* ». Stéphanie est d'avis que les mères sociales et les pères ne peuvent pas ressentir les mêmes émotions que les mères biologiques, tout simplement parce que ces dernières sont les seules à avoir porté l'enfant dans leur ventre pendant neuf mois. Elle donne comme exemple les cris des bébés en expliquant : « *Je n'ai jamais fait de différence entre mes enfants. Mais c'est les cris du bébé quand il pleure,*

quand Nicolas pleurait, je le sentais dans mes tripes, je le sentais vraiment dans le fond de mon ventre et ça me remontait et je le ressentais jusqu'à ma gorge quoi quand il hurlait bébé. C'était physique. Il fallait que j'le prenne, il fallait... Et ça, Louis, ses cris, moi, ça avait tendance à m'exaspérer quoi, comme un enfant qui pleure... ». Elle donne également l'exemple de l'odeur de la peau : « Je mets mon nez dans le cou de Nicolas, je sens son odeur, c'est, pfiouu, c'est un shoot quoi, c'est vraiment un shoot, alors que... Alors que Louis, il a une odeur de peau comme heu, il sent bon comme un enfant mais j'ai pas ce shoot-là ». Stéphanie souligne la priorité accordée à la mère biologique au sein de son couple. Même si elle et sa compagne adoptent la même attitude envers chacun de leurs enfants, lorsqu'une décision doit être prise, c'est à la mère biologique de l'enfant concerné que revient le dernier mot. Ce n'est pas qu'elles créent des distinctions entre les enfants, mais elles accordent de la confiance à l'instinct maternel de la mère biologique, reconnaissant en elle, la sensibilité nécessaire pour décider ce qui est bénéfique ou non pour l'enfant. Elle déclare : « Il y a une alchimie entre le bébé que t'as porté et toi, qui a pas avec l'autre, c'est naturel, c'est comme ça. Le père ne l'a pas non plus pour moi, donc, heu, tu peux les aimer de tout ton cœur, tu les as pas portés, ils ont pas grandi en toi, ils ont .. Ce lien-là tu vois, il est différent ».

Lorsque j'aborde le sujet du donneur auquel elle a eu recours dans son parcours de procréation médicalement assistée (PMA), elle explique que celui-ci leur a été attribué par les biologistes en fonction de leurs caractéristiques physiques. Elles ont fait le choix de recourir au même donneur pour leurs enfants : « Nous, on avait envie d'avoir une ressemblance physique avec nos enfants, ça c'était important, et donc ça c'était un peu, heuu, un peu joker quoi tu vois, donc c'est pour ça qu'on est parties sur le même donneur... ». Le fait de choisir le même donneur de sperme peut être compris comme une manière de réaliser leur désir d'établir un lien biologique entre leurs enfants et de créer une uniformité physique entre eux.

Elles ont eu recours à un donneur anonyme belge. La réservation des paillettes de sperme était gratuite en raison de cette origine. Stéphanie est particulièrement enthousiaste à l'idée que le donneur soit quelqu'un de généreux qui a fait le choix de contribuer au projet de couples dans leur situation par altruisme, sans attendre de rémunération. Elle exprime son admiration pour cette perspective, soulignant que : « C'est quelqu'un qui l'a fait par altruisme, finalement, Donc ça je trouve que c'est vraiment une perspective qui est super chouette même si on n'a pas pu le choisir, ben, je suis hyper fière d'avoir un donneur belge quoi ». Une certaine idéalisation du donneur se fait ressentir dans le discours de Stéphanie. Elle mentionne qu'elles n'ont aucune

information sur le donneur et que le fait qu'il soit belge ne les inquiète pas quant à la possibilité que leurs enfants le rencontrent un jour. Elle ne semble pas ressentir de menace liée à l'idée du donneur. Cependant, il est clair qu'il n'occupe pas une place significative. Lorsqu'on lui demande si elles auraient la possibilité d'agir si leurs enfants souhaitaient en savoir davantage sur le donneur, la réponse est négative. Stéphanie ne semble pas percevoir de menace relative à la notion du donneur, mais elle veille à ce que l'histoire des enfants soit bien ancrée dans leur esprit : l'histoire de deux mamans désireuses d'enfants, aidées par un homme qui a fourni les « graines », même s'il ne souhaitait pas d'enfant. Cette réponse peut illustrer comment, malgré l'apparente absence de menace, Stéphanie et Manon cherchent à garder un certain contrôle sur la perception de leurs enfants en mettant en avant leur propre rôle tout en mettant à l'écart celui du donneur.

Le choix de recourir au même donneur pour les deux enfants pourrait également être interprété comme un moyen pour Stéphanie d'appréhender au mieux son deuxième enfant. En ayant déjà eu un premier enfant avec ce même donneur, elle aurait anticipé quelque peu, l'apparence physique et les caractéristiques comportementales de son deuxième enfant. Cette potentielle anticipation pourrait avoir contribué à apaiser ses inquiétudes et à atténuer les incertitudes liées à la parentalité, en lui offrant une base sur laquelle construire ses attentes. Elle l'exprime d'une certaine manière dans ce propos : « *Bah, le premier est beau, autant prendre pour le deuxième, le même donneur ; ça fera un beau aussi, on s'est dit* ». « *C'est quand même le stress quand t'es dans un couple lesbien qui fait un enfant, c'est heu, quelle tête il va avoir ?* ». On aperçoit son besoin d'anticiper une nouvelle fois.

En ce qui concerne les fonctions parentales qui distinguent Stéphanie de sa conjointe, elle explique qu'elles se sont développées naturellement en fonction de leurs propres choix, ainsi que de leurs préférences respectives. Elle exprime son admiration pour le fonctionnement des couples de femmes, soulignant qu'il n'y a pas de règles à suivre. Stéphanie explique que dans des couples comme le leur, il existe une liberté de créer un modèle familial, sans être limité par les normes préconçues de la société concernant les rôles et les tâches à entreprendre. Elle partage : « *Moi j'adore organiser, prévoir* ». Elle a l'habitude d'établir les listes de courses, les listes des affaires à emporter pour les vacances, les tâches à accomplir, de préparer les collations. Elle prend également en charge la sélection des jeux pour les enfants. Son approche est davantage tournée vers l'anticipation et l'organisation. En revanche, Manon s'implique davantage dans les aspects pratiques. Elle assume le rôle de conductrice pour Stéphanie et les

enfants. Elle prend en charge les tâches liées aux machines domestiques, elle sort les poubelles et s'occupe des courses en se fiant à la liste préalablement établie par Stéphanie.

Stéphanie fait remarquer un aspect intéressant de sa relation aux enfants. Elle se perçoit comme étant la mère qui est le plus sollicitée par ses deux enfants. Elle explique que tant Nicolas que Louis ont tendance à la solliciter davantage que sa compagne et ça malgré que Louis ne lui soit pas lié biologiquement et pour lequel on pourrait penser qu'il se tournerait instinctivement vers sa mère biologique, ce n'est en réalité pas le cas. Stéphanie explique : « *Louis a exactement les mêmes réactions que Nicolas donc je pense qu'il y a l'aspect aussi, heuu, structurel des rituels qui est important de la mère qui est à la maison* ». Cela suggère que Stéphanie occupe un rôle maternel essentiel en créant des habitudes rassurantes qui offrent aux enfants une stabilité et une sécurité émotionnelle. En quelque sorte, Stéphanie semble être celle qui répond à ces besoins de réconfort et de régularité. Ce constat qu'elle partage pourrait également refléter sa fierté quant à sa propre approche parentale et sa volonté de se démarquer des modèles parentaux qu'elle a pu connaître dans son propre passé.

Dans son arbre généalogique, on remarque que Stéphanie mentionne ses deux grands-mères qui se sont beaucoup occupées d'elle. Cependant elle ne mentionne pas ses grands-pères.

1.5.4 Sandrine

1.5.4.a La rencontre

Sandrine a pris connaissance de mon mémoire de recherche grâce à la publication de mon annonce sur la page Instagram "Collectiffamilles". Après avoir pris l'initiative de me contacter via ce réseau social pour obtenir plus de détails sur les objectifs de mon étude, elle a accepté de participer à une rencontre en vidéoconférence. Cette décision a été prise en raison du fait qu'elle habite en France, rendant impossible une rencontre en personne. Ainsi, nous avons planifié un entretien en individuel car Sandrine explique que sa compagne n'est pas à l'aise pour se confier, exprimer ses sentiments et préfère ne pas prendre part à ce type de discussion.

Lors de notre appel, même à travers l'écran de mon ordinateur, je ressens l'enthousiasme de Sandrine pour cette entrevue. Sandrine me fait part de l'existence de son blog, sur lequel elle partage son parcours en matière de Procréation Médicalement Assistée (PMA). Elle précise qu'elle est une militante engagée pour les droits de la communauté LGBTQ+ (Lesbiennes, Gays,

Bisexuels, Transidentités/Transgenres, Queers) et qu'elle s'implique activement dans toutes les initiatives liées au sujet, qui contribue, que ce soit de près ou de loin, à la visibilité de l'homosexualité et des thèmes qui y sont associés. Je suis ravie de cette prise de contact qui m'enthousiasme pour la suite de l'entretien.

Au début de l'entretien, j'ai jugé nécessaire de m'informer quelque peu auprès de Sandrine quant à l'évolution de la législation française en matière de droits à l'homoparentalité afin de mieux comprendre le contexte sociétal dans lequel s'inscrit son histoire.

A mon grand étonnement, Sandrine, qui avait initialement affiché une confiance en elle inébranlable en début d'entretien, semblait par la suite moins assurée. J'ai également ressenti une baisse de confiance en moi lors de cet entretien. J'ai remarqué que nos interactions semblaient se dérouler de manière plutôt mécanique, avec des échanges de questions et de réponses presque automatisés. Cette dynamique m'a donné l'impression soudaine d'ennuyer Sandrine. Cet entretien a été déroutant pour moi. Je ressentais des difficultés à structurer l'entretien de manière constructive et à favoriser une réflexion plus approfondie.

Une nouvelle fois, j'ai été surprise lorsque, au cours de l'entretien, Sandrine a révélé qu'elle était enceinte de jumelles. Je l'ai félicitée pour cette nouvelle, et à partir de ce moment-là, j'ai ressenti un changement positif dans la dynamique de l'entretien. Sandrine est devenue plus perspicace dans ses réponses, comme si le fait de ne pas avoir mentionné sa grossesse lors de nos premières interactions et le fait que je n'aie pas relevé celle-ci (il m'était difficile de le remarquer en vidéoconférence) l'avait peut-être fait interpréter que je négligeais cette information. Il se peut qu'elle ait ressenti que sa grossesse actuelle était mise de côté par mes questions axées sur ses expériences de maternité antérieures.

1.5.4.b Tableau des présentations

<i>Sandrine</i>
Sandrine et Camille-Lou, toutes deux âgées de 35 ans, sont les mamans de Clara, âgée de 5 ans, qui a été portée par Sandrine, ainsi qu'Alexandre, âgé de 2 ans et demi, porté par Camille-Lou. Actuellement, Sandrine est enceinte de jumelles et l'accouchement est prévu à la fin de septembre ou au début d'octobre.

Le nom de famille des enfants : Dans le choix du nom de famille pour leurs enfants, Sandrine et Camille-Lou ont décidé de privilégier celui de Camille-Lou en tant que premier nom, suivi de celui de Sandrine en deuxième position.

1.5.4.c Analyse de l'entretien

Lorsque j'aborde l'entretien en commençant par poser la question du récit de vie ; « *Qu'est-ce qui fait que vous êtes devenue la personne que vous êtes aujourd'hui ?* »

Sandrine mentionne que sa construction personnelle a été influencée par plusieurs éléments, dont les nombreux déménagements qu'elle a connus durant son enfance, les nombreux voyages qu'elle a entrepris et les différentes cultures qu'elle a eu l'opportunité de découvrir. Elle souligne également l'importance de l'esprit ouvert de sa famille.

En effet, Sandrine partage que ses parents sont très ouverts et tolérants en ce qui concerne son orientation sexuelle. De plus, elle mentionne que ses parents ont une excellente relation avec sa compagne. Une anecdote amusante est racontée, illustrant l'acceptation de son père envers sa compagne : « *Mon père à un moment avait dit, heu, avait dit à quelqu'un « ouais, c'est un peu comme ma 3e fille », j'lui avait dit non, non c'est pas ta fille, tu arrêtes (rit)* ». Dans l'ensemble, la relation entre Sandrine, sa compagne et ses parents semblent être harmonieuses et sans problèmes apparents.

Depuis son plus jeune âge, Sandrine a toujours désiré être mère. Ce souhait n'a jamais été remis en question pour elle. Même après avoir découvert sa propre orientation sexuelle en tant que lesbienne, bien qu'elle ne sache pas encore précisément comment elle réaliserait ce rêve, ce désir de maternité demeurerait ancré en elle. À l'époque, elle n'avait pas encore connaissance de toutes les techniques de procréation assistée existantes, mais elle était résolue à fonder une famille, même en envisageant l'adoption comme une option de dernier recours. Elle énonce : « *Je m'étais dit que dans le pire des cas il y a l'adoption mais voilà, fin c'est, ça a jamais été un sujet, j'ai toujours su que je voulais une famille* ». Dans ce propos, l'idée de l'adoption pourrait symboliser une alternative qui pourrait sembler moins idéale ou moins conforme à son désir profond de vivre la maternité.

Sandrine et sa compagne, Camille-Lou, se sont rencontrées pendant leurs études d'architecture et sont depuis lors en couple. Lorsque le sujet de leur projet parental est abordé, Sandrine

partage son récit en commençant par évoquer sa tumeur à l'utérus. En 2014, elle a subi une opération pour la traiter, ce qui a initié des questionnements concernant sa capacité à concevoir des enfants. En effet, depuis son opération, Sandrine a des cicatrices qui pourraient compliquer une grossesse éventuelle. Cette situation a entraîné une remise en question de son devenir parent. Sous l'influence de leur entourage où de plus en plus de familles étaient en train de se former, Sandrine et sa compagne ont rediscuté de la possibilité d'avoir des enfants. Elles ont exploré les différentes options qui s'offraient à elles. En 2016, elles ont finalement choisi de se lancer dans le processus de procréation médicalement assistée (PMA).

C'est Sandrine qui a porté leur premier enfant. Son désir profond et sa motivation ont primé sur les préoccupations liées à ses antécédents médicaux, qui auraient pu rendre la maternité plus complexe. De plus, à cette période, sa compagne n'affichait pas un fort intérêt pour initier les démarches nécessaires à la procréation d'une enfant. Cette décision souligne l'importance des motivations individuelles et des circonstances particulières dans la dynamique du choix parental. Elle souligne qu'à cette époque-là, l'accès à la maternité nécessitait d'entreprendre de lourdes démarches : *« Il fallait partir d'un pays à l'autre, il fallait trouver des médecins qui soient ok pour nous aider illégalement ; fin, voilà, ça fait beaucoup de démarches qu'elle (sa compagne) se sentait pas de faire heu, elle-même, elle se sentait pas d'aller voir voilà le médecin et de poser la question heu, de leur demander s'ils étaient ok enfin voilà, tout ce genre de petites choses en fait »*. Sandrine et sa compagne avaient envisagé d'avoir plusieurs enfants. Ainsi, pour le deuxième enfant, si sa compagne exprimait le souhait de vivre la grossesse, elle serait la porteuse, et c'est ce qui s'est produit. Cependant, cela n'était pas une priorité pour Camille-Lou. Sandrine explique : *« Pour moi c'était une vraie envie viscérale. Pour elle c'était bah si, si il faut elle le fait si heu, voilà, mais il n'y a pas de.. C'était, c'était moins important »*.

Lorsque la discussion concernant leurs deux expériences de maternité a eu lieu, Sandrine a réitéré que cette décision avait été prise dès le début de leur projet parental. Elles avaient convenu que si sa compagne souhaitait être celle qui porterait le deuxième enfant, elle aurait cette opportunité. Elle déclare : *« J pense que si j'avais porté le 2^{ème}, il y aurait pas eu d'autres enfants après, je pense... Heu, mais voilà, je, je savais que ça allait me manquer, que du coup il y aurait sûrement un 3^{ème} »*. Même si elle se sentait tout à fait capable d'assumer cette deuxième grossesse, Sandrine était consciente que si elle portait bel et bien ce deuxième enfant, cela aurait probablement signifié qu'il n'y aurait pas de troisième enfant par la suite.

Sandrine partage que sa compagne a apprécié sa grossesse, mais sans ressentir le désir de revivre cette expérience. La deuxième grossesse s'est déroulée pendant la période de confinement, ce qui n'a pas été particulièrement facile car elle était confinée à la maison. Sandrine décrit sa compagne comme quelqu'un ayant un fort besoin d'activité physique, qui n'apprécie pas les emplois du temps rigides, les rendez-vous médicaux fréquents. De ce fait, les contraintes liées à la grossesse ne correspondaient pas vraiment à sa personnalité et à son mode de vie. Il est possible que Sandrine ait eu le désir de vivre plusieurs grossesses, mais étant consciente des contraintes liées à ses antécédents médicaux, elle aurait également reconnu ses limites pour porter trois enfants seule. Une hypothèse serait que, bien que sa compagne n'ait pas ressenti le besoin de porter un enfant, Sandrine aurait pu encourager sa compagne à assumer la deuxième grossesse, ce qui aurait ouvert la possibilité d'envisager une troisième qu'elle aurait alors pris en charge. Cette option aurait été moins envisageable si Sandrine avait porté le deuxième enfant. En somme, cette décision refléterait la profonde réflexion de Sandrine sur la manière de concrétiser ses aspirations familiales tout en tenant compte des contraintes médicales la concernant.

En abordant le processus d'insémination artificielle, Sandrine met en évidence les difficultés qu'elle a rencontrées en tant que mère lesbienne au sein du contexte français. Une fois qu'elle est tombée enceinte, au quatrième essai, elle a ressenti que son expérience rejoignait celle d'une mère « comme les autres ». Cela pourrait être interprété comme une intégration de sa propre identité maternelle au-delà des obstacles initiaux liés à son homosexualité. Elle dit : « *Une fois qu'on est enceinte en France, ils s'en fichent de ce qui s'est passé avant, on rentre du coup dans le, fin à l'époque hein, parce que ça a un peu changé, mais une fois que j'étais enceinte pour Clara, heu voilà, je rentrais dans le vrai parcours comme n'importe quelle femme ; il y avait plus... Tout était pris en charge par la sécu, ce qui n'était pas le cas avant, et hum, et j'ai mené une grossesse voilà comme, heu, comme absolument tout le monde* ».

Malgré les risques liés à sa cicatrice, Sandrine a vécu une grossesse sans difficultés majeures. Néanmoins, elle a accouché prématurément de sa première fille, Clara. Sandrine souligne que l'expérience médicale a été positive et inclusive malgré leur statut de couple lesbien. Elle explique qu'à l'époque, sa conjointe n'avait pas de droits légaux sur l'enfant à sa naissance et que des démarches administratives auraient dû être entreprises pour lui permettre d'accéder à la salle de soins intensifs où leur fille était. Cependant, l'équipe médicale a fait preuve d'ouverture et de compréhension et ils ont permis à sa conjointe d'accéder à la salle sans s'attarder sur la

paperasse administrative. Cela témoigne d'une avancée dans la mentalité de la société et a été perçue comme une expérience positive par Sandrine.

Elle explique que sa grossesse actuelle a été facilitée par les modifications législatives en France. Elle fait référence à une nouvelle loi autorisant la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de même sexe. Cette modification légale a libéré les praticiens de « *cette épée de Damoclès au-dessus de la tête* » et qui les empêchait de réaliser des procédures car autrefois considérées comme illégales en vertu de la loi.

Sandrine partage que la grossesse de sa compagne a été une période stressante pour elle. Elle est une personne qui apprécie les détails, la structure et qui est très carrée. En revanche, sa compagne a une attitude plus laxiste et décontractée. Par exemple, elle oubliait de lui fournir des informations telles que les dates des rendez-vous médicaux, ce qui créait un manque de prévisibilité dans le déroulement de la grossesse. Sandrine se sentait déstabilisée par ce manque de structure et avait du mal à gérer cette situation. Elle explique : « *Le fait que ce soit pas, heu, tout carré voilà c'était pas, c'était dur pour moi de gérer et puis après, pendant la grossesse, heu bah c'était, c'était le plus dur pour moi c'était de pas, de ne pas ressentir les choses* ». Il semble évident que Sandrine a un besoin de structure et de planification dans sa manière de vivre et d'aborder les situations.

Concernant la perspective de sa parentalité, Sandrine confie que les deux expériences de la maternité, biologique et sociale, se complètent bien. Le fait d'avoir déjà été enceinte lui a permis de comprendre ce que sa compagne ressentait en termes de sensations liées à la maternité biologique. Cependant, elle n'avait pas anticipé à quel point l'accouchement serait différent en étant « *de l'autre côté* ». Elle estime que ces deux expériences s'enrichissent mutuellement. Son rôle de mère sociale lors de la seconde grossesse lui a offert une nouvelle perspective sur sa première expérience de maternité. Sandrine souligne le fait qu'elles ont vite trouvé chacune leur place : « *En fait, c'était la même place ...* ». Elle explique que, même si elle n'a pas été enceinte d'Alexandre, elle l'a tout de même attendu et pris soin de lui de la même manière qu'elle l'aurait fait si elle l'avait porté. Elle dit : « *Je me sens pas mère sociale en fait* ». Bien qu'elle n'ait pas été la porteuse biologique d'Alexandre, elle raconte comment elle s'est investie dans son rôle maternel de manière équivalente à ce qu'elle aurait fait si elle avait été la mère porteuse. En attribuant une grande importance à l'attente et aux soins, elle tente peut-être de créer un lien émotionnel équivalent à celui de sa compagne. Ce processus pourrait refléter sa quête de

reconnaissance, d'acceptation et d'intégration en tant que mère à part entière, indépendamment de la contribution biologique. Elle déclare : « *Il y a pas de différence sur mon statut, je pense juste que effectivement bah c'.., c'est ce qui a déclenché le fait qu'il y ait un troisième enfant en fait c'est juste, heu... (rit) Et du coup un 4^e. Mais heu, mmm ouais, non y a pas de ouais ...* ». Le fait que cette perspective de la mère sociale ait influencé son désir d'avoir davantage d'enfants et de revivre la grossesse peut suggérer une recherche de réconciliation et de réalisation de ses aspirations. L'humour qu'elle exprime en évoquant le déclenchement de la décision d'avoir un troisième enfant et même un quatrième montre peut-être son désir d'apaiser certaines tensions internes et de trouver une harmonie entre son discours formel et ses désirs inconscients.

Sandrine partage son sentiment de frustration lié au désir de vivre à nouveau une grossesse, en particulier lorsqu'elle accompagnait la grossesse de sa compagne : « *J'avais peur justement d'être un petit peu jalouse au moment où elle sera enceinte ; finalement, pas du tout, j'ai p, j'ai pas senti, heu, je me disais ben voilà si vraiment un jour ça me retravaille, heu, je passerai, on aura un 3^e enfant et puis basta* ». Elle appréhendait initialement la possibilité de ressentir de la jalousie envers sa compagne en la voyant enceinte. Cependant, elle a élaboré une solution pour gérer ces émotions en envisageant la possibilité d'une troisième grossesse si le besoin se faisait ressentir. Cette démarche pourrait refléter sa manière de naviguer entre ses aspirations personnelles et les réalités de la situation.

Concernant le choix de l'ordre des mères biologiques, Sandrine considère qu'il est plus facile d'adopter la position de la mère sociale lorsque cette même mère a déjà vécu une grossesse biologique auparavant. Les souvenirs de la première grossesse permettraient selon elle d'avoir une certaine perspective sur la grossesse de la conjointe. Sandrine suggère que pour la mère sociale qui n'a pas vécu la maternité biologique auparavant, les sensations biologiques, physiques et les changements hormonaux qui accompagnent la grossesse et la naissance sont inévitablement plus abstraits. De la même manière, elle suggère que le lien avec le bébé se forme plus naturellement pour une mère sociale ayant déjà expérimenté une grossesse biologique. Elle illustre cette idée en comparant la création de son lien rapide avec Alexandre dès sa naissance et le lien de sa compagne avec Clara, qui a nécessité un peu plus de temps pour se développer. Cela pourrait suggérer que la construction du lien maternel peut être influencée par des éléments tels que les expériences antérieures.

Sandrine partage la manière dont elle perçoit les différences entre son approche en tant que maman et celle de sa compagne. Elle mentionne qu'elle se considère comme plus patiente et attentive. Elle prend le temps de discuter avec les enfants, de leur expliquer ce qui va se passer et de les calmer. En revanche, elle décrit sa compagne comme étant plus orientée vers l'action, plus sollicitée pour réaliser les activités ludiques et les jeux. Sandrine décrit comment les tâches sont réparties entre elle et sa compagne. Elle souligne que la répartition des rôles est équitable et qu'elles partagent les responsabilités de manière équilibrée. Par exemple, elles se relayent pour emmener et chercher les enfants à l'école, et elles alternent également dans l'organisation des activités familiales. En ce qui concerne les tâches à la maison, elles sont toutes également partagées de manière équitable.

Sandrine explique comment leurs enfants les appellent, en utilisant des surnoms pour les différencier. Les enfants utilisent "maman" pour les appeler en général, mais s'il s'avère nécessaire de spécifier, ils ajoutent le prénom ou l'initiale. Par exemple, Sandrine est appelée "maman San" et sa compagne est appelée "maman CL". C'est leur fille Clara qui a spontanément inventé ces surnoms.

Concernant le modèle éducatif de ses parents, Sandrine met en avant qu'elle évite de reproduire la même approche éducative que celle de ses parents. Elle décrit ses parents comme ayant une attitude plus traditionnelle en matière d'éducation, avec des règles strictes et peu de place pour les remises en question. Elle illustre cette différence en racontant une situation où sa fille et son père se sont disputés à propos d'une cuillère, soulignant le manque de communication de son père et la difficulté qu'il a à accepter des idées exprimées différemment de ce qu'il attend. Sandrine partage que ses parents étaient plutôt réservés dans l'expression de leurs sentiments, illustrant cela par le fait que sa mère disait très rarement « *Je t'aime* » et qu'elle accordait peu d'attentions physiques. Cependant, Sandrine veut établir une approche différente avec ses propres enfants. Elle déclare qu'elle dit « *Je t'aime* » à ses enfants tous les jours et est plus tactile, en contraste avec sa propre expérience. En contrepartie, elle mentionne également un aspect qu'elle souhaite reproduire : la confiance qu'elle a envers ses parents. Elle souligne qu'elle a toujours eu confiance en eux et qu'elle a toujours su leur parler de tout, que ce soit des bêtises ou des problèmes. Elle désire que ses propres enfants puissent ressentir cette même confiance, illustrant : « *Si jamais un jour, pour x raison, il y a un pépin, y a quelque chose qui leur arrive, qu'ils se disent pas « Oh la la, mes parents vont me tuer, mais plutôt qu'ils se disent « Je vais en parler à mes parents parce que eux peuvent m'aider ».* C'est voilà, c'est vraiment un truc,

heu ouais, que j'aimerais vraiment qu'ils, qu'ils arrivent, heu, à garder de ce que moi j'ai eu de mes parents ». Sandrine explique que ses parents n'ont jamais fait de différence entre leurs enfants. Toutefois, elle évoque un souvenir lié à sa mère qui avait exprimé des préoccupations concernant sa capacité à développer un lien avec un enfant qui ne serait pas biologiquement lié à sa fille. Néanmoins, avec le temps, ses inquiétudes se sont dissipées.

Concernant le donneur, Sandrine a procédé à l'insémination artificielle avec donneur anonyme. Les biologistes se basent sur leurs caractéristiques physiques pour trouver un donneur qui leur corresponde physiquement. Sandrine et sa compagne parlent à leurs enfants de leur histoire, elle dit : « *Ils savent que quelqu'un a donné, a donné une graine, ils savent que, voilà, pour, pour faire un enfant il faut une graine de monsieur, c'est obligé* ». Elles attachaient de l'importance à ce que chaque enfant ait sa propre histoire. De ce fait, elles n'ont pas choisi d'avoir recours au même donneur pour éviter que si l'un de leurs enfants exprimait le désir d'en savoir plus sur son géniteur, cela ne contraigne pas automatiquement l'autre enfant à faire de même. Sandrine explique : « *Si un jour, les enfants veulent chercher, on les aidera à chercher, ça c'est pas un souci, mais heu, mais pour l'instant c'est pas, c'est pas vraiment un sujet* ». Sandrine mentionne que même si leurs enfants ne semblent pas encore préoccupés par ce sujet, elle et sa compagne en discutent de temps en temps avec eux pour s'assurer qu'ils aient une connaissance de leur propre histoire. Elle souligne également que l'histoire de leur conception est devenue plus concrète car ils ont été témoins des démarches entreprises pour concevoir les jumelles et ils suivent de près le parcours de grossesse de Sandrine. Clara semble avoir intégré naturellement son histoire familiale et ne ressent pas le besoin de discuter de la question du père. Elle a adopté l'idée : « *Elle a deux mamans, elle a pas de papa* ». En revanche, Alexandre, malgré son jeune âge, montre une attitude plus revendicative en disant « *On n'a pas de papa !* ». Cela suggère que la compréhension et l'expression de l'absence d'un père peuvent varier entre les deux enfants.

1.6 Chapitre 3 : Analyse transversale des données

1.6.1.a Question 1

Lors de l'élaboration de leur projet parental, de quelle manière les couples lesbiens effectuent-ils le choix d'une maternité biologique alternée ?

Comme abordé par Paldron (2014) et Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ovar, A. (2010) dans la littérature, le désir d'enfant serait le facteur principal orientant le choix de la mère qui assumera la grossesse au sein du couple. D'autres facteurs tels que les dispositions physiques : l'âge joue un rôle déterminant dans la prise de décision de la mère biologique également (Touroni, E., & Coyle, A. 2002).

Dans le contexte spécifique des couples lesbiens abordés dans notre étude, les conjointes ont ce même désir profond d'enfant et semblent, dans un même temps, le conjuguer au désir de grossesse. Il est possible de considérer que les éléments tels que l'âge, l'horloge et l'état de santé sont des facteurs qui, bien qu'étant considérés par ces femmes, n'entravent pas leur désir ardent de vivre l'expérience de la maternité biologique. Il semble que ce profond désir prédomine et dépasse ces éléments restrictifs, les amenant à choisir d'emprunter la voie de la maternité biologique. Cette décision peut refléter la force des motivations inconscientes liées à la maternité, aux aspirations personnelles, et peut-être d'une certaine façon à la réalisation de soi. C'est le cas de Nathalie qui se considère « *plus maman que femme* » en mentionnant qu'elle n'aurait pas été « *complète* » si elle n'avait pas vécu la grossesse. Un autre exemple illustratif pourrait être observé dans le cas de Sandrine, où malgré une opération qui a laissé des marques indélébiles pouvant engendrer des complications conséquentes pour une future grossesse, son désir d'enfant semble surmonter cet obstacle. Elle ne fait pas seulement l'expérience d'une, mais de deux grossesses. Cette situation suggère que son désir profond d'être mère agit comme une force psychologique puissante, dépassant les défis liés à ces marques. Cela pourrait refléter des motivations profondément enracinées dans son inconscient, liées à la maternité et à sa propre identité. En référence à la situation d'Audrey, il est à noter qu'elle et sa compagne Océane ont considéré la possibilité d'un troisième projet de maternité. En raison d'un désaccord concernant le choix quant à laquelle d'entre elles assumerait la grossesse, le projet a été abandonné. Cette situation suggère que, malgré son âge de 43 ans, le désir d'enfant, mais également le désir de grossesse persiste pour Audrey. Il est envisageable de conclure que la force du désir d'enfant

combiné à ce désir de grossesse peut avoir une influence significative sur le processus décisionnel et l'engagement dans la maternité biologique malgré les défis évoqués.

Étant donné l'importance significative du désir d'avoir un enfant pour ces femmes, il serait intéressant d'examiner de plus près les origines de ce désir profond et les motivations sous-jacentes qui pourraient en être la cause.

Il est envisageable que l'expérience de la maternité biologique joue un rôle réparateur pour ces femmes. Il est à souligner que chacune d'entre elles semble évoquer, inconsciemment, voire ouvertement, la dimension réparatrice du processus de devenir mère. Pour elles, la maternité pourrait agir comme un moyen de guérir des expériences à caractère traumatogène antérieures.

Stéphanie exprime de manière franche le désir profond qu'elle a depuis toujours d'être mère. Elle explique que sa motivation découle de sa ferme intention d'éviter de répéter les mêmes erreurs que ses propres parents ont commises à son égard en disant ; « *Je veux être maman parce que je ne veux pas inflig... Fin, je ne, je veux pouvoir élever mes enfants et avoir mes enfants et ne pas faire les mêmes erreurs que les, mes parents font avec moi* ». Il est possible que ce désir soit enraciné dans un besoin inconscient de résoudre des problèmes ou de revivre des expériences antérieures, notamment en ce qui concerne sa relation compliquée avec sa mère. La relation qu'elle décrit comme étant « très complexe » avec sa mère pourrait avoir engendré des sentiments et des besoins non comblés. Pour Stéphanie, la perspective d'avoir une fille pourrait fonctionner comme un chemin symbolique à la guérison ou à la reconstruction de cette relation maternelle.

En ce qui concerne le cas de Sandrine, il se pourrait que son désir fervent d'avoir un enfant, malgré les risques potentiels inhérents à la grossesse, puisse découler d'un désir latent visant symboliquement à réparer les dimensions tant physiques qu'émotionnelles de son propre corps. La présence d'une tumeur à l'utérus a altéré son corps, ce qui a amené des blessures non seulement physiques, mais également psychologiques. Ainsi, l'aspiration à la maternité pourrait représenter symboliquement un moyen de reconstruire l'intégrité de l'image corporelle qui a été affectée sur le plan physique et émotionnel.

Pour Audrey, il est plausible que son désir profond de devenir mère fonctionne comme un mécanisme subconscient visant à atténuer et à rectifier l'impact de sa grossesse inattendue. Il est important de rappeler que sa première grossesse, issue d'une relation sans lendemain avec

un homme, a été perçue comme une « *surprise* ». L'insistance d'Audrey à vouloir devenir mère et à expérimenter la grossesse pourrait être interprétée comme une tentative subconsciente de restaurer un certain sentiment de contrôle qu'elle semblait avoir perdu lors de sa première expérience en tant que mère. De plus, cela peut être vu comme sa façon de rectifier ce qui pourrait être considéré comme un échec dans cette expérience passée.

En ce qui concerne Nathalie, son désir de devenir mère pourrait posséder une signification de réparation ou même de construction à un niveau plus profond. L'idée d'enfanter pourrait symboliquement représenter la création d'une forme de parentalité qu'elle n'a pas expérimentée dans sa propre histoire.

Enfin, pour Océane, il se peut que le désir profond d'avoir un enfant puisse refléter une intention sous-jacente de réparation. Celle-ci viserait à reconstruire de manière inconsciente l'image de son père qui avait manifesté de la violence envers sa mère, et par extension envers elle-même. Il est important de noter qu'Océane semble entretenir une relation fusionnelle avec sa mère, et il est apparu qu'elle avait tendance à se substituer à cette figure maternelle, laissant supposer qu'elle a également ressenti la violence dirigée envers sa personne. À travers le processus de maternité et la création d'une relation plus positive entre ses enfants et leur père, il est envisageable qu'Océane s'engage dans un acte symbolique de réparation envers la figure paternelle qu'elle a expérimentée durant son enfance. Ce processus pourrait impliquer une transformation de cette figure en une version idéalisée qu'elle décrit comme « *papy gâteau* ».

L'hypothèse qui avance que le désir d'enfantement et de maternité biologique pourrait agir comme un mécanisme symbolique de réparation, suggère que ces femmes cherchent à réaliser ce désir dans l'espoir de résoudre des conflits internes. Dans cette perspective, nous avons observé que chaque participante, de manière explicite ou implicite, avait pour intention d'assumer la première grossesse dans le cadre de leur projet parental. Un compromis est atteint en prenant en compte des facteurs logistiques et des préférences personnelles, afin de parvenir à un accord mutuel. Cet accord garantit que la mère qui n'assume pas la première grossesse aura l'opportunité de vivre la seconde grossesse lors de la deuxième phase du projet parental.

Dans nos analyses de cas portant sur la situation d'Audrey et de Nathalie, il est à noter que c'est de leur propre initiative qu'elles ont choisi d'assumer leur première grossesse. Aucun compromis n'a été recherché avec leur partenaire en ce qui concerne cette première maternité. En effet, Audrey avait déjà entamé les démarches avant de rencontrer Océane. Quant à Nathalie,

elle a admis avoir imposé sa décision de devenir mère et d'assumer la grossesse, ce qui confère à ce projet une dimension plus personnelle pour elle. Pour Stéphanie et sa compagne, le choix de la conjointe qui porterait le premier enfant a été déterminé en fonction de considérations logistiques liées à leurs emplois respectifs. En ce qui concerne Sandrine, sa volonté et sa détermination à entreprendre les démarches nécessaires pour accéder à la procréation médicalement assistée ont conduit à ce qu'elle devienne la première à vivre la grossesse.

En ce qui concerne les femmes homosexuelles, le désir d'enfant est considéré comme un projet de couple symbolisant leur amour et s'intégrant dans la continuité de leur couple. (Naziri, D. & Dargentas, M. 2011 ; Gross, 2006).

Dans nos analyses de cas, il est, en effet, évident que cette tendance est observée dans la majorité des situations. Toutes ces femmes nourrissent le souhait de devenir mère, tout en incluant cette expérience au sein d'une relation de couple. Cependant, c'est Audrey qui se distingue par sa façon singulière de concevoir son projet parental. En effet, Audrey avait déjà entrepris les démarches nécessaires avant même d'entrer en relation avec Océane. Cette particularité pourrait refléter son désir profond de devenir mère indépendamment de toute condition extérieure.

1.6.1.b Question 2

En choisissant l'alternance des grossesses dans leur projet parental, comment les couples lesbiens, élaborent-ils les choix concernant leur parentalité ?

Dans la littérature ainsi que dans nos analyses, il est évident que le désir d'avoir un enfant est généralement enraciné dans un projet de couple. L'un des choix primordiaux lors de l'élaboration d'un projet parental, dans ce cas, est celui de la partenaire. Il est notable de mettre en avant les caractéristiques communes des couples étudiés. Le dicton "Les opposés s'attirent" trouve pertinence dans ce contexte de recherche. En effet, le choix d'une partenaire opposée en tout dans la manière d'être et dans le fonctionnement ainsi que dans l'éducation reçue et le milieu d'origine est diamétralement opposé. Toutefois, les partenaires se rejoignent par le partage des mêmes valeurs. Il se pourrait que cela reflète leurs tentatives de trouver en leur partenaire romantique ce qu'elles n'ont pas trouvé dans l'identification à leur figures parentales.

Par la suite, il est impératif pour les couples lesbiens de réfléchir au moyen de procréation qui sera choisi pour concrétiser leur désir de devenir parents.

En ce qui concerne nos participantes, elles ont toutes fait le choix de recourir à l'insémination artificielle avec donneur anonyme si ce n'est Audrey qui, elle, a préféré procéder à l'insémination artisanale avec un donneur connu. Recourir au donneur anonyme permettrait aux mères de se construire des représentations optimistes du donneur (Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ovar, A. 2010). En effet, nous avons remarqué cette tendance. Dans le cas de Stéphanie, qui exprime sa satisfaction d'avoir sélectionné un donneur belge ayant offert son sperme de manière altruiste et sans rémunération, on peut clairement observer une valorisation positive de cette figure, accompagnée d'une certaine forme de fantasme. En ce qui concerne les autres participantes, lorsqu'elles parlent de l'histoire de leurs enfants, elles font allusion à la contribution d'un homme en disant qu'il a « *donné une petite graine* ». Cela exprime une forme de reconnaissance qu'elles lui accordent. Chez Océane, nous avons été en mesure de déceler une certaine réticence vis-à-vis du donneur, ce qui la distingue des autres participantes. Cette réticence pourrait être attribuée en partie au choix d'Audrey d'opter pour une insémination artisanale avec un donneur connu. La proximité de ce donneur connu, avec qui Audrey est toujours en contact, pourrait jouer un rôle dans cette situation.

Un autre sujet qui a été discuté en relation avec le donneur était la décision de choisir le même donneur pour la deuxième grossesse. Certaines femmes qui envisagent d'alterner les maternités entre elles, décident de faire appel au même donneur pour leur deuxième projet d'enfant. Ainsi, elles réservent des paillettes de sperme provenant du même donneur que pour le premier projet d'enfant. Lorsque l'autre partenaire prend en charge la deuxième grossesse, elle donne alors naissance au frère ou à la sœur biologique du premier enfant. Ainsi, cette pratique de sélection du même donneur contribue à établir un lien fraternel d'origine biologique (Ducousso-Lacaze, A. & Grihom, M. (2010). Les participantes de notre étude présentent généralement des opinions divergentes sur cette question. Nathalie et Stéphanie sont favorables à l'idée de choisir le même donneur pour leurs enfants, ce qui créerait un lien biologique entre eux ou procurerait une certaine ressemblance physique. Il est important de noter que Nathalie et Stéphanie sont les seules à exprimer une sorte de rêverie ou d'idéalisation envers le donneur. Particulièrement, Nathalie l'identifie comme le « père biologique » et l'inclut dans son arbre généalogique, laissant entendre qu'elle le perçoit comme tel. Cette attitude suggère qu'il pourrait y avoir une certaine satisfaction à l'idée que ce même donneur soit impliqué dans la conception de leurs enfants. En

revanche, Sandrine ne perçoit pas les choses comme telles et n'a pas choisi d'utiliser le même donneur. Pour elle, ce choix n'avait pas une importance majeure, et elle pense que décider d'utiliser le même donneur pourrait éventuellement compliquer la situation si l'un de leurs enfants souhaite en savoir plus sur lui. Cela pourrait entraîner l'autre enfant à adopter la même approche, même s'il n'éprouve pas le besoin de le faire. En ce qui concerne Océane, le sujet n'a pas été discuté. Cependant, nous avons déjà remarqué qu'Océane semblait incertaine à propos de cette idée. L'aspect anonyme associé au donneur inconnu semblerait la rassurer davantage.

Un élément que nous avons jugé intéressant de mentionner concerne la manière dont le nom de famille est abordé et attribué aux enfants au sein de ces familles homoparentales spécifiques.

Dans son étude intitulée « The naming of children in same-sex families », Courduriès (2017) a constaté que, dans les couples lesbiens, il est courant d'attribuer le nom de famille de la mère sociale à l'enfant. Cela permettrait de créer un lien juridique légitimant la place de la mère sociale en tant que parent. De plus, lorsque les parents choisissent de combiner leurs noms pour leurs enfants, la pratique la plus fréquente consiste à donner en premier lieu le nom de la mère sociale (Courduriès, 2017).

Dans le contexte de nos participantes, il est observé que l'attribution des noms se fait de manière relativement aléatoire, même si l'idée d'attribuer leurs noms respectifs semble se présenter dans la plupart des cas. On pourrait émettre l'hypothèse que ces femmes, qui assument à la fois le rôle de mère biologique et sociale, pourraient être moins enclines à recourir à des stratégies compensatoires, telles que l'attribution du nom de famille pour légitimer leur position. Les mères lesbiennes qui naviguent entre ces deux aspects de la maternité attribuent fréquemment leurs deux noms de famille aux enfants, considérant qu'ils portent en eux l'identité de chacune des mères. Cependant, il apparaît que la question de l'ordre dans lequel les noms sont attribués ne soit pas abordée de la même manière. Les enfants d'Audrey et Océane portent d'abord le nom d'Audrey, suivi de celui d'Océane. Cette décision a été prise en se basant sur une caractéristique esthétique qui les a conduits à trouver que cela « *sonnait mieux* », ainsi que pour des raisons pratiques liées à l'ordre alphabétique. Pour les enfants de Stéphanie, c'est le nom de son épouse qui leur est attribué en premier lieu. Pour elle, c'est le hasard qui a influencé ce choix. En ce qui concerne Sandrine, c'est le nom de sa compagne qui est donné en premier, bien que nous ne disposions pas de la signification de ce choix.

1.6.1.c Question 3

Comment les conjointes ont-elles vécu et intégré leurs expériences de maternité à la fois biologique et sociale, et comment ces aspects ont-ils impacté leur perception du rôle parental ainsi que leur relation avec l'enfant ?

L'étude de Raes et al. (2014) a révélé qu'au sein des couples lesbiens, même si les mères considèrent le lien biologique comme peu important et mettent en avant leur égalité, leurs discours suggèrent des distinctions concernant leur statut envers l'enfant. Le lien génétique est perçu comme une valeur ajoutée dans la relation avec la mère biologique (Raes et al., 2014).

Dans les analyses de cas de nos participantes, une observation similaire a émergé. Malgré l'accent qu'elles mettent sur leur statut égalitaire envers leurs enfants, il semble que leurs discours révèlent une certaine prise de conscience concernant la particularité du lien biologique.

En ce qui concerne Océane, son discours laisse entrevoir qu'elle attribue de l'importance au lien biologique, même si elle cherche fortement à le nier. Des indices, tels que l'ambivalence qu'elle déclare ressentir lors de la grossesse de sa compagne, sa préoccupation de ne pas investir le lien avec sa fille de la même manière qu'avec son fils biologique, ses propos contradictoires affirmant ensuite qu'elle a investi le lien avec sa fille plus rapidement, ou encore la référence aux parents biologiques de son père dans son arbre généalogique, bien qu'il ait été élevé par d'autres personnes, sa crainte de ne pas réussir à s'occuper simultanément de ses deux enfants par peur de donner l'impression qu'elle ne leur accorde pas la même importance, tous ces détails pourraient potentiellement être liés à une conception inconsciente qu'elle entretient du lien biologique. De manière semblable, chez Audrey, on peut observer l'importance du lien biologique lorsqu'elle discute de sa relation avec sa fille biologique, notamment en évoquant l'allaitement. Elle souligne que sa fille était sa « glue ». Stéphanie, de son côté, souligne de manière explicite l'importance des liens biologiques entre la mère porteuse et son enfant. Selon elle, une mère sociale ne ressent pas la même sensibilité qu'une mère biologique envers son enfant, et elle établit une comparaison avec la situation d'un père qu'elle perçoit comme similaire. Stéphanie est d'avis que les mères sociales et les pères ne peuvent pas ressentir les mêmes émotions que les mères biologiques, en grande partie parce qu'ils n'ont pas vécu la grossesse. En ce qui concerne Nathalie, même si elle affirme ne pas percevoir de distinction entre son rôle de mère biologique et de mère « sociale », étant donné qu'elle se sent

« *fondamentalement mère* », elle établit toutefois une comparaison avec le rôle du père lorsqu'elle aborde sa fonction de mère sociale. Dans son cas, elle insiste sur le fait que le père a un lien génétique avec l'enfant, alors qu'elle-même, selon ses propres termes, apporte simplement sa présence. De son côté, Sandrine déclare également qu'elle ne perçoit pas de différence et qu'elle ne se considère pas comme une "mère sociale". Cependant, elle fait ensuite une déclaration contradictoire en mentionnant avoir ressenti de la frustration lors de la grossesse de sa compagne, ce qui l'a incitée à vouloir expérimenter à nouveau la grossesse une seconde fois. Parmi ces femmes, même si elles affirment ne pas établir de distinction entre le biologique et le non-biologique, elles ne peuvent s'empêcher de mentionner cette différence dans leurs propos. Cependant, cela n'implique pas qu'elles créent des distinctions dans leurs comportements et leurs relations avec leurs enfants. Cela pourrait plutôt refléter qu'elles ont une autre façon de concevoir leurs différentes expériences de la maternité.

Dans nos analyses, nous avons observé un élément qui semble exercer une influence significative sur l'expérience de ces femmes lors de leurs deux maternités successives. Ce facteur est l'ordre dans lequel elles ont pris en charge leur grossesse. Nous avançons l'hypothèse qu'il pourrait être plus facile d'assumer le rôle de mère sociale lorsqu'une femme a déjà vécu une grossesse biologique auparavant. Les souvenirs de la première grossesse permettraient d'avoir une certaine compréhension de ce que vit la conjointe lors de sa grossesse. Lorsque Sandrine aborde ce sujet, elle suggère que pour une mère sociale qui n'a pas, elle-même, vécu la maternité biologique auparavant, les sensations biologiques, physiques et les changements hormonaux associés à la grossesse et à la naissance peuvent sembler plus abstraits. Elle évoque également que le lien avec le bébé se forme de manière plus naturelle pour une mère sociale ayant déjà expérimenté une grossesse biologique.

Nous avons réalisé le même constat que Ciano-Boyce et Shelley-Sireci (2003), en ce qui concerne la répartition égalitaires des responsabilités domestiques et parentales dans les couples de notre échantillon. En effet, les participantes ayant évoqué ce sujet, témoignent unanimement de leur engagement envers une répartition égalitaire des responsabilités parentales. Certaines expliquent que cette égalité se manifeste à travers des rôles complémentaires. D'autres fonctionnent en divisant les tâches à parts égales. Contrairement à Bos et al. (2004), qui mettent en évidence une légère différence dans la prise en charge des soins aux enfants, où les mères biologiques semblent être plus impliquées, nous n'avons pas observé ce constat. Malgré la diversité des personnalités et des préférences de ces mères, qui les guident dans des directions

distinctes et complémentaires en ce qui concerne des aspects tels que les activités entreprises avec leurs enfants ou leur manière d'assumer leur rôle de mère, nous n'avons pas relevé de différence dans la prise en charge des soins donnés aux enfants. En tant que mères à la fois biologiques et sociales, elles semblent s'investir de la même manière dans les soins prodigués à leurs enfants.

L'approche psychanalytique d'Alain Ducouso-Lacaze et de Marie-Josée Grihom suggère que, dans le cas de la mère biologique, c'est l'identification à la mère qui prédomine en premier plan, alors que pour la mère dite "sociale", c'est plutôt l'identification au père qui prime (Ducouso-Lacaze, A. & Grihom, M. 2010). Dans nos analyses de cas, lorsque nous abordons la question de l'identification des participantes à leurs modèles parentaux, la réponse est catégoriquement négative. Elles revendiquent à l'unanimité leur désir de ne pas reproduire les schémas parentaux qu'elles ont connus. Cependant, d'un point de vue général, bien qu'elles affirment ne pas vouloir répliquer leurs expériences passées, leurs discours laissent parfois entrevoir des moments d'identification à leurs figures parentales. Ce processus complexe d'identification et de désidentification vis-à-vis des modèles parentaux est l'une des étapes de la permutation symbolique des places (Ducouso-Lacaze, A. & Grihom, M. 2010).

En ce qui concerne Océane, elle se perçoit comme ayant des traits de personnalité similaires à sa mère, adoptant ainsi un comportement maternel de « *mère poule* ». Cependant, elle tente de se détacher de ce profil afin d'explorer sa propre expérience de la parentalité.

De son côté, Audrey rejette fermement l'idée de ressembler à l'un de ses parents. Bien que nous disposions de peu d'informations sur sa relation avec ses parents, des éléments suggèrent qu'elle s'identifie quelque peu à ses parents et plus particulièrement à sa mère. Elle déclare qu'elle souhaite ne pas reproduire l'éducation « à l'ancienne » de ses parents. De plus, elle mentionne qu'elle possède un trait de bienveillance plus prononcé que celui de ses propres parents, malgré qu'elle garde dans son éducation ce côté carré. Elle partage également des anecdotes concernant les changements d'humeur, la rapidité de traitement de l'information et la dépression maniaque-dépressive de sa mère, tout en reconnaissant des similitudes avec sa propre personnalité.

Sandrine, de son côté, exprime son désir de ne pas reproduire le modèle de parentalité « *vieux-jeu* » de ses parents. Cependant, elle aspire à établir la même confiance avec ses enfants qu'elle a eue avec ses propres parents. Elle explique qu'elle a toujours pu se confier à eux sans aucune

appréhension. Une hypothèse plausible serait que Sandrine s'identifie d'une certaine manière à sa mère lorsqu'elle relate les craintes que celle-ci projette à l'égard de l'enfant, au cas où Sandrine ne prendrait pas en charge la grossesse. On pourrait voir cela comme une projection des attentes maternelles que Sandrine tend à exécuter. Le thème de sa mère revient à plusieurs reprises au cours de l'entretien.

Pour Stéphanie, l'idée de reproduire les modèles parentaux qu'elle a connus est inconcevable. Cependant, elle reconnaît l'importance des valeurs de respect et de politesse qu'ils lui ont inculquées.

Les exemples que nous avons tirés de nos analyses de cas semblent être en accord avec les propositions d'Alain Ducouso-Lacaze et de Marie-Josée Grihom. Ils suggèrent que dans le cas de la mère biologique, c'est l'identification à la mère qui se manifeste en premier lieu. Dans notre étude, les participantes ayant cette double position pourraient avoir connu des identifications variées, néanmoins, il est cohérent d'observer que toutes semblent s'identifier d'une manière ou d'une autre à leur mère. Cette cohérence découle du fait qu'elles sont mères biologiques par choix et mères sociales en raison du compromis établi au sein du couple. Par conséquent, elles occupent initialement une position de mère biologique qui engendre cette identification à la figure maternelle.

1.6.1.d Éléments d'analyse supplémentaires

En prenant en compte l'hypothèse évoquée précédemment, concernant l'identification maternelle, une autre hypothèse émerge naturellement. Le fait de ne pas s'identifier à la figure paternelle pourrait-il impliquer une forme de déception à son égard ?

Notre ligne de réflexion est la suivante : si le désir d'enfant et le désir de grossesse sont intrinsèquement liés à un désir de réparation, et que cet objet de réparation est associé à l'image du père ou de l'homme, il est alors concevable que l'identification de ces femmes se tourne principalement vers leur mère.

Lorsque nous examinons l'image du père et de l'homme dans le psychisme de nos participantes, des schémas se dessinent. Chez Océane, comme mentionné précédemment, l'image de son père est entachée par la violence qu'il a exercée envers elle et sa mère. Pour Audrey, l'image de l'homme semble être altérée par celui qui l'a mise enceinte mais n'a pas assumé sa responsabilité

parentale. Nathalie partage qu'elle a du mal à accorder sa confiance à un homme, bien que nous ne disposions pas de plus de détails, cela pourrait indiquer des déceptions passées liées aux hommes. Quant à Stéphanie, elle semble avoir vécu l'abandon de son père à plusieurs reprises. Ces expériences de déception associées à la figure paternelle ou masculine pourraient expliquer leur détour de l'identification parentale et peut-être même une transformation de l'objet d'amour.

1.6.1.e Limites et pistes potentielles de recherche

Dans cette partie, nous opterons pour une alternance entre la première personne ("Je") et la forme plurielle ("Nous"), en fonction des aspects abordés.

La pertinence de notre échantillon aurait pu être renforcée si nous avions pu recueillir les témoignages de femmes lesbiennes ayant occupé le rôle de mère biologique lors de leur deuxième expérience de maternité. En d'autres mots, les mères ayant d'abord été mère sociale avant d'être mère biologique. De plus, la taille de notre échantillon constitue également une limite dans notre étude. Cependant, bien que le nombre de participantes n'ait pas atteint l'objectif initial que nous avons envisagé, il est important de mettre en avant que nous avons adopté une approche qualitative, caractérisée par une analyse approfondie de chaque témoignage recueilli.

Avec le recul, nous aurions opté pour l'utilisation de l'épreuve projective du TAT. Il nous semble que cette approche aurait permis une exploration plus approfondie des identifications à l'image maternelle et paternelle de ces femmes.

CONCLUSION

Dans cette étude qualitative à orientation psychodynamique, nous avons cherché à explorer de manière approfondie les processus psychiques qui sous-tendent l'expérience unique de la parentalité chez des femmes lesbiennes ayant choisi une parentalité biologique alternée.

Chacune de ces femmes partage un désir profond d'avoir un enfant, mais ce désir est également associé à l'aspiration profonde de vivre la grossesse. Cette aspiration à la maternité semble empreinte d'une dimension réparatrice qui, une fois réalisée, semble apporter un sentiment de satisfaction et de plénitude, comblant ainsi certaines attentes ou besoins psychologiques liés à l'histoire de ces femmes. Le choix de l'ordre dans lequel les partenaires vont vivre la grossesse semble découler d'un compromis élaboré au sein du couple en tenant compte des circonstances temporelles, des contraintes logistiques et des préférences individuelles. Ce compromis implique également l'échange des rôles pour la seconde grossesse, reflétant ainsi une dynamique d'ajustement et de partage au sein du couple.

L'ordre dans lequel chaque conjointe aborde la grossesse peut influencer la manière dont elle trouve sa place dans la parentalité. Il semblerait que la conjointe ayant vécu la grossesse en première éprouve une certaine facilité à s'approprier son rôle de mère sociale. Ceci serait dû au fait qu'elle possède les souvenirs de sa première expérience de maternité biologique, ce qui lui permet une compréhension particulière de ce que vit sa conjointe lors de sa grossesse. En revanche, la conjointe qui vit cette expérience dans un second temps pourrait nécessiter plus de temps pour se positionner. Néanmoins, cette dynamique, où chaque mère a ses propres perspectives de la maternité, pourrait contribuer à instaurer un équilibre et une stabilité dans leur dynamique familiale. Dans cette configuration, ces femmes vivent leur expérience de maternité à travers leurs propres vécus, mais aussi à travers les expériences de « l'autre mère », qui est leur conjointe. Cette situation diffère des couples lesbiens où seule l'une des partenaires expérimente la maternité biologique, laissant ainsi la mère sociale composer avec l'inconnu. Dans le cas des mères qui ont alterné les grossesses, elles ont la possibilité de forger leur rôle en se référant à des expériences vécues comparables à celles de leur conjointe, plutôt que dans le domaine de l'inconnu et du fantasme.

En examinant leur expérience parentale, nous avons constaté que ces femmes la construisent selon leurs propres souhaits, sans ressentir de pressions de la part de la société, qui ne semble pas imposer de normes à ce sujet. Leur approche de la maternité, à la fois unique et complémentaire, leur offre une perspective enrichissante en tant que parents. Malgré leur prise de conscience du lien biologique, ces mères ne perçoivent aucune distinction quant à la qualité de leur relation avec l'enfant ou à l'amour qu'elles lui prodiguent. Nous pourrions qualifier cet amour différent, tout aussi fort et tout aussi grand.

La réalisation d'un mémoire représente une étape laborieuse et exigeante pour tout étudiant parvenant à la fin de son parcours universitaire. Elle englobe des moments difficiles, des réflexions profondes et des moments d'incertitude. Toutefois, en dépit des défis qu'elle comporte, nous ressentons une certaine fierté en regard du chemin que nous avons parcouru. Nous avons pris plaisir à nous immerger dans l'expérience de ces femmes, à établir des connexions et à essayer d'interpréter, à notre façon, leurs expériences intrapsychiques de la parentalité. Nous tenons à souligner que notre intention n'est en aucun cas de prétendre avoir apporté une contribution significative par le biais de notre travail, de notre expérience et de notre échantillon limité. Néanmoins, nous nourrissons l'espoir que notre recherche a permis d'éclairer des aspects intéressants. Nous considérons que le choix de notre sujet de mémoire témoigne d'une certaine audace, étant donné que nous n'avons identifié aucune littérature abordant directement ce sujet spécifique. Par moments, cela nous a désorientés et a engendré des questionnements concernant la pertinence de notre démarche : serait-elle porteuse de sens ? Pourrait-elle conduire à des découvertes ? En optant pour une approche exploratoire, nous avons saisi l'opportunité d'investiguer ce domaine sans avoir une destination préconçue de la chose. C'était une expédition vers des contrées inconnues, mais nous avons délibérément décidé de nous y aventurer.

- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES -

- Abdel-Baki, A. & Poulin, M. (2004). Du désir d'enfant à la réalisation de l'enfantement: I. Perspectives psychodynamiques du vécu normal autour du désir d'enfant et de la grossesse. *Psychothérapies*, 24, 3-9. <https://doi.org/10.3917/psys.041.0003>
- Baumann, S. B.- A. (s. d.-b). *Procréation médicalement assistée (PMA) - Définition - Dictionnaire juridique*. Dictionnaire Juridique. <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/procreation-medicalement-assistee-pma.php>
- Barranquero Gómez, M., Rodrigo, A., Salvador, Z., & Villalobos Plumé, M. (2021, août 16). *Insémination artisanale : mode d'emploi et taux de réussite*. inviTRA. <https://www.invitra.fr/insemination-artificielle-faite-maison/>
- Bouissou, C. & Bergonnier-Dupuy, G. (2004). Une approche de l'expérience et de l'identité parentales par l'étude des spécificités des discours des hommes et des discours des femmes. *Connexions*, n^o82, 185-201. <https://doi.org/10.3917/cnx.082.0185>
- Bos, H. M. W., van Balen, F., & van den Boom, D. C. (2003). Planned lesbian families: Their desire and motivation to have children. *Human Reproduction*, 18, 2216–2224.
- Bos, H.M.W., van Balen, F., & van den Boom, D.C. (2004) Experience of parenthood, couple relationship, social support, and child-rearing goals in planned lesbian mother families. *Journal of Child Psychology and Psychiatry* 45 (4), 755-764.
- Bos, H. M. W., van Balen, F., & van den Boom, D. C. (2005). Lesbian families and family functioning: an overview. *Patient Education and Counseling*, 59(3), 263–275. <https://doi.org/10.1016/j.pec.2004.10.006>
- Bruwier, G. (2012). *La grossesse psychique : L'aube des Liens* (Edition Fabert, Vol. 55) [PDF]. Yapaka.be.
- Cal. (2020). Familles, qui êtes-vous ? *Centre d'Action Laïque*. <https://www.laicite.be/familles-qui-etes-vous/>
- Anne, CADORET, *Des parents comme les autres. Homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Cadoret, A. (2007). L'homoparenté : un révélateur de l'ordre familial ?. *Recherches familiales*, 4, 47-57. <https://doi.org/10.3917/rf.004.0047>
- Cadoret, A. (2007). L'apport des familles homoparentales. *L'Homme*, 183, 55-76. <https://doi.org/10.4000/lhomme.25136>
- Ciano-Boyce, C. & Shelley-Sireci, L. (2002) Who is Mommy Tonight? Lesbian Parenting Issues. *Journal of Homosexuality*, 43 (2) 1-13.

- Cicchelli, V. (2001). La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant. *Recherches et prévisions*, 63, 33-45.
- Cessou, S. (2019, 26 juillet). *En Belgique, l'augmentation du nombre de PMA portée par les couples étrangers*. La Croix. <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Ethique/En-Belgique-laugmentation-nombre-PMA-portee-couples-etrangers-2019-07-26-1201037782>
- Chabot, J. M., & Ames, B. D. (2004). "It wasn't 'let's get pregnant and go do it':" Decision Making in Lesbian Couples Planning Motherhood via Donor Insemination. *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 53(4), 348–356. <https://doi.org/10.1111/j.0197-6664.2004.00041.x>
- Chabrol, H. (2005). Les mécanismes de défense. *Recherche en soins infirmiers*, 82, 31-42. <https://doi.org/10.3917/rsi.082.0031>
- Courduriès, J. (2017). Nommer son enfant lorsqu'on est deux parents du même sexe. *Clio*, 45, 151-169. <https://doi.org/10.4000/clio.13533>
- Isabel Côté, Martine Gross, Kévin Lavoie, Line Chamberland, « Regards croisés de mères, de donneurs et d'enfants de familles lesboparentales en France », *Émulations*, n° 32, Mise en ligne le 20 avril 2020.
DOI : 10.14428/emulations.032.07
- Descoutures, V. (2006). Les « mères non statutaires » dans les couples lesbiens qui élèvent des enfants. *Dialogue*, n°^(sup> 173), 71-80. <https://doi.org/10.3917/dia.173.0071>
- De Brumath, A. L. (2006, 10 novembre). *Facteurs décisionnels reliés au statut biologique et au monde de procréation chez des futures mères lesbiennes*. <https://journals.openedition.org/efg/8229?lang=en>
- Delaisi de Parseval G. (2000), La parentalité dans les couples de même sexe, *Dialogue*, 150, 71-83
- Desjeux C., « Homosexualité et parentalité : du désir d'enfant à sa réalisation. », *Recherches et prévisions*, Parentalité, N°93, 2008.
- Ducouso-Lacaze, A. (2004). À propos du père dans la parentalité lesbienne. *Le Divan familial*, 13, 29-42. <https://doi.org/10.3917/difa.013.0029>
- Ducouso-Lacaze A., « Homosexualité et parentalité : Une approche psychanalytique », in Cadoret, A., Gross, M., Mécaray, C. et Perreau, B., *Homoparentalités : Approches scientifiques et politiques*. Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 261- 272.
- Ducouso-Lacaze, A. & Grihom, M. (2010). Homoparentalité : apports d'une approche psychanalytique. *Le Divan familial*, 25, 125-142. <https://doi.org/10.3917/difa.025.0125>
- Ducouso-Lacaze, A. (2014). Questions pour la clinique psychanalytique à partir d'une situation d'homoparentalité. *Dialogue*, 203, 15-27. <https://doi.org/10.3917/dia.203.0015>

Fédération Royale du Notariat Belge. (2014, 30 décembre). Filiation de la coparente : une bonne nouvelle pour les couples lesbiens ! *Notaire.be – Actualités*. <https://www.notaire.be/nouveautes/detail/filiation-de-la-coparente-une-bonne-nouvelle-pour-les-couples-lesbiens#>

Fossoul, C., D'Amore, S., Miscioscia, M. & Scali, T. (2013). La transition à la parentalité chez les couples homosexuels : étude exploratoire. *Thérapie Familiale*, 34, 265-283. <https://doi.org/10.3917/tf.132.0265>

Fraïsséc, C. (2012). La famille homoparentale, une représentation sociale émergente. *Bulletin de psychologie*, 520, 337-350. <https://doi.org/10.3917/bupsy.520.0337>

Francoz Terminal, L. (2018). L'enfant de... : parenté et parentalité. *Enfances & Psy*, 79, 23-31. <https://doi.org/10.3917/ep.079.0023>

Fuller, T. L., & Fincham, F. D. (1994). The marital life cycle: A developmental approach to the study of marital change. In L. L'Abate (Ed.), *Handbook of developmental family psychology and psychopathology* (pp. 60–82). John Wiley & Sons.

Gallus, N. (s. d.). *Filiation, parenté, parentalité et homoparentalité en droit belge*. © Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011 Licence OpenEdition Books. <https://books.openedition.org/pupo/681?lang=fr>

Gauchet, M. (2004). L'enfant du désir. *Le Débat*, 132 (5), 98. <https://doi.org/10.3917/deba.132.0098>

Gross, M. (2006). Désir d'enfant chez les gays et les lesbiennes. *Terrain*, 46, 151-164. <https://doi.org/10.4000/terrain.4055>

Gross, M. (2009). Les familles homoparentales : entre conformité et innovations. *Informations sociales*, 154, 106- 114. <https://doi.org/10.3917/inso.154.0106>

Gross, M. (2014). Les tiers de procréation dans les familles homoparentales. *Recherches familiales*, 11, 19-30. <https://doi.org/10.3917/rf.011.0019>

GROSS M., COURDURIÈS J., DEFEDERICO A. (2014a), « Le recours à l'AMP dans les familles homoparentales : état des lieux. Résultats d'une enquête menée en 2012 », *Sociologos*, n° 9. <http://socio-logos.revues.org/2870>

Homoparentalités – Born in Brussels. (2022b, février 28). Born in Brussels. <https://www.bornin.brussels/devenir-parent/monoparentalite-familles-plurielles/homoparentalites/>

Imaz, E. (2017). La maternité partagée chez les couples de lesbiennes. *Ethnologie française*, 47, 437-446. <https://doi.org/10.3917/ethn.173.0437>

Johnson, S. M. (2012). Lesbian mothers and their children: The third wave. *Journal of Lesbian Studies*, 16, 45-53.

Joyal, R. (2007). Parenté, parentalité et filiation. des questions cruciales pour l'avenir de nos enfants et de nos sociétés1. *Enfances, familles, générations*, 5, 1-16.

<https://doi.org/10.7202/015778ar>

Konicheckis, A. (2001). Paradoxes et fonctions narcissiques de la filiation. *Cliniques méditerranéennes*, n^o(sup> 63), 143-156. <https://doi.org/10.3917/cm.063.0143>

La Procréation Médicalement Assistée en Belgique – Institut Européen de Bioéthique. (s.d.). <https://www.ieb-eib.org/fr/dossier/debut-de-vie/procreation-medicalement-assistee/la-procreation-medicalement-assistee-en-belgique-513.html>

Loncan, A. (2004). De la bisexualité psychique à l'homoparentalité. *Le Divan familial*, 13, 11-28. <https://doi.org/10.3917/difa.013.0011>

Malmquist, A. (2014). Women in lesbian relations. *Psychology of Women Quarterly*, 39(2), 256-267. <https://doi.org/10.1177/0361684314537225>

Mailfert, M. (2005). La famille homoparentale au féminin : constitution, fonctionnement et processus de légitimation. *Champ psychosomatique*, 38, 171-185. <https://doi.org/10.3917/cpsy.038.0171>

Marcin, A. (2020, 23 septembre). *Lesbian Pregnancy : Options and Considerations for Building Your Family*. Healthline. <https://www.healthline.com/health/pregnancy/lesbian-pregnancy#options>

Naziri, D. & Ducouso-Lacaze, A. (2021). Familles homoparentales : itinéraire d'une recherche psychanalytique. *La psychiatrie de l'enfant*, 64, 113-125. <https://doi.org/10.3917/psy.642.0113>

Naziri, D., Feld-Elzon, E. & Ouart, A. (2010). Chapitre 14. L'accès à la parentalité des couples lesbiens demandant l'IAD (Insémination Artificielle par Donneur) : étude psychodynamique. Dans : Salvatore D'Amore éd., *Les nouvelles familles: Approches cliniques* (pp. 303-321). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.damo.2010.01.0303>

Naziri, D. (2017). Procréation sans rapport sexuel et fantasmes de scène primitive. Réflexions issues d'une approche clinique de l'homoparentalité. *Dialogue*, 215, 65-78. <https://doi.org/10.3917/dia.215.0065>

Naziri, D. & Dargentas, M. (2011). La parentalité dans un couple lesbien : enjeux et questionnements. *Cahiers de psychologie clinique*, 37, 201-229. <https://doi.org/10.3917/cpc.037.0201>

Paldron, Morgan F.. (2014). The other mother: an exploration of non-biological lesbian mothers' unique parenting experience. Retrieved from the University of Minnesota Digital Conservancy, <https://hdl.handle.net/11299/167423>.

Patterson, C.J. (1994) Children of the lesbian baby boom: Behavioral adjustment, self concept and sex role identity. In Greene, H. and Herek, G. M. (eds), *Lesbian and Gay Psychology, Theory, Research and Clinical Applications*, Sage, Newbury Park.

PMAnonyme. (2019, 5 juin). *Comment ça se passe à l'étranger ? – PMAnonyme*. <https://pmanonyme.asso.fr/le-principe-danonymat-a-letranger/>

PMA, FIV, insémination artificielle : quelles différences ? (2022). *Livi*. <https://www.livi.fr/en-bonne-sante/difference-pma-fiv-insemination-artificielle/#>

Inez Raes, Hanna Van Parys, Veerle Provoost, Ann Buysse, Petra De Sutter & Guido Pennings (2014) Parental (in)equality and the genetic link in lesbian families, *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, 32:5, 457-468, DOI: [10.1080/02646838.2014.947473](https://doi.org/10.1080/02646838.2014.947473)

Renchon, J. (2012). L'“homoparentalité” en droit belge. *Revue internationale de droit comparé*, 64 (1), 35-56. <https://doi.org/10.3406/ridc.2012.20174>

Rubin, G. (1998). L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre. *Cahier du CEDREF*, 7, 3-81. <https://doi.org/10.4000/cedref.171>

Villines, Z. (2021, 23 mars). *What are some lesbian pregnancy options ?* <https://www.medicalnewstoday.com/articles/lesbian-pregnancy-options#art>

Touroni, E., & Coyle, A. (2002). Decision-making in planned lesbian parenting : an interpretative phenomenological analysis. *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 12(3), 194-209. <https://doi.org/10.1002/casp.672>



LIÈGE université

Psychologie, Logopédie
& Sciences de l'Éducation

DOSSIER ANNEXE

DEVENIR MÈRE DANS UN COUPLE LESBIEN :
"LE CHOIX DE LA PARENTALITÉ
BIOLOGIQUE ALTERNÉE"

ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023

- Table des matières -

1	ENTRETIENS.....	86
1.1	Entretien : Océane et Audrey	86
1.2	Entretien : Nathalie.....	114
1.3	Entretien : Stéphanie.....	128
1.4	Entretien : Sandrine.....	163
2	DOCUMENTS VALIDÉS PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE.....	178

Entretiens

1.1 Entretien : Océane et Audrey

Audrey : Nous allons raconter notre vie familiale heu... (rire). En plus nous ces schémas, heu, familial ... (silence)

Océane : très atypique (reprend)

Audrey : En fait j'ai 4 enfants qui n'ont ni la, ni le même père ni la même mère génétiquement.

M : Oui... Donc.. Heu, allez-y !? (hésitation-étonnement)

Audrey et Océane : (Rient ensemble voyant mon étonnement)

Audrey : Henry, donc mon grand, 15 février 2002... Je l'ai eu toute seule... Donc je suis sa mère, c'est mon fils.

M : Oui...

Audrey : Simon, heu, que mon ex a p ...Heu, 11 juillet 2014. Mon ex l'a porté donc je suis sa mère aussi.

M : Oui ...

Audrey : Mais il a pas la même mère que Henry tout en ayant la même mère que Henry.

Océane : (reprend) En tout cas, pas la même mère biologique, quoi.

Audrey : Voilà. Alice je l'ai portée, 7 décembre 2017,

Océane : (reprend) Donc ça, c'est notre fille.

Audrey : Ca, c'est notre fille et Jean, Océane l'a porté donc je suis aussi sa mère mais elle a pas le même géniteur ni que Henry ni que Alice

Océane : On est le patchwork (rire).

Audrey : J'adore dire que j'ai 4 enfants qui n'ont ni le même père ni la même mère.

M: Jean, il a quel âge ?

Audrey : Il a deux ans.

M: Et donc c'est Océane qui l'a porté.

Audrey : C'est rigolo quoi, c'est fun. Mais je... Légalement ce sont mes 4 enfants. Mais génétiquement, il n'y a que juste Henry et Alice qui ont la même mère génétique mais sinon c'est quand même mes 4 enfants.

M : Oui... et, et par rapport à votre parcours, vous avez procédé via la PMA ?

Audrey : Non, Alice, c'est méthode artisanale.

M : Oui...

Audrey : Homemade. Simon, PMA citadelle de liège, et Jean PMA au CHR de Namur et Citadelle de Liège pour finir.

Océane : Oui

M: Ah oui

Audrey : Et Henry, heu... Ben, normal.

Océane : Si on peut dire normal (rient ensemble)

(Silence)

M : Et donc oui, du coup, il n'y a pas de géniteur en commun...

Audrey : Ben juste moi pour, fin , le seul lien, oui c'est moi pour Henry et Alice quoi.

M: Mmm mmm

Audrey : C'est marrant, hein ...

Océane : C'est drôle, oui.

M: Alors je vais commencer par une première question : qu'est-ce qui fait que vous êtes devenues les personnes que vous êtes aujourd'hui ?

Océane : C'est vaste !

Audrey : Super vaste ! Les personnes qu'on est aujourd'hui... Les chemins de la vie... Heu (rire). Mais ouais, c'est tellement ... C'est super vaste...

Océane : Ben, on est transformé par les relations qu'on vit, on est transformé par la maternité quand, quand ça arrive, heu ... On est transformé par les expériences professionnelles, il y a plein de choses qui font qu'on est qui on est.

M : Mmm mmm, le parcours de vie qui façonne (coupée)

Audrey : Oui, sûrement oui, on a un sacré parcours de vie ! Déjà il y a 43 ans quasi de parcours de vie et heu, ouais.

Océane : Parce que 43, eh bien... Heu, vers les 33.

Audrey : (reprend) Heu vers... T'y est pas encore

Océane : 32 et demi.

M: Que faites-vous dans la vie ?

Audrey : Moi je travaille dans un opérateur télécom

M: Oui ...

Audrey : En magasin.

Océane : Moi, je suis prof de français.

M: D'accord... Pouvez-vous me parler de votre rencontre ?

Océane : Ben, on s'est rencontrées deux fois. On s'est rencontrées une fois en 2011, ou heu, on était toutes les deux sur un forum heu homosexuel où il y avait des activités qui étaient organisées et donc on s'est croisées à l'une ou l'autre soirée : « Coucou, bonjour mais sans (coupée) »

Audrey : C'était une gamine à l'époque (rire)

Océane : J'avais 20 ans

Audrey : Elle avait 20 ans j'en avais 30, elle était aux études et je travaillais.

Océane : j'étais entre ma première et ma deuxième master quand on s'est rencontré et heu boh, ça ne m'est même pas venu à l'idée de se mettre en couple ensemble parce que pour moi c'était ... C'était une maman, quoi (rient ensemble). Elle avait un enfant de, attends il avait quoi, 9 ans Henry?

Audrey : En 2011... Oui il avait 9 ans.

Océane : Donc c'était pas... C'était pas une option et puis, heu, puis moi j'étais dans une autre relation compliquée et quand je me suis séparée de cette personne avec laquelle j'étais, plusieurs années plus tard je me suis remise sur un site de rencontre où elle était, j'ai vu sa tête j'me suis dit, je sais plus comment elle s'appelle mais je me souviens de son fils, je sais que son fils c'est Henry mais elle, alors, son prénom ?? (rient ensemble). Et du coup, c'était comme ça que je l'ai approché, je lui ai dit, je ne sais plus qui tu es mais je sais que tu as un fils qui s'appelle Henry.

M: Oui, donc des années après...

Océane : Oui, donc en 2016.

Océane et Audrey : 5 ans après (ensemble)

Océane : Et bon, on a parlé et après, ça s'est enchaîné très très vite... Parce que, ben, on s'est vues très vite, j'ai emménagé très vite et on a fait un bébé très très vite. Parce qu'elle était déjà en projet bébé avant que j'arrive dans sa vie, un projet bébé solo puis finalement, j'ai sauté dans le train et, heu, elle est tombée enceinte qu'on était ensemble depuis même pas 5 mois.

M : Ah oui voilà. Et par rapport à ça, vous aviez prévu de, d'avoir un bébé solo et vous vous avez vraiment investi cette idée-là ...

Océane : Moi, je voulais aussi être maman

M: Oui ...

Océane : Avant d'être avec Audrey, j'étais en relation 9 ans avec quelqu'un et je n'attendais qu'une chose, c'est de faire un bébé et puis pff, c'était une relation qui allait dans le mur... Mais que je maintenais parce que je me disais : si je la quitte, je serai jamais maman ou, heu, et heu et puis ben, je l'aimais quand même, c'est pas ça mais... Et quand elle m'a quittée, c'était pff, c'est bon heu, je laisse tomber cette relation et je veux être maman et je voulais partir dans un parcours de PMA solo mais je pensais que je devrais le faire en Espagne, etc, si je voulais le faire toute seule. Et puis finalement, j'ai rencontré Audrey qui, elle aussi, voulait un enfant, alors ... Ca a un peu contrarié mes plans parce que moi dans l'optique je voulais porter un enfant

M : Mmh... Mmh...

Océane : Mais Audrey était déjà en train de faire des essais.

Audrey : Une vieille

Océane : Elle avait 10 ans de plus que moi (Audrey rit) donc ben, c'est vrai que elle me disait vouloir vivre une dernière grossesse... Ben je me suis dit oui, ben oui, c'est logique, elle passe d'abord, et heu et donc ben ... Donc j'ai dit ok, on se lance et on y va. Alors, elle a eu une insémination à peu près un mois, une insém, une insémination artisanale. Voilà c'est fin ...

(Silence)

M: Oui ...

Océane : Et heu, à peu près un mois après qu'on se soit mises ensemble, j'avais quand même les pépettes, hein, parce que j'me suis dit pff si ça fonctionne, c'est _____ (mot inaudible) quand même (rient ensemble). J'étais, j'étais pas trop sûre de moi en me disant, pff, on se connaît à peine quoi

M: Oui, oui.

Océane : Finalement, elle est tombée enceinte à l'essai d'après au mois de février... (Hésitation). Février, hein, ou ?

Audrey : Mars ? Février ?

Océane : Je dirais que tu as eu une insémination en février (coupée)

Audrey : Non en mars

Océane : Mars ? En mars et, heu, et là, j'étais prête !

Audrey : Elle a vu que j'étais sympa et tout (rire).

M : (Rire), Et alors, du coup, vous aviez quand même dans l'optique de porter un enfant plus tard (coupée)

Océane : Oui, ça c'était clair dès le départ que je n'allais pas porter cet enfant là mais que moi aussi, je voulais en porter un après... Donc ça c'était clair dès le départ et c'était, heu, ça allait à tout le monde.

M : Mmh... Mmh...

Audrey : Ben, mais moi vu qu'sachant que j'avais, ben 36, un peu plus de 36 ans quand on s'est re rencontrées, que j'avais ben trente, trente-six ans et demi quand je suis tombée enceinte de Alice, ben voilà, c'était le moment, c'était l'instant.

M : Oui

Audrey : J'étais plus, plus de toute fraîcheur, heu, c'était le moment quoi. Je veux dire après plus tard, ça, ça comporte plus de risques etc. Après j'vois que j'ai eu une grossesse plus cool que la sienne (rire), vachement plus cool.

Océane : Oui mais mon accouchement était plus cool que le tien.

Audrey : A choisir, je préfère 9 mois cool et une journée pas cool que 9 mois pas cool et une journée cool, tu vois ?

Océane : Heu, mais le dernier mois ça allait (rit et semble agacée à la fois).

M : Et justement, par rapport à votre grossesse, comment est-ce que ça s'est passé ? Donc la dernière que vous avez vécue.

Audrey : celle d'Alice. (Marmonne). Je veux dire, je suis allée, fin j'ai bossé jusqu'à 38 semaines. Heu, pas de nausées, pas de vomissements, pas de diabète gesta, heu, quelques vagues petites varices, heu... (Coupée)

Océane : Même pas une vergeture !

Audrey : (rit)

Océane : Pas l'ombre d'une

Audrey : Pas une vergeture rien, juste l'accouchement un peu plus compliqué mais pff, sans plus quoi, et heu, y'a bien pire.

Audrey : Ouais ... C'est ... Mais heu, sinon physiquement vraiment aucun souci quoi, c'est, heu, vraiment, j'ai ... Je souhaite à tout le monde des grossesses comme la mienne.

M : Et pour vous qui viviez du coup la première grossesse mais du point de vue mère sociale on va dire, comment viviez-vous l'expérience ?

Océane : Il y avait des moments ambivalents, un peu ... Quand elle est tombée enceinte, j'tais à la fois, waow, chui contente et, en même temps, waow, c'est pas moi (rit). Mais, heu, ben c'était, c'était nouveau il y avait d'la plein de nouveauté même si je les vivais pas de l'intérieur c'était aller aux échographies, puis c'était après la sentir bouger à travers son ventre, c'était l'accouchement, c'était heu, les premiers moments à, avec bébé, bon ça, ça été un peu dur parce que ben c'est, voilà, c'est quand même pas pareil que quand on a accouché, heu surtout quand il y avait l'allaitement et tout ça, mais ouii, il y avait des moments ambivalents mais globalement, j'étais plus contente que, heu, que tristounette même si il y avait des moments où pfouf, j'aimerais bien vivre tout ça et, heu heu, ben je me disais que mon tour viendrait et heu, en effet mon tour est venu.

M : Par rapport à la relation avec l'enfant, est-ce que vous... est-ce que tu, je peux, heu, est-ce que je peux vous tutoyer ?

Océane : Oui oui.

M : Est-ce que tu ressens ou perçois une différence par rapport à la relation avec Alice et celle avec Jean du fait que Jean te soit biologiquement lié ou pas spécialement ?

Océane : C'est d'ailleurs un truc rigolo c'est que, quand Audrey a accouché de Alice, et ben heu, très vite je me suis sentie heu, fin très vite je l'ai aimée, ça a cliqué, c'était mon bébé, c'était ma fille, et quand j'étais, heu, enceinte de Jean ou même avant de concevoir Jean, je me disais purée ... jeeee... Non... Quand elle était enceinte d'Alice, je me disais, mais est-ce que, quand moi je vais porter un bébé, le fait qu'il y ait les hormones, la biologie, etc., est-ce que je ne vais pas plus aimer le bébé que je vais porter qu'Alice.

M : Mmh ...Mmh.

Océane: Et quand on a eu Alice, je me suis dit, purée, est-ce que je vais arriver à aimer autant l'enfant que je porterai que l'enfant que j'ai déjà maintenant ? J'avais peur de ne pas aimer autant Jean que j'aimais Alice et au final, heu, j'ai mis plus de temps à ai, aimer Jean parce que c'était pas instantané parce que ça été un peu compliqué au début et heu, voilà , j'dis p't'être que j'ai mis, heu, deux jours pour Alice, vraiment cliqué et me dire woaw, c'est mon bébé et que Jean ça m'a pris p't'être 3-4 jours, heu, mais oui, j'ai cliqué plus vite pour Alice que pour Jean.

M : Est-ce que je peux vous tutoyer également ?

Audrey : Tu peux !

M : Est- ce que, de ton côté, c'était la même chose sachant que ben voilà, tu as 4 enfants ?

Audrey : Oui (rire). Alors moi, il faut savoir que je ne suis absolument pas mère poule, rien du tout, etc. C'qui a eu avec Alice, c'est le lien d'allaitement, je l'ai allaitée 8 mois, heu, c'qui a fait qu'elle a été fin c'était ma glue, mais, fin, ch'uis pas une maman poule moi, c'est...

Océane : C'est moi la maman poule.

Audrey : C'est elle la maman poule, moi je suis, heu, après, heu ... Jean m'appelle maman Audrey pour aller au dodo etc. Mais... Le soir, il se blottit contre moi mais c'est différent, j'saurais, on a pas du tout la même parentalité on va dire.

Océane : Oui.

Audrey : Elle, c'est la mère poule. Moi, j'suis heu ...

(Silence)

M : Justement, en parlant de parentalité, donc, il y a une maman poule... (Coupée)

Océane : Et une mère coup de pied aux fesses.

Audrey : Moi, j'suis mère coup de pieds aux fesses, ouais (rit).

M : (rit) Et comment est-ce que vous décririez plus ... (Coupée)

Audrey : Moi, je suis la méchante (rit) et elle, c'est la gentille (rient ensemble). C'est, heu, oui, j'suis mais voilà, je le sais et je suis comme ça, je manque cruellement de patience, je ne suis absolument pas patiente mais je crois que les enfants le savent... Ils le savent très bien... Ouais.

M : Et ils vous appellent maman Audrey et...

Océane : Et maman d'amour.

M : Et maman d'amour.

Audrey : C'est Alice qui a choisi.

Océane : Le plus souvent, c'est maman mais quand il y a besoin de préciser, c'est maman d'amour et maman Audrey.

Audrey : Et Jean, c'est « Momooo » et maman Audrey.

M : Et est-ce que, est-ce que vous faites vivre une figure masculine... (coupée)

Audrey : Henry.

Océane : Ils ont un grand frère de 21 ans, alors, c'est pas leur papa. C'est pas, c'est pas une figure paternelle mais... (Coupée)

Audrey : Mais c'est une figure masculine pour eux quoi.

Océane : Oui, c'est une figure masculine très importante pour eux parce qu'il vit toujours avec nous et, heu...

M : Oui, vous vivez tous ensemble...

Océane : (reprend) Pas Simon. Simon on l'a que peu de temps, et heu...

Audrey : Il est plus chez mon ex, mais Henry, il est tout le temps-là, c'est Haou

Océane : Haou qu'il l'appelle Jean

Audrey : C'est on va pas dire la figure paternelle parce que Henry n'est pas le père, clairement non.

M : Mmh... Mmh...

Océane : Mais c'est le référent masculin.

Audrey : C'est le référent masculin de la maison. Y'a Papy aussi mais...

Océane : Mon papa.

Audrey : Mais Henry est vraiment plus, heu ... Le référent masculin, ouais.

M : Par rapport à votre famille, est-ce que vous êtes toujours en contact, heu, avec vos parents et donc les grands-parents de vos enfants ?

Audrey : Ben, mes parents à moi ils habitent en France donc on les voit beaucoup moins, on les voit une fois par an à la traditionnelle, traditionnelle mission du 15 août. On va voir mes parents, heu, et les parents d'Océane en revanche, on les voit (coupée).

Océane : Très, très présents. On les voit quasi tous les week-ends.

Audrey : Voir plus si affinités.

Océane : Oui voire plus si affinités. Heu oui oui, ils sont très très présents. Ma maman avait peur de ne pas aimer Alice comme ses autres petits- enfants parce que, parce qu'Audrey l'avait portée mais heu, ses, ses doutes se sont dissipés complètement et, heu, elle adore Alice et Jean autant que ses deux autres petits-enfants porté par ma sœur.

M : Mmh... Mmh. Je vais faire un bond en arrière mais je me demandais : Quand avez-vous su que vous étiez homosexuelle et quand avez-vous eu le désir d'avoir un enfant ? Quand avez-vous eu cette envie de devenir mère un jour ?

Océane : Moi j'ai su très tôt que j'étais lesbienne.

M : Oui...

Audrey : Pas moi (rire).

Océane : Heu, moi, déjà à 12,13 ans je, je savais, heu, j'en avais conscience, heu, et je l'ai assumé très tôt aussi et ado, vers 14,15 ans, je pensais que ça me fermait la porte de la maternité en fait...

M : Oui...

Océane : J'me disais : Ben voilà j'aurais pas d'enfant puisque j'savais pas qu'c'était possible, je m'étais pas trop renseignée non plus, puis, le temps passant, j'me suis dit ah ben si en fait, ça peut se faire et puis, heu, pendant mes années d'unif, je me disais ben oui, si, ça arrivera. Je serai maman et à la minute où j'ai terminé l'unif, c'était ouf, ouf, ça y est, hé, j'en ai envie, hè. J'ai, je, j'avais ce, j'ai eu un gros gros désir de devenir mère dès que j'ai terminé l'unif à, à 22 ans et puiiiiis, ben, avec mon ex finalement ça s'est terminé et ... (tout bas) Et puis ben, j'ai rencontré Audrey.

M : Et pour vous Audrey ça s'est passé comment ?

Audrey : Moi, j'ai été maman sans le vouloir, ben, de de Henry, c'était un bébé surprise, et puis après ben, j'avais envie d'un autre enfant puis j'avais envie d'une relation ... Ben, j'étais célibataire, j'avais envie d'une relation, puis finalement, tout s'est chamboulé, rien ne s'est fait comme prévu et, et oui, je voulais d'autres enfants, heu. Après ben vu que moi, j'avais déjà porté Henry avec heu mon ex, ben c'est elle qui a porté Simon...

M : Oui...

Audrey : Et puis, y a eu séparation puis j'avais vraiment vraiment vraiment envie d'une autre grossesse que j'ai concrétisée et heu, puis après ben, nos chemins faisant puis après 4 j'ai fait fiouuu.

Océane : Ah, on va peut mettre les pieds dans le plat quand même que ... on a évoqué un dernier.

M : Oui ...

Océane : Mais on n'a pas réussi à se mettre d'accord.

Audrey : (rit) Non (rit).

Océane : A sur qui voulait le porter parce qu'en fait moi, j'ai encore envie super, super, super envie de tomber enceinte. J'ai envie de revivre une grossesse mais j'ai pas tellement envie qui

ait une addition à la famille. J'ai pas envie d'avoir un autre membre dans la famille mais je voudrais revivre toutes ces sensations-là.

M : Oui, vous êtes dans une, dans un (coupée)

Océane : Mais, et Audrey de son côté, si on envisageait un dernier enfant, avait aussi envie de le porter et comme on n'arrivait pas à se mettre d'accord, on s'est dit qu'c'était qu'il ne devait pas y en avoir et p... (coupée)

Audrey : Et puis, vu le contexte actuel aussi, fait que, fin qu'la vie devient de plus en plus chère, on a enfin trouvé un équilibre.

M : Oui, vous avez trouvé un équilibre qui vous convient et (coupée)

Océane : Ben oui, Jean commence à être plus grand, à être plus cool, (coupée)

Audrey : A dormir.

Océane : A dormir, ça a mis longtemps à arriver... (ton plus bas).

Audrey : Il a mis 18 mois à faire ses nuits quoi...

M : Ah oui...

Océane : Oui oui, et les 18 premiers mois de Jean ont été très éprouvants pour notre couple. Franchement, j'ai cru à plusieurs moments qu'on n'allait pas... Heu qu'on n'allait pas s'en sortir, puis maintenant, ça va (regarde Audrey).

Audrey : Oui...

Océane : On ...Fin, ça va, on a passé ce gros cap difficile et maintenant, ben voilà, je veux pas remettre en péril ce qu'on a avec, heu... Avec un chamboulement supplémentaire.

Audrey : Puis bon, j'ai bientôt 43 ans aussi, j'me fais plus toute jeune, heu, même si c'était toi qui le portais, je veux dire j'ai quand même 43 ans... Ça veut dire que le temps qu'il arrive aux études etc., heu... (Rit), j'aurais une canne et tout, un déambulateur, ...

(Nous rions ensemble).

Audrey : C'est, heu, donc, non, et c'est vrai que, pff, revivre, heu, ces, ces mois difficiles, après c'est pile ou face : Alice, c'était le bébé parfait, tout le monde veut un bébé comme ça...

M : Mmh...Mmh...

Audrey : Un bébé qui, dès la maternité, fait ses nuits. Elle dormait 5, 6 heures dès la maternité, à un mois elle dormait 8 heures de suite. Heu, à, à 3 mois, elle dormait 10-11 heures. Enfin, le bébé parfait quoi, que TOUT (insiste) le monde voudrait. Et, heu, et après il y a eu Jean... Heu... Donc heu, donc oui, c'est, temps en temps j'suis... Non, non. Et aussi ben, les murs de la maison sont pas extensibles, la voiture qui est pas extensible, le, le temps parce que ben, ça prend du temps les enfants quoi...

Océane : Oui ... Moi, je commence seulement à sent... A avoir ce sentiment qui s'atténue de devoir me déchirer entre mes deux enfants, qui commencent de plus en plus à jouer tous les deux, mais quand Jean est né, je me sentais mais... J'avais l'impression de devoir toujours négliger un pour m'occuper de l'autre...

M : Mmh... Mmh...

Océane : Et ça me rendait malade de me dire j'm'occupe moins d'Alice qu'avant pour m'occuper de Jean ou je délaisse Jean pour m'occuper de d'Alice ; ça, ça a été super difficile, et ça commence à s'atténuer, parce que s'chui, voilà je, je m'organise un peu mieux, que eux, ils sont un peu plus complices et que et je peux jouer avec les deux, heu...

M : et justement eux, est ce qu'ils comprennent, je veux dire est ce qu'ils savent qui de vous deux les a porté dans son ventre ? Est-ce que c'est une question qu'ils ont déjà posé ?

Audrey : Ah mais elle le sait Alice (regardant Océane) !

Océane : Alice le sait mais, heu...

Audrey : Et Alice, elle est en première, fin, elle a sauté sa troisième maternelle, elle est en première primaire, donc, heu ...

M : Oui, elle vous a déjà posé la question

Audrey : Oui, elle sait qu'elle a été dans mon ventre, que Henry était dans mon ventre, que Jean était dans le ventre de maman d'amour, heuu (coupée)

Océane : Mais ils n'ont pas encore posé de questions, heu, fin elle ne m'a pas encore posé de question niveau géniteur.

M : Oui.

Océane : Parce que Alice est née d'un, d'un donneur connu (coupée).

Audrey : Mais pas un proche.

Océane : Pas un proche, quelqu'un qu'Audrey a rencontré sur un site heu qui mettait en contact des, des gens en vue d'un, d'un projet parental, même si lui ne veut pas faire partie de la vie de Alice. Et Jean lui est né d'un, d'un donneur anonyme danois à la clinique de la Citadelle. Donc, heu, on a voulu avoir un suivi psy avant de, avant de se lancer en PMA et heu, la psy nous avait dit : « Voilà, vos enfants ont droit à leur histoire, faudra pas cacher, faudra pas dissimuler, faudra expliquer les choses comme elles sont. » Et, heu, le jour où ça viendra, on expliquera les choses, heu, telles qu'elles sont mais pour le moment tant qu'Alice ne creuse pas, on n'en parle pas non plus

Audrey : Non.

Océane : Elle, dans sa tête, elle est aussi, elle vient d'une graine de l'hôpital comme Jean, c'est ce qu'elle raconte dans sa tête, je n'ai pas démenti, mais quand elle sera un peu plus grande et qu'elle posera éventuellement des questions alors là, il sera encore temps de lui dire...

M : Mmh...Mmh...

Audrey : Et je suis en contact avec son donneur, je veux dire, j'ai... Si d'aventure, grande ado, elle voulait le rencontrer, voilà, c'est pas heuuu, c'est juste un géniteur quoi, oui c'est pas son papa, c'est pas son père, c'est un géniteur quoi.

M : Mmh...Mmh... Oui oui. Vous n'initiez pas spécialement la relation entre eux, ni quoique ce soit, mais si jamais... (Coupée)

Océane : Moi, je ne l'ai même jamais vu...

M : C'est drôle, j'entends souvent parler de donneurs danois dans la PMA, ça semble commun.

Audrey : Ah oui mais les banques de sperme fonctionnent beaucoup avec, heuu, le Danemark.

Océane : Est-ce que culturellement c'est plus courant là-bas ? Puis ils sont bien rémunérés à mon avis.

Audrey : Oui, et que ben les donneurs de sperme en Belgique sont rares quoi, puis bon, il y a toujours un risque, en prenant un donneur belge, de... (Coupée)

Océane : De consanguinité (Coupée).

Audrey : De consanguinité quoi.

M : Oui c'est vrai.

Audrey : Ben oui, moins de risques.

Océane : Il y a eu, il y a quelque temps un scandale aux Pays-Bas d'un gars qui avait donné son sperme trop de fois (Coupée).

Audrey : Qui avait trop donné et ...

(Silence)

M : Oui... (Silence)

M : Si j'évoque à présent les grands-parents, est-ce que dans votre parentalité, vous vous reconnaissez un peu à travers l'un de vos parents ?

Océane : (fait un mouvement de négation de la tête)

M : Non ?

Audrey : Pas du tout.

M : Pas du tout.

Océane : Raconte, je présume que c'est ce qu'elle voudrait.

Audrey : Non, franchement, moi j'ai eu, heu, fin, ma maman était médecin, mon papa a travaillé aux chemins de fer et, heu, j'ai eu une éducation à l'ancienne. Donc je crois que malgré mon côté méchante, heu etc... J'ai quand même un côté bien plus bienveillant que ne l'étaient mes parents. Heu, je laisse beaucoup plus mes enfants évoluer mais tout en ayant toujours (...mot incompréhensible) côté, heu, carré !

Océane : Il y a chez Audrey, on soupçonne, elle a jamais été testée ou quoi que ce soit mais moi j'en suis persuadée, soit quelque part, heu, au niveau du TSA soit un Asperger ou quelque chose qui a clairement, clairement est arrivé chez Alice aussi.

M : Ah oui.

Audrey : Mais voilà, c'est ... Une mémoire phénoménale, heu, et des sautes d'humeur (rire).

Océane : Des difficultés d'hyperacousie, l'agoraphobie.

Audrey : Donc, heu... Mais je vis normalement, heu (coupée).

Océane : Oui, oui mais tu vois, on aborde Alice de façon à ce qu'elle soit heureuse avec tout ça et à prendre en compte et à surveiller qui ait pas un mal-être à partir de ça, ce qui à ta génération, on ne se souciait pas de ce genre de chose.

Audrey : Non.

M : Et Alice a été testée elle ?

Océane : Non.

Audrey : En fait, on lui a juste fait sauter sa troisième parce que clairement elle se faisait chier en deuxième et on se disait, ben, si elle continue la troisième en s'ennuyant encore, ben...

M : Oui elle a des facilités...

Audrey : Et heu, du coup, on lui a fait sauter sa troisième parce que moi j'ai vécu toute ma scolarité en, en ayant trop de facilités. Du coup j'ai jamais bossé.

M : Mmh... Mmh...

Audrey : On s'est dit, on va lui faire sauter une classe qu'elle doive un peu travailler, pff.

Océane : Oui, bon, les doigts dans le nez, heu, tranquille.

Audrey : Alors qu'elle est de décembre, hein. Donc elle a, elle est de fin d'année et elle a quand même sauté sa troisième maternelle. Donc elle va rentrer en deuxième primaire, elle aura toujours pas six ans.

M : Ah oui, oui.

Audrey : Mais tranquille, quoi. Je la trouve plus épanouie quand même cette année que l'année dernière

Océane : Oui.

Audrey : Bon, c'est toujours pas ça du côté social mais, heu...

Océane : Ça va.

Audrey : Oui.

M : C'est plus compliqué avec les copines à l'école ?

Audrey : Elle a pas de copine en fait, tout simplement.

Océane : Elle préfère le contact des adultes, elle suit son institutrice comme un petit poussin pour lui dire et tu sais que et patati et patata et, heu (coupée).

Audrey : Elle suit les adultes en fait, les enfants, heu (coupée).

Océane : Parce qu'elle a envie d'interagir avec eux, qu'elle a envie de leur plaire mais les enfants pas plus que ça (rit). Ils sont là, ils sont là. Ils sont pas là, ils sont pas là.

M : Oui ce n'est pas une question de décalage d'âge avec les autres enfants mais non, c'est juste qu'elle se sent mieux dans les relations avec les adultes.

Audrey : En fait, ils sont trop jeunes pour elle (rit). C'est, heu, c'est ça qui est paradoxal, c'est qu'ils sont trop jeunes pour elle alors qu'ils sont...de 1 à 2 ans plus âgés qu'elle, voire 2 ans et 8 mois pour Marjorie quoi.

Océane : qui n'est plus sa copine d'ailleurs.

Audrey : Mais oui, heu, une recherche de, des aînés quoi.

M : Mmh...Mmh...

Océane : Et tant qu'elle est épanouie, on teste pas. Si un jour on sent que ça pose un problème, on testera pour voir ce qu'on nous propose comme solution.

Audrey : Pas ressauter une classe, non.

Océane : Je ne, je ne peux pas tolérer qu'elle soit en primaire, en secondaire à, à ... Elle va entrer en secondaire à 10 ans et demi, heu, 9 ans et demi ce n'est pas possible (rit).

Audrey : Oui. La déjà, elle va rentrer, elle aura même pas 11 ans, elle aura 10 ans et demi à la fin de sa sixième quoi...

M : Oui oui.

Océane : Et si elle était née un mois plus tard, là, elle en aurait sauté deux. Elle est née en décembre 2017, si elle était née en janvier 2018, là, ça aurait voulu dire sauter encore une classe.

Audrey : Humm, oui c'est bien.

M : Et pour vous Océane, par rapport à vos parents ?

Océane : Moi, j'ai une maman poule mais alors poule, plus poule que poule. Il y a pas (rit) donc heu, c'est pas mal qu'il y ait une maman coup de pied aux fesses (rient ensemble). Ça permet... J'essaye de me détacher du côté maman poule de ma maman, de faire ma propre expérience de la maternité, je suis bien pour couvrir mes bébés mais j'essaye de leur donner de l'indépendance et de lâcher prise et, heu, je pense que j'y arrive pas mal (regarde sa compagne).

Audrey : Oui ! Je t'ai bien aidée, hein (rit).

Océane : Eh, mon papa... Il est particulier, il est très fortement médiqué parce que, heu, il a heu, il a des problèmes de mémoire, il est amnésique heu, on sait pas trop si c'est physiologique ou si ça vient d'un choc qu'il a eu il y a très longtemps mais heu, il était parfois pas super sympa quand j'étais petite, heu des scènes pas top où il a été un peu violent avec ma maman. Maintenant, c'est un papy gâteau qui ferait tout pour ses grands-parents, heu non pour ses petits-enfants mais heu voilà, j... j'ai pas, c'est pas tellement un modèle de parentalité pour moi... Si ce n'est qu'il jouait beaucoup avec moi, moi j'étais la chouchoute, il faisait des jeux de société avec moi tous les samedis et heu, il a beaucoup joué avec moi mais heu ... c'était pas tellement une figure d'autorité pour moi parce que c'est, c'était ma maman pour moi la figure d'autorité.

Audrey : mais toujours hein (coupée).

Océane : Autant elle était maman poule, elle est, elle était maman poule dans le sens où elle me retenait, elle me couvait, elle voulait pas... Si je disais que j'avais pas envie de partir en classe verte, je partais pas en classe verte et je restais près de maman mais d'un autre côté, il suffisait d'un regard pour que poupou, bon ça va je, ok heu, donc elle était d'un côté autoritaire mais elle me couvait.

Audrey : Même avec les petits elle est fort mamy poule.

Océane : Ah oui, ben avec les petits-enfants, elle a tout, heu le coté autoritaire on oublie hein, c'est comme mamy poule, mamy gâteau, heu ...

M : Et votre papa avec les enfants c'est pareil.

Océane : Oui.

Audrey : Oui.

Océane : Ils sont à leur service, quoi (rit).

M : Et les enfants voient alors un peu moins leur grands-parents du côté d'Audrey alors ?

Audrey : Oui, on les voit une fois par an (coupée).

Océane : Ils n'aiment pas trop le bruit, ils n'aiment pas trop quand c'est le bazar heu ...

Audrey : Ben, ma mère a 73, mon père va sur 75, ils sont plus tout jeunes non plus et puis ma mère a une psychose maniaco-dépressive, mon père a pas mal de soucis de santé. Donc on les voit une fois par an, je les appelle régulièrement mais sans plus quoi... Je vais dire, ils sont là mais sans être là quoi... On sait qu'ils sont là, Alice sait qu'il y a papy et mamy de Nantes mais heu, mais voilà c'est, il y a pas, pas de super interaction. Je sais que ma mère aime bien, beaucoup beaucoup Alice. On l'a bien vu la dernière fois (regarde sa compagne).

Océane : Oui, son côté cerveau qui va à toute allure, heu (coupée)

Audrey : Ça vient de ma mère ça (rit).

M : Et Audrey, tu es venue habiter en Belgique en... ?

Audrey : En 2008.

M : en 2008, si ce n'est pas trop indiscret, est-ce que je peux te demander pour quelles raisons tu es venue habiter ici ?

Audrey : Bien, concrètement en 2008 en France, j'étais travaillais comme une acharnée pour ramener 1500 euros net par mois, heu galère de trouver un logement, galère de trouver un boulot correct, heu et donc j'ai pris mes chats, mon fils, j'ai tout chargé dans la voiture et je suis venue en Belgique, à l'aventure où j'avais un pied à terre. Et heu, et donc heu voilà, j'ai et je ne regrette pas parce que, quand je vois 15 ans plus tard, j'ai un salaire correct, j'ai une maison, j'ai une famille, heu je veux dire je regrette absolument pas d'avoir quitté la France qui, qui, fin pour rien au monde, je retourne vivre en France, quoi. Rien au monde.

Océane : Puis bon au niveau droits LGBT, c'est pas mal la Belgique.

Audrey : Oui, on est bien en Belgique, hein ! Et je trouve les belges beaucoup plus ouverts que les français, heu vis-à-vis de l'homoparentalité ou, heu, pour l'homosexualité en général quoi. En France qu'est-ce qu'ils sont arriérés.

M : Oui, c'est compliqué en France.

Audrey : La PMA est ouverte en France maintenant pour les couples homosexuels mais ils ont des délais de 18 mois à 2 ans d'attente pour un rendez-vous quoi ... Alors qu'en Belgique, ça va quoi.

M : Oui, j'ai déjà pu lire aussi que, du coup, beaucoup de femmes françaises venaient (coupée)

Audrey : Oui, elles viennent en Belgique, hein.

...

M : Eh bien voilà... Je pense qu'on a abordé pas mal de sujets et donc, je vais vous proposer qu'on passe à votre arbre généalogique (rire des deux dames). Donc, heu...

Océane : Il va falloir une grande feuille (rit).

Audrey : une feuille A5, tu as ? (rit).

M : Ah, vous avez une si grande famille (rit).

Océane : Non mais c'est parce que rien qu'avec tous les géniteurs des enfants, si tu les prends en compte heu...

M : C'est vous qui voyez ce que vous voulez écrire, il n'y a pas vraiment de consignes précises, on va faire deux arbres généalogiques, comme ça on va voir heu... Comment vous (coupée).

Océane : Ah, on doit chacune faire le nôtre ?

M : Vous pouvez le faire à moins que vous préféreriez que je ne le fasse ? C'est comme vous voulez...

Audrey : Ouaiiis.

M : Je vous donne des feuilles... Voici

Audrey : On remonte à combien de générations ?

M : C'est vraiment vous qui voyez, c'est comme vous voulez.

Océane : Donc je m'occupe de ma branche, elle s'occupe de sa branche ?

M : Exactement.

Audrey : Bon je vais remonter qu'à mes grands-parents parce que sinon, heu... (rit)

M : Vous faites comme bon vous semble (je ris), il n'y a pas de règles.

... Réalisation de l'arbre

Audrey : Ha, j'suis bête, j'aurais su mettre de l'autre côté...

M : Vous pouvez barrer, il n'y a pas de souci, j'arriverai à décrypter, hi hi.

Audrey : C'est parce que il va falloir que mes parents se marient tu vois ? Et vu que ma tante ne s'est pas mariée...

Audrey : On n'aurait pas dû remonter aux grands-parents franchement... (Rit fort)

...

Audrey : Rha ... J'écris comme un cochon...

...

Océane : Moi c'est bon !

Audrey : Attends, j'y suis pas encore (rit).

M : Ah oui, pas mal !

Océane : Je vais chercher de l'eau.

Audrey : J'ai oublié personne ? Non, je pense que c'est bon.

Audrey : C'est pas du tout le bordel sur ma ligne, tu vois (rit).

M : Alors, si on peut faire un petit résumé, donc heu, voilà, ici, ce sont j'imagine les enfants qui vivent sous le même toit ?

Océane : Oui.

M : Alors je monte, donc Marcel et Corine.

Océane : Mes parents, Myriam, ma sœur, son compagnon Jean-Paul...

M : Oui...

Océane : Louis et Lison, les enfants de ma sœur.

M : Les enfants ont beaucoup de contacts avec leurs cousins ?

Audrey : Non, on est brouillés.

M : OK. Et alors là du coup...

Océane : Les parents de mon papa, les parents de ma maman et les frères et sœurs de mon papa et les frères et sœurs de ma maman.

M : Ce sont de grandes familles.

Océane : Oui, mais mon papa a été mis en famille d'accueil quand il était petit donc il n'a aucun contact avec eux. J'ai mis ses parents biologiques mais en fait, il a été élevé par d'autres personnes que ces gens-là, mais y a eu beaucoup de mensonges, beaucoup de non-dits, ce qui lui a fait beaucoup de torts psychologiquement.

M : Oui.

Océane : Ca, ce sont les parents de ma maman, ses frères et sœurs, oui j'ai quand même compté heu sa sœur Jocelyne même si heu elle est morte il y a quelques mois parce que je sais que ça lui aurait fait plaisir à ma maman que je ne l'oublie pas.

M : D'accord. Et Luc et Lorette...

Océane : Les parents de Sylvie. Plus haut je ne me souviens pas (rit)

M : Super. Merci et alors, hop, je prends celui d'Audrey, donc...

Audrey : En sachant que quand, quand tu prends, heu, tu prends Marius, il était né en, Marius et Natasha ils étaient nés en 1914, hein.

M : Ah oui oui.

Audrey : Donc, heu, c'est hein (rit), si je remonte plus haut, c'est bon je remonte au siècle dernier.

Océane : Ah, j'ai pas mis les dates, moi.

Audrey : Boh ... J'ai mis les dates sur certains mais pas sur tous quoi, c'est...

M : Oui, vous avez placé par ordre chronologique.

Audrey : Ouais c'est Henry là, j'l'ai eu toute seule tu vois ? Puis après, avec Nathalie, j'ai eu Simon puis avec Océane, j'ai eu Alice et Jean.

M : Et donc ici, ce sont les cousins ?

Audrey : Ouais, en sachant que Patrice et Dominique ne sont plus ensemble mais bon, donc Jérôme 2007 même année que Sam, ils sont nés à quelques semaines d'écart, fils de mon seul cousin et Charles 2000. Et 2017, Ngok elle est vietnamienne. Donc t'as Charles en 2017, tu as Alice, heu, dans l'ordre, Léa, Alice et Charles, il y en a quand même trois en 2017, hein.

M : Ca, c'est gai (Coupée).

Audrey : Entre le 20 novembre mais on n'a jamais vu, heu, Charles.

M : Ah non, vous n'avez plus de contact ?

Audrey : Ben, j'ai temps en temps des messages avec mon cousin mais...

M : Ils sont aussi en France ?

Audrey : Il est en Alsace donc, j'irais bien en Alsace moi c'est à 40 minutes... Et donc, oui Léa 20 novembre 2017, Alice 7 décembre 2017 et Charles je crois que c'est le 23 décembre 2017 donc, heu, en genre un mois t'as eu, heu, t'en as eu trois quoi et tu noteras que, heu, entre 81 et, et 2017, tu n'as pas une fille.

M : Ah oui de fait, c'est vrai.

Océane : Et puis d'un coup, pompom, deux la même année.

Audrey : Pompom, à 17 jours d'écart (rient).

Océane : Je pense que notre fille ne dort pas.

M : J'entends des petits pas

Audrey: Tu veux que j'aille faire la police ? (se lève).

Audrey se lève et va s'occuper de leur fils.

L'enregistrement est coupé et l'entretien se termine.

1.1 Entretien : Nathalie

(Nathalie m'informe d'avance que le divorce avec son ex-compagne ne s'est pas bien passé.)

M : Qu'est-ce qui fait que vous êtes devenue la personne que vous êtes aujourd'hui ?

Nathalie : Ah c'est vaste, oui ça c'est très très vaste. Heu, ben, je dirais il y a a.. Fin il y a 2 choses principales, la première c'est ma nature.

M : Oui...

Nathalie : Heu et si on parle de parentalité, je ne vais même pas mettre le mot homo mais de parentalité, je suis vraiment... Parfois je me pose même la question, je suis parfois plus maman que, que femme...

M : Oui...

Nathalie : Donc heu voilà je suis quelqu'un qui heu, de tout temps a été très, très attachée heu aux enfants, c'est, c'est leur univers me convient bien, je pense que moi-même j'ai, je dois avoir un enfant intérieur que je cultive etc., enfin voilà, en tout cas la relation aux enfants, l'amour inconditionnel qu'ils peuvent apporter voilà, moi ça c'est quelque chose qui me, qui m'a toujours heu, attiré, hum voilà donc depuis toujours heu, c'était ça. Et ... une autre chose heu, voilà une histoire personnelle heu... (Silence) ... Semée d'épreuves, on va dire heu ben qui a fait que, voilà, j'ai une nature plutôt heu, je dirais plutôt douce, plutôt un peu naïve etc. Et les épreuves de vie on fait que ben... malheureusement ou heureusement, je ne sais pas, j'ai dû, j'ai dû me forger heu voilà un autre persona en tout cas des, des, un système de, de protection et c'est je pense la combinaison de, de qui je suis fondamentalement et heu ma confrontation à des épreuves de vie assez heu, assez difficiles qui ont fait que je suis sans doute la personne que je suis heu, que je suis aujourd'hui. Avec sans doute, dans le temps, oui j'ai 53 ans hein donc heu... D'un point de vue, je dirais, heu, au niveau de la ligne du temps, quand on est confronté à des épreuves de vie et bien évidemment l'épreuve de vie qui prend le dessus et à ce moment-là on développe une personnalité vraiment de, de défense et de réaction face à cette épreuve et c'est ça qui a sans doute pris le dessus pendant bon nombre d'années et maintenant voilà ces dernières années c'est plus ma nature profonde qui, qui

revient donc est-ce que je.. Fin voilà, je suis passée, sans doute, au travers des épreuves, j'ai, j'ai gardé de, dans ma personnalité ce qui peut me servir et puis j'ai backé ce qui ne me convenait pas...

M : Oui oui...

Nathalie : Donc voilà je sais pas si ça répond à votre question mais heu...

M : Si, c'est très bien... (Silence). Juste pour information, qu'est-ce que vous faites dans la vie ?

Nathalie : Alors, je suis heu responsable d'une, d'une association...

M : Oui ...

Nathalie : Qui heu, a pour mission, voilà, de, d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer.

M : D'accord... Tout à l'heure, vous expliquiez que, que vous étiez parfois plus une maman, avant d'être une femme, j'ai retenu cette phrase, mais, donc vous désiriez un enfant depuis toujours ? Vous avez toujours pensé en avoir un jour ou l'autre ?

Nathalie : Oui, excepté à l'adolescence où là heu, lors de la crise de l'adolescence heu, comme toutes les copines on va dire, c'était « Ah non nous jamais d'enfant ». Mais ça n'a pas tenu le coup très longtemps, à 17-18 ans c'était « bon heu » (rit), je ne me voyais même pas ne, ne pas en avoir, donc voilà... Mais donc oui pour répondre à votre question, ça a toujours été le cas.

M : Et votre projet parental, comment est-ce qu'il s'est construit ?

Nathalie : Alors, moi j'étais d'abord dans un couple et donc là j'ai décidé heu, d'avoir, d'avoir des enfants, donc est-ce que c'est un projet de couple... Je pense que pour être tout à fait honnête, je l'ai imposé un peu à ma compagne de l'époque, en plus on avait 10 ans d'écart, elle était 10 ans plus jeune que moi hum, et donc elle l'a fait plus par amour pour moi et bien évidemment.. Ça n'a pas duré très longtemps après, parce que c'était pas son, c'était pas son

projet heu, donc voilà, donc c'est plutôt mon projet mais qui s'est quand même inscrit dans un, dans un couple hum, voilà. Donc ça c'est moi, j'ai, j'ai porté, alors j'ai eu des jumeaux, une fille et un garçon qui aujourd'hui ont 19 ans...

M : Oui...

Nathalie : Donc, heu ben très rapidement, je me suis retrouvée maman solo parce que ben mon premier couple a éclaté dans la première année des fin, de de mes enfants donc là je suis restée seule pendant quelques années et puis j'ai rencontré Anne quand les enfants avaient 5 ans et demi, et là heu on a décidé... Ben voilà, d'avoir un enfant ensemble également. Et là c'est Léo qui est arrivé et lui il a été porté par Anne... Voilà, alors moi, c'est, c'est, on est un peu à deux, deux extrêmes, c'est-à-dire que, hum, moi je l'ai fait par insémination, donneur anonyme...

M : Oui...

Nathalie : Donc c'est un choix hein... C'était un choix heu, c'était la configuration qui me convenait le mieux pour heu, pour assumer en fait, cette situation qui n'était pas idéale pour moi... Je vais être tout à fait honnête.. Pour moi, j'avais un idéal d'être très conservateur au final, être avec un homme, heu que tout se passe bien et d'avoir heu, voilà, fruit de l'amour entre deux personnes. Alors moi, c'était le fruit de l'amour mais plutôt de moi vis-à-vis de (rit) de l'enfant... Donc c'était, c'était autre chose hum... Et donc ben voilà, moi du, d'une insémination, du premier coup j'étais enceinte et de, de jumeaux donc c'était super. Pour Anne, c'était beaucoup plus compliquée humm, elle n', elle n'a pas réussi à tomber enceinte, heu, avec l'insémination artificielle donc on a, on a fait plusieurs, plusieurs essais, au bout du 4e ou du 5e les médecins ont dit que bon non, il fallait passer à la FIV et la FIV ben il en a fallu je pense 3 pour heu.. Donc c'était vraiment un process de deux ans très lourd, voilà donc les, les, c'est très très important c'est quand même, parce que on est pas du tout dans la même heu, voilà la même configuration je dirais, heu... Au niveau de, au niveau de ces naissances, voilà heu, et à la base en tout cas pour heu, mon 3e enfant donc Léo... Heu... La question s'est posée, moi j'avais encore envie, j'avais encore un en, une envie d'enfant.

M : Mmh...Mmh...

Nathalie : Voilà, j'ai eu les premiers j'avais heu, j'avais 33 ans et donc j'avais encore heu, envie de, oui de maternité, de, de... Mais pas spécialement de porter heu, l'enfant ça, ça ne me.. J'avais passé une magnifique grossesse mais donc je l'avais vécue, je veux dire heu, pour moi heu, j'a, j'avais la mémoire quelque part de cette expérience, ça me suffisait, après j'avais envie d'aimer encore un autre enfant... Moi mon rêve c'était d'avoir une famille nombreuse. Je me voyais bien avec 5-6 enfants, etc. Donc heu... (Rit).

M : Mais c'était quand même important pour vous de, d'avoir vécu une grossesse ?

Nathalie : Heu, oui, je pense. Je pense, je pense oui, je pense que je n'aurais pas été heu, je vais utiliser le mot complet quelque part, si heu, oui, si je n'avais pas été enceinte.

M : Oui...

Nathalie : Je pense que si par exemple heu, j'étais d'abord allée dans un couple où je n'avais pas porté l'enfant, j'aurais en tout cas heu, fais en sorte de porter le deuxième ou le troisième, mais heu, d'accéder à la grossesse, oui, très certainement.

M : D'accord et pour vous le fait d'avoir vécu deux grossesses de deux manières différentes, donc d'abord biologique et ensuite en tant que mère comme on dit « sociale », je ne sais pas si vous aimez ce terme, je sais que parfois ce mot n'est pas trop apprécié (rit).

Nathalie : Oui oui, je ne suis pas sensible à ça, donc heu (rit).

M : Ce sont deux grossesses qui se vivent de manière différente mais comment vous les avez vécues vous ?

Nathalie : Ben... En fait heu, (silence) ben pour moi il n'y a pas de différence à vrai dire... Enfin... Mais, je suis peut-être un peu particulière parce que, si vous voyez Anne, elle par contre, le lien de sang pour elle est terriblement important etc. Moi pas du tout... Heu, moi je suis capable d'aimer, heu, je dirais n'importe quel enfant, voilà et pour moi, le fait d'avoir été, bah à l'origine du projet... Parce que par exemple pour Léo, c'était moi qui ai initié en fait, heu, la maternité heu, après s'est posé la question, moi je ne ressentais plus le besoin de porter un enfant, heu, je me disais aussi que, Anne, parce qu'elle avait... un peu du mal à accepter

mes enfants et que le, je me disais ben voilà si elle en porte, heu, un et le même peut-être que ça va l'ouvrir à un peu plus de maternité, bon, je me suis complètement plantée mais c'est pas très grave (rit). J'aurais peut-être dû forcer le fait que ça soit moi qui le porte mais ça c'est plus des problèmes d'adultes, Heu, non, moi j'ai très, très bien vécu, c'est une toute autre expérience par contre ça c'est évident, heu et je peux comprendre parfois les difficultés des, des pères aussi.

M : Mmh... Mmh...

Nathalie : Heu, à pouvoir peut-être s'investir, bien que eux, encore, il y a le côté heu, ils ont de l'ADN...

M : Oui...

Nathalie : Ici, je suis vraiment dans une configuration où... je n'apporte que ma présence, ce qui est déjà énorme, hein mais il y a rien au niveau de, de l'ADN etc... Je vais, je vais, heu, offrir quelque chose au niveau de l'éducation de l'amour etc., mais à titre personnel ça ne m'a posé heu, aucun souci en fait. C'était même assez amusant de se retrouver quelque part de l'autre côté de la barrière, de pouvoir jouer un autre rôle, ce qui a été plus compliqué...

Hum... Ça a été de trouver un *modus vivendi*, donc un accord, quelque part, tacite sur le rôle à prendre. Parce que moi je suis naturellement et fondamentalement une maman, donc je me suis comportée exactement de la même manière à la naissance de Léo qu'avec Nathan et, et Line. Et donc heu, mais c'était compliqué parce que je devais, je voulais respecter quand même le rôle de, de maman de, de Anne et donc quel rôle je prenais puisque j'étais fondamentalement très maman, et elle avait besoin de s'approprier cette maternité donc, il a fallu comme ça, alors c'était pas évident, est-ce que je devais lâcher prise mais où, est-ce que je devais modifier mon comportement etc., hum, et puis honnêtement, moi j'ai fait le choix d'être moi-même parce qu'on ne peut pas être un autre parent de qui on est, la seule chose que je veillais c'était, à faire en sorte qu'elle ait plus de, de voilà je lui laissais un peu la priorité dans la place à prendre et je venais, je venais un peu compléter, mais tout en respectant ma personnalité.

M : Et par rapport justement aux rôles parentaux, avec vos trois enfants, est-ce que vous avez l'impression de jouer, heu, d'avoir des rôles différents envers l'un ou l'autre, ou du coup non, pas spécialement ?

Nathalie : Honnêtement, heu, (silence), en ce qui me concerne, moi heu, j'ai la même attitude heu, la même éducation, dans le sens où, humm, j'essaie de transmettre les mêmes valeurs voilà, ça c'est, c'est, c'est commun je dirais mais par contre la forme, je la module mais tout comme je la module vis-à-vis des 3 enfants parce qu'ils ont une personnalité différente et donc pour faire passer mes messages, ben, j'essaye de faire en sorte que... de m'adapter à chaque personnalité, mais sinon heu pour moi c'est, c'est la même chose vraiment, et, et je considère Léo heu, autant comme mon fils que Nathan ou que Line pour ma fille ça c'est heu, pour moi c'est, c'est sur le même, c'est sur le même pied c'est, ce sont mes 3 enfants indépendamment du fait que je ne l'ai pas porté, indépendamment du fait que physiquement il, il ne me ressemble pas, il ressemble vraiment très, très fort à, à Anne, je parle pour Léo hum, mais tout ça moi heu, franchement ça me pose aucun heu, aucun souci.

M : Par rapport au donneur, donc il était anonyme pour les deux, hum...

Nathalie : Oui, oui pour les deux. Alors cette, heu, moi j'avais gardé des paillettes de sperme lors de ma première grossesse parce que je présentais que, je me disais « Ben voilà on ne sait jamais si j'ai envie d'un, d'un troisième ou maintenant d'un quatrième » donc heu, j'avais, j'avais gardé encore cette possibilité, mais à partir du moment où on a fait la demande d'insémination heu, donc on l'a fait à la VUB à chaque fois, hum, là, il y a une directive européenne qui a fait qui avait été changée et qui limitait en fait le nombre de manière plus strict, le nombre d'utilisations de, de paillettes de sperme par le même donneur pour éviter justement des problèmes de consanguinité etc. Et comme ce chiffre avait été revu à la baisse, malheureusement, on n'a pas pu utiliser le même donneur. Ce qui fait qu'on s'est retrouvé dans une configuration où, hum, enfin Nathan et Line ont un donneur qui n'est pas le même que, heu, que leur frère.

Par contre ce qu'on a fait c'est que, hum, c'est un donneur danois et on a choisi de travailler avec la même banque de sperme et d'avoir également un danois.

M : Ah oui, d'accord.

Nathalie : Voilà. Pour essayer, quand même de manière un peu artificielle de créer du lien.

M : Oui oui... Et est-ce que vous avez fait vivre d'une manière ou d'une autre ces donneurs ?
Vous en avez déjà parlé avec vos enfants ?

Nathalie : Oui, ça n'a jamais été un tabou hein, ça heu, c'est là que je vous dis, hum, moi si j'ai choisi une configuration de mon premier couple et qu'on en a discuté dans le 2eme couple, c'était pour moi le plus important c'était qu'est-ce qu'on est capable de, d'assumer au mieux... On pouvait très bien heu, pour le 2eme couple dire « Bon ben ok, maintenant, on prend soit un donneur qui n'est pas anonyme soit on peut même prendre une connaissance si jamais on trouve un arrangement etc. » Heu, voilà on a réouvert un peu le débat mais on est revenu au donneur, au donneur anonyme mais heu, les racines des enfants, fin voilà, toutes les informations que, que nous avons, nous les avons transmises aux 3 enfants.

M : Oui, oui...

Nathalie : Donc, heu, ils savent que leur, heu, père biologique est, heu, est danois, ils connaissent la couleur des yeux, le groupe sanguin, la couleur des cheveux, la taille mais c'est t', c'est tout. On n'a pas plus d'informations mais voilà.

M : Et si vous aviez choisi un donneur connu, ça ne vous aurait pas fait peur d'une manière ou d'une autre qu'il prenne une place et que ça devienne comme une coparentalité par exemple ?

Nathalie : Heu, moi justement je n'ai pas pris de donneur connu mais pour une autre raison, c'est que je me suis dit « Ok... (Silence) pour les enfants, ce sera sans doute important de connaître leur père biologique hein, pour assoir leurs, leurs racines, leur histoire mais, je craignais que, hum allez, que le père soit, heu, pas tellement, justement pas le fait que il veuille jouer un rôle, plutôt le contraire, que ce soit un gars, heu, en gros, un con quoi, heu, qui voit les gosses et qui dise heu, « Ben, je m'en fous »... J'avais, j'avais pas envie de cet abandon en fait,

M : Oui qu'il y ait une déception.

Nathalie : C'est une réflexion personnelle hein mais hum, fin, qu'il y ait une forme de rejet ou, ou que heu, que ça crée plus de déception qu'autre chose en fait, voilà. Mais encore une fois c'est un choix, c'est, c'est un choix égoïste c'était mon choix, c'est pas le choix des enfants heu, ben, j'en ai parlé avec eux, hein, est-ce que, heu, il fut, y'a eu une période dans l'adolescence ou en effet, je pense qu'ils auraient quand même bien aimé, heu, voir ne fût-ce qu'une photo, voir la tête qu'il a parce que... Les ados à un certain moment, ben, voilà, ils ont ce côté un peu narcissique hein, ils veulent physiquement savoir à qui ils ressemblent et voilà et heu, et même au niveau des traits de caractère et au niveau des traits physiques, heu, un peu se projeter quoi dans, heu, un peu compléter leur, leur histoire, c'est pas évident de vivre avec un point d'interrogation aussi et heu, voilà... Donc à refaire je ne sais pas (rit). Je sais pas...

M : Oui, oui... Et alors je fais un bond en arrière mais si on parle de votre coming-out ? Comment ça s'est passé ? Heu, avec vos parents ?... Si cette question vous rend mal à l'aise heu...

Nathalie : Alors déjà il faut savoir je ne me sens pas, heu... Heu, je ne me sens pas fondamentalement lesbienne.

M : OK...

Nathalie : Voilà, je dis encore une fois, c'est plus une situation, hum, liée à des épreuves de vie qui font que, pour moi c'est un peu un non-choix.

M : Mmh... Mmh...

Nathalie : Voilà, je suis plutôt dans une configuration où je suis incapable de faire confiance à un homme et, heu, voilà, maintenant avec le temps, encore une fois, moi, j'aurais de loin préféré être avec un homme. Voilà c'est, c'est, mais bon il se fait que c'est, c'est un peu la, la solution créative que j'ai mise en place, heu, donc je suis partie dans l'homosexualité, heu, que j'ai assumée, hein pas de, j'ai pas de souci, mais fondamentalement, bon, je suis pas quelqu'un, et je vais pas à la Gay Pride et j'ai même plutôt du mal avec certaines, heu, revendications mais bon, voilà après chacun son histoire, heu, et dans mon entourage, il y a pas un seul homosexuel par exemple, heu, bon, il y en a eu par le passé quand j'étais un peu plus jeune mais franchement heu, voilà donc, hum, et donc mon coming-out, heu, bah, bon,

étant donné que mes épreuves de vie c'est avec mes parents heu, ben, il faut savoir que mon frère était, enfin est toujours, hein, heu, homo également mais lui fondamentalement par contre, hum, mais je crois que j'ai fait, je sais pas si c'est moi qui l'ai fait en premier lieu, ou lui, je ne me souviens plus, heu...

M : Il est plus jeune ou plus, plus âgé ?

Nathalie : Il est plus jeune de 3 ans que moi. Non je crois que c'est moi qui ai ouvert la, la voie, bien que lui, ça se voyait de loin avant moi, hein (rit), donc voilà, heu. Et comment ça s'est passé... Je ne me souviens plus, mais pas top heu... Est-ce que je l'ai dit oralement, est-ce que j'ai écrit une lettre, je ne m'en souviens plus trop je dois dire... Toujours est-il que, j'ai reçu une rép, oui j'ai dû le faire par lettre, et j'ai reçu une réponse écrite également comme quoi je devrais aller voir un psy.

M : Ah oui ok...

Nathalie : Oui donc voilà, donc heu, ... Mais après, heu, après moi j'ai, j'ai présenté mes compagnes enfin voilà c'était heu...

M : Et vous dans votre rôle de maman, est-ce que vous avez l'impression que vous reprenez des... Fin, vous vous identifiez peut-être à un parent plus qu'à un autre par exemple ou pas spécialement ?

Nathalie : Par rapport à mes parents ?

M : Oui peut-être...

Nathalie : Ah non justement, j'ai tout réinventé (rit), ça pour moi c'était important, heu, voilà, non je ne pouvais pas reproduire le schéma parental, donc je l'ai fait plutôt... Je ne l'ai pas fait en opposition...

M : Mmh...Mmh...

Nathalie : Je ne l'ai pas fait en opposition, hum, mais je n'avais pas de base en fait parce ce que moi, ce que j'avais reçu, c'était juste pas possible heu, et donc, heu, j'avais une page blanche et j'ai eu la liberté de, heu, en fait je vais, pas de pression d'éducation au final donc moi j'ai pu inventer le type d'éducation que, que ben, que je voulais... Heu... Voilà, je savais ce que je ne voulais pas donc j'ai plutôt construit l'éducation sur heu, mais encore une fois pas en opposition, il y avait, il y avait vraiment quelque chose, et notamment le lien affectif, les démonstrations affectives etc. qui étaient, ça pour moi c'était vraiment très, très important, le non-jugement, hum, voilà, donc... Je dis que je n'étais pas en opposition oui sur certaines choses j'étais en opposition clairement mais c'était pas une opposition de type, heu « Ah, vous aviez mal fait etc. ». C'était fondamentalement pas bon et, et toxique et donc, heu, voilà moi j'ai créé un peu ce qui.. Mais je partais un peu à l'aventure, hein, parce que... Donc, c'était un peu au jour le jour où je, mais j'avais pas d'idées préconçues, je ne... Voilà, je vivais un peu ça au quotidien quoi, comme encore aujourd'hui, hein heu...

(Trou de 5 minutes dans l'enregistrement).

M : Ce que je vais vous demander à présent, c'est qu'on fasse votre arbre généalogique. Donc, en fait, de nouveau il n'y a pas de règles, c'est vous qui décidez, heu, où vous le commencez, qui, vous qui vous me donnez comme nom, comme personne dans votre arbre généalogique.

Nathalie : Ok. Bon, ben, non, fin, il y a des faits, hein, je vais pas supprimer, heu, mes parents parce que, bon, heu, l'arbre généalogique, heu, ou celui que je connais heu, ben, je... Vous voulez que j'aïlle jusqu'où en fait, c'est quoi votre question exactement?

M : C'est vraiment juste vous qui me donnez votre arbre généalogique mais c'est, heu... Si vous voulez y mettre 10 personnes, 2 personnes, c'est vraiment... Comme vous voulez, il n'y a pas de règles.

Nathalie : Je vais plutôt alors, heu, me centrer sur le tronc, hein, les branches... Alors l'arbre généalogique, moi j'ai connu encore... Donc, il y a une arrière-grand-mère dont j'ai entendu parler.

M : Oui...

Nathalie : Voilà, heu,... Ensuite, ben, y a ma grand-mère, que j'ai connue.

M : Oui.

Nathalie : Je n'ai pas connu le, mon grand-père biologique.

M : OK.

Nathalie : Mais il existe, hein, fin, j'ai, j'ai connu son nom etc., ma grand-mère s'est remise avec un, une autre personne. Donc, cette personne-là, je l'ai, je l'ai connue. Ensuite est venue, heu, ma mère, de cette union, alors elle a un frère, et une sœur, hein, j'ai connu la sœur, j'ai vu le frère une fois, boh, ma mère s'est mise, donc a rencontré mon père, ...

M : Oui...

Nathalie : Très jeune... Heu, ils ont eu deux enfants, mon frère et moi, heu, et, et, et puis ben moi, j'ai trois enfants, Line, Nathan et Léo et eux, ben, je sais pas ce qu'ils feront, hein...

M : Et votre frère, il n'a jamais eu, heu...

Nathalie : Non, non, non, lui, il aime pas du tout les enfants, heu, il est avec deux gars je sais même pas qui, heu... J'ai pas de contact avec mon frère, donc, heu, hum, voilà donc, j'ai une famille, heu, c'est un peu particulier, mais voilà, j'ai déjà des parents qui ont réussi à s'engueuler avec heu, la famille hein, heu, voilà, donc c'est toujours très conflictuel comme, comme relation, donc dès le départ, j'ai pas eu des, beaucoup d'oncles, de tantes, des cousins, des machins, c'était pas du tout le style de mes parents donc, plutôt du type à s'isoler on va dire.. A posteriori à nous isoler donc également, heu voilà, et je dirai que, heu, voilà, ça après ce sont, c'est quand même mes racines, mais donc, vous pouvez rajouter quand même, les enfants leur arbre généalogique, c'est quand même, d'une part, il y a plusieurs personnes, ils ont une famille du côté de ma première compagne, parce qu'ils sont toujours en lien avec, avec eux, donc les parents, de ma compagne.

M : Oui.

Nathalie : Ma première compagne qui s'appelait Isa, fin, qui s'appelle toujours Isabelle, on est toujours en contact donc... Heu, voilà...

M : Oui...

Nathalie : Heu... Isabelle, elle a une sœur, avec qui les enfants sont aussi en contact, elle est mariée, elle a un enfant avec qui les enfants sont en contact aussi, Isabelle, heu, mon ex-compagne donc la première, elle est mise, enfin elle est en couple, elle s'est remise en couple, elle a pas d'autres enfants, heu, voilà, mais elle voit toujours les, Nathan et Line hein, depuis, depuis toujours, heu... Par contre pas Léo, à ce moment-là, elle a déjà croisé Léo mais bon il y a pas de, de lien, et alors heu, ben, a joué également un rôle dans la vie de Nathan, Line et heu, et Léo, là c'est bien évidemment la famille de Anne...

M : Mmh... Mmh...

(Silence)

Nathalie : Et donc, heu, au-dessus de Anne, ben, il y a ses parents, que je connais, heu, ils ont trois enfants que je connais, donc il y a Anne et elle a deux frères,... J'ai chaque fois connu les conjoints des ... Parce que chez Anne, ils sont tous les trois homos...

M : Oui...

Nathalie : Et donc heu, les deux frères, ben, quand ils avaient des copains heu, ben je les croisais, je les connaissais, heu, voilà, et puis heu, ben voilà, j'ai, je, j'ai tout...

M : C'est pas mal (rit).

Nathalie : Oui, oui, c'est, c'est, fin voilà, et puis, heu, il faut rajouter le père biologique, pour les enfants, lui, j'ai pas beaucoup d'informations, je peux juste vous donner la couleur de ses yeux, son ... (rit). Et la même chose pour Léo, il y a deux, deux pères biologiques.

M : Et justement pour les, les caractéristiques physiques, c'est des choses que vous pouvez choisir aussi ou...

Nathalie : Oui, oui, oui, en fait, enfin, c'est pas qu'on peut les... Enfin, si, quelque part, on fait un choix mais c'est-à-dire que... On a toute une série de propositions de candidats, et alors on reçoit comme informations, heu, bon, ben, l'origine, hein, déjà vous pouvez choisir la couleur de peau, est-ce que... Voilà, blond, asiatique, heu, etc. Donc, heu, pour nous, on a fait une, heu, on a fait le choix caucasien, c'est comme ça qu'on appelle, heu, d'origine danoise, ça, on a choisi, heu, on a comme informations, la couleur des cheveux, la couleur des yeux, la taille, heu, et le rhésus sanguin...

M : Ah oui, oui...

Nathalie : Et alors, et c'était important pour nous parce que par, c'est, c'est idiot, hein, mais heu, fin idiot oui et non, mais je pense que ça rentre dans le choix, c'est que, étant donné qu'on le connaît déjà pas, on se dit bon, ben tiens, faudrait quand même que, heu, quelque part, il y ait peut-être un peu une ressemble avec soit le conjoint, fin, plus la compagne à ce moment-là de ce, tiens heu, si t'es blonde, on va plutôt prendre un blond, heu, voilà. Mais après, c'était pas, heu, c'est pas des caractéristiques qui arrêtent, mais la taille par exemple, c'est quelque chose d'important, moi, je suis quelqu'un, je suis petite, j'avais pas envie d'avoir, heu, un nain quoi, non, fin voilà, (rit), donc moi, je pensais à des trucs comme ça, j'aime bien les yeux bleus, donc j'ai plutôt choisi, comme j'ai les yeux bleus aussi, je me suis, fin voilà, après c'est très narcissique tout ça, hein, c'est, c'est, mais je pense que, fin voilà, je peux pas parler pour les autres, mais je pense qu'il y en a beaucoup qui choisissent quand même comme ça, je pense pas que ça soit propre à l'homosexualité (rit). A partir du moment où on peut choisir un peu dans un catalogue ou... (rit), on va un peu choisir heu, (rit), on va pas prendre le petit, gros, moche (rit aux éclats).

M : Je ne savais pas que ça se passait ainsi (rit).

Nathalie : Alors qu'il est peut être super sympa, fin, plein de choses, quoi (rit).

M : Et vous, vos jumeaux, ils se ressemblent fort ?

Nathalie : Non, non, déjà par définition ce sont des faux jumeaux car c'est un garçon et une fille, heu, ils ont des traits de caractères communs. Ça, c'est sûr maintenant, ils sont plus frère et sœur, heu, mais de là à dire « Waow, ils se ressemblent tellement », non, non.

L'enregistrement prend fin.

1.1 Entretien : Stéphanie

(Stéphanie m'a tout de suite proposé de la tutoyer)

M : Qu'est-ce qui fait que vous êtes devenu la personne que vous êtes aujourd'hui donc... que tu es aujourd'hui ?

Stéphanie : Ho ben mon expériences de vie... Clairement... C'est, c'est ce qui enrichit une personne, c'est ce qui fait qu'on est nous-mêmes, c'est tout ce qu'on vit au quotidien heu, à partir du moment où on naît... Donc, heu, que ce soit mon, mon histoire familiale, heu, toutes mes expériences passées de jeunesse, heu, tout ça fait que je suis moi-même maintenant... Maintenant plus je grandis, plus je suis quelqu'un d'autre aussi...

M : Oui, c'est vrai, donc c'est le parcours de vie qui façonne la personne...

Stéphanie : Tout à fait !

M : Et alors depuis, bah, depuis quand est-ce que tu, tu as l'idée d'être maman, est-ce que c'est quelque chose qui a toujours été en toi, on va dire ou qui s'est construit dans une relation amoureuse... ?

Stéphanie : Heu, j'ai toujours voulu être maman, ça moi, en fait je suis l'aînée, heu, donc mes parents m'ont eue très jeunes. Heu, ma mère avait heu, mon père avait 21 ans et ma mère 19 et heu ils voulaient tous les 2 être parents, heu, le plus rapidement possible, c'était vraiment une envie chez eux, mais mes parents étaient un peu des fous, hein. Mon père, il faisait des études de journalisme, heu, ma mère tenait un magasin de disques, heu, ils étaient à moitié punk tous les deux, ils étaient tout le temps dans des soirées, enfin voilà c'était, c'était des gros sorteurs mais ils voulaient vraiment être parents et donc, ils m'ont eue, ils se sont mariés parce que leurs parents les ont obligés et puis, ils m'ont eue et puis, ils se sont séparés quand j'avais 4 ans et, heu, de là, ils ont refait leur vie tous les 2 et alors ils ont eu des enfants, mais plus tard. Donc, j'ai 7 ans de différence avec ma sœur, ma première sœur et puis après, j'ai une autre sœur qui est arrivée 2 ans après, donc j'ai 9 ans de différence et avec mon petit frère que ma mère a eu de l'autre côté, heu, avec, heu, mon ex-beau-père, oui c'est très compliqué chez moi. Heu j'ai, heu, il y a, il y a, heu, j'avais, on a aussi 9 ans de différence, donc moi je suis

l'aînée. J'ai toujours été l'aînée et finalement la seule qui a les mêmes, fin, personne n'a le même père et la même mère que moi, heu. Maintenant, mon père s'est remis avec une femme directement après ma mère et c'est toujours la même depuis le début. Et ma mère par contre, elle, elle a eu le père de mon frère et puis maintenant elle est avec un autre depuis 15 ans et heu, et donc du coup, ben, étant l'aînée de quasi 10 ans, ben, j'ai toujours heu, on m'a toujours mise dans ce rôle... Dans ce rôle de, de baby-sitter, de voilà de, d'être avec les enfants de, voilà donc, heu, j'ai toujours voulu être maman parce que j'me suis, alors quand j'ai grandi, je me suis dit « Je veux être maman parce que je ne veux pas inflig..., fin, je ne, je veux pouvoir élever mes enfants et avoir mes enfants et ne pas faire les mêmes erreurs que les, mes parents font avec moi ». Ça c'était très important et donc, heu, j'idéalisais très fort la maternité et voilà moi étant, heu, je sais pas quand j'avais 18 ans, si je rencontrais quelqu'un et que la fille ou le mec, parce que moi je tombe toujours amoureuse d'une personnalité et jamais d'un sexe. En fait, ça a toujours été comme ça dans ma vie, c'est toujours les personnalités qui me plaisent, heu, si la personne qui était en face de moi me disait, heu, je veux pas d'enfant, même à 18 ans, « Non, j'ai pas trop envie d'enfants », c'était sûr que c'était fini quoi, mais direct. Je VOULAIS (insiste) être maman, c'était vraiment le truc le plus important pour moi pour plus tard et puis après je suis devenue maman (rit aux éclats). Ça, c'était autre chose, haha ha. Mais oui, donc je pense que j'ai toujours eu cette envie d'être maman. En tout cas et de créer ma propre famille, ma propre stabilité, ce qui m'a manqué étant plus jeune en fait, tout simplement...

M : Et comment est-ce que vous vous êtes rencontrées avec, avec ta femme, je ne sais pas si vous êtes mariés ou... ?

Stéphanie : Oui, oui, on est mariées avec ma femme, heu, alors, on s'est rencontré aux études, elle est éducatrice spécialisée et moi aussi donc on s'est rencontrées à l'école. Moi, j'ai refait ensuite mon CAP pour pouvoir enseigner et ma femme, elle travaille en psychiatrie, elle est éducatrice spécialisée en psychiatrie

M : Ah oui.

Stéphanie : La psychiatrie, c'est super, moi j'aurais adoré travailler en psychiatrie aussi mais finalement ça s'est pas mis comme ça... J'adore mon job, hein, donc je bougerai pas de là mais on ne peut pas être deux à faire des horaires de pause. Ça, c'est ce qu'on avait décidé

avant d'être, heu, parents. C'était si une des deux fait des horaires de pause, l'autre en fera pas et l'autre devra avoir un boulot où c'est gérable avec les enfants dans les horaires. Donc, heu, et puis finalement, ben, je suis devenue prof et donc c'est... parfait... pour les enfants.

M : Oui, d'accord et par rapport à votre projet parental avec, heu, avec ta femme, comment est-ce que ça s'est construit ? Comment vous avez décidé sur qui porterait la première grossesse ? Comment est-ce que tout ça s'est construit ?

Stéphanie : Alors le truc, c'est que nous en fait, on est un couple complètement improbable, hein donc, heu, parce que c'est important dans l'histoire... Donc moi, heu, j'étais plutôt avec des femmes mais, heu, depuis, heu, deux, trois années et puis heu, quand j'étais aux études, et puis, ça a été fini avec, heu, la copine avec qui j'étais depuis plus d'un an, c'est moi qui ai mis un terme à la relation et j'avais envie de retourner vers les mecs en me disant ben, j'ai envie de retenter, ça fait longtemps voilà (rit).. Et donc heu, moi j'étais pas souvent là en classe, j'étais pas une très bonne élève, pour ça que je suis une très bonne prof parce que je comprends les élèves, ils ont pas du tout envie d'être là (rit), « Moi quand j'étais à votre place j'avais pas non plus envie, allez on va essayer de rendre le truc un peu plus ludique et amusant », donc heu, heu, non je dis que je suis une très bonne prof, je ne sais pas si je suis une très bonne prof mais j'ai de très bonnes relations en tout cas avec mes élèves, heu.

Et donc moi j'étais pas, moi j'étais l'élève en, aux études qui était jamais-là, qui guindait tout le temps et quand j'étais là, j'étais une grande gueule donc j'étais, j'le dis parce que c'est ma femme qui dit toujours ça (rit), heu quand j'étais là, ben si j'étais là, je prenais beaucoup de place quoi, je parlais beaucoup, je posais plein de questions et tout ça mais... J'étais là un cours sur 4 donc heu, évidemment, je loupais pas mal donc à chaque fois, et ma femme elle c'était la fille qui allait à tous les cours, qui habitait toujours chez ses parents, qui guindait très peu, qui était complètement hétéro, voir homophobe et heu ... Même vraiment parfois encore homophobe maintenant et que je lui dis « Tu sais que là tu viens de faire une remarque homophobe alors que tu es mariée avec moi et qu'on a des enfants, t'es au courant ? ». Puis elle me répond « Ouais, mais c'est pas pour ça, j'aime pas les pédés », « Arrête de dire ça ! ». Mais, hum, donc voilà, ma femme, c'était vraiment un caractère hyper heu, tu l'entendais jamais en classe, elle était toujours dans le fond un peu timide, heu voilà. Donc, tu vois les 2 types de personnalités qui vont pas du tout ensemble (rit)

M : L'équilibre (rit).

Stéphanie : Oui, et donc du coup, en classe, ben heu, moi physiquement, elle me plaisait beaucoup, c'était vraiment clairement mon type de, de, de femme. Et puis finalement, on a fait une soirée ou deux avec la classe, on a décidé de faire des soirées avec la classe, moi j'y allais jamais, je guindaillais toujours avec mes potes dans le carré et, heu, finalement je me suis dit « Bon, ben, je vais y aller hein, j'ai rien à perdre je suis célibataire ». Et donc, heu, au final, fin célibataire, alors là j'étais toujours heu, à ce moment-là avec l'ex, fin soit, et hum, et au final, j'ai commencé à la draguer et elle détestait ça, mais je voyais bien qu'il y avait pas la résistance d'une hétéro classique parce que je drague, alors moi je, j'suis toujours partie du principe que je ne drague pas les hétéros parce que heu, d'un le coming out et tout ça, c'est bon, moi j'ai fait ça j'avais 15 ans, j'ai plus envie d're, j'ai plus envie de retourner là-dedans, heu, voilà de quelqu'un qui se va se poser des questions existentielles. Je pars du principe déjà que je suis bi donc je me m, j'me suis toujours mis avec des filles qui aimaient les filles comme ça, ça enlevait la complexité des deux sexes, parce que moi, déjà de base, je l'ai donc, heu et... Mais je voyais bien, y avait un truc qui m'attirait chez elle et je voyais bien que, même si elle était hyper fermée et hyper mal à l'aise, qu'il y avait quand même un truc derrière ça. Donc on a eu un voyage scolaire, on s'est un peu rapprochées mais dans le sens où, heu, pff, c'était de la drague un peu lourde mais voilà, tu vois, heu (rit) et puis heu finalement, là, j'étais toujours avec mon ex, donc là j'ai fini avec mon ex, parce que je voyais bien que je « dragouille » avec elle et donc du coup, je voulais pas trop jouer sur les 2 tableaux et puis, de soirée en soirée, on s'est embrassées, hum, je crois que pendant deux, trois mois, on s'est draguées comme ça. Puis à un moment, moi, j'en ai eu marre parce que, elle voulait pas qu'on se montre à l'école, elle voulait pas limite qu'on se parle à l'école parce qu'elle voulait, « Qu'est-ce que vont penser les gens ? De toute façon, moi, je suis pas lesbienne na na na na » et, heu, mais dès qu'on allait dans mon appart, dès qu'elle avait bu un verre, ben, elle était beaucoup plus à l'aise quoi, et donc heu... Donc à un moment donné, moi j'en ai eu marre de ça, alors je, je, je t'raconte l'histoire mais quand j'y r'pense 10 ans, 10 ans après, je te jure que j'étais vraiment dégueulasse et je lui ai dit : « Ecoute, heu, voilà, il se passe un truc, on peut pas le nier et heu, mais, mais c'est, soit c'est maintenant, on se met en couple, soit c'est fini parce que moi j'ai plus envie de jouer à ça quoi, c'est bon. Ça me saoule.» Donc, elle a été hyper mal à l'aise et donc elle m'a dit : « Ben, heu, ok » et donc, heu, on s'est mis en couple officiellement mais, heu, elle était quand même pas du tout à l'aise et puis elle a dû le dire à ses parents, ça a été la catastrophe, la seule fille de la famille, tu t'imagines bien, « Que vont penser les parents, on n'aura jamais de petits-enfants, on ne verra

ja... Fin, tu te marieras jamais, hein, je ne t'achèterai jamais une robe de mariée, fin, tout le bazar quoi, tout le truc que moi mes p, fin moi mes parents, ils sont hyper ouverts, donc jamais eu de problème à ce niveau-là et, heu, donc elle a été super mal et puis moi je devais... Fin soit, c'était vraiment, franchement, y avait rien qui allait dans ce couple, mais rien, mais voilà, il y avait, y'avait ce truc qu'on avait entre nous et qu'on a toujours 10 ans après quoi, on est toujours amoureuse l'une de l'autre. Maintenant, les enfants sont beaucoup sur le fait que, on est moins dans la séduction et dans le truc, voilà, on est un couple un peu, un peu plus plan-plan, on est bien d'accord mais, on a quand même toujours eu cette envie de... J'sais pas en fait cet amour, moi j'ai, moi j'ai, je suis super volage de base, hein, moi je suis pas très, heu, voilà, voilà (rit). Moi je pars du principe que dans la vie, il faut s'éclater donc je m'éclatais beaucoup et puis je l'ai rencontrée, elle qui est hyper carrée, qui a eu 2 mecs dans sa vie avant moi où ça a duré des mois, heu, fin, c'est vraiment la fille... C'est tout l'inverse de moi, dans la personnalité, dans tout, c'est l'inverse de moi mais ... Et donc du coup, voilà pour l'histoire de notre couple, donc du coup, quand on a voulu avoir des enfants, ben déjà on voulait se marier avant d'avoir des enfants, moi j'ai une personnalité assez forte donc quand je veux un truc, j'le veux très rapidement.. Je voulais me marier voilà, elle me dit « Ouais, attends, heu, na na na ». Donc j'ai gratté, j'ai gratté pendant des mois, parce qu'en plus je voulais que ce soit elle qui me fasse la demande, j'avais décrété que ce serait pas moi, moi j'avais pas envie de le faire, donc elle devait me faire sa demande. Finalement, elle m'a fait sa demande mais hum, et puis on s'est mariées et alors là, bah c'était évident qu'on, qu'on voulait avoir des enfants, on le savait... Fin, en fait, elle, elle ne voulait pas nécessairement avoir des enfants elle. Elle, elle aurait pu ne pas en avoir, elle dit toujours « Moi j'aurais pu ne pas avoir d'enfant ou, heu, ou j, j'aurais pu en avoir 5 » parce que ccc... Pff.

M : Elle n'avait pas un idéal...

Stéphanie : Ouais c'est ça, elle anticipe pas, elle a pas besoin de ça et moi je suis tout le contraire, moi j'ai besoin de tout prévoir, de tout anticiper, de tout planifier, tout savoir à l'avance, tout organiser et donc, heu, et donc je voulais des enfants et elle m'a dit « Bah, je te suis dans cette aventure-là, si toi tu en as envie, moi j'ai envie que tu sois heureuse donc, heu, on aura des enfants ». Et ben, dès qu'on s'est mariées, on a commencé le projet bébé heu... Ppp... Quelques mois après, je crois, quatre, cinq mois après le mariage si je me trompe pas, je suis nulle dans les dates.

M : Pas de souci.

Stéphanie : Et hum, là, ben, on a fait, on a fait les démarches PMA, heu à Rocourt et heu, et alors qui porterait en première, en fait, heu, ça a été très simple, elle travaillait, heu, à L..... et moi je travaillais, heu à la maison de repos, mais je voulais quitter la maison de repos pour travailler dans l'enseignement, je faisais, j'avais fait mon CAP et, en fait, la maison de repos, j'étais écarté et je savais qu'après, j'allais quitter la maison de repos et que dans l'enseignement, je ne serai pas écartée. Alors que, elle, à L....., elle l'aurait été, donc en fait c'était juste une question de, d'organisation et de planification, même si je t'avoue, et ça non plus faut pas lui dire, j'ai l'impression de lui cacher plein de trucs, alors que je lui raconte tout, mais je me suis quand même dit une première grossesse, moi je suis la paresseuse des deux, hein, elle, c'est la courageuse, moi je suis la grosse paresseuse, et donc je me suis quand même dit « enceinte c'est quand même plus facile quand c'est le premier que quand c'est le 2e (rit aux éclats), parce que quand tu es enceinte avec un deuxième dans le bide, tu dois quand même gérer le premier. Donc je me suis dit « Ouais, ça serait bien que ce soit moi quand même » (rit) et elle, elle me suit, elle me suit dans tous mes délires, donc heu, voilà, donc au final, bah c'est moi, c'est bon et ,heu, ça a pas été facile parce que, je continue sur l'histoire de comment ça s'est passé ?

M : Oui, oui...

Stéphanie : OK, heu, ça a pas été simple parce que, heu, ben, pour Nicolas donc notre premier garçon, il s'appelle Nicolas heu, il, il a fallu faire 5 essais, plus des mois où on n'a pas su faire les essais parce qu'il y avait soit trop de follicules soit pas assez et donc du coup, heu, ça a été très long et en fait moi j'idéalisais ça en me disant bah, finalement, c'est des médecins qui choisissent tout le bazar donc, ce sera clair et net que ça ira rapidement et en fait ça a été LONG (insiste) et j'en ai quand même pas mal souffert... Parce que j'ai eu beaucoup de gens, beaucoup de filles enceintes autour de moi, dans la famille, dans les belles sœurs, tout ça, tout le monde est tombé enceinte et moi je tombais pas enceinte donc heu, ça a été quand même difficile à vivre et puis on est shooté aux médocs, quoi et à un moment donné on fait des bonds et puis, on dort plus, puis on dort pendant 40, 48heures, fin voilà... C'était pas évident, surtout que ma mère m'a toujours dit, mais ma mère est très très spéciale et ma mère m'a mis beaucoup de choses dans le cerveau étant petite et donc j'essaie de me... sortir de toutes les idées reçues, de tout ce qu'elle m'a enseigné et inculqué et fourré dans le cerveau et j'essaie de

sortir de ça mais... Voilà c'est pas évident parfois et donc elle m'a toujours dit « De toute façon, dans la famille, on est fertile » mais c'est con mais elle m'a répété ça toute ma vie. Donc à un moment donné quand je tombe pense enceinte ben je me dis c'est quoi le problème quoi, c'est moi le problème enfin voilà on remet tout le truc familial et tout ça en question, heu... Heu. Tu vois, ma mère elle a déjà avorté trois fois quoi, les 3 seules fois de sa vie où elle a arrêté la contraception, elle est tombée enceinte, fin, qu'elle a oublié ou que... ou tu vois heu, elle est tombée enceinte direct, quoi donc, heu...

M : Oui, oui...

Stéphanie : Et donc heu, ben ça a marché après heu, il y a eu un essai où ça a fonctionné, je crois que c'était le 3eme, on a eu un positif mais, heu, à la prise de sang c'est négatif donc pff oui, c'est une fausse couche mais je l'ai pas vécue comme une fausse couche...

M : Mmh... Mmh...

Stéphanie : Je l'ai vécu comme un échec mais... avant la prise de sang, je savais qu'il fallait pas trop se fier au test et donc voilà c'était pas heu... Et la fois où ça a marché, c'est la fois où j'étais tellement désespérée parce qu'il fallait faire les 6 essais avant de passer au FIV et j'étais persuadée de passer aux FIV. Donc toutes les autres fois j'avais fait attention, j'avais pas bu, je ne, je limitais ma consommation de cigarettes en me disant que si c'était positif, ben, j'arrête, fin voilà... Et le cinquième essai, heu, c'était un week-end où on a bien, bien guindaillé, on a bien fêté, moi je buvais à crever, j'avais une bonne gueule de de bois (rit), et puis j'ai dit à Ma, on est revenu de, d'une fête familiale le dimanche et je dis « Ecoute je vais faire le test », elle me dit « Ben non, il faut le faire le matin », j'lui ai dit : « Ecoute, je vais faire le test, parce que j'ai juste envie de dormir, j'ai bu toute la journée, je vais faire le test comme ça, demain matin », parce que je savais que sinon le lendemain matin, j'allais me réveiller super tôt, stresser voir le truc, tchouler, donc j'avais pas envie, donc je me disais « Là, je suis bourrée donc autant le faire maintenant demain je dors », et il était positif (rit aux éclats).

M : Comme quoi (rit).

Stéphanie : Comme quoi, alors c'est très énervant parce que pendant 6 mois, t'entends tout le monde te dire « Faut pas y penser, faut pas y penser ». Toi, tu te shootes aux hormones, t'as des aiguilles dans le ventre, je sais pas combien de fois, je devais partir à 00h00 pour aller, ou me trouver une infirmière pour faire mes injections, tu dois tout le temps te taper Liège, tu sais pas quand, tu dois t'arranger avec le boulot, parce qu'on te sonne, on te dit « Ah mais ça sera 11 h aujourd'hui » « Ah oui sur Liège super ». Moi, je conduis pas sur l'autoroute, je, j'aime pas conduire je, je suis pas à l'aise au volant donc je conduis dans ma contrée, dans ma petite contrée campagne. Mais je ne conduis pas sur l'autoroute, je suis pas à l'aise. Donc à chaque fois, il fallait que je trouve quelqu'un qui accepte de me conduire jusqu'à Liège, pour montrer mon follicule et qu'on m'dise « Ah mais non, ça sera peut-être pour demain, il faudrait venir demain » Rrrr donc tout ça pendant 6 mois et on te dit « N'y pense pas ». Heu, attends ! C'est pas possible (rit).

M : Oui oui, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Stéphanie : Donc voilà et puis ben, je suis tombée enceinte et après ben, ça, ça... J'ai été malade pendant (rit) ... 6 mois.

M : Ah oui oui... Ça a été une grossesse compliquée ?

Stéphanie : Pff ouais c'tait.... (Exaspérée et parle tout bas). Ça a pas été une grossesse super agréable. De nouveau, j'idéalisais ça énormément et heu pff, non j'étais, j'étais.. J'étais malade tout le temps, j'étais hyper fatiguée donc, heu, dès que je sentais une odeur, c'était tout exacerbé et j'avais de grosses nausées quoi, heu. Non, c'était pas super agréable d'être enceinte surtout que moi, ça s'est pas vu avant 7 mois donc heu, le truc c'est que j'étais enceinte, j'avais l'air d'avoir bouffé à crever et d'être super ballonnée, tu vois et j'avais pas du tout l'air enceinte alors que moi, heu, j'ai, j'ai un petit ventre depuis et je m'étais toujours dit « Oh, enceinte, ça va être trop génial, je vais mettre des trucs moulants et tout pour qu'on voit bien mon ventre ». Ah ouais que dalle, on voyait rien quoi, heu, et puis à 7 mois, ben, comme c'est sorti d'un coup, sur deux mois mon ventre a explosé, tout le bazar, c'était génial (rit fort), c'était super ! Moi, je donne pas du tout envie d'avoir des enfants, hein quand je raconte ma vie, je vous préviens tout de suite, hein, vous n'êtes pas tombée sur la bonne personne, ma femme est beaucoup plus... Beaucoup plus cool avec tout ça mais moi, heu, non. Donc voilà, maintenant après oui, t'apprécies quand même avoir un bébé dans le ventre et puis c'est la projection de, de l'image de la famille que t'as toujours voulu avoir... C'est la projection,

j'disais, c'est la projection de, de voilà, d'avoir, j'ai toujours voulu avoir des enfants donc, ça, je sais que ça arrivait etc. Maintenant moi... Il faut... Je sais que je dois me faire psychanalyser là-dessus, on est bien d'accord, mais j'ai toujours rêvé d'avoir une fille.

M : Oui...

Stéphanie : Voilà, ça, ça a toujours été mon rêve absolu c'était d'avoir une fille heu...

M : Ce ne me choque pas d'entendre ça, on entend ça souvent, on a souvent une petite idée, si même on ne le dit pas

Stéphanie : Oui et ben, oui, moi c'était d'avoir une fille. Maintenant, j'ai une relation avec ma mère qui est très complexe et donc, je pense que c'était ça aussi clairement, mais voilà pour moi c'est... J'ai toujours, hein, je suis très rose, paillettes, heu, j'aime bien les trucs qui brillent, j'adore les princesses, j'adore tout ça quoi donc, heu, je suis marraine de 3 filles, fin, vraiment avoir une fille ça me tenait vraiment à cœur et quand on m'a annoncé que c'était un petit garçon, j'ai eu du mal ! Ça, je le sais mais je voulais pas lui faire ressentir au bébé parce que ben voilà, lui il n'y peut rien et puis au final, ma femme, elle s'en foutait hein fille, garçon tant que le bébé est en bonne santé, tu vas me dire moi aussi hein, tant que le bébé était en bonne santé mais heu, j'ai quand même eu du mal. Et puis, je m'suis dit, ben c'est pas grave, c'est un petit mec et puis le 2eme, ce sera une petite fille et puis heu, et puis ça sera cool, on aura le couple et c'est sympa aussi... Mmm spoiler alerte, mon 2eme est un garçon (rit aux éclats).

M : (rit), Je me demandais justement, haha.

Stéphanie : Non, non, je ne te laisse pas le suspense (rit), mais j'ai eu beaucoup moins de mal pour le 2eme par contre et, heu, et puis voilà Nicolas est né, mon ac, mon accouchement a été catastrophique, mmm voilà.. C'était heu, la péridurale n'a pas marché, ça a duré plus de 24 heures, j'étais à j +7.

Donc heu, il était énorme, il faisait plus de 4 kilos, 47 cm heu... oui on n'était pas dans un truc sympa, tu vois (plaisante). J'ai quand même dit « tuez-le » sur la table d'accouchement, je

lui ai dit, j'ai crié « tuez le parce que c'est lui ! Moi j'ai pas envie de mourir aujourd'hui donc tuez-le » (rit).

M : Et comment ça s'est passé concrètement ? Avec ta femme aussi, qu'est-ce qu'elle a ressenti elle aussi, fin, je veux dire sa perception de vivre l'accouchement avec toi mais de l'extérieur comme ça ?

(Stéphanie roule une cigarette)

Stéphanie : Ma femme c'est, c'est mon roc, ça a toujours été comme ça, elle est très, hum, c'est oui, c'est vraiment mon roc, c'est hum, c'est la seule personne au monde où je sais que j'ai toujours pu compter sur elle, même au début, même quand on se connaissait au début. C'est quelqu'un d'hyper, heu, d'hyper fort psychologiquement même si je sais que... Je sais qu'elle n'est pas aussi forte psychologiquement et qu'elle a des moments de faiblesse et de doutes comme tout le monde mais je sais que c'est quelqu'un de très fidèle, justement et donc, heu, ben elle a été là, elle m'a accompagnée ; on a, en fait on a, alors on a eu la grande idée, donc moi je ne suis pas du tout sportive mais on était à J+7 et il fallait vraiment qu'il sorte parce que ma gynécologue m'avait déjà regardé en me disant « Madame, il va falloir qu'il sorte et pour qu'il sorte, il va falloir à un moment qu'il arrête de grossir parce que là, il est déjà bien gros votre bébé ». Donc on s'est dit ben, on va aller faire une marche dans les bois mais des bois genre heu, pas un petit Ravel, un petit chemin tranquille quoi, on a pris les trucs où il fallait grimper, escalader, des, faire des trucs et on a fait 8 km dans les bois. Ah ben, c'est bien, ça a déclenché le travail sauf que moi je suis arrivée à l'hôpital, j'étais épuisée, épuisée, je fais jamais de sport, j'ai fait 8 km dans les bois, j'étais à + 12 kilos, donc j'en pouvais plus (rit), j'avais mal aux jambes, j'avais mal partout, ça n'avait même pas encore commencé quoi (rit). C'était l'enfer, très mauvaise idée, la balade dans les bois avant d'accoucher, choisis autre chose (rit).

M : (rit), Mais ça l'a quand même déclenché, le travail ?

Stéphanie : Oui, mais (rit aux éclats) je suis toujours quand même pas sûre que c'était la bonne idée. J'ai quand même toujours des gros doutes la dessus. Donc heu, ben voilà, on est parties à l'hôpital, heu, on... Elle, elle était à côté de moi tout l'accouchement heu, elle m'a soutenue, elle était là mais honnêtement, ça a été tellement intense au niveau souffrance que... je n'ai pas le sentiment qu'elle a été là, je sais qu'elle était là mais je me concentrais

juste sur moi sur heu, sur mon corps et sur gérer la souffrance quoi, à un moment j'avais... Ecoute, j'avais tellement mal à un moment donné que je me suis repliée en position de fœtus et j'ai pleuré quoi mais pleuré comme un bébé, tu vois, qui arrive pas à se reprendre (imite), des sanglots comme ça et j'étais comme ça et j'étais là « Je veux plus, arrêtez, je vais mourir, je vais vraiment mourir ». La souffrance elle a été et pourtant je suis quelqu'un qui a une sensibilité à la douleur qui n'est quand même pas... Qui est quand même bonne, tu vois, de base heu, genre on me dit « Ah, t'as pas mal ? » et je dis « Ben non j'ai pas mal » donc, heu... Et puis après, ben, quand elle a été là, ben, je voulais absolument qu'elle fasse le peau à peau, donc ils l'ont mis sur moi et puis après ils l'ont mis sur elle pour faire le peau à peau et puis heu, et puis ses parents sont arrivés, on est retournées dans la chambre 2 h après et puis ses parents sont arrivés et puis les miens sont venus, fin les, les 3 couples de grands-parents ont, ont débarqué et puis voilà, elle a été me chercher des trucs à boire, à manger, que je n'ai rien mangé parce que j'avais tellement une chute d'adrénaline qu'en fait, j'ai pas dormi pendant 3 jours ni 3 nuits... Donc tout mon séjour à l'hôpital j'ai pas dormi, j'arrivais pas à dormir j'avais mes yeux comme ça (imite). Je savais pas dormir, impossible, et lui dormait hein ! Lui, Nicolas, il dormait comme un fou ! Il passait de bras en bras, il dormait, il était cool, super zen quoi un gros bébé, super zen et puis voilà, on est rentrés à la maison et puis tout s'est fait très naturellement.

M : Oui, oui et alors vous avez eu après un deuxième enfant, combien de temps après ?

Stéphanie : Alors, heu, ils ont 2 ans et 3 jours de différence, ce n'est pas fait exprès (rit), heu, un est du 24 février et l'autre du 27 février et en fait heu, ben Nicolas était tellement facile comme bébé mais vraiment super facile... Qu'on s'est dit ben en fait, c'est ça être parents mais c'est super facile quoi... Puis c'était vraiment, moi l'allaitement, ça a roulé, Nicolas je le mettais au sein, il redormait 2h, je le mettais au sein, il redormait 2 h, il était en co dodo donc moi je me levais tous les jours à 12h00 tranquillo bilou donc heu, c'est un bébé qui allait dans les bras de tout le monde, il bougeait pas du tout quoi, un bébé normal en fait, mais bon tous les bébés sont pas comme ça, parce qu'après, on a un 2^{eme}, je précise très bien que tous les bébés ne sont pas comme ça, Et Nicolas a toujours été jusqu'à ses 3 ans, un enfant hyper simple, hyper facile heu, on pouvait l'emmenner partout, l'emmenner au resto, on l'emmenait chez des amis, il jouait jusqu'à 1 h du matin calmement dans un coin, heu, il faisait jamais de crise, c'était vraiment un enfant hyper facile. Donc, on a on fait les démarches très vite pour le 2^e, le donneur était toujours disponible, hum parce qu'on avait envie d'avoir le même

donneur, boh c'était pas super important pour nous, y'en... j'ai des copines c'était heu, « Il faut le même donneur », j'en ai d'autres ou justement « Ah, nous, le donneur on lui donne aucune importance, donc on s'en fout que ce soit un donneur différent » et au final nous, on s'est juste dit « Bah le premier est beau », autant prendre pour le deuxième, le même donneur (rit), ça fera un beau aussi, on s'est dit, ben ça, c'est quand même le stress quand t'es dans un couple lesbien qui fait un enfant, c'est, heu, quelle tête il va avoir ?

M : Oui l'inconnu, oui c'est vrai...

Stéphanie : Tu sais pas du tout anticiper la tête qu'il aura ton enfant ou du moins et il suffit, heu... Moi j'ai des copines, leurs enfants ressemblent très très fort au donneur, tu le sais parce qu'elles sont brunes toutes les deux, l'enfant est blond avec la peau super blanche, il a des traits qui ne sont pas du tout leurs traits, donc, tu vois clairement que c'est les traits du donneur, après on s'en fout complètement, ils sont très beaux leurs enfants, hein heu... Mais, mais, nous, on avait envie d'avoir une ressemblance physique avec nos enfants, ça c'était important, et donc ça c'était un peu heu, un peu joker quoi tu vois, donc c'est pour ça qu'on est parties sur le même donneur...

M : Le donneur vous avez pu le choisir ? Est-ce que c'était un donneur connu ?

Stéphanie : Non.

M : Et vous avez pu choisir certaines choses, d'où, d'où il venait je veux dire ?

Stéphanie : Non, on a dû donc passer des tests psychologiques, génial, super ! Pour voir si on était aptes à être parents. Donc, on a dû passer 2 tests et puis après notre dossier est passé... à l'hôpital. Donc là, il faut 3 mois d'attente, le dossier a été accepté et puis on a rencontré les biologistes et alors c'est les biologistes en fonction de nos caractéristiques physiques qui choisissent un donneur.

M : Ah oui, oui...

Stéphanie : Sauf que moi, je suis O négatif et donc c'est un.. il faut un donneur O négatif, c'est le seul groupe sanguin obligatoire donc voilà, et y'en a peu... Donc du coup, ben, elle a dû

choisir dans ces donneurs là et on n'a aucune info sur lui sauf que... On a su après qu'il était belge, parce qu'il travaille avec des banques de sperme aussi de, d'autres pays et heu, mais quand on a demandé, quand on a dit qu'on voulait faire un 2^{ème}, ben réserver des paillettes de sperme en fait ça coûte, chaque année tu paies, et heu, et comme c'est un belge, ben à l'hôpital qui maintenant est devenu Montlégia mais à Rocourt, quand c'est un belge tu ne paies pas et quand c'est un donneur de l'Est, ben, tu payais 300€ l'année et nous, on nous a dit, quand on a demandé pour réserver des paillettes, on nous a dit « Ah ben vous avez de la chance, c'est gratuit » (rit) et ça c'est quelque chose qui, en tout cas moi me plaît énormément parce que ça veut dire que c'est quelqu'un qui a dû faire des tests, qui a dû se passer d'alcool, se passer de fumer, de boire, aller faire éjaculer dans un pot à l'hôpital, honnêtement y a plus, y a plus chouette comme truc à faire, tout ça gratuitement, parce que dans tous les pays de l'Est, bah, ils sont payés pour ça et en Belgique c'est quelqu'un qui l'a fait par altruisme, finalement, Donc ça, je trouve que c'est vraiment une perspective qui est super chouette même si on n'a pas pu le choisir, ben, je suis hyper fière d'avoir un donneur belge quoi. Parce que mes copines justement elles ont toutes pris un donneur de l'Est et elles disent qu'elles sont contentes parce qu'elles sont sûres qu'il y aura... fin, qui vont jamais se croiser finalement en Belgique mais je dis « Mais même s'ils le croisent, qu'est-ce que ça change ? », fin, tu vois, pour nous, c'est heu... Voilà, maintenant il n'a aucune info, on a aucune info sur le donneur, ça on trouve ça dommage, la loi est en train de changer mais... A l'époque, on n'avait pas le choix.

M : Donc si un jour les enfants veulent en savoir plus, vous ne savez rien faire ?

Stéphanie : Non, maintenant voilà, ça reste leur histoire, c'est ce qu'on leur explique, c'est que leur histoire c'est 2 mamans qui avaient besoin d'une petite graine et un monsieur qui avait pas envie d'avoir d'enfant mais qui avait envie de donner des petites graines pour que les mamans aient, aient des enfants et finalement, bah, leur histoire c'est vraiment ça et quand je vois avec les couples de mes copines, les enfants ont tous une réaction différente vis-à-vis de la situation. J'ai, dans, dans le couple de nos amies, un couple de mes amies, la, la plus grande mais maintenant qui a 6 ans, c'est celles qui ont eu leur enfant en premier et heu, et elle, elle était, heu, à l'âge de Nicolas 3-4 ans, elle ne parlait que de ça, « C'est qui mon papa, c'est qui mon papa ? » et elle disait « Je veux avoir des infos » En fait elle ne, non, elle ne voulait pas ne plus avoir une des deux mamans, elle voulait avoir ses 2 mamans et son papa.

M : OK, oui, oui.

Stéphanie : Et Nicolas il n'en a rien à faire... On lui a acheté des livres, on lui en parle, on lui dit « Ah mais non tu n'as pas de papa etc.. » on lui parle et il nous regarde et il nous fait « Bah, oui je sais, c'est logique, c'est ça ma famille », il se pose pas plus de question que ça. Et parfois on est là « Mais pose des questions » (rit). Mais Nicolas, il intériorise beaucoup hein, c'est, c'est un enfant qui garde beaucoup pour lui donc, heu... Mais non. Ça paraît complètement naturel pour lui, heu, pff, il a ses deux mamans et puis basta, donc on l'embête pas plus que ça, maintenant c'est vrai qu'il a pas mal de lectures là-dessus, on a des albums photos, heu, on lui explique, on lui, nous, on lui en parle régulièrement, régulièrement, je veux dire une fois tous les 2, 3 mois, ben, on aborde le sujet avec lui pour voir s'il y a pas justement des interrogations qui arrivent mais pour le moment pas du tout, il s'en fout.

M : Il a quel âge, tu m'as dit ?

Stéphanie : 4 ans.

M : Et du coup, là je reviens, je reviens un peu en arrière mais pour la 2eme grossesse, c'était comme logique que ça soit ta compagne qui le porte ou c'était de nouveau tout un questionnement entre vous ?

Stéphanie : Ah non pas du tout. Ça c'était sûr qu'on voulait toutes les 2 vivre la grossesse et toutes, toutes les deux, vivre l'accouchement donc, heu, quand on a lancé les essais 2eme, ben, c'est tombé, heu, on a commencé les essais 2eme un peu avant le COVID puis le COVID est arrivé, donc, ils ont fermé les PMA donc, heu, ça a marché au 3eme essai, fin, ça a marché au 2eme essai mais là, elle l'a perdu mais un peu comme moi, vraiment un peu après la prise de sang donc c'était au tout début et puis, heu, et puis le 3eme essai a fonctionné mais du coup, à chaque fois on nous laissait deux, trois mois voir entre les essais, fin, ça a été aussi long parce que finalement comme ça fermait, que le COVID, on nous resonait « C'est bon, c'est réouvert pour un mois », OK mais il faut que ça tombe juste dans tes dates de règles, dans tes trucs donc, heu, donc ouais, et ça a marché au Montlégia et là moi, je l'ai mal vécu que... comme c'était le COVID, j'ai pas pu aller à l'insémination...(silence) Donc j'ai pas pu être là au moment de l'insémination et ça a été dur maintenant j'étais dans le parking, j'étais en bas, j'étais avec Nicolas, heu, dans les bras et j'ai fait plein de photos, j'ai fait des vidéos et

heu, et voilà donc heu, on a tous ces souvenirs-là quand même de ce moment-là mais c'est vrai que le moment de l'insémination, je trouve que c'est vraiment important que les deux parents soient là et ça, on n'a pas pu, ça on n'a pas pu le faire pour, pour Louis. Donc Louis, c'est le deuxième (rit).

M : Oui donc Louis qui a 2 ans c'est ça ?

Stéphanie : 2 ans, oui.

M : Oui, et par rapport à Louis, quand il est né qu'est-ce que ça vous a fait d'être de l'autre côté ? De vivre l'accouchement on va dire extérieurement ? En comparaison à votre première grossesse je veux dire ? Est-ce que ça...

Stéphanie : Alors Louis c'était différent parce que, ma femme, elle a eu une grossesse super facile. Heu et heu, il y avait Nicolas déjà donc, heu, en fait le fait d'être maman, je connaissais, tu vois ?

M : Mmh... Mmh...

Stéphanie : Et pour moi comme c'est vraiment très, heu, très naturel finalement de, d'avoir des enfants, fin, je, je ne saurais pas heuu, (silence), je ne fais aucune, je n'ai jamais fait aucune différence entre Louis et Nicolas et, et Manon n'en a jamais fait de différences entre les enfants non plus, donc je l'ai tout de suite ressenti. Maintenant, elle malheureusement, il était mal placé, il était en siège, on a tout essayé parce que elle rêvait de vivre l'accouchement par voie basse, ancienne sportive, hein, donc se mesurer à la douleur, c'était son rêve (rit), alors qu'elle avait vécu mon accouchement juste avant quoi, donc j'étais là « Mais non, t'es malade ! On te dit une césarienne, mais saute de joie quoi ! » (rit) Mais non pas du tout, donc ça a été une césarienne et donc heu, en fait le prob, fin, c'est pas un problème mais quand il est né, on l'a mis sur elle donc j'étais là dans le bloc, et en fait, il avait une excroissance à l'oreille, et moi j'ai pas vu son oreille mais il avait quand même une excroissance de 5 centimètres qui sortait hein, donc moi j'ai vu que c'était son oreille donc je me suis tout de suite dit « il est handicapé, ils l'ont pas vu et il est handicapé », donc heu, j'ai rien dit parce que elle, ben, voilà le coup de l'émotion et tout, elle le voyait pas donc j'ai rien dit. Et puis après donc heu, on est resté une demi-heure dans le bloc, le temps qu'il la recouse et tout

ça puis, elle, elle a été heu, elle a eu des soins, et moi je suis partie avec Louis dans la, dans la chambre, je l'ai pris sur moi, j'ai fait du peau à peau, mais j'ai été émue, autant que pour Nicolas quand on me l'a mis sur moi, c'est heu, ça a été heu, c'était, c'était mon fils, et quand on a appris que Louis était un garçon je l'ai moins mal vécu parce que du coup, je me suis dit, ils seront deux garçons à la maison, tu vois ?

M : Oui, Oui..

Stéphanie : Et j'avais pas env... Et finalement j'me suis dit « Ça, c'est une équité et c'est chouette pour Nicolas et pour Louis qui ait pas que un garçon, même si ça ne change rien, heu, tu peux avoir un garçon et trois filles, mais je trouvais ça chouette finalement, que ce côté masculin il l'ait quand même dans son frère. Donc heu, et puis toute façon, heu, j'avais envie de trois enfants donc je savais qu'on allait en avoir trois donc heu, on n'en aura jamais trois, hein, on a eu Louis donc, Louis il en vaut 10, donc, heu, on s'arrête à deux (rit). Mais donc je me suis dit « Oh, c'est pas grave, on en retiendra un troisième après », et hum.. Et donc je l'ai eu sur moi Louis et puis alors on est parti pour faire les, les, tu vois les premiers, heu, tous les examens médicaux qu'ils font quand un nouveau-né, naît. Et en fait là je vois que le pédiatre fait une drôle de tête donc elle appelle un autre pédiatre, il vient, ils étaient en train de bouger ses jambes, ses hanches etc. J'avais vu qu'il avait une oreille et que c'était juste une excroissance même si c'était vraiment très, très moche, mais c'était une excroissance, et humm, et donc j'étais soulagée, finalement de voir qu'il avait son oreille et tout son appareil, d'abord la sage-femme avait rassuré en disant que c'était une excroissance, ça arrive, on peut l'enlever, heu, c'est pas grave, et puis là, il y a les sages-femmes qui arrivent, qui regardent, elles commencent, parce que moi j'étais toute seule dans cette salle et Ma était pas là, et là je trouvais que finalement, ce, ce lien heu, de, de la mère biologique qui était important pour l'enfant, j'avais pas envie de le séparer de Ma trop longtemps, même si moi j'étais là, mais, il faut rester logique, un lien biologique même quand c'est un père (ironique), c'est la mère qui l'a porté pendant 9 mois, il a eu son odeur, il a eu ses bruits, il a eu tous ses sens avec elle donc c'est important qu'elle soit là, et je voyais qu'il y avait un truc qui n'allait pas.

(Louis pleure dans sa chambre, Stéphanie interrompt l'entretien pour aller le reconforter dans sa chambre)

Stéphanie : Et donc heu, ah oui, j'en étais à l'histoire de, de oui et alors du coup, je vois qu'il y a un problème quoi. Et donc la pédiatre vient me trouver en disant, ben, en fait il a une dysplasie des hanches, sûrement des deux côtés donc, en fait, ses os des hanches ne sont pas bien formés, et donc ses jambes ne, ses os des hanches ne tiennent pas de la bonne façon quoi. Donc là, heu, je commence à me dire heu « Non, non, c'est pas possible » fin voilà. Les étapes du deuil, na na na, l'enfant parfait, en bonne santé et na na na. Et heu, surtout là, ma grande peur c'est de me dire : « Je vais devoir le dire à Ma ». Parce que c'est quelqu'un d'hyper angoissé pour les autres, qui s'inquiète toujours pour tout le monde et c'est vrai que elle, heu, fin, elle a toujours eu ce rôle-là dans sa famille. C'est la seule fille, elle s'est toujours occupée de ses parents, sa maman a des problème de santé depuis toujours, et donc heu, je vais devoir lui annoncer quoi, qu'il y a un souci. Donc, heu, je reprends le petit, elle revient dans la chambre, et elle me dit, mais elle était vraiment dans le cake avec l'anesthésie et tout, et elle me dit « Ça va ? Le petit va bien ? », et là je la regarde et j'ai dit « Ecoute, y'a mille fois pire que ça, y'a mille fois pire que ça, mais il y a un souci au niveau des os de sa jambe, de ses jambes, fin, ses hanches quoi ». Heu, et là elle n'a vraiment pas été bien quoi. Donc heu, en plus, on avait, on a eu, ça, c'était super chouette, on a eu une sage-femme où sa fille avait eu ça, et donc du coup ben, elle nous a tout de suite expliqué : « Ça se soigne, il y a des opérations, des choses comme ça, ça se soigne, ça peut se remettre en place, c'est pas à vie », heu, donc elle nous a rassurées mais en attendant, le choc avait été là. Et donc, heu, heureusement c'était le Covid et on n'a pas pu avoir de visite en chambre donc ça c'était, heu, c'était vraiment bien parce que Ma, il lui a fallu du temps pour s'en remettre de l'annonce quoi, et puis, ben, on nous a quittées et puis deux heures après, le médecin, le pédiatre est venu dans la chambre « Ben voilà, vous devez sonner à ce spécialiste là pour prendre rendez-vous, pour aller le plus rapidement possible pour emmener le bébé, et nanana », et donc là, on a commencé la, la rampe des spécialistes, quoi. Alors qu'elle venait d'accoucher il a fallu faire ça très rapidement, il a fallu faire un scanner, fin plein de trucs, et hum, et donc il avait une dysplasie que d'un côté mais qui était assez forte, et en fait c'est heu, on a dû lui mettre un harnais donc heu, il y avait plusieurs, avant l'opération, qui est quand même une opération, qui est quand même une grosse opération sous anesthésie générale, il y avait plusieurs solutions et donc on a dû tester la première solution qui était en fait de maintenir ses jambes en grenouille avec une sorte de harnais qui le tenait, donc qui le tient sur son buste et ses deux jambes étaient en grenouille et il pouvait pas pousser ses jambes et les mettre droites. Il a dû rester deux mois comme ça, deux mois... Deux mois. Donc on a dû faire faire, heu, des habits, tout le monde, à chaque fois que quelqu'un voulait le prendre dans les bras, ben il

fallait faire super attention parce qu'il y avait des fils partout donc il fallait faire... Alors le changer, c'était l'enfer. Alors ça puait, donc fallait pas que ça s'infecte, il fallait nettoyer comme on le pouvait donc ça a pas été un début de vie facile pour Louis. Et puis Louis a eu beaucoup de reflux, donc heu, c'était un bébé qui pleurait tout le temps, tout le temps. On pouvait pas le poser dans un transat, on pouvait pas le mettre dans un parc et donc on a eu vraiment nous les deux extrêmes. Parce qu'on a eu un enfant qu'on pouvait mettre dans un parc pendant, ou dans son transat pendant une heure quand on buvait un verre avec des potes, il bougeait pas quoi, et on a eu l'enfant où, heu, qui passait de bras en bras et qui toutes les nuits ne dormait pas, tous les jours... Il était, il ressemblait à un zombie cet enfant, il était tout blanc, il avait des grosses cernes toutes violacées tellement il dormait pas, il dormait quasi jamais ! Soit c'était ses reflux, soit c'était ses jambes ! Donc ça a été compliqué... La première année, ça a été un enfer, parce que, ben, parce que, parce que Ma ne bossait pas mais moi je bossais, parce qu'il fallait gérer Nicolas aussi, Nicolas qui s'est complètement effacé qui avait un caractère comme ça de base, hein, Nicolas à s'effacer quand même, heu, assez vite, pour Louis qui prenait toute la place. Mais qui n'y pouvait rien... C'était voilà, il avait des ennuis de santé, il n'y pouvait rien... Et hum, et ben, Louis, il a un très, très fort caractère donc maintenant, les problèmes de Louis c'est bon, c'est fini, heu, ça s'est remis grâce au harnais donc on n'a pas dû aller à l'opération, son reflux c'est fini parce que il a grandi. Ah oui, il a de l'asthme aussi, il est asthmatique, donc en fait toutes les nuits, dès qu'il s'endormait si il n'avait pas de reflux, si il n'était pas dérangé par ses jambes, il toussait...

M : Ouf oui oui...

Stéphanie : Et quand il toussait, il se réveillait. Donc heu, on dormait en général, deux fois deux heures par nuit. Pour heu, les deux heures ou l'autre gérait parce qu'on n'avait pas le choix. Donc nous aussi, on est devenue des zombies et ça a été très compliqué. A aucun moment, je l'ai moins aimé que Nicolas mais par moment, je me suis demandé si on avait bien fait de faire un 2^{ème}. Mais pas parce que c'était lui, parce que la vie était devenue tellement difficile d'un coup. Tellement difficile, on n'avait plus de vie sociale, on voyait plus personne, on ressemblait plus à rien, notre maison était retournée, je faisais ce que je ce que je pouvais pour tenir le coup boulot, heum je me suis dit on va jamais s'en sortir en fait. Finalement, on s'en sort (rit). Voilà, il a 2 ans donc heu, on n'est quand même pas loin de cette période-là, mais il a un caractère du coup heu, Louis, c'est une connerie par jour. Une connerie par jour. Il en rate pas une... Tous les trucs que tu vois sur TikTok avec les gosses qui font des

conneries, tu peux être sûre que le mien l'a fait quoi. Donc heu, et il montre toutes les conneries à son frère et alors il y a un an, bah, Nicolas s'est réveillé, il avait 3 ans, heu, on voyait bien que Louis, ben, ses problèmes de santé, ça commençait à aller, donc nous on s'est un peu plus détendues et Nicolas a dit « Ah ben oui mais moi j'ai 3 ans et moi je suis là. Donc là, j'étais l'enfant parfait mais maintenant j'existe dans cette famille ». Et ben oui, ben, c'est certain. Et donc depuis, ben, Nicolas a un caractère aussi. Je n'ai jamais fait de différence entre mes enfants, que je les aie porté ou non, je les trouve tous les 2 très beaux donc... C'est con mais je trouve que, quand t'es beau dans la vie, ça peut être quand même vachement pas mal dans plein de trucs quoi ! (rit) Donc vraiment avoir des enfants moches c'est un de mes stress et je les trouve tous les deux très beaux.

M : Ils se ressemblent fort physiquement ?

Stéphanie : Pas du tout, pas du tout... Ah bah non, il y a un grand, heu, blond avec heu, crollé parce qu'on ne le voit pas mais j'ai les cheveux tout crollés, et il y a un petit brun mate de peau avec, heu, des cheveux bruns mais en fait Louis ressemble très fort à Ma, on voit une photo de Ma petite c'est exactement le même mais en garçon et Nicolas ressemble à mon père tout craché enfant. C'est vraiment, vraiment mon père. Donc heu, ils nous ressemblent très fort nous 2 mais, nous on est très différentes physiquement donc heu. Après... Avant Nicolas était très blond et Louis très noir de cheveux et maintenant, tous les 2, ils deviennent châains tous les 2 donc déjà ça, ils se ressemblent déjà un peu plus (rit), avec les mêmes cheveux, c'est déjà mieux. Et hum, et ils ont le regard du donneur. Ils ont juste les yeux du donneur parce que ça c'est, c'est flashant quand tu les vois, t'as vraiment le même regard chez les deux, ils ont les yeux très grands et très bruns donc heu, et ça, c'est pas nos yeux ni elle, ni moi. Mais à part ça, tout le reste c'est... Ils se ressemblent. Et la seule vraie différence que j'ai ressenti physiquement, parce que psychologiquement, j'en ai vraiment jamais ressenti et je dis pas ça pour faire genre « hé non », je n'ai jamais fait de différence entre mes enfants. Mais c'est les cris du bébé quand il pleure, quand Nicolas pleurait, je le sentais dans mes tripes, je le sentais vraiment dans le fond de mon ventre et ça me remontait et je le ressentais jusqu'à ma gorge quoi quand il hurlait bébé. C'était physique. Il fallait que j'le prenne, il fallait. Et ça, Louis, ses cris, moi, ça avait tendance à m'exaspérer quoi, comme un enfant qui pleure...

M : Oui, oui...

Stéphanie : Biologiquement, c'est pas le tien, ben, c'est, c'est... Les cris, c'était vraiment pas la même réaction physique et l'odeur de la peau.

M : Ah oui...

Stéphanie : L'odeur de la peau, je mets mon nez dans le cou de Nicolas, je sens son odeur c'est pfiouu, c'est un shoot quoi, c'est vraiment un shoot, alors que... Alors que Louis, il a une odeur de peau comme, heu, il sent bon comme un enfant mais j'ai pas ce shoot-là. Fin après, honnêtement, je vais pas tout le temps dans le coup de Nicolas pour le sentir, on est bien d'accord (rit). Mais c'est vraiment les deux seules choses où je pourrais dire là, je vois une différence. Le reste aucune.

M : Et au niveau de leur caractère et de leur tempérament, ils ont des choses en communs?

Stéphanie : Nicolas a le caractère de Manon et Louis a mon caractère. Louis c'est une grande gueule, il adore aller là où il y a plein de gens, alors dès qu'il va où y a plein de gens, il chope, heu, il tire sur les mains des mamans pour faire des grands sourires. En plus, il a vraiment un air très mignon. Heu, je l'dis parce que c'est mon fils mais heu, c'est clair que Louis, on nous arrête dans la rue pour nous dire « il est mignon ». C'est vrai qu'il est vraiment très mignon... Il a un air de canaille comme ça, tu vois ? Et heu, hier, attends non, dimanche, je vais à la brocante et son nouveau truc, il était dans la poussette donc à chaque fois qu'il voyait une femme qu'il trouvait belle parce que je te jure, il l'a pas dit quoi, mais que j'ai observé son manège. Il a 2 ans. A chaque fois qu'il voyait une femme qui lui plaisait, n'importe quel âge, il prenait son doudou et il le lançait à ses pieds. Et donc bah qu'est-ce que fait la femme, elle ramasse le doudou et elle fait « Oh que t'es mignon toi », il lui rend le doudou puis il fait son air comme ça (imite). Il faisait coucou, puis les femmes partaient puis il attendait et tu le voyais attendre avec son doudou, comme ça. Et puis hop, il relançait. Il est, il est fou ce type. Il est complètement fou ce gosse !

M : Il comprend bien ha haha (rit)

Stéphanie : En tout cas il a déjà des techniques de drague à deux ans qui marchent extrêmement bien ! Ça me fait très peur pour l'avenir haha, si tu veux savoir (rit).

M : Et hum, si on parle des tâches ou bien des rôles parentaux ? Est-ce que tu considères que vous avez chacune vos tâches ou bien des choses que vous entreprenez plus facilement l'une et l'autre ?

Stéphanie : Heu, c'est... Heu, pff, c'est très fluide. Mais notre couple a toujours été comme ça. C'est très fluide. Donc moi j'adore organiser, prévoir. Par exemple, le départ en vacances, moi je vais faire toutes les listes. Je vais faire tous les bagages parce que j'aime bien, j'organise, je t... ça, Ma, ça la saoule ! Ça la saoule de faire ça ! Par contre, elle adore conduire et moi je conduis pas. Donc, elle va conduire tout le trajet, et moi je vais gérer les petits pains, les nouveaux jeux des enfants que j'aurais été acheté chez Action, les trucs, « Je gère tout, je gère tout mais toi tu conduis ! ». Hum, elle va plutôt s'occuper des machines parce que moi le linge heu, oui je le fais mais après j'oublie, je lance une machine un truc, Ma est plus efficace. En une journée, toutes les machines sont prêtes. Moi je vais faire les courses, elle déteste faire les courses, les listes de courses. Ou alors je lui fait la liste de courses complète et elle me revient à la maison avec juste la liste. Moi j'ai la liste, je vais rajouter des repas dessus, je vais rajouter des trucs dessus (rit). Donc heu, non c'est facile. Maintenant, ses horaires de pauses, c'est parfois une difficulté quand même heu, pff, une difficulté, en fait le truc c'est que moi pff, ici je sors d'un burnout parental parce que je n'en pouvais plus de les, je n'en pouvais plus de mes gosses, en fait, clairement soyons claires là-dessus, heu, moi j'ai besoin d'une vie sociale, j'ai besoin de guindailler, j'ai besoin de sortir, j'ai besoin de voir des gens, j'ai besoin de parler, tout ça et heu, et je, j'ai, j'ai pétié un peu un plomb quoi, avec heu, les enfants parce qu'on n'a aucune aide extérieure donc ça, ça change aussi on n'a aucun grand-parent qui garde et tout ça, donc on est vraiment toutes seules et ça, c'est pas facile au quotidien parce que payer une baby-sitter pour aller au resto, bah, tu payes déjà 60 boules quoi de baby-sitter donc heu.. voilà et puis avec Louis ben on n'a pas su le faire garder pendant longtemps parce qu'on se dit même nous on a du mal parfois à gérer ses crises donc on va pas le faire garder par quelqu'un, c'est impossible. Donc ça, ça a quand même pas été facile maintenant, voilà, on en sort tout doucement. Et heu, il passe ses nuits depuis 4-5 mois maintenant, parce que oui, il est passé heu, fin voilà pendant un an et demi, je te dis, on dormait pas la nuit quoi mais quand tu dors pas la nuit tu dors pas le jour, à un moment donné, ton corps il tient plus quoi donc heu, donc voilà je commence à sortir de ça je commence à pouvoir faire des activités avec les 2, donc, heu, sans que ce soit trop le carnage. Bon, y a des jours c'est le carnage, mais y a des jours, ça va. Mais heu, voilà ils ont quand même heu, c'est quand même un âge qui est pas facile quoi 2 et 4 ans c'est... Si, à refaire, je laisserais plus de

temps entre les enfants. Mais bon, on a voulu enchaîner en se disant de un c'est facile et de 2 parce qu'on trouve que 2 ans c'est chouette au niveau de l'âge parce que ça veut dire que à 16 et 18 ans, ben, ils sortiront dans la même soirée, fin, tu vois, ils aimeront les mêmes choses plus ou moins au même moment, donc c'est gai quoi.

M : Oui, et comme tu disais, c'est aussi un début de vie pour Louis qui a été compliqué

Stéphanie : Oui, mmh... mmh. On peut pas lui en vouloir, mais en attendant notre vie a été vraiment heu, mise à mal. Maintenant pas notre couple. Ça, ça a toujours été, heu, si y'en a une des deux qui pète un plomb, l'autre lui disait « Ecoute, va faire un tour, va, prends la voiture, va faire un tour, va chez une copine 1 h » heu voilà. « Va, va souffler », encore maintenant, parfois je lui dis « Stop, vas-y, va 5 minutes, va t'aérer », ou alors elle me regarde et elle me fait « T'as pas envie d'une clope toi » et j'dis « Ah si tiens, j'ai bien envie d'une clope ». Donc heu, notre couple il a toujours tenu. Maintenant, c'est vrai que heu, on n'a pas envie de 3eme parce que on se dit que si on doit revivre ce qu'on vient de vivre avec Louis, notre couple va exploser, ça c'est certain. On tiendra pas le coup, on tient, en fait, pourquoi je dis toujours « Je serais capable de divorcer de toi, pour avoir une semaine sur 2 sans enfant en fait, mais le problème, c'est que tu vas me manquer » que j'lui dis « Parce que toi j'ai pas envie de te quitter, c'est les enfants que j'ai envie de quitter une semaine sur deux » (rit). Donc voilà, moi le truc c'est que j'ai tellement idéalisé cette maternité depuis toujours, que je suis tombée, heu... J'aurais voulu que quelqu'un me dise avant « C'est pas facile, ça va être le truc le plus dur de ta vie, ça va vraiment être dur » et pas qu'on me dise « Oh mais si, c'est tellement mignon d'avoir des enfants, c'est génial, tu te projettes sur eux, tu projettes pleins de trucs, c'est trop bien » heu, ouais bah, y a pas que ça, hein, je peux te le dire. Moi je suis toujours pas prête à dire non au 3^{eme}, mais heu, voilà le problème, c'est que si on a un enfant... Le truc c'est que moi je veux plus reporter, fin j'en ai vraiment, je ressens pas du tout le besoin. Alors que ma femme, elle... Ça reste un regret quand même de pas avoir accouché par voie basse, et elle, elle a adoré sa grossesse. Donc heu, pff, on s'le dit pas vraiment, on se dit « Non, on n'en veut plus », mais en attendant on... On ne revend rien des trucs de bébé par exemple tu vois ?

M : Oui, oui...

Stéphanie : On se dit qu'on va le faire mais on ne le fait pas. Et c'est vrai qu'on a toujours ce petit truc... Ici on a été à la foire avec eux à Samedi, et ma femme s'est transformée,

elle m'a dit « he, regarde le petit bébé, j'arrive quand même pas à rester insensible quand je vois un tout petit bébé comme ça dans les bras », j'la regarde et j'lui dis « T'es malade ou quoi ? » (Rit). On en a deux sur un carrousel, non ». Mais en attendant, le lendemain, elle me disait « Ah oui, ça il faut revendre, le lit de voyage, on n'en a plus besoin » et je lui dis « Oui oui » et je l'ai remis dans un truc ou on range en me disant « On va voir quand même »... (Rit). Pfff, voilà, j'crois que le problème du troisième, fin, c'est pas un problème, c'est que moi, il faut vraiment que je fasse mon deuil d'une fille parce que si c'est pas une fille, je sais que je vais mal le vivre et que, ben, le 3eme aura rien voulu et si c'est un 3eme petit mec, ben, ce sera un 3eme petit mec et puis voilà. Mais, heu, (silence), Nicolas j'ai réussi à passer outre, parce que je sais qu'il y aura un 2eme et Louis, j'ai, je suis passé outre parce que je me suis dit « C'est bien qu'il y ait 2 garçons ». Mais là, je ne me trouve pas d'excuse pour passer outre tu vois si c'est un troisième garçon (rit). Voilà, on en est là. Donc pour le moment, ce n'est pas un projet mais ça pourrait l'être peut-être un jour, on verra. En tout cas, tout le monde sera hyper surpris, parce que toutes nos familles ont vu comment on a galéré (rit). Ouais, j'sais pas. Mais voilà, oui ça a été, heu, c'est quand même hyper fluide et heureusement que je suis avec ma femme quoi. Je crois que j'aurais été n'importe qui d'autre ça aurait été fini depuis bien longtemps quoi. Ça c'est heu, le premier truc à faire c'est de trouver vraiment quelqu'un de confiance dans son couple parce que... (Silence). Ben, je sais pas, avec ma femme on se regarde, on se comprend tout de suite. Maintenant, tu vas me dire, ça fait plus de 10 ans qu'on est ensemble donc c'est logique mais heum. On s'entend bien, surtout, maintenant elle, l'éducation des ados, je crois que ça va être très différent, parce qu'on a 2 éducations radicalement différentes et heu, il y a beaucoup de choses pour lesquelles, moi je lui dis « Bah, écoute, 15 ans, c'est sûr qu'il aura déjà couché » heu, fin, tu vois heu. Et elle « Quoi ! Mais pas avant 18 ans » qu'elle me dit. Et moi je vais quand même lui parler à 14 ans des capotes et du consentement et de tous ces trucs-là, c'est hyper important d'en parler super jeune. Et elle me dit « Bah non, ça va les inciter à faire des trucs non, moi je suis pas prête ». J'lui dis « Ben quand ils ramèneront leur copine », « Mais leurs copines ne viendront pas dormir à la maison, tu rigoles ou quoi ? », « Allez c'est bon, ce sont des ados quoi ». Moi, j'adore les ados donc je suis super cool avec les ados. Donc voilà, on verra plus tard comment ça se passera à l'adolescence parce que là je crois qu'on n'est pas d'accord sur tout (rit). Moi, tant qu'ils sont polis, propres sur eux, et qui, ouais, qu'ils soient polis et respectueux des autres heu, et un minimum intelligents, ce serait chouette, après heu, le reste pff voilà, ils feront leur vie.

M : Et quand tu parles du fait que vous n'avez pas du tout eu la même éducation, par rapport à la tienne, comment est-ce que tu la décrirais ?

Stéphanie : Oh, moi j'ai une éducation heu. Pfff, comment décrire mon éducation ? J'ai eu toujours le sentiment d'être de trop. Donc, c'était 2 jeunes qui avaient fait un enfant, ils m'ont toujours voulu ça, je l'ai toujours ressenti. Mais hum, ils ont tous les 2 refait leur vie après et je voyais bien que j'étais trop. D'ailleurs, j'ai été, ils m'ont foutu 2 ans en internat où je les voyais un week-end mon père par mois et un week-end ma mère par mois. Et j'étais une enfant extrêmement sage. Ma mère m'a toujours dit « T'était un bébé facile, on pouvait t'emmener partout ». Mes grand-mères me gardaient tout le temps, parce qu'ils guindaillaient tout le temps. Donc voilà, hum, ils ont toujours été très stricts au niveau du respect de la politesse, et ça je suis très fière qu'ils me l'aient donné, vraiment cette notion-là de respect, de politesse. Ça c'est vraiment, vraiment pour moi, hyper important, heu. En fait, je me suis fait toute seule. Je me suis clairement fait toute seule. Je voyais bien que j'étais pas heu voilà. J'ai grandi avec l'idée que bah j'étais là, voilà, et que si je, si je m'éduquais pas toute seule à un moment donné, ça allait mal finir et donc autant, autant prendre le dessus. Maintenant j'ai fait une crise d'adolescence j'ai fait tout ça, j'ai fait des couillonnades, j'ai doublé en secondaire, j'ai doublé en supérieur heum, je ne leur ai pas fait trop d'emmerdes je pense, à part doubler. J'étais pas heu... Je me suis fait, je me suis fait avec mes expériences de vie finalement plus qu'avec mon éducation. Ma femme, elle dit toujours, « Je comprends pas comment t'es arrivée là où t'es toi » parce qu'elle me dit « Franchement avec tout ce que tu as vécu dans ta vie, heu.. ». Ma mère, à seize ans, j'lui disais « Oh je pars 3 jours, j'ai rencontré des types sur Internet, je pars 3 jours à Paris », elle me disait « Ok, cool amuse toi bien » quoi, tu vois. A aucun moment, elle m'envoyait un message, savoir si j'allais bien. Elle me dit juste « Dis-moi quand tu rentres parce que voilà ». Et mon père lui, il avait refait sa vie avec sa femme et lui à ce moment-là il en a rien à foutre de moi. Donc pff, voilà. J'ai pas mal de chance dans ma vie parce que j'ai fait beaucoup, beaucoup de conneries, de trucs très, très cons et que heureusement il ne m'est rien arrivé et que y'aurait, j'aurais clairement pu, j'aurais pu avoir des trucs, des sales trucs sur moi. Mais voilà, c'est pas arrivé. Et ma femme, ben, je te dis c'est tout l'inverse, hein heu, famille où les parents sont mariés depuis qu'ils ont 18 ans, ils sont toujours ensemble, trois enfants. Alors heu, sur 6 mois, ben moi, j'ai rencontré ma femme, heu, et ses 2 frères ont rencontré leur première copine aussi donc ils étaient tous les 3 pour la première fois en couple. On est toujours les 3 mêmes belles-sœurs avec qui ils sont mariés avec qui ils ont des enfants avec qui, heu, oui, oui c'était, tu vois tout plat. Calme, sans secrets

de famille et sans trucs comme ça. On s'entend bien, voilà. Bah finalement j'crois que c'est juste ce que je recherchais aussi hein. Une stabilité familiale quelque part. Et je pense que ma femme avait besoin de quelqu'un qui la bouge un peu de tout ça aussi donc heu...

M : Oui oui, le bel équilibre.

Stéphanie : On est, je dis toujours, moi, je suis bien ronde et elle est bien carrée (rit).

M : (rit). On va maintenant passer à la deuxième partie de l'entretien. Donc j'ai commencé avec la question « qu'est-ce qui fait que tu es devenue la personne que tu es aujourd'hui » et ici la deuxième partie, c'est par rapport à ta famille, à ton arbre généalogique. Donc je vais te demander de le réaliser mais il n'y a pas de règles spécifiques, tu le fais comme tu le veux. Il peut y avoir des gens en plus que la famille ou en moins ou voilà.

Stéphanie : Bah je te jure, t'as déjà entendu un petit mais peu de ma famille tantôt hein, t'es au courant que ça va être complexe, hein (rit). Donc pff, j'mettrai tout le monde moi. Donc j'ai mon père, ma belle-mère. Donc mon père et ma mère, moi, mon père, ma mère. Du côté de mon père, il y a ma belle-mère. Il a été avec ma belle-mère.

M : Oui ...

Stéphanie : Ils ont eu 2 filles ensemble. Mes deux sœurs. Alors, côté maman (insiste et rit). Elle a été avec mon ex beau-père et elle a eu mon frère. Et puis, elle a été avec un autre homme, elle est tombée enceinte mais ils ne l'ont pas gardé. Voilà. Parce que là ça aurait été encore plus complexe. Et alors ce qui est drôle quand même, c'est que mon ex beau-père, donc le père de mon frère, il a eu, il a une relation depuis des années avec une femme qui est tombée enceinte mais qui n'a pas voulu lui dire qu'elle était enceinte, parce que lui ne voulait qu'un fils et il avait son fils. Donc, elle s'est barrée pendant un an et puis elle est revenue avec un bébé à la main (rit) et elle lui a dit « Ben voilà je te présente Stefie c'est ta fille ». Et, elle voulait l'appeler Stéphanie aussi donc mon frère aurait eu 2 sœurs qui s'appelaient Stéphanie. Mais elle a dit non j'ai, j'ai mis Stefie parce que voilà, j'aurais rêvé Stéphanie mais je pouvais pas pour Arthur. Heuuu, donc voilà, sinon j'ai mes 2 grands-mères du côté maternel et du côté paternel toujours.

M : Oui...

Stéphanie : Et puis, ben ça, c'est mon arbre familial à moi et puis ben, il y a ma femme. Que tu peux mettre à côté de moi, pas loin de moi tu la mets à côté de moi (rit). Et mes 2 fils. Et voilà, j'ai, j'ai, j'ai des amis très proches mais ça ne rentre pas dans un arbre généalogique familial pour moi heu, mes amitiés.

M : Est-ce qu'entre vos enfants et leurs grands-parents, donc vos parents à toi et Manon, il y a une bonne relation ? Ils se voient souvent ? Car j'entendais que tu disais tout à l'heure qu'ils ne les gardaient pas spécialement, mais est-ce qu'ils se voient quand même régulièrement ou heu ?

Stéphanie : Alors pff, justement les grands-parents, c'est compliqué. Donc les parents de ma femme, ben, sur 4 ans, ils ont eu 8 petits-enfants puisque nous on en a eu 2 et, heu, ses frères en ont eu chacun 3 des 2 côtés. Donc heu, bah, les premiers arrivés évidemment ont été, bah ouais, ils ont été couverts de cadeaux mais nous, on est arrivé en dernier donc heu voilà, nous ils en avaient déjà beaucoup de petits enfants et donc voilà. Maintenant, je sais qu'on peut compter sur eux. Mes deux belles-sœurs ne travaillent pas donc heu, elles, elles s'occupent, elles ont plus facile de s'occuper des enfants et nous, on a parfois besoin d'un coup de main heu, parce que c'est parfois très difficile avec les horaires de pause et moi, ben, en tant que prof, j'ai des réunions qui tombent des journées où je dois pas travailler mais je dois y être ou des trucs comme ça donc.. Je vais dire une fois par mois, on a un coup de main de leur part, quoi.

Ils viennent, heu.. On doit aller leur déposer les enfants et ils habitent pas tout près donc c'est ca aussi parce que eux ils habitent loin, ils habitent à 50 min de route donc c'est pas, c'est quand même pas tout près. Mon père et ma belle-mère travaillent toujours, donc eux c'est leurs premiers petits-enfants. Ma petite sœur maintenant a eu une petite fille d'un an mais heum, mais ma petite sœur habite à côté de chez eux et donc ils gardent très très souvent. Mais en fait, moi je ne me suis jamais entendue avec ma belle-mère hein. Donc la femme de mon père. Et donc maintenant c'est des liens cordiaux parce que voilà mais ça a été très, très compliqué plus jeune et d'ailleurs pendant un an, je n'ai plus vu mon père à cause d'elle et donc heu, voilà et par contre ben, quand j'ai annoncé que j'étais enceinte, j'ai fait un pas vers elle parce que j'ai offert à mon père un livre où il était mis « Tu vas devenir papy » et j'ai offert le même livre avec « Tu vas devenir mamy » pour l'annoncer et c'était vraiment un gros

pas parce que, fin voilà, c'était vraiment... Et quand elle l'a vu, elle m'a regardé elle m'a dit « Bah pff, oui fin je serai mamy quand les filles auront heu, auront des enfants ». Donc en parlant de mes sœurs. Donc j'ai tout de suite bien compris la distance j'ai dit « OK pas de problème on va la jouer comme ça alors, il n'y a pas de souci de toute façon ». Donc, elle, elle fait clairement des différences. Soyons clairs. Mon père heu, on le voit, heu pff, une fois tous les 2, 3 mois avec les enfants. Il s'est beaucoup occupé de Nicolas beaucoup moins de Louis mais heu. Pfff. Comment expliquer ? Je pense pas que c'est parce qu'il fasse une différence entre le fait que ce soit... Mmm... Alors ma sœur du milieu est aussi lesbienne et aussi mariée à une femme, mais elles, elles ne veulent pas d'enfants. Et c'est ma plus petite sœur qui a eu un, une petite fille avec son compagnon. Hum, ma belle-mère m'en a voulu beaucoup d'être heu, fin, lesbienne, voilà, lesbienne, parce qu'elle disait que ça allait influencer ses filles. Ah oui, bien sûr (exaspérée). Donc, elles faisaient des séances de psy exprès parce que « qu'est-ce que mes filles vont faire à cause d'elle ? », tu vois le, le délire complet. Et heu, pas de bol pour elle, ben ma sœur est avec une femme. Tu vois mais (rit), je n'ai absolument rien à voir là-dedans mais peut-être, on ne sait jamais (rit). Elle est très heureuse avec sa compagne. Heu, donc je pense pas que ce soit une différence, je pense que c'est parce qu'ils en ont marre, ils travaillent toujours tous les deux, ils ne se plaisent plus dans leur boulot, mon père est très carriériste mais il y a eu, voilà, des soucis dans son travail qui ont fait que pour le moment, il est dans une place qu'il aime pas du tout mais voilà il reste 5 ou 6 ans donc, heu, il y reste parce que il est, en plus il est à la, à la Province donc pff, il est protégé, il a un bon salaire et voilà. Mais il est, il est très carriériste de base donc il est pas bien dans son travail. Ma belle-mère est carriériste aussi, elle est dans un boulot qu'elle aime pas non plus et alors ils ont acheté une maison en France et heu bah, ils aimeraient bien aller y vivre. Et mon père ne veut pas le faire pour ses petits-enfants mais ma belle-mère, elle, malgré le fait que ma sœur ait une petite fille heu, ma belle-mère elle n'attend que ça, d'aller vivre dans le sud de la France. Donc j'ai l'impression que ma belle-mère influence mon père sur le fait de nous voir le moins possible, de garder les enfants le moins possible parce que comme ça, pour que mon père se détache des enfants pour pouvoir aller vivre dans sa maison avec lui. Et elle est totalement capable de faire ça pour ça. Parce que c'est quelqu'un de vraiment pas bien. C'est pas quelqu'un de bien, heu, moi je la connais depuis que j'ai 4 ans donc voilà, je m'y fais...

M : Oui donc il aurait plus investi la relation avec Nicolas parce qu'au final petit à petit...
(Coupée)

Stéphanie : Oui, Oui, et au final, je pense que c'est la relation avec les enfants qui, qui embêtait ma belle-mère et pas nécessairement que ce soit Nicolas ou Louis. De toute façon, elle s'en fout, elle, c'est quand même pas ses petits-enfants, tu vois donc elle fait pas de différence. Heu, et mon père heu, et puis mon père va aller vers la facilité aussi donc mon père il va plutôt demander à garder Nicolas parce que plus ils grandissent, plus c'est facile.

M : Oui. Oui...

Stéphanie : Et ça, c'est simplement ça. Donc je suis certaine qu'il ne fait pas de différence. Et ma mère, bah, c'est compliqué. Ma mère s'est beaucoup occupée de Nicolas étant petit, elle venait nous préparer des repas, heu, elle allait le promener 1 h pour que je puisse dormir 1 h, fin voilà vraiment beaucoup occupée mais... ma mère, c'est compliqué et heu, et voilà il y a eu d'autres histoires qui ont fait que, ben, on ne se parlait plus, donc elle n'a plus vu les enfants et je pense que maintenant elle s'en veut parce qu'elle pense que j'ai, je l'ai obligé à retirer les enfants mais moi à partir du moment où on me fait vraiment, elle fait vraiment des choses pas bien avec moi et à un moment donné, ben moi, je vais pas t'envoyer un message pour que tu gardes mes enfants alors que tu me traites comme si j'étais la moindre des merdes alors que, alors que ma mère a jamais bossé dans sa vie quoi et quand elle me dit « Moi aussi, j'ai vécu ça », je dis « Arrête, arrête hein, ah non, non, t'as pas vécu ça, non. Et moi j'étais la baby-sitter de ton fils, j'avais 10 ans de plus et je le gardais toute la journée ton fils, non, t'a pas vécu ça ». Ben, voilà ça et puis y a eu plein d'histoires de pognon et des trucs comme ça. Donc au final, on ne se parle plus, maintenant, on a recommencé à se parler mais pas des choses heu... Pas des problèmes on va dire

M : Mmh...Mmh...

Stéphanie : On garde nos distances. Maintenant, voilà je lui ai redit que si elle voulait reprendre les enfants, elle pouvait, mais le problème c'est que ma mère elle est, heu, hyper heu.. heu ben pas top dans sa façon d'éduquer et donc elle part du principe que chez mamy tout est permis. Et elle le faisait déjà avec Nicolas et ça nous saoulait déjà. Donc elle lui a appris ce que c'était les bonbons, les sucettes, les dessins animés heu, elle a bafoué complètement tous nos principes. C'est drôle de taper sur le ventre de papy, bah ouais, mais maintenant, il frappe sur le ventre de tout le monde dès qu'on est dans la salle de bain, il arrive et il te met un poing dans le ventre parce qu'il l'a fait quand il était petit avec papy fin, plein

de trucs comme ça qui nous allaient pas et qu'elle écoutait pas mais bon voilà. Et ici, ben heu, Nicolas demande après elle régulièrement, mais parce que voilà, il a des chiques et des dessins animés et elle lui passe tout donc j'ai envie de dire c'est pas elle qui lui manque, c'est le fait de pouvoir tout avoir, qui lui manque. Et heu, mais voilà, elle aussi avec son mari, ils ont une maison en France, ils aimeraient bien aller y vivre donc, heu pff voilà. Ma mère est quelqu'un d'extrêmement égocentrique. Tout tourne autour d'elle aussi, tout tourne, tout ne tourne pas autour d'elle et c'est quelqu'un de très manipulateur et quelqu'un de .. qui ment, qui a toujours menti pour tout dans sa vie. Donc avoir une conversation avec elle, c'est très fatigant, parce que tu sais qu'elle ment tout le temps, parce que tu sais qu'elle en a que pour sa gueule et hum, et voilà. Maintenant, quand elle voit les enfants, bah, elle est contente mais elle me dit « Ben je veux bien garder Louis », ouais, mais sauf qu'elle a une piscine, elle a pas mis de clôture et que ma mère, elle va cuisiner pendant 1 h, elle va pas regarder et Louis, ben Louis, il est fou quoi. Louis, la gardienne, elle a 50 ans, elle a dû changer 3 fois la crèche hein, 3 fois qu'elle a changé la sécurité de la crèche. Elle a dit « J'ai jamais vu un enfant comme ça, il voit tout, il voit.. ». Et au niveau sécurité, dès qu'il y a une faille, il voit tout, il comprend tout et il fait des, dans sa tête ça va très vite, Louis, il voit un truc il sait où est la connerie quoi. Donc autant Nicolas, bah, je le laissais à ma mère parce que Nicolas, bah, tu lui disais non, il y allait pas. Autant Louis si il entend non il sait que c'est ça qu'il va faire, quoi... Donc heu, donc j'ose pas voilà, et Manon n'ose pas non plus, elle me dit aussi « Moi j'ose pas le laisser chez ta mère » et moi je dis « Non... » De toute façon, elle le réclame pas donc tant qu'elle le réclame pas voilà... Mais ça reste du coup, voilà tu vois, compliqué vis-à-vis des grands-parents, on n'a pas des grands-parents qui... En fait, on a aucun des grands-parents..., ils nous disent « Vous pouvez nous les donner si vous avez vraiment besoin, on veut bien les garder » Mais nous, on aimerait bien avoir des grands-parents qui disent « Ça nous ferait plaisir de passer l'après-midi avec », tu vois ?

M : Oui, oui, je vois.

Stéphanie : Et donc, ben avec Ma, on dit de toute façon, on s'est construit toutes seules, on a construit notre famille, c'est à nous d'assumer. Mais c'est vrai que de temps en temps... Tu vois les déposer un samedi soir et venir les rechercher un dimanche matin, franchement, je dirais pas non (rit). Mais donc voilà....

M : Et bien je pense qu'on a fait le tour de pas mal de choses, c'était un entretien super, super enrichissant ! D'ailleurs, on a parlé pendant deux bonnes heures, ha haha

Stéphanie : Oui (rit)

M : Et c'était super intéressant pour moi.

(Stéphanie relance la discussion)

En fait, nous on a on a toujours respecté que l'une soit enceinte et le ressenti de l'autre. Donc on, par exemple, pour l'allaitement, moi j'ai adoré allaiter. Autant tout le reste, j'aimais pas mais allaiter j'ai vraiment kiffé ça quoi. Et je m'étais dit, bah pour le deuxième, heu, en fait tu peux stimuler la lactation, même si tu n'as jamais porté biologiquement un enfant, tu peux, tu peux avoir du lait, quoi tu vois ? Et donc, c'est tout un processus et, hum, et ça existe et donc je m'étais dit bon, on pourrait Co allaiter, parce que moi j'ai tellement allaité et puis Manon m'avait dit « Bah oui pas de souci, fin, on peut le faire, heu ». Et puis en fait, je me suis dit « Non, c'est son allaitement, j'ai pas le droit de lui prendre une partie de son allaitement parce que... Ben moi, je l'ai tellement vécu, je suis pas sûre que j'aurais voulu le partager » en fait mon allaitement... Donc heu, finalement je me dis, je lui ai dit « Non, on va laisser tomber c'est bon » et elle a adoré allaiter aussi donc j'étais contente de le voir. Et alors, elle m'avait dit « Je suis pas sûre de pouvoir allaiter », moi je suis une pro allaitement, hein donc heu, et elle m'avait dit « Je suis pas sûre de vouloir allaiter, j'ai envie de voir au moment où le petit sera à mon sein mais je ne suis pas sûre et, et sinon je passerai au biberon » et j'ai dit « Bah oui ». Ça reste mon enfant, Ça reste un choix de couple mais là pour moi, c'est un choix, c'est un choix humain, c'est un choix de ressenti. C'est... Je ne pouvais pas imposer à ma femme de, d'allaiter ou de ne pas allaiter, c'était son ressenti. Pareil si à un moment le petit pleurait, ça c'était l'une chez l'autre, s'il pleurait on avait tendance à donner, heu, fin Manon avait tendance à me donner Nicolas et j'avais tendance à donner Louis, parce que de nouveau le contact physique de la mère biologique est super important, tout petit. Et ça, on n'a jamais remis en question l'une l'autre, même sans le dire c'était, ça a été très naturel à un moment donné de se dire « Là il a besoin de toi, il a pas besoin de moi ». Et je sais que c'est pas comme ça partout dans tous les couples, parce que certaines mères sociales, finalement, ont

du mal à trouver leur place parfois dans, dans cette symbiose de l'enfant et de la mère biologique mais nous, on n'a pas du tout ressenti ça. Ma m'a toujours laissé, heu, si' y avait des décisions parfois à prendre quand le petit était tout petit, bah, le dernier mot arrivait toujours à celle qui l'avait porté parce que pour moi il y a un ressenti, il y a une alchimie entre le bébé que t'as porté et toi, qui a pas avec l'autre c'est naturel, c'est comme ça. Le père ne l'a pas non plus pour moi, donc heu, tu peux les aimer de tout ton cœur tu les as pas portés, ils ont pas grandi en toi, ils ont ... Ce lien-là tu vois, il est différent et hum, et ça, ça a été vraiment, hum. Vraiment important je trouve, de, de pouvoir laisser l'autre ressentir les choses. Et on disait souvent « Oui mais là tu ressens quoi si il pleure tu penses qu'il a ça, tu penses qu'il a ça ? » et on se fiait finalement à l'instinct de la mère qui avait porté. Maintenant ce qui est quand même, ça je te le dis aussi parce qu'à mon avis c'est une info qui va t'intéresser. Souvent, Louis par exemple, maintenant qu'il parle et qui, qu'il est un peu plus grand et ben heum, moi je suis la maman qui est toujours là à la maison. Donc, je suis la maman qui est là tous les matins, je suis à la maman qui est là tous les soirs, je suis la maman qui est là tous les week-ends avec eux. Alors que ma femme pas. Elle est parfois là en semaine, elle est parfois là à des moments où eux sont à l'école, ou à la crèche mais... Je sais que, ils ont tendance quand même à toujours revenir vers moi, les 2. Si, si même Louis se fait mal, maintenant, qu'il est plus grand, il va souvent se retourner vers moi, si le soir, je suis pas là c'est beaucoup plus une catastrophe que si ma femme n'est pas là, tu vois ? Et là tu pourrais te dire « Ouais mais c'est le côté biologique de la mère, te, tu vois ? Mais Louis a exactement les mêmes réactions que Nicolas donc je pense qu'il y a l'aspect aussi, heu, structurelle des rituels qui est important de la mère qui est à la maison et si j'avais même, si ma femme avait même porté les 2, je pense que ce serait même pareil tu vois ?

M : Mmh...Mmh...

Stéphanie : C'est comme ça. C'est parce qu'elle fait les pauses et c'est un, c'est, c'est notre décision à toutes les 2 d'avoir accepté qu'elle ait pris ce travaille là aussi. Pour moi elle adore son travail, elle est super épanouie dans son travail et pour moi c'est super important de montrer à nos enfants que... Le travail et qu'on trouve ce qu'on aime, ça devient passionnant et que.. Et que c'est important de travailler dans la vie pour avoir ce qu'on veut. Et que, les sous, ils ne tombent pas comme ça. Moi j'ai... du côté de ma maman, ils ont clairement les moyens, donc j'ai toujours eu des moyens alors que chez Manon pas du tout, heu, ses parents travaillaient au carrefour, ils ont toujours bossé comme des fous pour avoir ce qu'ils ont. Ils

partaient en vacances, ils allaient ici, au lac de Robertville, heu, ils allaient 2 journées, fin tu vois ce que je veux dire ?

M : Oui, oui, je vois...

Stéphanie : Nous on partait à Punta Cana quoi, donc, on n'a pas du tout le même environnement social au niveau financier avec ma femme et, et ça c'est un truc que je respecte super fort finalement chez elle. C'est que, moi, j'ai tendance à me dire « Bah si on me donne de l'argent, je le prends », tu vois ? Mais elle, si on lui donne de l'argent c'est « Non, non j'en veux pas de ton argent, moi je vais, je vais faire... » Et ça, je vais éduquer ça, je veux que mes enfants soient comme elle, tu vois ? Maintenant, je veux qu'ils disent oui de temps en temps pour une petite dringuelle, on est bien d'accord. Mais c'est vrai que je pense que ça c'est important et du coup même si c'est des horaires de pause, c'est pas tous les jours facile parce que, bah du coup, elle en a moins marre des enfants que moi mais c'est parce que je les ai beaucoup plus souvent aussi à gérer donc heuu, voilà. Mais c'est vrai que, pff je sais pas, c'est quand je vois au final notre couple et quand je vois des couples hétéros heu, où, heu, alors je vais rentrer dans des généralités parce qu'ils sont pas tous comme ça mais honnêtement j'en connais pas beaucoup qui ne sont pas comme ça mais où le père finalement travaille beaucoup heu, s'occupe moins des enfants, heu, va coucher les enfants mais dès qu'il y a une petite crise ou quoi dit « Oh c'est bon » et appelle la mère, ne fait pas les machines, ne fait pas les courses, fin toute cette charge mentale là mais rhooo. Quand j'en parle avec mes copines hétéros, je suis là « Mais les gars, vous, vous, êtes plantées » (rit).

M : C'est vrai que l'air de rien, il y a encore une, vraiment une hétéronormativité comme ça, quand on parle avec des couples hétéros, il y a comme ça des taches ou des rôles plus spécifiques, plus définis, des prédispositions comme ça.

Stéphanie : Mais clairement et c'est ça que je trouve génial dans un couple de femmes, c'est que les... On crée notre famille comme nous on a envie de la créer et c'est pas la société qui nous l'impose parce qu'au final, bah, la société elle nous dit rien là-dessus. Donc heu, on va plutôt se prendre, faire les, les tâches qu'on préfère faire. Bon sortir les poubelles, personne aime le faire mais c'est toujours ma femme qui le fait (rit), après moi je suis la plus fainéante des deux. Même si honnêtement, je ne me trouve plus du tout fainéante depuis que j'ai des enfants mais il y a des trucs ça me saoule (rit). Maintenant, si il faut le faire, ben, je le ferai

mais c'est vrai que tout ce qui est tâches, tâches au quotidien je trouve que quand, quand j'entends parfois mes copines qui parlent de leur mec, je suis là « Oh la la la, mais je ne saurais pas être dans un couple comme vous quoi, je ne saurais pas, vous bosser, vous faites tout dans votre baraque, vous gérez vos gosses, vous avez quand du temps pour vous quoi ? » Non, non. Et encore, j'ai peu de temps pour moi parce que je suis prof et que je suis passionnée par ce que je fais donc, moi, je bosse tout le temps sur mes cours, je fais tout le temps des nouvelles, je crée des choses, on bouge de l'école, on fait plein de trucs, donc du coup ben... Mais ça reste du plaisir pour moi, même si c'est du boulot, mais ça reste quand même du plaisir pour moi de, de bosser. Donc je bosse beaucoup, beaucoup à la maison mais voilà ce week-end, on n'a plus fait de guindailles depuis des mois, le week-end la semaine passée Ma me dit « Oh, on prendrait bien la baby-sitter ? », « Ok c'est bon, je la contacte si tu veux, quoi, quel jour, quand, ok c'est bon, elle est dispo, nickel, c'est bon, on dort où ? On s'en fout, on sort ! » (rit). Voilà de temps en temps, il faut.

M : Oui c'est important aussi des petits moments comme ça.

Stéphanie : C'est cool, c'est bien, c'est un bon sujet. Mais moi je, je, on ne m'a jamais, on n'a jamais vécu de d'homophobie, tu vois, par rapport à notre couple, le fait qu'on ait des enfants. Le, fin on l'a vécu chez des médecins. Alors, ça c'est assez dingue parce que tu l'as pas chez des gens lambda mais le nombre de médecins qui nous disent « Et vous savez qui est le père » et ça c'est un truc qui est difficile pour nous à entendre, tu vois, qui est le père. Donc, on reprend toujours en disant, le donneur. Parce qu'il n'y a pas de père pour nous. Pour nous, un père, c'est quelqu'un qui est là au quotidien, qui va t'embrasser, qui va te sécuriser, toute l'image du père. Alors que un donneur, c'est un monsieur qui a donné une petite graine et c'est pas du tout la même chose, tu vois ?

M : Oui, oui...

Stéphanie : Et, et j'ai déjà eu des, des, même des pédiatres qui redisaient ou qui disaient « qui est la mère ? » quand on venait à un rendez-vous à 2, qu'elles savaient qu'on était 2 mamans qui disaient « Bah qui est la mère ». Ça c'est dur quoi, tu te prends ça en pleine figure quoi. Et on répondait, à chaque fois, « nous sommes toutes les 2 les mamans ». Et on attendait que la personne reformule la question « oui mais bon heu, qui l'a porté ? », « Ah qui l'a porté ? C'est

elle ou c'est moi ». Mais heu, a part ça... Mais c'est dingue de devoir dire ça à des médecins et des pédiatres, quoi tu vois, heu... Tu te dis quand même à un moment donné, heu..

Maintenant nous, on se cache jamais d'être deux mamans, et si les gens nous posent des questions souvent les gens en général ils vont attendre que les enfants soient un peu plus loin et ils vont (tout bas) « Ah oui en fait je peux vous poser une question indiscrete » et nous, on dit « Y a pas de questions indiscrettes, on répond à toutes les questions mais par contre on va parler bien ouvertement parce qu'on veut en parler devant eux, on veut pas que ça soit un sujet caché donc ils savent leur histoire, ils connaissent leur histoire et il n'y a pas de souci ». Mais à part ça, heu, non, jamais et je pense que heu. D'un côté, quand on se balade quelque part, moi je me dis toujours qu'on pourrait se dire que c'est 2 copines qui ont 2 enfants, fin, qui ont un enfant chacune et qui se baladent ensemble au final, tu vois ?

M : oui, oui.

Stéphanie : On s'en fout un peu de ce que les gens en pensent mais c'est vrai que, quand il y a des interrogations surtout mes élèves, moi, je commence mon tout premier cours, quand je les ai pour la toute première fois dans mon cours avec un quiz sur moi. Donc je leur dis « Voilà. Regardez-moi, vous m'avez entendue parler, je représente le cours l'option etc. » Et puis après je leur dis « Voilà, je vous fais un quiz de 10 questions » et dans les 10 questions, je mets, heu, je suis mariée à, et je mets un homme, une femme et chaque année évidemment y en a plein qui se plantent mais y en a d'autres qui ont déjà entendu « Ouais c'est la prof lesbienne ». Tu vois donc eux ils se plantent pas, ben oui, c'est des ados et donc du coup, je leur redis tout de suite, je leur dis « Moi je ne veux rien cacher, je suis mariée à une femme, j'ai 2 enfants et si vous avez des questions, c'est le moment ». Et souvent, il y a plein de questions qui sortent quoi mais tu vois heu, j'ai déjà eu des élèves qui sont revenus vers moi en me disant merci d'être vous-même, hyper naturel de parler tout comme ça parce que finalement c'est des élèves qui sont dans une sexualité qui sont parfois hors normes, puisque maintenant, il y a plein de sexualités qui sont en train de se découvrir, fin de se mettre sur heu, voilà dans la société. Qui ont dit « Que le fait que, que vous en parliez aussi ouvertement et facilement, ben, ça nous prouve qu'en fait, on peut être nous-mêmes et bien dans nos baskets et en parler et voilà ». Et j'ai jamais eu de, j'ai déjà eu des, j'ai eu un élève de rhéto justement cette année, j'ai eu encore une discussion avec lui, je n'arrive pas à lui mettre ça dans le cerveau, il n'a rien contre les lesbiennes mais par contre les gays, il peut pas. Je lui dis « Mais qu'est-ce que tu t'en fous de ce qu'ils font dans leur lit à un moment donné », « Ouais mais madame j'imagine », « Mais

arrête d'imaginer, fin, à un moment donné, heu » et je dis « 2 moches hétéros, tu les imagines coucher ensemble ? », « Bah non », « Ben alors ». Fin, voilà, on a plein de discussions super intéressantes là-dessus et moi je suis prof de travaux pratiques des futurs éducateurs A2, donc des élèves qui vont être éducateurs sur le terrain, qui vont travailler en maison de repos, en crèche avec des enfants, ils peuvent travailler avec, heu, dans le handicap, ils peuvent travailler partout et donc, ben, moi, mon job, c'est de leur ouvrir l'esprit, quoi justement et de les pousser à la réflexion, à avoir un esprit critique par rapport à ce qu'ils ont vécu, leurs expériences et, et, et aller vraiment là-dedans quoi.

Nous nous égarons et je mets fin à l'enregistrement.

1.1 Entretien : Sandrine

(Sandrine nomme sa conjointe par les initiales de son nom composé ; CL).

M : Qu'est-ce qui fait que vous êtes devenu la personne que vous êtes aujourd'hui ?

Sandrine : Ouh la (rit), heu, beaucoup de choses je pense, heu, déjà, heu, j'ai beaucoup déménagé quand j'étais petite, heu, donc je pense que les voyages les, heu, les différences de culture, etc, ça a beaucoup joué, heu, ça a déjà beaucoup joué dans, dans ma façon de voir la vie je pense, c'est heu, et de voir les gens, heu, après je pense que justement l'ouverture d'esprit de ma famille a, a beaucoup aidé heu, a beaucoup aidé aussi.. heu voilà. Je pense que les, les, tout ce qui, tout ce qui s'est passé au niveau société en France, les manifestations, etc., a joué dans mon côté militant pour le coup, heu voilà et puis heu et puis après ben ma famille forcément qui m'aide à évoluer, voilà je pense qu'on a fait le tour dans l'historique..

M : Comment est-ce que ça se passe en France d'ailleurs par rapport à, à tout ça, parce que je sais bien que c'est encore compliqué, il y a des différences avec la Belgique, oui vous entendrez mon accent (rit) donc je suis bien belge (rit).

Sandrine : Oui, oui, je sais (rit). Ben nous, du coup, le mariage donc ça a été voté il y a 10 ans, après heu, après des longs, longs mois de débats et de manifestations, ça a été heu, ça a été assez violent pour les Français de, de voir bah à peu près 1000000 de personnes quoi globalement descendre dans la rue pour manifester contre le mariage, c'était assez, assez violent... Et la PMA a été ouverte heu, ben en 2021, donc jusque 2021 globalement les couples français allaient heu, à l'étranger heu, c'est encore un peu le cas d'ailleurs parce que, hum, les délais sont encore hyper long, en gros heu, faut compter entre 18 mois, 18 mois et 2 ans de, de délai pour avoir du sperme en France. Donc celles qui sont pressées et qui ont les moyens globalement bah continuent à aller en Espagne ou en Belgique quoi.

M : Oui oui... Et par rapport à la reconnaissance de la mère comme on dit la mère sociale, je ne sais pas si c'est un terme que...

Sandrine : Oui oui c'est ça, c'est ça, c'est pas forcément un terme joli mais c'est ça, en fait si on passe réellement par une PMA, donc heu pas heu avec juste un copain ou une autre banque internationale, on a le droit d'aller chez le notaire en, avant le parcours

M : Mmh... Mmh...

Sandrine : Ou on va essayer d'avoir un enfant et avec ce papier là on pourra reconnaître à la naissance heu donc ça c'est depuis 2021 avant ça et pour toutes celles qui passent par exemple avec un copain ou etc., il faut passer par une adoption. Donc heu, adopter une fois que l'enfant est, est né et souvent le tribunal demande à ce que l'enfant ait déjà 6 mois donc il faut faire la demande après.

M : Mmh...Mmh...

Sandrine : Voilà donc c'est long.

M : Oui. Et vous, par rapport à, à votre désir d'être maman, depuis quand avez-vous eu l'idée de, de devenir maman un jour ?

Sandrine : Toujours (rit), quand j'étais petite heu, quand j'étais petite, je disais déjà que je voulais une grande famille heu ça a jamais été une question hum, même quand du coup j'ai découverts que heu, fin que j'ai compris en tout cas que j'étais lesbienne, ça a jamais été... Je savais que je voulais être maman, je savais pas encore comment à ce moment-là mais heu, je savais que un jour j'aurais des enfants.. Alors dans... Fin, voilà je connaissais pas encore la PMA, les heu, voilà tout ce genre de choses donc je m'étais dit dans le pire des cas il y a l'adoption mais voilà, fin c'est, ça a jamais été un sujet, j'ai toujours su que je voulais une famille.

M : Oui. Et alors avec votre conjointe, comment est-ce que vous vous êtes rencontrées ?

Sandrine : Et bah à l'école (rit), on était heu, on était à l'école d'architecture toutes les 2, et heu, et j'ai redoublé ma 2e année donc voilà je l'ai rencontré en redoublant (rit)

M : D'accord et comment vous, vous avez construit votre projet parental toutes les deux ?

Sandrine : Heu, et ben petit à petit, parce que... Donc on s'est mis ensemble en 2009

M : oui...

Sandrine : Moi j'ai été opérée à l'époque, heu, j'avais une tumeur dans l'utérus en 2000..et en 2014 j'ai été opérée...Et donc tout ça, ça a commencé voilà, à me faire un petit peu cogité parce qu'on m'expliquait que bah du coup avec la cicatrice tout ça, ça allait être plus compliqué, donc heu, donc ça a commencé à me faire moins cogiter sur le fait de, de vouloir des enfants etc., et heu, dans nos couples d'amis y avait, voilà, les premiers qui commençaient à avoir des enfants etc et donc heu, on a commencé à en discuter un petit peu au début, vérifier qu'on était bien sur la même longueur d'onde, ce qu'on voulait et on a regardé bah toutes les techniques, comment on pouvait faire, on a étudié bah la Belgique l'Espagne voilà un petit peu tout ce qui était possible pour les couples de femmes heu donc ça après ça nous a amené en 2016, oui, 2016 ou on a vraiment beaucoup discuté et on s'est lancée heu, à mon avis premier rendez-vous avec la clinique fff, en novembre 2016, donc fin d'année.

M : Et c'est vous qui avez porté votre prem (coupée)

Sandrine : La première ouais.

M : La première, et comment avez-vous décidé de porter cette enfant ? Vous vouliez toutes les deux porter à la base ou heu ?

Sandrine : Non, non, à ce moment-là, moi j'avais envie, déjà parce que j'avais des antécédents qui faisaient que ça pouvait compliquer donc je voulais essayer quand même heu de voir si ça pouvait marcher, hum, ma conjointe avait pas spécialement envie à ce moment-là de porter, parce que c'est quand même beaucoup de... Comme il fallait partir d'un pays à l'autre, il fallait trouver des médecins qui soient ok pour nous aider illégalement fin voilà, ça fait beaucoup de démarches qu'elle se sentait pas de faire heu, elle-même, elle se sentait pas d'aller voir voilà le médecin et de poser la question heu, de leur demander s'ils étaient ok enfin voilà, tout ce genre de petites choses en fait, du coup hum, moi j'ai grapillé sur Internet des, des contacts fin voilà mais c'est pas, c'est pas une démarche que heu, dans laquelle elle, elle se sentait à l'aise donc fin voilà donc c'est plutôt moi qui ai fait tout ça. Heu, et on savait très bien que voilà si dans un 2e temps, on, on savait qu'on voulait plusieurs enfants donc on savait que si elle à ce moment-là, elle voudrait porter le 2^e ben elle porterait le 2^e. Effectivement, c'est ce qui s'est passé du coup heu, mais c'était pas

voilà. Pour moi c'était une vraie envie viscérale, pour elle c'était bah si, si il faut elle le fait si heu, voilà, mais il n'y a pas de... C'était, c'était moins important.

M : Oui, oui... Donc vous avez eu recours à la PMA un et ça a pris combien de temps pour, pour tomber enceinte ?

Sandrine : Ben du coup, on a fait donc, on a eu le premier rendez-vous en novembre avec la clinique, heu, on a donné tous les examens en février, on a commencé en mars et je suis tombée enceinte en juillet

M : Oui, donc ça a été relativement..

Sandrine : Oui, oui, on a fait, on a fait 4 essais pour la première, donc heu ouais, au bout de 5 mois après le premier essai j'étais enceinte.

M : Et par rapport au donneur vous avez pu choisir ?

Sandrine : Alors, en Espagne c'est anonyme du coup donc, heu comme à ce moment-là, on était pacsées heu, ouais on était pacsées, donc pas encore mariées ouais. Du coup, on avait le droit par contre de choisir si on partait sur mon phénotype ou le phénotype de ma conjointe, on a pris mon phénotype à moi heu, mais après du coup, ils nous prennent en photo de face et de profil et c'est eux qui, c'est eux qui choisissent heu, un donneur qui ressemble, heu, qui ressemble à CL.

M : Je ne savais pas du tout que ça se passait comme ça.

Sandrine : En Espagne c'est eux qui choisissent, heu, en fonction de nos critères physiques donc, heu, bon nous on a toutes les deux la peau blanche, les yeux bleus, globalement le seul truc qui change c'est les cheveux, moi je suis plutôt, plutôt brune et ma conjointe est rousse

M : Mmh...Mmh...

Sandrine : Donc c'est le seul critère, heu, bon au final, nos 2 enfants sont blonds, donc heu comme quoi (rit).

M : Et le donneur est ce qu'il évoque quelque chose pour vous ? Est-ce que vous y avez déjà réfléchi à ça ou ?

Sandrine : Non, pff heu, oui et non dans le sens ou heu, on en parle quand même à nos enfants, ils savent que quelqu'un a donné, a donné une graine, ils savent que, voilà, pour, pour faire un enfant il faut une graine de monsieur, c'est obligé. Ils savent que du coup, c'est quelqu'un qu'on ne connaît pas qui nous l'a donné, heu, après fin, nous, par exemple, nos enfants ils ont pas le, ils ont pas le même donneur, c'est pas quelque chose qui nous semblait, heu, forcément vital on va dire, heu, surtout qu'on se dit, si l'un veut savoir et pas l'autre...

M : Mmh...Mmh...

Sandrine : On voulait pas d'histoire en fait, que chacun puisse, puisse vraiment avoir sa propre histoire. Hum, voilà, après bon, il s'avère que du coup on attend des jumeaux donc il y en a forcément 2 qui auront la même histoire mais, mais c'est encore différent mais heu, ouais non, on a pas de, c'est si un jour les enfants veulent chercher, on les aidera à chercher, ça c'est pas un souci, mais heu, mais pour l'instant c'est pas, c'est pas vraiment un sujet, ils en parlent pas spécialement hum, ils posent pas de questions non plus, nous on en parle de temps en temps pour leur rappeler quand même que heu, ben qu'ils ont été conçus comme ça et puis là ils viennent de vivre heu bah du coup ils ont vu mon parcours cette fois avec les piqûres avec les allers-retours en Espagne etc donc c'est un peu plus concret mais heu, mais ils ne se rendent pas encore compte de tout ce qui est génétique etc. Je pense que ça viendra dans quelques années...

M : oui, oui...

Sandrine : Et puis je pense qu'on se laissera porter par leurs questions à eux en fait.

M : Ils ont quel âge vos enfants ?

Sandrine : Ben Clara elle a 5 ans, hum, Alexandre il y v..., il a un peu plus de 2 ans et demi, il aura 3 ans en octobre

M : Oui.

Sandrine : Et les jumeaux, ben, les jumelles du coup devraient naître, heu, fin septembre, début octobre.

M : Ah oui d'accord, félicitations ça je ne savais pas ! Du coup, on va pouvoir faire un parallèle avec votre grossesse actuelle mais donc avec Clara et ici les jumeaux. Comment est-ce que ça, fin, comment s'est passé votre première grossesse, comment ça se passe ici à présent ?

Sandrine : Bah du coup heu, la première, fin, soit une fois, une fois qu'on est enceinte en France, ils s'en fichent de ce qui s'est passé avant, on rentre du coup dans le, fin à l'époque hein, parce que ça a un peu changé, mais une fois que j'étais enceinte pour Clara heu voilà je rentrais dans le vrai parcours comme n'importe quelle femme il y avait plus.., tout était pris en charge par la sécu, ce qui n'était pas le cas avant, et hum, et j'ai mené une grossesse voilà comme, heu, comme absolument tout le monde, bon moi, c'était une grossesse un peu à risques avec ma, à cause de ma cicatrice donc j'ai été assez, arrêtée assez tôt, j'ai effectivement accouché heu, en avance heu, mais voilà après le suivi a été, heu, a été sans aucun souci, on n'a pas eu de souci non plus par rapport aux équipes médicales par rapport au fait qu'on a été 2 femmes, franchement ils ont été, heu, ils ont été vraiment ouverts par rapport à tout ça, heu parce que du coup, ma conjointe n'avait pas de droit, à l'époque, sur, sur l'enfant quand elle est née et comme elle était en soins intensifs, normalement, j'aurais dû faire des déclarations, des papiers, des trucs pour que ma femme puisse aller là-bas en soins intensifs. Mais en fait, heu, ils s'en fichaient, ils l'ont laissé entrer ils ont dit heu, « la paperasse c'est bon heu, on fera plus tard allez » donc ils ont été plutôt heu, plutôt en avance on va dire sur la société, hum donc ça c'était plutôt appréciable, heu, idem pour Alexandre où on a gardé toute la, fin, on a gardé totalement la même équipe entre les 2 donc heu, les médecins, les heu, on a accouché, fin, ma conjointe a accouché au même endroit que là où j'étais, heu, fin voilà, il y a vraiment eu aucun souci et la du coup pour les jumelles ben c'est encore plus facile parce que comme la loi est passée, heu, du coup, du coup les, les médecins avaient pas cette épée de Damoclès au-dessus de la tête de dire bon ben on fait quelque chose d'un peu illégal. Du coup heu, du coup, il y a eu aucun souci et puis, heu, et puis c'était encore la même équipe donc ils nous connaissent bien maintenant (rit) et puis non ça s'est, ça s'est relativement bien passé. Après bon voilà, c'est des jumeaux donc, fin des, des jumelles du coup donc c'est vrai que,

bah comme j'étais déjà en grossesse à risque la première fois, là ils ont pris aucun heu, il sont pris aucun risque donc je suis en arrêt déjà depuis heu, depuis quelques semaines. Voilà, c'est pas mal de repos etc., mais hum, mais du coup je suis bien, bien entourée bien soutenue donc c'est.. plutôt appréciable.

M : Oui, oui... Je refais un bon en arrière mais heu comment est-ce que du coup pour la 2e grossesse le choix s'est porté sur votre conjointe ?

Sandrine : Ben c'était un peu le deal du coup, du, du début. On savait que si elle avait envie pour le 2^e, c'est elle qui y allait, moi je savais que je pourrais, fin, j'pense que si j'avais porté le 2^e, il y aurait pas eu d'autres enfants après, je pense.. Heu, mais voilà, je, je savais que ça allait me manquer, que du coup il y aurait sûrement un 3e donc on s'était dit « voilà depuis le début à peu près que, heu, ben le premier ça serait moi, le deuxième ça serait elle et puis le 3^e on aviserait, hum. Du coup bah, elle, elle a bien aimé sa grossesse mais voilà sans plus... Ça le pourquoi, elle a eu la grossesse pendant le confinement donc ça a pas aidé, elle était enfermée voilà. Mais c'est, ma conjointe c'est quelqu'un qui a besoin de faire beaucoup de sport, qui a besoin de voilà, de de sortir courir de, qui aime pas quand les choses sont trop heu, trop rythmées etc, et voilà les rendez-vous tous les 2 jours ce genre de trucs, c'est pas pff, alors ça lui as plu, elle a, elle a aimé l'expérience mais elle avait pas spécialement envie de le refaire une autrefois, donc ça tombait bien comme moi j'avais envie de le refaire (rit) donc pour, heu, voilà heu, ça s'est fait assez naturellement, moi le premier, elle le 2e et heu, après de nouveau moi, heu...

M : Comment vous avez vécu le fait de vivre justement une grossesse dans le rôle bah de, de, de mère sociale ?

Sandrine : Et ben, alors bizarrement c'était plus stressant pour moi heu, parce que heu, moi je suis quelqu'un qui détaille après, voilà, je lui explique ce que je ressens, je lui détaille les choses, je lui donne voilà le planning fin je suis quelqu'un d'assez, assez carré là-dessus et elle heu pas du tout donc du coup heu, entre voilà les rendez-vous elle me disaient pas forcément tout le temps les dates ou heu il y avait des choses pour lesquelles elles mettaient pas le, elle mettait pas forcément le, l'importance au même endroit et du coup, moi ça me stressait parce que je voulais pas lui mettre la pression et en même temps, bah, le fait que ce soit pas, heu, tout carré voilà c'était, pas c'était dur pour moi de le gérer et puis après pendant la grossesse

euh bah c'était, c'était le plus dur pour moi c'était de pas, de ne pas ressentir les choses. C'est t', je savais pas si elle était fatiguée, qu'elle en faisait trop, je savais pas si heu, elle se , fin ma conjointe c'est quelqu'un qui bouge beaucoup donc c'est à dire que à 6 mois de grossesse, elle a fabriqué un meuble en coupant des, donc elle se lève le matin, elle coupait des planches de bois et elle fait monter le meuble l'après-midi quoi et du coup je, je savais pas si elle en faisait trop en fait ou si vraiment elle se sentait bien et du coup c'était stressant pour moi voilà de pas, de pas savoir comment heu à quel moment fallait que je lui dise non mais stop maintenant repose toi un petit peu ou ce genre de choses et heu du coup, c'était plus ça voilà, le plus dur c'était heu, c'était de savoir comment lui dire d'arrêter un petit peu quoi et heu.. Après je trouve que les 2 expériences se complètent bien, heu, le fait, le fait d'avoir été enceinte en première, heu, ça a fait que du coup, je savais quand même à peu près ce qu'elle ressentait, les mouvements voilà les, les premières choses etc., fin, on s'en, je savais comment m'adapter mais c'est tout, heu, tout ce qui est accouchement etc, j'm, je m'attendais pas à ce que ce soit tellement différent en étant de l'autre côté, c'était heu, ouais je trouve que les 2 expériences se complètent bien de, je, je, ça m'a aidé moi aussi à avoir un, un espèce de feedback sur mon propre accouchement de voir elle, elle avait vécu les choses etc. et heu, je pense que ça, ouais le fait de, de, de changer de position, ça, ça amène effectivement une autre vision de ce qu'on a vécu, je trouve..

M : Et est-ce que justement à l'accouchement, est-ce qu'il existe un sentiment de frustration comme ça quand... Quand comme vous dites, on se trouve de l'autre côté et quand on ne vit pas l'accouchement ?

Sandrine : Alors l'accouchement, alors peut-être moi un peu la grossesse, ça m'a un peu frustrée parce que je savais que j'avais envie de le revivre mais en même temps heu, j'avais peur justement d'être un petit peu jalouse au moment où elle sera enceinte. Finalement pas du tout j'ai p, j'ai pas senti, heu, je me disais, ben voilà, si vraiment un jour ça me retravaille heu je passerai, on aura un 3e enfant et puis basta mais heu, mais du coup je me suis, non, je me suis vraiment projetée, fin voilà c'était notre 2e enfant qui arrivait, je me suis pas sentie mise de côté, ni rien du tout, heu non, je pense que j'ai tr', fin on .. pardon, on a vite trouvé chacune notre place, heu... En fait c'était la même place, fin...

M : Oui, oui...

Sandrine : Je me sens pas mère sociale en fait.

M : Mmh... Mmh...

Sandrine : Je, je, j'ai pas porté Alexandre effectivement mais je l'ai attendu, je l'ai attendu de la même manière quoi, je l'ai attendu, je me suis levée la nuit, fin voilà je m'en, je m'en suis occupée heu, comme si heu, comme si je l'avais porté au final donc j'1.., il y a pas de différence sur mon statut, je pense juste que, effectivement bah c'.., c'est ce qui a déclenché le fait qu'il y ait un troisième enfant, en fait c'est juste heu.. (rit) et du coup un 4°. Mais heu, mmm ouais, non y a pas de, ouais...

M : Et vous avez déjà eu un petit feedback comme ça par rapport à votre conjointe elle, elle le ressentait de la même manière ?

Sandrine : Bah, je pourrais pas dire parce que c'est quelqu'un qui parle pas forcément de ses, de tous ses ressentis. Hum, non, je pense que elle, c'était un petit peu différent parce que du coup, comme elle a pas porté la première...

M : Oui...

Sandrine : Hum, je pense que c'est plus difficile dans ce sens-là, dans le sens où, heu, c'est quand même quelque chose qui reste très abstrait pour heu, pour la mère sociale, pour le premier, je pense. Heu, on sent, fin, elle sent pas les, elle sent pas les modifications, les hormones, et fin, voilà tout ça. Donc je pense que, heu, hum, je dis pas qu'elle a eu du mal à s'attacher mais je pense que créer un lien était plus difficile, quand même pour elle au début que, que pour, heu, que pour Alexandre parce que, ben du coup le lien s'est fait, heu, totalement naturellement, je pense que le fait que ça soit le deuxième aussi, ça allait plus vite, alors que moi effectivement, en plus j'avais été arrêtée tôt pour la grossesse, j'étais que avec mon ventre, y'a un lien est qui voilà, qui s'était déjà créé, heu, pour ma conjointe, ça a dû prendre, ben, quelques jours, je pense, à la naissance, le temps de faire heu, voilà les, les premiers soins les heu, les premiers, les premiers bains, fin, voilà, qu'elle trouve vraiment sa place, je pense que, pour elle ça a mis un peu plus de temps alors que effectivement pour Alexandre on connaissait, on a, on a foncé quoi. Donc heu, ouais, je pense que c'est la seule différence.

M : Oui, oui... C'est vrai que je n'avais pas pensé à ça, le fait que, comme vous dites, l'ordre peut faire qu'on n'a pas du tout la même perspective, les mêmes ressentis.. Fin voilà, c'est quelque chose que vous aviez déjà vécu du coup... Et si vous deviez vous décrire en tant que, en tant que maman et d'écrire votre conjointe par rapport par exemple, aux tâches que vous entreprenez ou à vos rôles on va dire ?

Sandrine : Ben, ça m', je pense que moi ch'uis plus patiente et plus à l'écoute, heu, dans le sens où, je vais prendre le temps de discuter, d'expliquer aux enfants ce qui va se passer etc., heu, donc souvent quand il y a une crise de, bah, le petit il a 2 ans, donc c'est encore beaucoup de période de frustrations, de, de cris etc., de moments où il fait un peu la tête, donc moi, c'est vrai que j'ai tendance à vraiment prendre le temps de lui expliquer, d'le calmer etc, hen ma conjointe elle est plus dans l'action « Allez on y va, c'est bon, ça va passer » (rit) et puis heu, je pense que moi ch'uis aussi un peu la maman heu, comment dire, je suis plus calme qu'elle, elle, elle est heu, ça va être la maman des jeux des, heu, si y'a ouais et si, s'ils veulent jouer et faire une activité un truc comme ça, ils vont tout de suite aller vers elle, heu, s'ils veulent une histoire ils vont venir vers moi, parce que, heu (rit), je pense qui a ce côté, heu, voilà, elle plus dans l'action et moi plus calme. Hum, après au niveau des rôles heu pff, on est un peu, heu, on fait moit moit. Fin c'est elle qui les emmène le matin, moi je les cherche le soir hum, les activités globalement heu c'est pareil, on tourne. On les emmène ouais chacune notre tour, ou on les cherche chacune notre tour, fin ça dépend, on change un petit peu. Le médecin heu, bah là je suis en arrêt donc c'est souvent moi mais autrement on fait, voilà, c'est en fonction de nos emplois du temps vraiment au boulot si on arrive à caler une réunion, fin, voilà comment ça se passe du coup, fin voilà, on a les 2, après ouais tout ce qui est à la maison, les tâches les, les trucs c'est plutôt, plutôt moitié-moitié donc y a pas de...

M : D'accord, vous êtes toutes les 2 architectes alors c'est ça ?

Sandrine : Oui, oui

M : Et alors les enfants, ils vous appellent maman ou bien vous avez des surnoms ?

Sandrine : Ben globalement ça dép, ça dépend si on est là toutes les deux, si on, si on, si y'en a qu'une ils disent que maman, si vraiment ils veulent une maman spécifique, ils rajoutent

heu, donc moi ils m'appellent San et CL ils l'appellent CL donc heu, ça glob, ça dépend à qui ils s'adressent mais heu, quand ma fille, heu, ça arrive que ma fille, elle dise, heu, maman je lui réponds oui, elle me dit pas toi l'autre, voilà et, et puis voilà mais non ça, ça dépend de la situation mais sinon ouais c'est maman San et maman CL.

M : Et est-ce qu'ils vous ont déjà demandé, enfin posé la question, par exemple à la fête des pères peut-être, qu'est-ce que, qu'est-ce qu'un papa ?

Sandrine : Non, heu, non l'année dernière, Clara m'a posé la question de savoir si elle pouvait offrir le, le cadeau à quelqu'un d'autre, je lui ai dit ben oui tu l'offres à qui tu veux (rit) et puis finalement, elle nous l'a quand même offert à nous mais heu, je lui avais dit « Tu l'offres, tu l'offres à qui tu veux si tu veux l'offrir à pap, à un papi ou si tu veux l'offrir à Parrain » vu qu'elle avait dit bon qu'elle l'offrirait à son parrain heu, parce que c'était le plus fort, elle avait dit (rit). Autant dire que le parrain, il est très content, mais, heu, finalement elle lui a pas offert, elle nous l'a offert à nous. Là, cette année, euh, ils ont fait fin, au, globalement ils avaient fait la fête plutôt la fête des gens qu'on aime donc, le cadeau était mixte mais on lui avait dit voilà c'était, effectivement, elle offrait à qui elle voulait et puis finalement elle a bien aimé donc elle l'a gardé, elle l'a gardé pour la maison. Mais non, elle se pose pas la question de savoir, heu, puis elle le dit ouvertement à ses copines hein que, heu, elle, elle a deux mamans, elle a pas de papa, heu. C'est, c'est, pour elle, c'est pas un sujet. Pour Alexandre, j pense que ça le sera un peu plus... Hum, Parce que quand, heu, quand il a vu justement sur la carte, sur sa carte des gens qu'on aime, mais il y avait quand même un petit truc papa etc., et du coup il a dit heu, lui, il l'a regardé avec les yeux un peu en colère en disant « On n'a pas de papa ! ». Donc je pense que, à titre plus revendicatif que méchant, quoi hein, heu...

M : Je pense que nous avons parlé de beaucoup de choses et que nous sommes passés par, par les points que je voulais aborder avec vous... Pour la seconde partie, je voulais vous demander de réaliser votre arbre généalogique.

Sandrine : Ok.

M : Alors, vous le faites comme vous le voulez, je n'ai pas de règles précises à vous donner. Moi je vais essayer de suivre et de le faire au fur et à mesure mais voilà, vous me donnez ce que vous voulez.

Sandrine : Ben, globalement, heu, donc il y a les quatre enfants, après au-dessus, ben, y'a ma conjointe et moi, donc Camille-Lou et Sandrine.

M : Oui...

Sandrine : Heu, moi j'ai une sœur, heu, qui est séparée, et qui a un nouveau conjoint, donc leur, fin, elle a un petit garçon donc qui a, ben, son papa biologique et son beau-père du coup.

M : Oui...

Sandrine : Et du côté de ma conjointe, ben, elle a deux frères qui ont chacun une compagne, et son frère aîné a deux fils. Donc en gros, les enfants ont trois cousins donc voilà, après ben, au-dessus du coup, y'a mes parents, heu, ben ils les appellent par leur prénom, fin, y'avait pas un prénom mais surnom donc papy manu et mamy Simone, et de l'autre côté ben, ils les appellent papy chat et mamy chat parce qu'ils avaient un gros chat (rit).

M : Vous les voyez régulièrement ?

Sandrine : On essaye ouais, ouais, en moyenne, on doit les voir, heu, ouais, une, une f, ouais alors ça dépend des période, l'été on voit plus mes parents parce qu'ils ont la piscine, l'hiver, on voit plus les parents de CL parce qu'ils habitent à la montagne mais globalement, je pense qu'en moyenne, on les voit à peu près une fois par mois et puis heu, après Clara elle fait pendant, les vacances scolaires, elle fait une semaine, une fois chez mes parents et une fois chez, chez les parents de CL, donc, on les voit aussi, heu, à ce moment-là, ben, on les voit un peu plus parce qu'on la dépose et on la recherche donc, heu...

M : Mmh... Mmh...

Sandrine : Donc voilà.

M : Et pour les grands-parents donc vos parents, quand vous annoncez que vous vouliez un enfant, que ce soit vous ou bien votre compagne qui le porte, est-ce que, pour vos parents, ça pose question ou pas spécialement ?

Sandrine : Non, hum, la heu le, c'est marrant par ce que ma mère, heu, boh, elle était un peu rassuré quand même le fait que ce soit moi qui porte en première parce qu'elle avait peur justement de pas s'attacher à l'enfant si jamais c'était ma conjointe, mais je préfère à la limite, elle l'a dit clairement, elle m'a expliqué voilà, heu, ça m'a... Donc je lui ai expliqué, je lui dis enfin voilà, je lui ai dit : « Ecoute une fois que tu auras le bébé dans les bras à mon avis, tu vas t'en fiche de qui l'a porté... Bref, donc ça a été le sujet après ça, mais heu non, non, ils étaient, ils étaient, ils, ils étaient contents, ma, ma belle-mère surtout voulait absolument des petits enfants donc elle, elle, elle attendait avec impatience que ça marche et du coup d'ailleurs mon beau-frère ben a eu son, son fils aîné 3 semaines avant nous, donc vraiment on avait, elle avait les 2 en même temps-là, elle était heu, elle était refaite (rit). Non, non, ils étaient très contents et puis heu et puis du coup, bah là quand il y a eu Alexandre, ça l'a questionnée, mais au final, heu, c'était pas du tout un sujet, par contre là où elle a ... cogité aussi c'est parce qu'en fait, ben du coup comme Clara, c'était ma fille biologique et mais que, que ma conjointe devait l'adopter, il fallait faire des lettres de témoignage. En gros, elle devait témoigner du fait que ma conjointe avait participé, ben à la grossesse, heu, à tout, à tout le processus, qu'elle s'occupait de notre fille etc., et c'est là où elle a réfléchi où elle s'est dit « Mais attends du coup si CL, c'est pas vraiment la maman heu, aux yeux de la loi, ça veut dire que en fait toute la famille de CL n'est pas reconnue aux yeux de la loi ». Elle avait pas tilté que en fait, heu, parallèlement, bah, du coup la mère de CL n'était pas encore officiellement grand-mère et c'est à ce moment-là en fait qu'elle a réalisé, heu, c'est quand elle a vu le papier de, de témoignage, qu'elle a réalisé qu'en fait la situation était heu, voilà différente d'un couple heu, d'un couple hétéro. Et heu, et du coup ben elle m'a redit après quand ça a été l'inverse et que c'était du coup moi qui ai adopté, elle m'avait dit « Tu dis, heu, tu dis aux beaux-parents de l'autre côté de faire des jolies listes parce que nous, on avait fait des jolies lettres » (rit)... C'était des moments drôles mais effectivement, heu, c'est pas, voilà c'était pas un sujet autrement, heu, et puis y a aucune différence, j'ai jamais ressenti, heu, fin voilà.

M : Et comme vous le disiez tout à l'heure, vos parents sont très ouverts, vous n'avez jamais eu de souci avec eux lorsque vous avez fait votre coming-out comme on dit ?

Sandrine : Non, non, mes parents heu, à partir du moment où moi je fais de mal à personne et que personne m'en fait, heu, ils s'en fichent (rit), heu, non, non puis ils adorent, pour le coup

ils adorent vraiment CL, fin voilà c'était heu... Mon père à un moment avait dit heu, avait dit à quelqu'un « Ouais c'est un peu comme ma 3e fille », j'lui avais dit « Non, non, c'est pas ta fille, tu arrêtes » (Nous rions ensemble) mais heu, mais voilà ça se passe, heu, pour le coup, ça se passe très bien. Il y a pas eu de, y a pas eu de souci...

M : Et si vous deviez décrire vos parents par rapport à leur parentalité ?

Sandrine : Alors pas du tout la même que moi (rit), pas du tout la même que moi, non, mes parents sont encore un peu dans, mmm, un petit côté un peu vieux jeu de l'éducation, un peu, voilà il faut que ça... Si je dis quelque chose, il faut que ça file droit, y a pas d'explication, c'est voilà ça, ça file. Heu, moi souvent je leur dis parce que, ma fille s'engueule... régulièrement avec mon père parce qu'ils s'enten... fin, ils s'entendent très bien mais il y a souvent des petits clashes et je leur dis « Mais parlez-vous, en fait, vous dites la même chose, mais c'est juste que vous parlez pas quoi ». L'autre jour, ils se sont disputés à cause d'une cuillère donc, heu... Parlez-vous... (Rit). Donc ouais, mes parents c'est, ils manquent un peu de, voilà de communication, hue, après c'est, c'est pas des grands-parents, heu, ben, on va dire hyperactifs. Donc, heu, il faut les bouger un peu pour sortir (rit), donc ils vont faire, heu, ouais, plus des jeux, puis bah, y la piscine, le bac à sables, les trucs, voilà heu, voilà le parc mais pour aller un peu plus loin, ouais faut, faut qu'on les motive un petit peu des fois, donc heu voilà... A l'inverse, les parents de CL qui eux sont aussi comme ma conjointe hyperactifs ou c'est l'inverse, des fois faut leur dire « Non mais il y a la sieste aussi, il faut, faut rentrer des fois à la maison se reposer » (rit). Donc voilà.

M : Et vous, vous vous retrouvez un peu, soit en votre mam, votre maman ou bien votre papa ? Peut-être par rapport aux sentiments, aux caractères, ou en tant que parent ou heu...

Sandrine : Non (rit), non, mes parents sont assez pudiques par rapport aux sentiments, heum, on se dit rarement par exemple, heu fin, je pense que je peux compter sur les doigts de la main les fois, le nombre de fois où on s'est dit qu'on s'aimait... C'est, c'est pas, voilà d'ouvert. Autant elle va dire aux petits enfants, autant voilà elle va pas forcément me le dire à moi... Et du coup, heu... Alors que moi globalement, je crois que je le dis absolument tous les jours à mes enfants et, heu, je suis, je pense que je suis beaucoup plus tactile que ce que ma mère a pu l'être avec moi et après, heu, ce que j'aimerais par contre effectivement, heu, reproduire quand même, c'est que moi j'ai jamais eu peur d'annoncer quelque chose à mes parents heu, c'est à

dire que si j'avais fait une bêtise, une mauvaise note ou quoi que ce soit, fin voilà, je me suis toujours sentie en confiance

M : Oui...

Sandrine : heu, et ça c'est quelque chose que j'aimerais quand même arriver à reproduire qui, que voilà, si jamais un jour pour x raison, il y a un pépin, y a quelque chose qui leur arrive, qu'ils se disent pas « Oh la la, mes parents vont me tuer, mais plutôt qu'ils disent « Je vais en parler à mes parents parce que eux peuvent m'aider ». C'est voilà, c'est vraiment un truc, heu, ouais que j'aimerais vraiment qui, qu'ils arrivent, heu, à garder de ce que moi j'ai eu de mes parents.

M : Oui, c'est vraiment une confiance quoi.

Sandrine : Ouais, ouais...

M : Eh bien écoutez, je pense que j'ai... j'ai abordé avec vous tous les thèmes que je voulais aborder.

(Je mets fin à l'enregistrement).

2 Documents validés par le comité d'éthique



Devenir mère dans un couple lesbien :

Le choix de la parentalité biologique alternée

Mesdames,

Notre étude s'intéresse au choix et au vécu de femmes lesbiennes ayant eu comme projet parental d'alterner les grossesses avec leur conjointe.

Des études ont été menées sur le vécu des mères biologiques et non-biologiques dans les couples lesboparentaux. Toutefois, peu de recherches abordent le vécu des femmes homosexuelles qui choisissent d'alterner les grossesses. et ainsi d'échanger leur rôle parental pour leur deuxième enfant. Quelles sont les motivations de ces femmes ? Comment vivent-elles cette démarche ? Il nous paraît intéressant d'explorer les aspects psychologiques de cette expérience de la parentalité.

- Si vous vous sentez concernées et intéressées par ce projet,
- Si vous et votre conjointe avez souhaité vivre l'expérience de la maternité et que vous avez choisi l'alternance des rôles dans vos maternités biologiques,
- Si vous êtes d'accord de partager votre histoire avec moi,

Je serais ravie de vous écouter.

En termes pratiques, je souhaiterais vous rencontrer pour réaliser un entretien d'environ deux heures à votre domicile ou dans un local de l'Université tout en respectant les conditions sanitaires.

Notre rencontre se déroulera en deux temps : Dans un premier temps, nous discuterons de vous et de votre vécu de l'alternance de vos maternités. Ensuite, je vous demanderai de réaliser l'arbre généalogique de votre famille. Pour veiller à la confidentialité et à l'anonymat de votre participation, toutes les informations permettant de vous identifier seront modifiées.

Si vous souhaitez participer à ce projet, que vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé ou que vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : marie.daco@student.uliege.be ou par téléphone : 0491.22.23.88.

Cordialement,

Marie Daco,

étudiante en master en sciences psychologiques.



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation

Comité d'éthique

PRESIDENTE : Fabienne COLLETTE

SECRETAIRE : Annick COMBLAIN

Formulaire d'information au volontaire

TITRE DE LA RECHERCHE

« *Devenir mère dans un couple lesbien : Le choix de la parentalité biologique alternée.* »

CHERCHEUR / ETUDIANT RESPONSABLE

Daco Marie , mémorante ; 0491.22.23.88 ; marie.daco@student.uliege.be

PROMOTRICE

Madame Naziri Despina

Université de Liège

Service de Psychologie Clinique de l'Adulte

Bât. B63C – Quartier Urbanistes 1 Traverse des Architectes 5c, 4000 Liège 1

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Des études ont été menées sur le vécu des mères biologiques et non-biologiques dans les couples lesboparentaux. Toutefois, peu de recherches abordent le vécu des femmes homosexuelles qui choisissent d'échanger leur rôle parental pour leur deuxième enfant. Quelles sont les motivations de ces femmes ? Comment vivent-elles cette démarche ? Il nous paraît intéressant d'explorer les aspects psychologiques de cette expérience de la parentalité. Notre étude s'intéresse au choix et au vécu de femmes lesbiennes ayant eu comme projet parental d'alterner les grossesses avec leur conjointe.

Tout en respectant les mesures sanitaires, je souhaiterais vous rencontrer pour réaliser un entretien d'environ deux heures à votre domicile ou dans un local de l'Université.

Notre rencontre se déroulera en deux temps :

- En premier lieu, nous aborderons votre histoire de vie, l'émergence de votre désir de devenir mère, votre parcours de la maternité (biologique et non-biologique), ainsi que de vos représentations de la famille et de la parentalité.
- Ensuite, je vous demanderai de réaliser votre arbre généalogique.

L'entretien sera enregistré sous forme audio (voir rubrique ci-dessous). Afin de garantir votre anonymat et votre confidentialité, les données qui pourraient vous identifier seront modifiées et l'enregistrement sera conservé deux ans avant d'être effacé.

Je vous remercie pour votre participation.

Enregistrement audio

Votre participation impliquera l'enregistrement de données audio afin de garantir un traitement précis des résultats de recherche. Ces enregistrements seront conservés sur un dispositif sécurisé et autorisé par l'Université de Liège, comme par exemple un serveur protégé par un mot de passe et dont l'accès sera limité à une durée de deux ans.

Avant de participer à l'étude, nous attirons votre attention sur un certain nombre de points.

Votre participation est conditionnée à une série de droits pour lesquels vous êtes couverts en cas de préjudices. Vos droits sont explicités ci-dessous.

- Votre participation est libre. Vous pouvez l'interrompre sans justification.
- Aucune divulgation de vos informations personnelles n'est possible même de façon non intentionnelle. En cas d'accord pour un enregistrement (audio), vos données seront d'autant plus sécurisées. Ces données codées ne permettent plus de vous identifier et il sera impossible de les mettre en lien avec votre participation.
- Le temps de conservation de vos données personnelles est réduit à son minimum, c'est-à-dire le temps de la réalisation de mon mémoire (3 ans). Par contre, les données codées peuvent être conservées 15 ans.
- En cas de préjudice, sachez qu'une assurance vous couvre.
- Si vous souhaitez formuler une plainte concernant le traitement de vos données ou votre participation à l'étude, contactez le responsable de l'étude et/ou le DPO et/ou le Comité d'éthique (cf. adresses à la fin du document).

Tous ces points sont détaillés aux pages suivantes. Pour toute autre question, veuillez-vous adresser au chercheur ou au responsable de l'étude. Si ces informations sont claires et que vous souhaitez participer à l'étude, nous vous invitons à signer le formulaire de consentement.

Conservez bien une copie de chaque document transmis afin de pouvoir nous recontacter si nécessaire.

INFORMATIONS DETAILLEES

Toutes les informations récoltées au cours de cette étude seront utilisées dans la plus stricte confidentialité et seul l'expérimentateur, responsable de l'étude (Marie Daco), aura accès aux données récoltées. Toutes les données acquises dans le cadre de cette étude seront traitées de façon anonyme. L'anonymat sera assuré de la façon suivante ; À partir de la première étape de l'étude (le recrutement) et tout au long de l'acquisition et du stockage des données, vos données se voient attribuer un pseudonyme (exemple : « Madame A »). Seul le responsable de l'étude, Marie Daco, aura accès au fichier crypté permettant d'associer le code du participant à son nom et prénom, ses coordonnées de contact et aux données de recherche. Cette personne sera tenue de ne JAMAIS divulguer ces informations.

Vos données à caractère personnel conservées dans la base de données sécurisée sont soumises aux droits suivants : droits d'accès, de rectification et d'effacement de cette base de données, ainsi que du droit de limiter ou de s'opposer au traitement des données. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à l'étudiante responsable de l'étude ou, à défaut, au délégué à la protection des données de l'Université de Liège, dont les coordonnées se trouvent au bas du formulaire d'information. Le temps de conservation de vos données à caractère personnel sera le plus court possible, avec une durée de maximum trois ans. Les données issues de votre participation à cette étude (données codées) seront quant à elles conservées pour une durée maximale de 15 ans/tant qu'elles seront utiles à la recherche dans le domaine.

Si vous changez d'avis et décidez de ne plus participer à cette étude, nous ne recueillerons plus de données supplémentaires vous concernant et vos données d'identification seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées.

Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données. Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est l'Université de Liège (Place du XX-Août, 7 à 4000 Liège), représentée par son Recteur. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la mission d'intérêt public en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et

l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, art.2. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Vous signerez un consentement éclairé avant de prendre part à l'expérience. Vous conserverez une copie de ce consentement ainsi que les feuilles d'informations relatives à l'étude.

Cette étude a reçu un avis favorable de la part du comité d'éthique de la faculté de psychologie, logopédie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège. En aucun cas, vous ne devez considérer cet avis favorable comme une incitation à participer à cette étude.

Personnes à contacter

Vous avez le droit de poser toutes les questions que vous souhaitez sur cette recherche et d'en recevoir les réponses.

Si vous avez des questions ou en cas de complication liée à l'étude, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Mémorante : Marie Daco,

0491.22.23.88, marie.daco@student.uliege.be

ou l'investigateur principal du projet :

Madame Despina Naziri

Despina.Naziri@uliege.be

Université de Liège

Service de Psychologie Clinique de l'Adulte

Bât. B63C – Quartier Urbanistes 1 Traverse des Architectes 5c, 4000 Liège 1

Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plainte relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege) ou par courrier signé et daté adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la protection des données

Bât. B9 Cellule "GDPR",

Quartier Village 3,

Boulevard de Colonster 2,

4000 Liège, Belgique.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de

protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be)

**CONSENTEMENT ECLAIRE
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	« <i>Devenir mère dans un couple lesbien : Le choix de la parentalité biologique alternée.</i> »
Chercheur responsable	Marie Daco
Promoteur	Despina Naziri
Service et numéro de téléphone de contact	Psychologie Clinique de l'Adulte – Uliège. 04/366.20.66

- Je, _____, soussigné(e)
.....
déclare :
- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
 - avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
 - avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.
- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en

- prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. **Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).**
- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum de trois ans.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques accessibles à la communauté scientifique uniquement.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer à des fins de recherche : OUI – NON

En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature

Chercheur responsable

- Je soussigné, Marie Daco, mémorant responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature